Spécial 50e anniversaire

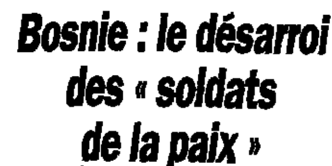
Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15519 – 12 F

DIMANCHE 18 - LUNDI 19 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Bosnie : le désarroi des « soldats de la paix »

LA vérité sort de la bouche des soldats. Ce que disent ces temps-ci certains « casques bleus » français stationnés en Bosnie révèle un inquiétant malaise et valait bien un déplacement d'urgence de l'amiral Lanxade à Sarajevo.

Ces soldats ne comprennent plus ce que l'on attend d'eux. Ils disent qu'ils auraient, dans bien des cas, les moyens de remplir leur mission humanitaire pour peu qu'on les autorise à faire usage de la force dont ils disposent. Ils disent que, si on leur refuse cette autorisation, alors il faut les évacuer ; car à l'absurde s'ajoute désormais pour eux l'insupportable : les humiliations, les privations infligées par des forces serbes qui se sont arrogé la totale maîtrise de leurs mouvements et de leur approvisionnement.

A ces soldats, la France et ses partenaires demandent pourtant de rester encore. Leur départ livrerait les populations civiles aux milices, il enterrerait tout espoir d'une issue diplomatique et risquerait de faire basculer de nouveau le pays dans une guerre que les Occidentaux n'auraient même plus le pouvoir de contenir dans les frontières bosniaques. Le maintien de la FORPRONU est toutefois impossible dans les conditions actuelles.

Si l'on veut gagner du temps, laisser encore une chance à des négociations aujourd'hui dans l'impasse, il faut desserrer l'étreinte qui paralyse les « casques bleus ». C'est le sens des propositions faites par la France, appuyées par Washington et qui doivent être discutées lundi 19 et mardi 20 décembre à La Haye par les pays contributeurs à la FORPRONU.

UNE de ces propositions est irréaliste : celle qui consisterait à faire passer en force l'aide humanitaire, de Split jusqu'à Sarajevo. Il faudrait des renforts que personne ne fournira. Il faudrait aussi que la FORPRONU se fasse respecter au besoin par les armes, ce que personne n'est plus disposé à lui demander.

Une autre des propositions françaises – la réouverture du pont aérien avec Sarajevo – est sur le point de se réaliser, grâce au seul bon vouloir des Serbes, qui conservent les moyens d'interdire à leur gré les vols humanitaires. La troisième proposition – le regroupement des contingents de la FORPRONU – est ambivalente. Elle vise certes à rendre ces soldats moins vulnérables, mais elle prépare aussi leur départ éventuel. Elle témoigne de l'extrême précarité de la posture actuelle des Occidentaux, qui disent vouloir rester, mais se préparent en même temps à quitter la place en catastrophe.

Les Américains ont promis 25 000 hommes pour faciliter cet éventuel retrait des « casques bleus ». Telle est la dernière en date des aberrations auxquelles cette crise bosniaque aura conduit les Occidentaux : c'est pour accompagner la retraite d'une « force » internationale déclarant forfait devant l'agresseur serbe que les Etats-Unis auront finalement accepté de s'engager en Bosnie.

Lire page 3

Alors que des officiers russes fraternisent avec des civils

Moscou hésite entre la négociation et la répression en Tchétchénie

Quelques heures avant l'expiration du nouvel ultimatum lancé par Moscou aux indépendantistes tchétchènes, les dirigeants russes se sont réunis samedi 17 décembre sous la présidence de Boris Eltsine. Ils ont proposé au président tchétchène de le rencontrer le jour même. Vendredi, Moscou avait offert un cessez-le-feu aux Tchétchènes à condition qu'ils déposent les armes. Le président Doudaev avait posé comme préalable le départ des Russes. Sur le terrain, le Kremlin a toujours des difficultés à se faire obéir de son armée.

MOSCOU

de notre correspondante

A moins de vingt-quatre heures du nouvel ultimatum lancé par Moscou aux indépendantistes tchétchènes, et à la veille de la réunion, samedi 17 décembre, du Conseil de sécurité russe sous la présidence de Boris Eltsine, l'événement le plus marquant de ces heures décisives restait, sans conteste, la diffusion, la veille au soir par la télévision russe, d'images de fraternisation entre un général rebelle et la population tchétchène.

« Ils peuvent nous juger, là-haut à Moscou, mais nous n'avancerons pas », déclarait le général Ivan Babitchev, un jeune colosse en chapka et tenue de combat, commandant l'une des trois colonnes de chars russes envoyées pour encercler Grozny, arrêtée à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale tchétchène. *« Ce n'est pas notre faute si nous sommes ici. Cette opération contredit la Constitution. Il est interdit d'utiliser l'armée contre le peuple »*, expliquait le général, parlant à de vieilles femmes qui le bénissaient, les larmes aux yeux, au milieu d'un millier de villageois. *« Vous ne nous tirez pas dessus, et nous non plus »*, disait-il face à la caméra de Reuter TV, avant de conclure, dans un sourire : *« On nous a dit de ne pas tirer contre des civils. J'obéis au président. »* Tout était dit. L'invasion de la Tchétchénie, décidée par des responsables anonymes, est perçue comme le fruit d'intrigues autour de Boris Eltsine, dont le général Babitchev semble loin d'être seul à vouloir prendre ses distances. Des reportages, parus notamment dans les *Izvestia*, ont montré le climat détestable régnant sur la base militaire russe de Mazdok, aux portes de la Tchétchénie, entre les officiers de l'armée et les responsables du ministère de l'intérieur et du FSK, le service de contre-espionnage.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et nos informations page 4

« Le Monde » a cinquante ans



« Le Monde », dont le premier numéro est paru le 18 décembre 1944 (daté 19 décembre), fête ses cinquante ans. Il publie à cette occasion un numéro spécial de 90 pages, qui sera en vente jusqu'au 22 décembre. Avec un peu de nostalgie et, nous l'espérons, d'humour, plusieurs collaborateurs du *Monde* se sont penchés sur le passé de leur maison *(pages 17 à 22)*. Un cahier à part présente cinquante « unes » du *Monde*, qui rappellent quelques-uns des grands événements de l'histoire du vingtième siècle. En tête de ce cahier, la première esquisse de maquette pour la « une » de la nouvelle formule qui sera lancée le 9 janvier 1995.

Etre enfant au Japon

Une vague de suicides de jeunes oblige la société nipponne à s'interroger sur le poids de son conformisme

TOKYO

de notre correspondant

Le quatrième suicide d'un lycéen en moins de trois semaines bouleverse l'opinion publique japonaise et a soulevé une vague d'indignation, dont la presse se fait l'écho. Les enseignants, les parents, mais aussi un système éducatif et, derrière, une société, sont mis en cause par cette vague de jeunes morts qui sont autant de cris de détresse lancés au monde des adultes.

Vendredi 16 décembre au matin, un lycéen de la préfecture de Saitama (région de Tokyo) s'est jeté sous un train à un passage à niveau. L'avant-veille, un autre enfant s'était pendu dans une forêt de la région de Fukushima. Deux jours plus tôt, un lycéen de treize ans s'était également donné la mort par pendaison dans l'atelier de son père dans la préfecture d'Aichi, au centre de l'archipel. Un mois auparavant, un autre enfant du même âge s'était pendu dans le jardin de la maison de ses parents. Ce dernier, Kiyoteru Okoshi, laissait quatre pages de notes bouleversantes, dans lesquelles il expliquait les raisons d'un geste qu'allaient répéter, à quelques semaines de distance, deux autres enfants.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 15

Jacques Chirac contre les « élites »

Face à Edouard Balladur, le maire de Paris veut incarner le changement. Il entend rendre aux « citoyens » le pouvoir confisqué par les « experts »

La dépression provoquée, à gauche, par la décision de Jacques Delors de ne pas se porter candidat, a été aussitôt mise à profit par Jacques Chirac pour installer l'idée que le débat présidentiel se limite à la droite. Face au candidat *« supposé »* de la continuité, qu'est le premier ministre, le maire de Paris cherche à incarner le changement. Face aux *« élites »*, le *« peuple »*.

M. Chirac a donné, vendredi 16 décembre, à Lyon, une démonstration de ce qu'il entend faire. Il a passé la journée à rencontrer des responsables et des associations de quartier, accordant successivement son attention à la toxicomanie, aux petits commerçants et aux chômeurs. Le propos est clair : contourner la citadelle du pouvoir en passant par la société, opposer aux impératifs de la gestion du pays les attentes de ceux qui y vivent.

Le maire de Paris ressuscite, à sa manière, la vieille opposition *entre la fonction consulaire* (l'exercice du pouvoir) et la fonction tribunitienne (l'expression des mécontentements) au risque de perdre en crédibilité ce qu'il gagnerait en popularité. Alain Madelin, qui croit aux chances de M. Chirac, oppose, lui, le sceptre et la couronne, l'action et la conciliation, en faisant le pari que l'état de la société lui fait désirer un roi batailleur plutôt que pacificateur.

La renonciation de M. Delors, que celui-ci a justifiée en estimant qu'il n'existe pas de majorité pour amener la société à se réformer, peut servir tout autant M. Chirac que M. Balladur. L'un se réclame de l'aspiration au mouvement, qu'avaient révélée les sondages favorables au président de la Commission européenne. L'autre pourrait adopter l'analyse pessimiste de M. Delors pour expliquer sa propre prudence : réformer, certes, mais sans *« fracture »*, puisque les changements que réclament, séparément, différents groupes sociaux, sont contradictoires et risquent d'opposer les Français les uns aux autres.

La deuxième difficulté, pour M. Chirac, est d'expliquer le passage de 1993 à 1995. Tout en se contentant encore de formules allusives, le maire de Paris a accusé le premier ministre, vendredi soir, à Lyon, d'infidélité au contrat passé entre la droite et les Français il y a vingt mois : les électeurs auraient voté pour des ruptures qui ne sont pas venues.

Certes, M. Chirac a mis cette *déception au compte de la cohabitation*, qui aurait empêché le gouvernement de mettre en œuvre jusqu'au bout le programme de la majorité – il faut bien justifier le soutien de celle-ci à celui-là –, mais la volonté d'identifier M. Balladur à cette période d'*« immobilisme »* est manifeste. Or, elle risque d'apparaître comme un procès d'intention, voire de renforcer dans leur conviction les électeurs de droite qui, majoritairement, selon les sondages, *créditent le premier ministre d'avoir* su épargner au pays un affrontement entre les orientations de la majorité et les options du président de la République en place.

Le maire de Paris demeure, enfin, dans la situation d'un candidat en campagne avant que celle-ci n'ait véritablement commencé.

PATRICK JARREAU

Lire la suite et nos informations page 10

Un point de vue de Bernard Kouchner

L'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire veut *« redonner le goût de la politique à la jeunesse »* en proposant de fonder son engagement sur quatre principes : l'amour de la République, la construction de l'Europe, *« une éthique de la politique »* et *« l'approche humanitaire »*.

page 12

Mexique : le Chiapas toujours en ébullition

Le gouverneur « rebelle » du Chiapas (sud-ouest du Mexique), Amado Avendano, a rejeté le 15 décembre la proposition de dialogue du président Zedillo. Ce dernier avait annoncé la création d'une commission parlementaire pour tenter de trouver une solution au conflit armé déclenché au début de l'année par la guérilla « zapatiste ».

page 6

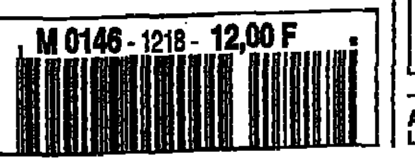
La traque d'un sous-marin soviétique en 1981

Le 12 mai 1981, deux jours après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, la marine française a donné la chasse à un sous-marin nucléaire soviétique au large de Toulon. Jusqu'alors classé « secret », cet épisode vient d'être révélé par la revue *Cols bleus*.

page 14

M. Léotard au « Grand Jury RTL-le Monde »

François Léotard, ministre de la défense, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 décembre à 18 h 30. L'émission est aussi diffusée en direct sur RTL-TV.



M 0146 - 1218 - 12,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 4,50 DM ; Antilles, 15 F ; Autriche, 40 ATS ; Belgique, 75 FB ; Canada, 3,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 1200 F CFA ; Danemark, 20 KRD ; Espagne, 300 PTA ; Grande-Bretagne, 1,50 £ ; Grèce, 550 DR ; Irlande, 1,70 £ ; Italie, 4000 L ; Liban, 2,20 US$; Luxembourg, 76 FL ; Maroc, 14 DH ; Norvège, 24 KRN ; Pays-Bas, 5 FL ; Portugal Cont., 350 PTE ; Réunion, 15 F ; Sénégal, 1200 F CFA ; Suède, 25 KRS ; Suisse, 3,30 FS ; Tunisie, 1700 m ; USA, 3,50 $ (N.Y. 3,25 $).

Il y a cinquante ans

La nationalisation des Houillères du Nord

par Jean-Paul Thuilllier

LE 13 décembre 1944 est promulguée l'ordonnance portant institution des « Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais ». Décidée en conseil des ministres du 28 novembre, la nationalisation est l'aboutissement de la réquisition des houillères du 10 septembre et du décret du 11 octobre qui avait suspendu les présidents et directeurs des compagnies.

Accomplie dans l'« euphorie » de la Libération, elle fait partie du mouvement qui nationalise Renault, Berliet, les Messageries Hachette, l'Agence Havas. Elle possède de cette première vague de nationalisations, celle des nationalisations à chaud, des nationalisations-sanctions, mais également de la deuxième vague de 1945-1946, celle des sources d'énergie et des instruments financiers, des réformes de structure qui devaient jeter les bases du nouvel ordre économique. Prolongement de « 36 », rangé au panthéon des conquêtes de la Libération, l'événement, s'il ne passe pas inaperçu en ce mois de décembre 1944, suscite peu de commentaires. Apathie des mineurs ? Aucun défilé, aucun meeting, aucune motion ne viennent, sur le moment, saluer la rupture.

Il est vrai que les revendications immédiates sont ailleurs. L'Occupation a laissé une main-d'œuvre exsangue, soumise au travail forcé et à la répression. Depuis la « grande grève patriotique » d'avril 1941, l'équation « produire = collaborer » a été vécue quotidiennement au fond sous la menace de la déportation. Lutte sociale et lutte patriotique se sont conjuguées tout au long de l'Occupation, et ce d'autant plus qu'à la répression patronale autorisée par les décrets-lois de l'automne 1938 avaient succédé sans transition en 1939 la mise hors la loi du Parti communiste et l'occupation allemande de mai 1940. Rejet des compagnies, assimilées à l'occupant, rejet de la hiérarchie, assimilée à la collaboration, rejet, enfin, des syndicats ex-confédérés – dont certaines tendances avaient adhéré aux idées de la Charte du travail – formaient la trame de la conscience ouvrière.

Il n'est pas jusqu'aux circonstances de la Libération qui n'aggravent les frustrations des plus militants. Les responsables de la Résistance FTP attendaient de la Libération l'occasion de déclencher une vaste insurrection populaire dont le maquis des corons aurait été le théâtre. Or, malgré de rudes engagements locaux, le bassin minier avait été libéré sans coup férir entre le 1er et le 3 septembre. Après l'ordre de grève générale lancé le 26 août, le syndicat du sous-sol avait donc appelé à la reprise du travail pour le 7 septembre.

Le rétablissement de l'ordre est cependant fragile. Très vite, les nouvelles autorités se heurtent à la concurrence des comités locaux de la Libération et des comités de puits qui décident, de leur propre chef, d'interner les responsables et de suspendre les porions suspects de collaboration. C'est donc en réponse à ces pouvoirs de fait que le gouvernement réquisitionne les mines dès le 10 septembre et que le retour à la « légalité républicaine » passe par le décret du 11 octobre qui suspend les organes dirigeants des compagnies.

La mine vit en situation de fébrilité permanente et d'insurrection

Mais c'est une population énervée, frustrée et gravement sous-alimentée qui se voit, sans transition, appelée à reprendre l'effort. Le refus du travail, la grève spontanée scandent l'actualité de la mine, qui vit en situation de fébrilité permanente et, pour tout dire, d'insurrection. Le moindre incident, la moindre altercation avec le porion, c'est le refus de la descente, le risque d'explosion, l'engrenage de la violence. *« La mort rôdait autour des puits »*, écrit F. Closon, le commissaire de la République installé à la Libération. Et d'ajouter que la commission professionnelle chargée d'instruire les dossiers d'épuration s'était vue saisie de trois mille plaintes, ce qui en dit long sur le rejet dont la hiérarchie faisait l'objet.

L'agitation qui s'était emparée du bassin dès le mois de septembre 1944 ira, du reste, s'accroissant. Au printemps 1945, des grèves éclatent spontanément, et, à l'insu des syndicats, autour de Lens et de Bruay (mars), de Denain (avril), tandis que le rendement s'effondre, tombant à son plus bas niveau depuis le début de la guerre au mois de juin 1945. La célèbre intervention de Maurice Thorez, à Waziers, le 21 juillet 1945 – *« On ne peut pas épurer pendant cent sept ans »* – ne suffit pas à ramener le calme.

Du côté des syndicats, dès le 9 septembre 1944, la fédération du sous-sol, sous la présidence de H. Martel, député communiste de Douai, avait émis un « cahier des revendications » ne comportant pas moins de vingt-trois points, que Martel s'en était allé présenter le 16 septembre à Paris au ministre (socialiste) de la production industrielle, Robert Lacoste. Parmi ces revendications, et au premier rang, figurait la suppression du travail aux pièces – le fameux « système Bedaux » honni par la corporation. Epuration, hausse des salaires, reclassement des postes de travail – essentiel pour bénéficier d'un meilleur ravitaillement – figuraient également au menu. En revanche, de nationalisation, point de trace...

Certes, le thème de la nationalisation n'était pas absent des réflexions, mais, par rapport aux appels quotidiens à la vigilance et à la mobilisation patriotiques, comme décalé des urgences de l'heure. L'actualité, certes, fournissait à l'opinion d'autres aliments, notamment parce que la guerre restait présente avec la « poche » de Dunkerque et l'offensive de von Runstedt dans les Ardennes, qui débute le 16 décembre. Il n'empêche, le quotidien communiste *Liberté* du 12 décembre préfère consacrer sa « une » au traité d'alliance et d'assistance mutuelle conclu avec l'URSS et reléguer au bas de la dernière page le compte-rendu du premier congrès des mineurs du Pas-de-Calais depuis la Libération. Une ligne suffit d'ailleur à évoquer la nationalisation, *« qui ne doit comporter aucun ménagement pour les traîtres et être une véritable nationalisation »*.

Les conditions même dans lesquelles se réalise l'expropriation des compagnies incitent la corporation des mineurs à la circonspection. La nationalisation ? Sous la pression de l'événement, elle s'arrêtait à la suspension provisoire du droit de propriété pour les compagnies. Les structures techniques et les hommes ? Celles-là se contentaient de poursuivre les ébauches de concentration des concessions amorcées sous Vichy, ceux-ci étaient des fonctionnaires qui avaient été en poste sous l'Occupation. Quant aux mineurs, leur statut restait régi par le régime de la réquisition.

Evénement virtuel donc, parce que cette nationalisation, drapée dans une apparence d'unanimité, doit être mesurée à l'aune des enjeux politiques de l'après-guerre.

Deux conceptions de l'organisation des pouvoirs pour l'après-guerre

Revendiqué de longue date par les syndicats, consacré le 15 mars 1944 à la fois par le programme du Conseil national de la Résistance et la proclamation du gouvernement provisoire de la République à Alger, le « retour à la nation » des principales sources d'énergie semblait inscrit dans les faits. L'émotion de la libération de Paris à peine retombée, le général de Gaulle avait tenu, à Chaillot, le 12 septembre, à confirmer la nécessité de *« faire en sorte que les grandes ressources de la richesse commune soient exploitées et dirigées à l'avantage de tous »* et, le 1er octobre, à Lille, à proclamer la volonté pour *« l'Etat »* de *« prendre la direction des grandes sources de la richesse nationale »*.

Le propos pouvait paraître vague. C'est pourquoi, les jours suivants, un « commentaire officiel » n'allait pas manquer de mettre les points sur les « i ». Et d'expliquer, premièrement, que *« le droit de propriété des sociétés actuelles d'exploitation est réservé »*, qu'une *« indemnité leur sera versée »* ; deuxièmement, qu'*« il ne s'agit donc pas, en l'occurrence, d'une sanction à l'égard des propriétaires »* et, troisièmement, que la nationalisation s'inscrit *« dans l'esprit d'une politique d'ensemble de réforme de la structure organique de l'économie de la nation »*. Voilà qui, aux yeux de l'opinion, marquait clairement la distance entre gaullistes et communistes sur les conceptions que l'un et l'autre camp se faisaient de la nationalisation, c'est-à-dire de l'organisation des pouvoirs pour l'après-guerre.

Exclu par l'ordonnance des organes de direction, le syndicat des mineurs avait riposté en instaurant à la base des comités de puits. Expérience d'autogestion à laquelle aurait mis fin la loi de 1946, ou, plus clairement, tentative de s'appuyer sur la *« crise révolutionnaire »* (F. Closon) que connaissait le bassin pour donner *« tout le pouvoir aux « soviets » ?* Car il va sans dire que, par le truchement du délégué, l'action des organisations de masse issues de la Résistance, le contrôle des caisses de secours et des municipalités, le Parti communiste pouvait être tenté de créer une situation irréversible.

Tout à sa stratégie d'union et de *« front patriotique »*, le Parti était, en dépit de tout, contraint de faire le gros dos. Dès la décision du conseil des ministres du 28 novembre 1944, H. Martel avait défini la ligne qui « collait » le mieux aux sentiments de la « base ». *« Pour réussir l'expérience, il faut compter avec les mineurs »* et, à la question de savoir si les Houillères sont *« oui ou non nationalisées »*, il avait, sans ambiguïté, répondu : *« Non, elles ne le sont pas. »*

Tant que ne serait pas réglée la question du pouvoir, la forme que prendrait la nationalisation resterait indéterminée, le Parti communiste étant contraint à la fois de prendre la tête de la « bataille de la production », de pratiquer l'ouvriérisme et d'appeler à la mobilisation des masses, tout en ne cessant de réclamer une *« véritable nationalisation »*. Ce n'est qu'après l'échec de cette stratégie sanctionnée par l'autocritique de Maurice Thorez, la naissance du Kominform en réplique à l'initiative du plan Marshall et l'émergence de la théorie des *« deux camps »*, que le Parti devait abandonner sa « culture de gouvernement » et plonger, à travers les grèves insurrectionnelles de novembre 1947 et octobre 1948, le bassin minier dans une culture de « guerre froide ».

Quant à la *« véritable nationalisation »*, celle-ci résulterait peut-être, pour les mineurs, davantage de l'adoption du statut, voté en février 1946, que d'une loi de nationalisation qui serait d'abord un cadre pour la planification et la modernisation.

▶ **Jean-Paul Thuillier est historien.**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS



En version originale

L'AFFAIRE MATA HARI
Enquête sur une machination
de Léon Schirmann.
Taillandier,
276 pages, 139 F.

IL y a dans ce livre la matière d'un nouveau film sur une affaire célèbre, qui en a déjà inspiré plusieurs, notamment ceux où Greta Garbo, Jeanne Moreau et Sylvia Kristel incarnèrent la fameuse danseuse-espionne. Ce ne serait pas la nouvelle version romanesque d'une tragique destinée, mais une œuvre de vérité, corrigeant les précédentes, ainsi que les nombreux ouvrages publiés sur le sujet, et elle viendrait à l'appui de la demande de révison d'un procès inique. En attendant, il y a ce document, implacable contre-expertise fondée sur le dépouillement des archives disponibles et la critique des sources. Débarrassée des fantasmes qu'elle a nourris, des mensonges qu'elle a couverts, des manipulations dont elle a été l'objet, l'histoire de Mata Hari n'en est, en redevenant vraie, que plus palpitante et plus tragique. La belle danseuse, morte sous les balles d'un peloton d'exécution, est mieux servie par la rigueur des faits que par les clichés de la fiction romanesque qu'elle a exacerbés.

Il faut dire que tout, dans son personnage et dans les libertés qu'elle prenait avec la réalité ou la vérité, favorisait les excès et facilités de l'imagination. Sa vie étant un roman, il n'était sans doute pas nécessaire d'en rajouter, mais c'est peut-être parce qu'elle se prêtait à la surenchère qu'elle a connu un dénouement aussi horrible que spectaculaire, plutôt qu'une fin banale.

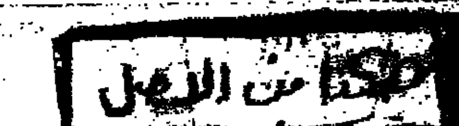
Margaretha Zelle-Mac Leod, dite Mata Hari, fut fusillée le 15 octobre 1917, après avoir été déclarée coupable d'intelligence avec l'ennemi par le conseil de guerre, au terme d'un procès rapide et à huis clos. Quelques années avant, elle s'était rendue célèbre dans plusieurs capitales européennes en se produisant, non sans talent, comme danseuse exotique et passablement dénudée, et en défrayant la chronique mondaine par sa liberté de mœurs, sa beauté et son charme, le nombre de ses amants et sa propension à dépenser sans compter. Il est difficile de faire la part de l'inconscience, de la vénalité, de la sentimentalité ou de l'esprit aventureux dans les circonstances qui l'amenèrent à jouer un rôle d'espionne, au profit de l'Allemagne puis de la France, ou des deux en même temps. On peut penser que c'est le rôle, plus que la fonction, qui l'attira. Il n'empêche, et bien que ses capacités d'espionne se fussent révélées médiocres à l'usage – mais grossies au procès –, elle fut mêlée à une intrigue qui la dépassait trop et piégée par les enjeux de pays en guerre. Intrigante du désir sexuel, courtisane de luxe, artiste de sa propre vie, elle n'était pas taillée pour ce jeu-là.

Léon Schirmann ne recherche pas la réhabilitation d'un personnage qui ne mériterait sans doute pas cette excès d'honneur, pas plus qu'il ne méritait tant d'indignité et de cruauté. Il veut lui rendre sa vérité et dire celle du temps. Aussi est-il conduit à démontrer que c'est au prix de nombreuses falsifications que fut obtenue la condamnation de Mata Hari. Le climat de l'époque s'y prêtait : l'espionnite régnait depuis le début de la guerre, la gravité de la situation militaire en 1917 exacerbait la hantise des agents de l'ennemi, il fallait prouver l'efficacité du contre-espionnage. L'ex-danseuse « hindoue », d'origine hollandaise et européenne avant la lettre, étrangère donc, cosmopolite de surcroît, femme émancipée et, à bien des égards, provocatrice, était une victime autodésignée et correspondant à l'emploi. Avec elle, sous les balles, la première guerre mondiale tuait l'une des dernières incarnations de la Belle Epoque.

C'est à ce premier titre que cette affaire mérite d'être lue comme un document politique : au-delà du personnage romanesque qu'elle met en scène, l'enquête minutieuse de Léon Schirmann rend compte de l'instrumentalisation de la justice en temps de guerre, et de l'opacité qui entoura une sanction sociale et symbolique. Mais il y a plus qui, à un second titre, renforce le même type d'intérêt.

La guerre finie, la sérénité revenue, le procès de Mata Hari aurait pu, sinon être révisé, du moins revu avec plus d'objectivité. Or il n'en a rien été. La curieuse fascination exercée par le personnage a continué de nier la vérité de la personne, et le processus de falsification de l'accusation s'est poursuivie au-delà de la sentence. Passe encore que des écrivains, des cinéastes, se soient surtout intéressés au romanesque de l'affaire et qu'ils aient été tentés de la restituer au gré de leur imagination. Mais que des études prétenduement plus sérieuses aient, à ce point, perpétué l'a-peu-près, l'erreur, le faux et en aient même rajouté, cela passe l'entendement !

L'ouvrage de Léon Schirmann permet, après coup, de comprendre cet aveuglement. Outre les carences et les fautes de l'instruction et du procès, on mesure bien pourquoi la mémoire de l'affaire a été si longtemps pervertie : la seule personne autorisée à suivre les débats à huis clos, un publiciste mobilisé comme commandant, en a donné en 1921 un récit édifiant, mais truffé de contre-vérités, destiné à combattre la propagande « boche » ; les autres acteurs de l'affaire n'ont guère été plus soucieux de vérité dans leurs témoignages ultérieurs. Très portée, elle-même, à l'affabulation, Mata Hari a été aussi punie par là où elle avait péché. Sauf que ce n'était pas lui rendre justice.



Le drame toujours recommencé de la Bosnie

Plans et promesses se succèdent en ex-Yougoslavie depuis mille jours que dure le siège de Sarajevo. Les Bosniaques sont sans illusions

SARAJEVO
de notre correspondant

Qui pourrait certifier que, parmi les multiples déclarations ou initiatives, certaines vont bouleverser l'avenir de la guerre en Bosnie ? Qui pourrait déchiffrer les énigmes à répétition et discerner le vrai du faux ? Il y a une semaine, chacun annonçait que les jours suivants allaient être « *décisifs* ». La FORPRONU était paralysée, rien n'a changé depuis. Les Serbes étaient intransigeants, ils le sont encore. Les Bosniaques étaient abandonnés mais déterminés, ils ont réaffirmé leurs intentions. La Bosnie-Herzégovine est un pays brumeux, un peuple de soldats. Ici, aucune situation n'est jamais « *décisive* », aucun renversement jamais à écarter.

Que les soldats se battent ou qu'ils marquent une pause ne change rien pour les diplomates, perplexes et embarrasés. Bihac est toujours bombardée, mais elle est à présent presque oubliée. La FORPRONU et l'OTAN sont impuissantes à stopper les forces serbes, rien n'est envisagé pour y remédier. Le plan de paix est, depuis le mois d'août, enterré et pourtant chacun en parle encore, en attendant le plan suivant. Ce flou bosniasque dure depuis deux années et demie et le siège de Sarajevo en sera bientôt à son millième jour. Derrière le flou, des morts, des mutilés, des réfugiés.

Les « concessions » des Serbes

La nouveauté de la semaine est l'ostentation mise par les Serbes à annoncer des « *concessions* ». Radovan Karadzic l'a dit et répété, au cours d'entretiens accordés à la chaîne de télévision CNN, soudainement invitée à Pale, le fief serbe, après plusieurs mois d'interdiction de séjour. Il a promis la fin du harcèlement des « casques bleus », la liberté de circulation pour les convois humanitaires et la réouverture de l'aéroport de Sarajevo. L'ancien président américain Jimmy Carter pourrait se rendre à Pale dans les prochains jours, peut-être dimanche 18 décembre. Pourtant, tout ceci ne devrait faire l'objet d'aucune négociation puisque les Serbes ont eux-mêmes signé, depuis 1992, un grand nombre d'accords relatifs à la présence de la FORPRONU en Bosnie. Dans les propositions de M. Karadzic figure également le respect des droits de l'homme. Autour de Bihac, les combattants serbes brûlent les maisons et rasent les mosquées des villages qu'ils conquièrent. Le sort qu'ils réservent aux soldats de l'armée bosniaque et aux civils qu'ils capturent n'est pas connu, faute d'observateurs sur le terrain.

La FORPRONU va, bien sûr, souhaiter la bienvenue à Jimmy Carter, s'il vient. Lasse d'enchaîner des réunions inutiles et d'entendre des promesses non tenues, elle accueille avec un plaisir évident la moindre perspective de détente. Elle aussi semble prête à beaucoup de concessions afin de poursuivre sa mission. Samedi, l'aéroport de Sarajevo pourrait recevoir plusieurs avions des Nations unies, sans que le problème des missiles serbes ait été réglé.

Il y a une semaine, la FORPRONU qualifiait d'« *inacceptable* » la présence de ces missiles sol-air aux abords de l'aéroport. Aujourd'hui, elle refuse de révéler si un accord est intervenu, ce qui équivaut à dire que les missiles sont toujours là. Il y a une semaine, la FORPRONU interpellait la presse internationale en déclarant que la dernière goutte de carburant allait être épuisée. Aujourd'hui, même si la plupart de leurs missions ont été interrompues, les « casques bleus » affirment avoir, selon le porte-parole auquel on s'adresse, entre six et douze jours de réserve d'essence avant l'extinction des feux. Le flou, toujours.

Toujours prêts à parler à Radovan Karadzic...

L'amiral Jacques Lanxade, le chef d'état-major de l'armée française, a tenté vendredi d'éclaircir un point précis devant les « casques bleus » qu'il venait rencontrer : le retrait de la FORPRONU n'est pas un sujet d'actualité. A ceux qui, notamment parmi les officiers, supportent mal la paralysie, il a rappelé la ligne politique définie par la France : la négociation. Radovan Karadzic et son armée avaient « *permis* » à l'amiral Lanxade de visiter les troupes françaises, en délivrant une autorisation spéciale afin que son avion puisse atterrir à Sarajevo, sur l'aéroport en principe « contrôlé » par les soldats de l'ONU, et en décoller quelques heures plus tard.

La mission que pourrait effectuer Jimmy Carter auprès des Serbes de Bosnie s'inscrit dans ce cadre d'initiatives « sauvages » aux contours mal définis. Ces discussions ont été réclamées par Radovan Karadzic, qui paraît se *réjouir plus que jamais de* l'embarras des Occidentaux. Il veut parler avec l'ancien président américain de la paix en Bosnie. Il a pourtant déjà un interlocuteur, le « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) qui l'a sommé, en juillet dernier, d'accepter un plan de paix conçu à Genève. Radovan Karadzic s'y est refusé et a fait entériner sa décision par le « peuple » serbe lors d'un référendum. Si M. Carter ne vient pas renégocier ce plan, il devra donc s'en tenir aux affaires courantes : le rôle de la FORPRONU, etc. Là encore, Radovan Karadzic dispose d'une batterie de diplomates et de généraux prêts à le rencontrer à tout moment. Son appel lancé à un nouveau médiateur est plutôt un test destiné à mesurer la détermination des Occidentaux. M. Karadzic peut être rassuré : ils sont toujours aussi résolus... à le rencontrer et à négocier.

En Bosnie, les jours passent et se ressemblent presque. Avant-hier Sarajevo, hier Gorazde, aujourd'hui Bihac. Face à M. Karadzic, les Bosniaques ne peuvent que répéter qu'ils ont accepté le plan de paix et qu'ils n'en accepteront pas un autre. Qu'ils construisent peu à peu une armée qui, un jour, « *libérera* » le pays. Qu'ils souhaiteraient une aide internationale, mais qu'ils se battront seuls, s'ils n'ont pas le choix, jusqu'à leur dernier souffle. La population et les soldats se préparent à un troisième hiver de guerre, au coin d'un poêle dans lequel on brûle les derniers meubles et les derniers livres, ou au fond d'une tranchée gelée.

RÉMY OURDAN

Le sort de l'aéroport de Sarajevo . – Des responsables serbes de Bosnie ont affirmé que l'aéroport de Sarajevo devait être réouvert dès le samedi 17 décembre aux vols humanitaires. Mais cette promesse laissait sceptiques des représentants de la FORPRONU dans la capitale bosniaque, qui ne croyaient pas à une véritable amélioration de leurs relations avec les Serbes.

BULGARIE

Les « rouges » et les « bleus » en campagne

SOFIA
de notre envoyée spéciale

« *Pobeda !* », « Victoire », entonnait la foule en agitant des petits drapeaux aux couleurs de son parti. Sur le parvis de la maison de la culture, ancien centre Elena Jivkova, fille du dictateur communiste déchu en novembre 1989, comme sur la place de l'église Alexandre Nevski, quelques milliers de manifestants sont venus clore, vendredi 16 décembre à Sofia, la *campagne pour les élections* législatives. Dimanche, ils devaient se rendre aux urnes pour élire un nouveau Parlement.

Réchauffée par des chants folkloriques, une foule de retraités, brandissant des fanions aux couleurs du Parti socialiste (PSB) et quelques drapeaux flanqués du marteau et de la faucille, écoutait son candidat, Jan Videnov. « *Nous vous garantissons qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Nous venons de traverser des années sombres mais nous allons assurer le changement.* » Symbole de la « nouvelle élite socialiste », ce jeune économiste de trente-cinq ans *aime soigner* son image réformatrice et pragmatique. Une image pourtant ternie par le « *camarade* » qui lui échappe de temps à autre dans ses discours.

L'UFD : une coalition laminée

Conscient que l'effondrement du niveau de vie de la population, le chômage et la montée de la criminalité ont réveillé une certaine *nostalgie du régime* communiste, Jan Videnov, dont le parti a de bonnes chances de revenir au pouvoir après les élections du 18 décembre, lançait un « *on ne peut pas continuer ainsi !* », vivement applaudi. Pour ensuite promettre la reprise économique dans les quatre ans à venir, le temps de la prochaine législature.

Réconforté par ses promesses, un retraité explique : « *Nous nous sommes débarrassés du régime totalitaire dans lequel nous vivions, maintenant nous allons instaurer un régime socialiste et je voterai pour le parti du changement et de la modernité.* »

A l'autre bout de la ville, une foule plus jeune arbore la couleur bleue de l'Union des forces démocratiques (UFD), fondée par des intellectuels dissidents de Sofia au moment de la chute du dirigeant communiste, Todor Jivkov. Cette coalition, laminée *par de multiples* scissions et abandonnée par nombre de ses fondateurs, est aujourd'hui dirigée par Filip Dimitrov. Cet avocat de trente-neuf ans, qui fut le premier chef de gouvernement non communiste en 1991, a fait de l'UFD un parti conservateur bien différent du mouvement créé en 1989. Nombre d'intellectuels, qui l'ont quitté, accusent Filip Dimitrov d'avoir contribué à la chute de popularité de la coalition anticommuniste par son « *intolérance* » et son « *autoritarisme* ». Antonina Jeliazkova, l'une des fondatrices du mouvement, estime que « *l'UFD est devenue un parti bolchévique qui ne supporte pas les divergences d'opinions. Le mouvement a perdu l'esprit de tolérance et d'unité qui le caractérisait à ses débuts.* » Parmi les manifestants rassemblés vendredi soir devant l'église Alexandre Nevski, rares étaient ceux qui croyaient encore à une victoire possible de l'UFD. Pourtant ils scandaient en chœur « *Pobeda Bulgaria* ».

FLORENCE HARTMANN

SLOVAQUIE : destitution du directeur de la télévision et de l'agence nationale de presse. – Le nouveau Parlement de Bratislava, dominé par les alliés du premier ministre, Vladimir Meciar, a remplacé, vendredi 16 décembre, le directeur de la télévision slovaque, poursuivant ainsi les purges engagées le mois dernier à la tête des médias publics. La veille, les députés avaient destitué tous les membres du Conseil de l'audiovisuel slovaque et nommé des personnes proches du parti de M. Meciar. Jeudi, le gouvernement avait également destitué le directeur de l'agence de presse nationale TASR et nommé à sa place l'ancien porte-parole du HZDS, le parti de M. Meciar. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : feu vert pour une mission de l'ONU. - Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, vendredi 16 décembre, de créer une mission d'observation des Nations unies au Tadjikistan (MONUT), composée de 84 personnes, dont 40 observateurs militaires, chargées de favoriser un règlement du conflit dans cette république musulmane d'Asie centrale, où la guerre civile sévit depuis deux ans. Il s'agit de la deuxième opération de l'ONU sur le territoire de l'ex-URSS, après la mise en place d'une mission en Géorgie en août 1993. – *(AFP.)*

La situation en Tchétchénie et les hésitations du gouvernement russe

Entre négociation et répression

Suite de la première page

La fonction la plus apparente de ces responsables était de ne laisser aucun journaliste parler aux militaires, aux médecins ou aux blessés d'un vaste hôpital de campagne installé à la hâte. Le pas « historique » du général Babitchev était connu depuis lundi. L'Agence France Presse avait, en effet, raconté comment le général avait décidé, ce jour-là, de s'arrêter à l'endroit où il se trouve toujours, après que sa colonne eut traversé l'Ingouchie, soulevant contre elle une population qui, jusque-là, était restée fidèle à la Russie. La même chose s'était passée au Daghestan, à l'est de la Tchétchénie, où des rassemblements quotidiens se tiennent, depuis lors, contre l'agression russe. Pendant ce temps, de strictes mesures de sécurité sont prises pour tenter d'éviter tout mouvement similaire dans d'autres Républiques du nord-Caucase, dont les dirigeants avaient, au départ, soutenu la décision de Boris Eltsine d'envoyer l'armée en Tchétchénie.

Mais ces réalités se mêlent, dans les médias russes, à une propagande officielle, du plus pur style soviétique, comme à des analyses de « démocrates » qui hésitent à prendre parti. La situation au Parlement est semblable : alors que les députés de la Douma, sans pouvoir, en étaient venus, vendredi, à des bagarres interpartis dans l'hémicycle, ceux du Conseil de la Fédération, représentant les pouvoirs locaux, écoutaient une délégation, de retour de Tchétchénie, expliquer que *« tout là-bas est différent de ce qu'on nous dit »*, que *« dans chaque village, il y a des milliers de volontaires organisés pour résister aux Russes »* et qu'il serait bon que le Conseil en tire des conclusions.

Signe d'une censure non déclarée : une seule chaîne de télévision a rapporté quelques détails de ce débat. Le premier vice-premier ministre, Oleg Soskovets, promu coordinateur de la crise tchétchène, a réuni, vendredi, les responsables des principaux médias pour leur faire part de son mécontentement. Certes, dans les milieux proches du pouvoir, on entend souvent dire qu'il faut un contrôle de l'information *« comme cela se fait partout dans le monde en cas de guerre, comme les Américains l'ont fait durant la guerre du Golfe »*. Encore faudrait-il que la Russie y soit prête. Ce qui manque pour assurer ce contrôle, ce n'est pas tant l'absence de motivations « idéologiques » mais, tout simplement, l'incapacité totale, vu le désordre ambiant, à appliquer de telles mesures. Il faudrait, au minimum, un décret de Boris Eltsine instaurant l'état d'urgence, décision que le conseil de la Fédération n'approuverait sans doute pas. Revenus précipitamment vendredi de la zone de guerre, les trois « ministres des forces » (armée, intérieur et FSK), comme le nouveau représentant de Moscou dans le nord-Caucase, Nikolaï Egorov, tentaient d'obtenir la promulgation d'un tel décret par le président.

Dans les zones de conflit, les combats se sont calmés, après la prolongation de l'ultimatum de Moscou et son offre de *« négociations sans conditions préalables »*. Cette offre est, en fait, accompagnée d'une condition irréalisable, en forme, elle aussi, d'ultimatum : que les Tchétchènes déposent les armes. D'accord pour ces négociations, a répondu Djokhar Doudaev, le président, mais à condition que l'armée russe se retire.

Des officiers qui n'ont pas perdu tout bon sens, des médias qui jouissent encore d'une certaine liberté : c'est sans doute ce qui permet encore d'avoir quelques espoirs sur l'issue de la crise tchétchène.

SOPHIE SHIHAB

COMMENT ÇA:
JE NE FAIS PLUS PEUR
AUX TCHÉTCHÈNES?!

PONCHO

Enfin de bonnes nouvelles du nez de Boris Eltsine

Même Viktor Tchernomyrdine en riait ! Le premier ministre russe n'est pourtant pas, à proprement parler, un joyeux drille, surtout en ces temps où l'ambiance au Kremlin ne doit guère prêter aux accès de gaieté. Il a pourtant éclaté de rire, vendredi 16 décembre, lorsque le vice-président américain, Albert Gore, a assuré les journalistes, réunis pour une conférence de presse, que le nez de Boris Eltsine allait bien, que le président russe s'était parfaitement remis de l'intervention chirurgicale subie la semaine dernière. Bref, que l'état de santé du maître du Kremlin était *« normalno »* (normal, en russe).

« Il n'y a pas d'effet durable ou visible de l'intervention mineure qu'il a subie », a déclaré le vice-président américain, qui avait rencontré Boris Eltsine dans l'après-midi. Plus tard dans la soirée, pour la première fois depuis que leur président est entré en clinique, samedi 10 décembre, les Russes ont, enfin, pu voir les premières images de leur chef d'Etat, dont l'état de santé restait entouré de mystère. Un Boris Eltsine, apparemment tel qu'en lui-même.

Si le vice-président américain a confirmé la position de Washington, selon laquelle le conflit tchétchène était avant tout une *« affaire intérieure russe »*, il a souhaité que le conflit *« puisse être résolu par des négociations »*.

La quinzième rencontre franco-italienne à Aix-en-Provence

M. Mitterrand et M. Berlusconi se défendent d'avoir à quitter prématurément leurs fonctions

AIX EN PROVENCE

de notre envoyé spécial

Etrange sommet que cette quinzième « rencontre franco-italienne ». Réunis à Aix-en-Provence, vendredi 16 décembre, le chef de l'Etat français et le président du Conseil italien, accompagnés d'une douzaine de ministres, se sont certes attachés à souligner *« la parfaite identité de vue entre les deux pays. »* Qu'il s'agisse de l'ex-Yougoslavie, de la future monnaie unique et de l'élargissement de la Communauté, ou encore de l'Europe de défense, ils sont *« d'accord sur tout »*, a affirmé Silvio Berlusconi. Il a aussi été décidé de faire une démarche commune pour démontrer aux Américains la fiabilité de l'avion franco-italien ATR 42, de mettre sur pied une force tripartite avec l'Espagne, et enfin de lancer les études du TGV Lyon-Turin – à hauteur de 200 millions de Francs – dans le cadre des grands travaux prévus lors du Conseil européen d'Essen.

L'étrangeté était ailleurs, dans les difficultés des deux présidents, physiques ou politiques. Ce fut tout d'abord François Mitterrand, interrogé sur une déclaration faite à Jean Guitton et reproduite dans *Libération* du 16 décembre, selon laquelle ses médecins ne lui donnaient plus que six mois à vivre.

Notant qu'il n'avait pas pensé que cette conversation allait être rendue publique, François Mitterrand a répondu vendredi : *« Mes médecins ne m'ont pas dit cela »*, en ajoutant qu'il attend d'eux la vérité : *« Je veux savoir où j'en suis »*. *« Je ne prévois pas une fin si rapide »*, a encore déclaré le chef de l'Etat, même si à un certain âge et face à certaines maladies, *« on ne peut pas faire de pronostics à longue distance »*.

La « turbulence » Bernard Tapie

Silvio Berlusconi, longuement sifflé à son arrivée à l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence, s'est pour sa part défendu d'être bientôt contraint à la démission : *« La gauche essaye par tous les moyens, et par des attaques personnelles de type stalinien, de fatiguer le président du Conseil pour qu'il quitte son poste. Cela n'a pas eu lieu, et n'aura pas lieu. »*

Dans un long plaidoyer pour sa politique de modernisation il a mis en opposition *« l'Italie profonde qui travaille et produit, et celle des bavardages et des médias »*, en citant un sondage qui prouve, selon lui, *« que 71 % de ses compatriotes souhaitent la continuation de son gouvernement, et que seulement 28 % appellent de leurs vœux une coalition communiste et catholique »*.

Dès le début de la matinée, une autre « turbulence » avait marqué le début du sommet : l'apparition de Bernard Tapie. Rien d'incongru à ce que le député des Bouches-du-Rhône fût présent dans une réunion à laquelle il était invité *ès qualités*. Pas tellement surprenant non plus que le président Mitterrand, comme il l'a fait remarquer, *« serre la main des gens [qu'il]invite »*, car *« cela aurait été indigne de faire une exception »*. Mais, toujours prêt à en faire plus, le financier a tenu le haut du pavé, distribuant poignées de mains et autographes, et s'affichant ostensiblement en compagnie de François Léotard, Jean-Bernard Raimond ou Edmonde Charles-Roux. Il est même allé jusqu'à confisquer, à un photographe en mal d'images, un négatif où il figurait... derrière les grilles de l'Hôtel de ville. Etrange sommet !

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Forza Italia en hausse dans les sondages

Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, obtiendrait 27,4 % des voix en cas d'élections anticipées contre 21 % lors de sa victoire aux législatives du 27 mars, selon un sondage de l'Institut indépendant CIRM, publié, vendredi 16 décembre, dans le quotidien milanais *Il Giornale*, proche du président du conseil.

Ce sondage confirme aussi la montée de l'Alliance nationale de Gianfranco Fini, le parti d'extrême-droite, partenaire de la coalition gouvernementale, qui réunirait 15,3 % des suffrages contre 13,5 % en mars. Il montre, enfin, le déclin de la Ligue du Nord de l'imprévisible Umberto Bossi, encore membre en théorie de la coalition au pouvoir, mais qui cherche de nouvelles alliances. La Ligue ne recueille que 5,2 % des intentions de vote alors qu'elle avait obtenu 8,4 % des suffrages en mars.

Silvio Berlusconi interviendra mercredi après-midi devant la Chambre des députés, mais l'incertitude demeure sur la date de dépôt d'une éventuelle motion de censure contre le gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

La question de Gibraltar

Le statut du « Rocher » provoque de nouvelles frictions entre Londres et Madrid

MADRID

de notre correspondant

Douglas Hurd, le secrétaire au foreign office, et son homologue espagnol, Javier Solana, doivent se retrouver lundi 19 décembre à Londres pour tenter, une fois de plus, de résoudre leurs différends sur Gibraltar.

Les contrôles tracassiers imposés par Madrid depuis la fin du mois d'octobre à la frontière de Gilbraltar ont fait monter la tension entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il y a quinze jours l'ambassadeur d'Espagne à Londres a été convoqué au Foreign Office afin de se voir notifier une protestation officielle du gouvernement britannique. Bref, le statut du « Rocher », dernière colonie d'Europe placée sous le contrôle britannique, est toujours à l'ordre du jour.

La rencontre de Londres (la neuvième) sur ce dossier épineux aura lieu après une interruption de pratiquement deux ans (depuis mars 1993). Elle ne permettra pas plus que les autres de venir à bout de cet imbroglio (*le Monde* du 10 décembre) mais servira peut-être à préciser les griefs respectifs. Javier Solana assure qu'il défendra avec *« le maximum de passion »* les intérêts espagnols dans la dispute qui oppose Madrid au gouvernement de Gibraltar qui tient en ces termes : « à *travers Gibraltar*, passe *de la contrebande de tabac, du trafic de drogue et il y a du blanchiment d'argent* » affirme le ministre espagnol ; il estime que Londres *« a la responsabilité de coopérer dans ces domaines pour que cela cesse »*.

Telle est la raison officielle du double contrôle institué à la frontière gibraltarienne par les autorités espagnoles qui entraîne de longues heures d'attente et par voie de conséquence provoque un regain de tension entre les deux capitales. Pour les Gibraltariens, il s'agit d'un prétexte car l'essentiel du trafic s'effectue par la mer et non par la route.

Toujours est-il que les autorités britanniques accordent un certain crédit aux protestations espagnoles et auraient donné aux dirigeants de Gibraltar un ultimatum afin de se conformer à la législation européenne en matière bancaire et douanière, selon *The Independent*. Ils auraient jusqu'à la fin janvier pour imposer les normes exigées – sinon Londres prendra directement les choses en main.

Dix ans après l'ouverture complète de la frontière avec l'Espagne, la situation est toujours bloquée. Elle l'est d'autant plus que la majorité de la population réclame de plus en plus fort son droit à l'autodétermination sur lequel le gouvernement de Felipe Gonzalez refuse de négocier. Gibraltar est anglais – et sinon sera espagnol. Le traité d'Utrecht de 1713 en a décidé ainsi. Madrid n'en démord pas. Et les contrebandiers ou les trafiquants prient pour que rien ne change. Qu'ils soient Espagnols ou Gibraltariens, chacun y trouve son compte.

MICHEL BOLE-RICHARD

ESPAGNE

Le vice-président de la Banesto a été incarcéré

MADRID

de notre correspondant

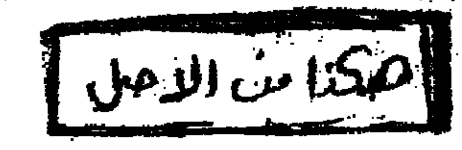
Pratiquement un an après la mise sous tutelle de la Banesto (Banque espagnole de crédit), le 28 décembre 1993, par la Banque d'Espagne, son vice-président Arturo Romani a été incarcéré, vendredi 16 décembre. M. Romani était le huitième des treize hauts dirigeants de la banque contre lesquels une information a été ouverte à être interrogé vendredi. Directeur du secteur industriel et homme de confiance du président Mario Conde, il est le premier membre du conseil d'administration à être placé sous mandat de dépôt.

Il est reproché au fondateur de l'équipe cycliste Banesto, dont fait partie le quadruple vainqueur du Tour de France, Miguel Indurain, de s'être rendu coupable d'escroquerie et d'appropriation indue. Plus précisément, la justice estime que celui qui était considéré comme le cerveau de nombreuses opérations financières a empoché de façon irrégulière la somme de 1,2 milliards de pesetas (50 millions de francs) au cours de l'une d'entre elles.

Le magistrat instructeur s'apprête à interroger Mario Conde, lundi 19 décembre. La surveillance du domicile du président de la banque a été renforcée afin d'éviter qu'il ne quitte le pays comme ce fut le cas de Luis Roldan, ancien directeur général de la Guardia civil, en fuite depuis le mois de mai. Le monde politique et financier bruit des rumeurs d'une possible inculpation du banquier flamboyant qui, il n'y a pas si longtemps encore, était considéré comme un *« prince de la finance »* aux ambitions politiques à peine dissimulées.

Cette rumeur est renforcée par l'adoption à l'unanimité par le Congrès des députés, jeudi 15 décembre, des conclusions de la commission parlementaire chargée d'examiner l'affaire Banesto. Selon ce rapport la mauvaise gestion de Mario Conde, l'irrégularité de certaines opérations et la préférence donnée à ses intérêts propres par rapport à ceux de la banque sont constitutifs de délits.

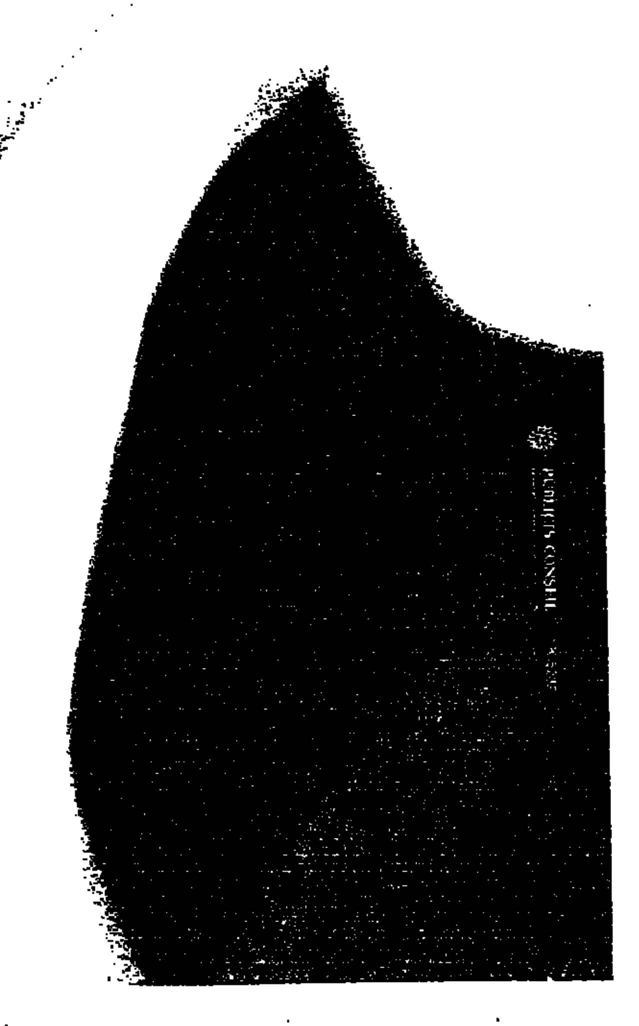
M. B.-R



هكذا من الاجل







PROCHE-ORIENT

ISRAËL

L'Etat juif accorde une aide financière aux Druzes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De l'estrade du prix Nobel, samedi 10 décembre à Oslo, Itzhak Rabin les a salués, eux et toutes les communautés religieuses qui vivent dans les frontières de l'Etat juif. Lundi 12 décembre, le gouvernement a accepté de débloquer 150 millions de shekels (environ 250 millions de francs) en faveur de leur communauté. Il était grand temps, car les représentants élus des 60 000 Druzes étaient déterminés, si rien n'était décidé pour améliorer le sort de cette communauté la plus silencieuse du pays, à voter une motion de censure qui devait être déposée par l'opposition de droite.

Dans la mesure où les cinq députés arabes de la Knesset, qui soutiennent traditionnellement la coalition travailliste, avaient promis de se solidariser avec les deux élus druzes, le gouvernement, ne disposant plus que de 57 voix contre 58 à l'opposition, aurait pu théoriquement tomber. Hors de la coalition pour d'autres raisons, les six élus du parti juif ultra-orthodoxe et séfarade Chass, s'abstiennent en effet régulièrement sur les motions de censure de la droite.

Depuis trois semaines, la révolte druze grondait. Le 4 décembre, lors d'une manifestation particulièrement violente devant les bureaux du premier ministre à Jérusalem, sur les mille deux cents policiers appelés en renfort pour protéger la présidence du conseil, douze ont été blessés à coups de pierres et de matraque. Trois manifestants ont été interpellés.

Communauté arabe qui s'est écartée de l'islam orthodoxe au XI[e] siècle pour constituer sa propre secte (1), les Druzes vivent essentiellement dans le nord d'Israël, en Galilée et autour du mont Carmel, dans une vingtaine de localités majoritairement homogènes. Annexés avec le Golan depuis une douzaine d'années, quinze mille Druzes vivent en outre sur le plateau conquis en 1967 sur la Syrie, mais ils refusent la citoyenneté israélienne.

Dénominateur commun de toutes ces localités : la pauvreté des ressources et des services municipaux, des classes surchargées dans les écoles, des crèches inexistantes, des rues défoncées, parfois des égouts à ciel ouvert. La majorité des huit cent mille citoyens arabes d'Israël (à 80 % musulmans) connaissent le même genre de paysage urbain. D'où la solidarité de leurs élus avec les Druzes.

Des citoyens loyaux

Il y a plusieurs décennies que ces derniers réclament la parité avec les collectivités locales juives. La semaine dernière, le gouvernement leur a proposé une enveloppe globale d'environ 260 millions de francs pour 1995. Ils en veulent le double, plus un plan de développement à long terme. Principale justification énoncée par Assad Assad, député du Likoud et leader de la révolte : *« Nous payons le prix du sang pour Israël, nous voulons partager sa prospérité »*.

Contrairement à ceux qu'il est convenu d'appeler les « Arabes d'Israël », et qui sont en fait des Palestiniens qui se sont refusés à abandonner leurs terres lors de la création d'Israël sur le territoire de la Palestine mandataire en 1948, les Druzes sont en effet régulièrement conscrits dans l'armée de l'Etat juif. Beaucoup font carrière notamment dans les très redoutées unités anti-émeutes, dites police des frontières. De l'avis général, les Druzes, comme l'un des préceptes de leur religion le leur recommande, sont des citoyens loyaux des pays dans lesquels ils vivent. Estimant l'avoir largement démontré depuis quarante-cinq ans, ceux d'Israël exigent désormais le retour de l'ascenseur...

PATRICE CLAUDE

(1) Environ 600 000 Druzes vivent en Syrie, 300 000 au Liban et quelques petites communautés se sont installées dans les Amériques (nord et sud) ainsi qu'en Australie.

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Le gouvernement et l'Eglise se mobilisent pour éviter la reprise des hostilités dans la province du Chiapas

Le gouverneur « rebelle » du Chiapas (sud-ouest), Amado Avendano, a rejeté jeudi 15 décembre la proposition faite la veille par le président Ernesto Zedillo, qui avait annoncé la création d'une commission parlementaire pour tenter de trouver une solution au conflit armé déclenché au début de l'année par la guérilla « zapatiste».

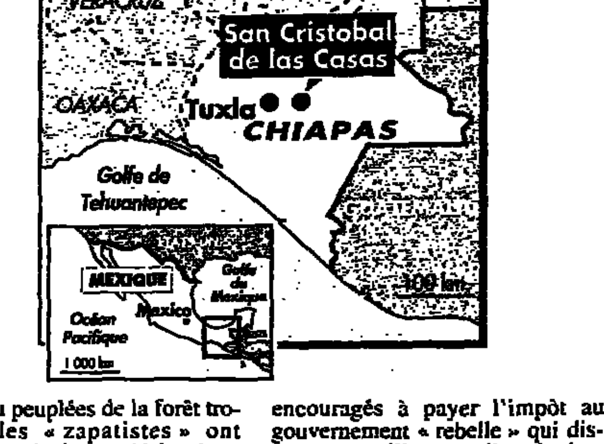
SAN-CRISTOBAL-DE-LAS-CASAS

de notre envoyé spécial

« Zedillo veut juste gagner du temps pour retarder la reprise des combats », s'insurge Amado Avendano, gouverneur « rebelle » du Chiapas, en commentant l'appel au dialogue du président mexicain. *« Comment peut-il jouer avec l'angoisse de la population du Chiapas ! »*, poursuit-il.

Comme les rebelles « zapatistes » et leur chef, le « commandant Marcos », qui l'ont appuyé lors des élections du 21 août, le *« gouverneur de la transition démocratique »* reste convaincu que le cessez-le-feu, en vigueur depuis le 12 janvier dernier, peut être rompu à tout moment. C'est également l'avis de l'évêque de San-Cristobal, Samuel Ruiz, qui ne cesse d'évoquer le spectre de la *« guerre civile »* depuis l'entrée en fonction, le 8 décembre, de deux gouverneurs pour le Chiapas : l'un, officiel, siège dans la capitale Tuxtla ; l'autre, dissident, est installé à San-Cristobal où l'armée a renforcé ses positions en prévision d'une éventuelle offensive de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Les titres alarmistes de la presse locale, alimentée par les déclarations tout aussi alarmistes de diverses organisations et de l'Eglise, contribuent depuis quelques jours à aggraver la tension dans cet Etat le plus méridional du Mexique, frontalier avec le Guatemala. Estimant que l'objectif de l'armée est de les *« avoir à l'usure »* en les isolant dans les zones peu peuplées de la forêt tropicale, les « zapatistes » ont décidé de réagir en déclenchant une campagne de presse pour dénoncer la stratégie du gouvernement depuis la rupture des négociations le 8 octobre.



Un budget rachitique

Pourquoi s'être installé à San-Cristobal, la plus conservatrice des villes du Chiapas ? Cette décision s'inscrit dans la stratégie du gouverneur « rebelle » qui espère conquérir peu à peu les municipalités contrôlées par la formation au pouvoir au Mexique depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). *« Nous dirigeons déjà trente-six communes sur les cent dix du Chiapas*, explique Amado Avendano. *Grâce à la mobilisation de nos partisans, nous devrions pouvoir contrôler rapidement la majorité des municipalités, ce qui nous mettrait en position de force pour les élections de novembre prochain. »*

Le « gouvernement » de M. Avendano a installé ses quartiers dans les bâtiments de l'Institut indigéniste, « confisqués » par ses partisans. Ses partisans sont encouragés à payer l'impôt au gouvernement « rebelle » qui dispose pour l'instant d'un budget rachitique, à l'image des bureaux plus que modestes qu'il occupe : une table, un canapé, deux fauteuils, un drapeau mexicain, une carte du Chiapas et un seul téléphone. Sur la façade, un simple graffiti, en lettres rouges, annonce le siège du « gouvernement rebelle, civil et pacifique ».

Tout aussi modeste, presque pathétique, avec son éternelle casquette de laine et son costume élimé, M. Avendano admet qu'il n'a même pas de quoi acheter du papier. Il compte pourtant sur la solidarité internationale, en particulier européenne, et surtout sur l'appui de la gauche mexicaine qui *« a tout intérêt à favoriser le succès de notre expérience pour pouvoir l'étendre ensuite aux autres régions du pays dans le cadre de la lutte contre le PRI »*.

Cet avocat, fondateur du seul quotidien local, *Tiempo*, qui a suspendu sa publication depuis un mois, faute de fonds pour renouveler l'équipement en panne, sait qu'il a aussi des adversaires dans son propre entourage. *« Certaines organisations font preuve d'un radicalisme terrifiant*, dit-il. *Elles s'opposent à toute négociation, notamment sur le problème de la terre. Leurs militants disent lorsqu'ils occupent des terres : on veut mille hectares tout de suite ou on meurt ici ! Moi, je dis qu'il faut aller plus lentement si on ne veut pas qu'il y ait beaucoup de morts. »*

Face à l'inaction des autorités qui préfèrent éviter de nouveaux affrontements, les grands producteurs agricoles – le café et l'élevage constituent la principale richesse de l'Etat – ont commencé à s'organiser pour récupérer par la force les quelque cinq cents propriétés envahies par diverses organisations paysannes. *« Nous sommes désespérés*, explique un producteur de café, Gerardo Orantes : *pourquoi devrions-nous faire les frais d'un conflit qui nous dépasse et oppose en fait des forces politiques luttant pour le pouvoir. Et cela survient juste au moment où la hausse des cours internationaux du café allait enfin nous permettre de récupérer les pertes des dernières années. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS

Décès du gouverneur Faubus champion de la ségrégation raciale

L'ancien gouverneur de l'Arkansas (1955-1967) Orval Faubus est décédé le 14 décembre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Cet homme politique américain avait fait tout sa carrière dans l'Arkansas, établissant dans cet Etat du sud un record de longévité politique en étant élu à six reprises. Ardent défenseur de la ségrégation raciale, Orval Faubus était membre du parti démocrate ; il fut même classé, au début de son parcours politique, à l'aile gauche de sa formation.

Né dans les monts de l'Ozark (Nord-Ouest de l'Arkansas), une région peu favorisée dans un Etat qui ne l'était pas beaucoup, Orval Eugène Faubus a fait des études sans relief particulier. Il fait une « belle guerre » : il participe au débarquement en Normandie en tant qu'officier d'infanterie et recevra pour ses services la *« Bronze star »*.

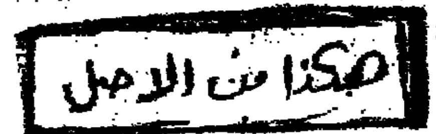
Après sa démobilisation, il se lance dans la presse en reprenant un petit journal de l'Arkansas. Ses articles attirent l'attention du gouverneur Sidney McMath qui lui met le pied à l'étrier. En 1954, le voilà à quarante-quatre ans gouverneur mais sa notoriété ne dépasse pas les limites de l'Arkansas.

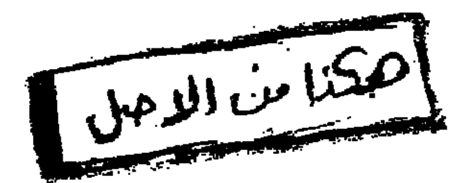
Ses débuts sont prometteurs, et tout à fait dans la droite ligne du programme électoral d'un démocrate éclairé. Trois ans plus tard, la question raciale va faire basculer ce démocrate bon teint dans le camp de la réaction de la ségrégation.

A Little-Rock, le lycée de cette capitale d'Etat décide d'appliquer les lois fédérales anti-ségrégation. Après avoir épuisé les recours juridiques pour s'y opposer, Orval Faubus fait donner la troupe, en l'occurrence la Garde nationale pour empêcher les lycéens noirs de se rendre à l'école. Symbole de la lutte des noirs pour la reconnaissance de leurs droits, l'affaire connaît alors un retentissement mondial. Après quelques tergiversations, le président Eisenhower accepte le bras de fer : il fait passer la Garde nationale sous commandement fédéral et fait partir la 101[e] *Army Airborne Division* pour permettre l'accueil scolaire des jeunes noirs. Orval Faubus perd la partie mais se fera réélire sans problème jusqu'en 1967.

Le comité de campagne de Bill Clinton devra rembourser 1,5 million de dollars. – La commission électorale fédérale des Etats-Unis a demandé au comité de campagne de Bill Clinton de rembourser à l'Etat 1,5 million de dollars (8 millions de francs) en raison de diverses irrégularités financières commises pendant sa campagne présidentielle de 1992. Le montant du remboursement constitue un record dans ce domaine. L'un des points les plus étranges relevés par la commission est la « perte » de deux voitures louées au Texas et en Floride pendant la campagne. – *(Reuter.)*

Opération internationale contre un cartel colombien. – Une vaste opération internationale a été lancée contre le cartel de Cali (Colombie) permettant l'arrestation de 88 personnes ainsi que la saisie de 9 tonnes de cocaïne, de 52 millions de dollars en liquide, et de nombreux objets de valeur, notamment des peintures de Picasso, Rubens et Reynolds, ont annoncé vendredi 16 décembre des responsables américains de la DEA (Office fédéral de lutte contre la drogue). – *(AFP.)*




هكذا من الاصل

AFRIQUE

A l'occasion du premier congrès depuis son accession au pouvoir en Afrique du Sud

L'ANC doit dresser un bilan en demi-teinte

Pour la première fois depuis l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République, le Congrès national africain (ANC) réunit son congrès, du 17 au 21 décembre, à Bloemfontein. Peu de changements sont attendus dans la composition de l'équipe dirigeante, mais les discussions – dont une bonne partie auront lieu à huis-clos – pourraient être serrées, sous la pression d'une base qui estime que les réformes annoncées se font trop attendre.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les quelque trois mille délégués du Congrès national africain (ANC) réunis pour les 49e assises de leur mouvement à l'université de Bloemfontein sont fondés de regarder avec fierté le chemin parcouru. C'est à Bloemfontein que en 1912, une poignée de militants nationalistes ont fondé l'ANC. Il aura fallu quatre-vingt-deux ans pour que leur objectif – la libération des Noirs – devienne réalité.

Les dernières années ont été particulièrement mouvementées et, depuis le précédent congrès de juillet 1991 à Durban, l'Afrique du Sud a vécu des changements impressionnants. Non sans réticence, l'ANC avait alors accepté le principe du partage du pouvoir avec la minorité blanche. Trois ans plus tard, cette stratégie a porté ses fruits : l'Afrique du Sud est dirigé, par un président noir appuyé sur une confortable majorité parlementaire et doté d'un capital-confiance élevé, y compris dans la population blanche. Contrairement aux prophéties des Cassandre, le pays n'a pas sombré dans l'anarchie, l'accord politique entre les représentants des différentes communautés a tenu et l'économie dispose d'atouts appréciables.

Les congressistes, cependant, pourront difficilement s'en tenir à ce constat. Comme le laisse présager la décision de garder le huis-clos pendant la plus importante partie des travaux, les discussions promettent d'être chaudes. Bien que devenu parti de gouvernement, l'ANC reste marqué par ses origines, sensible aux pressions sociales d'un électorat qui continue à espérer beaucoup du changement politique. Or, de ce point de vue, la tâche est loin d'être accomplie.

Parvenu au pouvoir, l'ANC est en train de se rendre compte que le contrôle de l'appareil d'Etat ne suffit pas à assurer des lendemains qui chantent. L'inertie du système hérité de l'apartheid, confortée par l'accord politique négocié lors des discussions constitutionnelles, se fait rudement sentir. Les récriminations de ceux qui estiment, que jusqu'à présent, le gouvernement a été plus porté à rassurer les Blancs qu'à satisfaire les Noirs ne sont pas rares.

L'impatience de la base

Pour de nombreux Noirs, les fréquents appels au réalisme d'un Nelson Mandela peu enclin à la démagogie n'ont fait que renforcer cette impression d'être des laissés-pour-compte. Même si le nouveau gouvernement peut porter à son crédit le lancement d'un ambitieux programme immobilier, des adductions d'eau, la gratuité des soins pour les femmes enceintes, des projets pour accélérer l'éducation des masses noires ou, encore, une loi permettant aux expropriés de l'apartheid de récupérer leurs terres, le slogan électoral d'*« une meilleure vie pour tous »* ne s'est pas encore matérialisé.

Les réformes sont lentes à se concrétiser, accentuant le malaise d'une organisation dont l'expérience gouvernementale est d'autant plus douloureuse que personne n'est pour le moment en mesure de définir une politique alternative à celle que mène le gouvernement de Nelson Mandela. Les hommes qui paraissent devoir s'affronter dans la perspective d'un après-Mandela – auquel tout le monde pense – ne sont pas séparés par une ligne politique bien tranchée. A un Thabo Mbeki, vice-président de la République et président national de l'ANC, s'oppose un Cyril Ramaphosa, secrétaire général de l'organisation, selon une ligne de clivage qui paraît surtout relever d'ambitions personnelles. Néanmoins, la direction qui sera élue à la fin du congrès ne devrait pas connaître de bouleversements significatifs. Nelson Mandela – qui restera le président incontesté – semble être parvenu à imposer l'entente à ses barons. Cyril Ramaphosa, qui avait laissé penser qu'il abandonnerait ses responsabilités de secrétaire général, paraît avoir changé d'avis et devrait être confirmé dans ses fonctions. Un seul changement notable devrait accompagner le départ annoncé du vieux compagnon de route de Nelson Mandela, Walter Sisulu, vice-président de l'ANC, âgé de quatre-vingt-deux ans : Thabo Mbeki, appelé à lui succéder, devrait lui-même être remplacé par Jacob Zuma, chef de l'ANC dans la région du Kwazulu-Natal.

GEORGES MARION

ÉTHIOPIE

Le procès de la dictature est ajourné

Le procès du colonel Mengistu Haïle Mariam et des dignitaires de son régime de dictature a été ajourné au 7 mars 1995, a annoncé vendredi 16 décembre la Cour d'Addis-Abeba, après la lecture de l'acte d'accusation qui a duré trois jours, de mardi à jeudi. Les avocats ont demandé la suspension du procès, afin d'avoir le temps d'organiser la défense de leurs clients.

Quarante-sept anciens membres de la junte militaire au pouvoir pendant la « terreur rouge » ont comparu pour génocide et crimes contre l'humanité. Le procès, qui s'étendra sur plusieurs mois, compte cent-six accusés au total, dont certains sont morts et d'autres en exil. Il sera progressivement étendu à mille deux cents personnes impliquées dans les atrocités commises au cours de la « terreur rouge », de 1974 à 1991. De 100 000 à 200 000 opposants – réels ou supposés – avaient été tués sur ordre du pouvoir.

L'empereur Haïle Selassie, renversé en 1974 par le DERG (junte militaire qui a porté le colonel Mengistu au pouvoir en 1977), figure parmi les victimes de ce régime. Des détails sur son assassinat ont été donnés au cours de la lecture de l'acte d'accusation, consigné sur 300 pages. L'ancien président Mengistu, renversé en 1991, est en exil au Zimbabwe et sera jugé par contumace. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE : explosions et incendie dans le dépôt d'un grand magasin d'Alger. – Un incendie, précédé de plusieurs explosions, a ravagé, dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 décembre, le plus grand dépôt de la chaîne d'Etat des Galeries algériennes, dans le quartier populaire d'Hussein-Dey, à l'est d'Alger. Cet entrepôt avait déjà fait l'objet, à deux reprises, par des sabotages attribués à des groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : formation du nouveau gouvernement. – Le président Joaquim Chissano, élu le 29 octobre, a formé son gouvernement, vendredi 16 décembre. Pascoal Mocumbi, ancien ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de parti unique du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), a été nommé premier ministre. La Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, ex-rébellion armée), principal parti d'opposition, n'a pas obtenu le ministère de l'intérieur qu'elle revendiquait. Les ministres de la défense et des finances sont également des dirigeants du FRELIMO. – *(AFP.)*

OUGANDA : sept blessés dans un attentat contre une mosquée. – Sept fidèles ont été blessés par une grenade lancée contre une mosquée de Kampala, vendredi 16 novembre. L'auteur de l'attentat a été lynché par la foule. C'est la seconde fois que cette mosquée fait l'objet d'un attentat. En octobre une grenade y avait été lancée sans exploser. Par ailleurs trois cents personnes ont assisté à l'exécution publique d'un soldat qui avait lancé une grenade dans une salle de bal d'un village au nord de Kampala, tuant deux enfants et blessant quatorze personnes. – *(AFP.)*

RWANDA : le procureur du tribunal international se rend à Kigali. – Richard Goldstone, le procureur du tribunal pénal international pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, se rendra à Kigali les 19 et 20 décembre. Il rencontrera le président, Pasteur Bizimungu, et le premier ministre, Faustin Twagiramungu, pour préparer notamment l'installation d'un bureau à Kigali. Ce tribunal a été créé pour le Rwanda, le 8 novembre, par une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de juger les responsables du génocide. – *(AFP.)*

ASIE

Après la prise en chasse d'un sous-marin chinois par un porte-avions américain

Pékin affiche de nouvelles ambitions maritimes

L'incident naval sino-américain qui vient d'être révélé marque le développement de la marine chinoise et signale les ambitions stratégiques des dirigeants de Pékin. Du 27 au 29 octobre, en mer Jaune, le porte-avions américain *Kitty Hawk* avait pris en chasse un sous-marin nucléaire chinois qui s'était approché de lui (*le Monde* du 16 décembre). Il n'y avait pas eu d'échange de tirs.

PEKIN

de notre correspondant

L'incident qui a vu jouer au chat et à la souris l'un des fleurons de la flotte américaine avec un des cinq sous-marins nucléaires de la marine chinoise illustre la mutation dans laquelle est entrée la puissance militaire de Pékin et les données stratégiques nouvelles qu'elle crée. Voilà vingt-cinq ans exactement, la Chine, puissance tout juste entrée dans le club nucléaire, se heurtait à l'Union soviétique sur leur frontière terrestre commune, pour des raisons historiques ravivées par la crise intérieure dans laquelle le pays était plongé au sortir de la révolution culturelle. Il n'était nullement question, alors, d'une marine de guerre chinoise digne de cette appellation. La Chine pensait principalement sa défense en termes de souveraineté terrestre.

A présent, la Chine, forte de ses succès économiques, a commencé à édifier une force navale destinée à projeter sa capacité militaire loin de sa façade maritime. Elle l'a fait un temps avec l'accord des puissances occidentales et leur assistance financière. Plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la France, lui ont fourni des équipements destinés à améliorer les performances des bateaux qu'elle construit à un rythme soutenu. Ces programmes ont été interrompus en 1989, lors de la répression de Tiananmen, mais ce n'est mystère pour personne que les industriels de défense occidentaux attendent avec impatience que soient levées ces sanctions pour reprendre des fournitures d'armement dont on sait Pékin très avide, encore que pas toujours très bon payeur.

La flotte chinoise reste, certes, de proportions modestes. Pékin souhaite acquérir un porte-avions, à défaut de savoir en construire un, mais ce projet ne paraît pas encore près de se réaliser. Cependant, la manière dont sa flotte s'affirme va contraindre les pays militairement présents dans le Pacifique, à commencer par les Etats-unis, à revoir leurs habitudes stratégiques. L'incident naval sino-américain – au demeurant mineur, puisqu'il n'a pas donné lieu à des échanges de coups de feu et s'est borné à des *« gesticulations »* sans conséquence immédiate – et la façon dont Pékin y a réagi contraignent d'ores et déjà la flotte américaine à envisager l'hypothèse qu'il se reproduise, avec plus de gravité. Un officier chinois l'a dit sans mâcher ses mots à un attaché militaire américain : la prochaine fois, les ordres de la flotte de Pékin seraient d'ouvrir le feu *« pour tuer »*.

Echanges de haut niveau

Le Pentagone a pris soin de minimiser le caractère peu amène de cette mise en garde, en soulignant qu'elle n'avait pas été transmise à Washington par la voie diplomatique formelle. Le 16 décembre, le ministère chinois des affaires étrangères a tenté de temporiser, indiquant qu'il s'efforçait de faire la lumière sur l'incident. Mais le porte-parole s'empressait d'ajouter une remarque à caractère de principe général pour enjoindre Washington de *« respecter les trois accords bilatéraux »* de la normalisation diplomatique bilatérale. La réflexion faite à l'attaché militaire à titre non-officiel n'en prend que plus de sens et traduit de la part de Pékin un état d'esprit nettement plus assuré que par le passé.

Cet incident survient à un moment où une certaine animosité à l'encontre des Etats-Unis est perceptible dans certains milieux du pouvoir chinois, en particulier du côté des militaires, tant à propos de quantité de différends bilatéraux que sur la question de Taïwan. Des militaires ont critiqué le bras de fer diplomatique de Pékin pour la bonne composition dont a su faire preuve, dans plusieurs cas, le ministre des affaires étrangères, Qian Qichen, envers Washington. Ce n'est certes pas, pour Pékin, une raison pour ne pas accueillir avec satisfaction la reprise des échanges de haut niveau dans le domaine de la défense. Moins de deux semaines avant l'incident naval, le secrétaire américain à la défense, William Perry, était venu à Pékin pour symboliquement marquer cette levée des interdits adoptés en 1989. Il n'est pas possible d'affirmer que le coup d'aiguillon sous-marin lancé contre la présence navale américaine dans des eaux internationales non loin de ce que la Chine a de plus en plus tendance à considérer comme ses « lacs », est directement lié à cette visite.

Mais il n'est pas non plus interdit d'imaginer un rapport entre les deux événements, compte tenu du contexte dans le secteur : la présence du *Kitty Hawk* à proximité des eaux chinoises était destinée, dans l'esprit de Washington, à opérer une pression psychologique sur la Corée du nord alors que se déroulaient, à Genève, des négociations importantes sur l'avenir du programme nucléaire secret de Pyongyang. La Chine désapprouve ce genre de tactique de négociation, quand ce sont d'autres qui y ont recours, en particulier à l'encontre de son allié dans une péninsule coréenne où elle a du mal à ne pas se souvenir qu'elle a autrefois régné en suzerain.

FRANCIS DERON

Manœuvres militaires sino-indiennes en 1995 – Pour la première fois depuis leur guerre frontalière de 1962, l'Inde et la Chine sont convenues d'effectuer des manœuvres militaires conjointes à l'été 1995, a-t-on appris, vendredi 16 décembre, d'une source officielle indienne. Ces exercices font partie *« d'une série de mesures... visant à renforcer la confiance »* mutuelle. Elles auront lieu au Ladakh, dans l'Himalaya, à plus de 4 000 m d'altitude, dans une zone où une « ligne de contrôle » sépare les ex-adversaires. Le Ladakh, région à majorité bouddhiste, est inclus dans le Cachemire, que le Pakistan, musulman, dispute à l'Inde. – *(Reuter.)*

CORÉE DU SUD : nouveau Premier ministre. – Le ministre chargé de l'unification (relations avec l'Etat du nord de la péninsule), Lee Hong-Koo, a été nommé samedi 17 décembre par le président Kim Young-sam à la tête du gouvernement de Séoul, en remplacement de Lee Yung-duk. Lee Hong-koo, 60 ans, ancien professeur de droit formé aux Etats-Unis, est considéré par ses partisans comme un centriste. Il lui est surtout demandé de préparer le pays au nouvel ordre international, après la ratification par l'assemblée nationale de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). – *(AFP.)*

REPÈRES

BAHREIN

Plusieurs localités chiites sont le théâtre d'émeutes

Des émeutes ont eu lieu vendredi 16 décembre, pour la cinquième journée consécutive, dans plusieurs agglomérations à forte concentration chiite.

Selon des témoins, des affrontements ont opposé vendredi les forces de l'ordre aux manifestants à Sanabès et Sitra, dans le nord-ouest du pays. Aucun bilan de ces heurts, sur lesquels les autorités continuent d'observer un mutisme total, n'était disponible vendredi soir. Déclenchées par des jeunes, lundi, à Manama, la capitale, ces manifestations visent à *« protester contre le chômage »* qui frappe particulièrement les chiites, et à réclamer la libération d'un chef religieux, cheikh Ali Salmane, récemment arrêté pour avoir dénoncé le chômage lors d'un prêche à Manama. Selon des sources diplomatiques arabes, il a également demandé le *« rétablissement de la vie parlementaire »*, suspendue depuis 1975. Les chiites de Bahreïn, où le pouvoir est détenu par les sunnites, représentent, 35 % de la population, selon le gouvernement, plus de 55 %, selon des diplomates occidentaux. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Accord pour un consortium nucléaire

Les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon sont convenus, vendredi 16 décembre, de constituer un consortium chargé de réunir 4 milliards de dollars pour remplacer les réacteurs nucléaires nord-coréens. A l'issue d'une réunion de deux jours à San Francisco, les représentants des trois pays ont décidé d'établir, *« à une date prochaine »*, une « Organisation de développement de l'énergie coréenne ». Ce consortium est un point essentiel de l'accord conclu le 21 octobre à Genève entre Washington et Pyongyang à propos du programme nucléaire nord-coréen. Aux termes de ce texte, les réacteurs au graphite (un en activité et deux en construction) de Pyongyang seront remplacés par deux réacteurs de 1 000 MW à eau pressurisée, dont le combustible est moins susceptible d'être utilisé à des fins militaires. – *(Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Démission prochaine du porte-parole de la Maison Blanche

Mme Dee Dee Myers, première femme à occuper la fonction de porte-parole de la Maison Blanche, quittera son poste à la fin de l'année. *« Je n'ai pas de regrets, non. Cela a été formidable »*, a déclaré jeudi 15 décembre, cette blonde californienne de trente-quatre ans qui a précisé qu'elle avait prévenu le président Clinton de sa décision il y a quelques semaines. Elle pourrait être remplacée par l'actuel porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, qui s'est imposé à ce poste.

Le départ de Mme Myers n'a pas vraiment surpris. Sa performance à la Maison Blanche a toujours été très controversée.– *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Défaite électorale des conservateurs

La série noire électorale continue pour le gouvernement de John Major. Le parti conservateur a perdu un nouveau siège de député, jeudi 15 décembre, lors d'une élection partielle dans une circonscription du centre de l'Angleterre, Dudley West, qu'il tenait depuis quinze ans. Il a été déserté massivement par ses électeurs, lassé des déboires de M. Major avec sa majorité. Le taux de participation n'a été que de 47 %. Cette abstention a profité au parti travailliste de Tony Blair, qui l'emporte avec 68,7 % des suffrages sans pourtant obtenir plus de voix qu'en 1992. Les prochaines élections générales sont prévues pour 1997. Le premier ministre voit sa majorité se réduire dangereusement aux Communes.

INDE

M. Rao juge le Parti du Congrès en « situation critique »

Le premier ministre indien, Narasimha Rao, a reconnu que le Parti du Congrès, dont il est le président, fait face à une crise sérieuse après sa déroute lors de récentes élections régionales, mais il a estimé que cette situation est due aux divisions du parti et non à sa politique économique. Le Congrès *« est dans une situation très critique »*, a dit M. Rao. Il a ajouté que le Congrès s'était déjà trouvé dans des situations similaires et qu'il n'était *« pas découragé »*. Dix-huit ministres et secrétaires d'Etat ont offert leur démission pour permettre à M. Rao de remanier son cabinet. – *(AFP.)*

IRAK

Un rapport de l'ONU souligne les « progrès » du désarmement

L'Irak a accompli *« beaucoup de progrès »* ces six derniers mois pour se conformer aux demandes de l'ONU en matière de désarmement, mais des lacunes demeurent, selon le dernier rapport des Nations unies.

« Tous les éléments interdits ont maintenant été détruits », déclare Rolf Ekeus, chef de la commission spéciale chargée du désarmement irakien, qui réaffirme que le système de contrôle et de vérification à long terme des programmes d'armement irakiens, mis en place début octobre, est *« provisoirement opérationnel »*. Il indique que *« les principaux éléments du contrôle dans le domaine chimique et pour les missiles sont en place »* tandis que *« le contrôle intérimaire dans le domaine biologique est sur le point de commencer »*. M. Ekeus note cependant que *« l'attitude de l'Irak quant à la fourniture d'informations et de preuves »* sur les programmes militaires passés est *« toujours loin »* d'être satisfaisante. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Mme Bhutto veut mater la « mini-insurrection » de Karachi

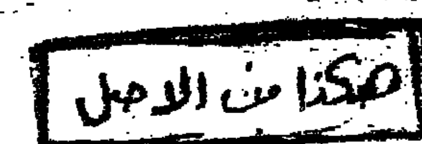
Le Pakistan se trouve face à une *« mini-insurrection »* et une *« guerilla urbaine »* dans sa capitale économique, Karachi, a estimé vendredi 16 décembre le premier ministre, Mme Bhutto. Elle a demandé au MQM, principale force politique de la ville, qui représente les *mohajirs*, ces musulmans ayant quitté l'Inde lors de la partition de 1947, de *« contrôler ses terroristes »*. Les luttes factionnelles du MQM sont la première source de la violence. Benazir Bhutto s'est engagée à combattre à tous prix ceux qui se dressent contre *« l'unité »* du pays – allusion, là aussi, au MQM, qui incline de plus en plus vers la création d'une cinquième province pakistanaise, séparée du Sind.

Cent personnes au moins ont été tuées ces deux dernières semaines dans le grand port pakistanais. Des affrontements y ont à nouveau eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. Dix personnes y ont péri. Parmi elles figurent trois Thaïlandais venus à Karachi pour suivre des cours de religion islamique,et sur qui on a ouvert le feu sur eux à la sortie d'un restaurant. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Les « marines » américains prêts à couvrir le retrait des « casques bleus »

Le Pentagone a annoncé, vendredi 16 décembre, que les Etats-Unis s'apprêtaient à envoyer 3 000 « marines » au large de la Somalie. Ces troupes, actuellement en manœuvre dans le Golfe, seront en mesure de protéger les 15 000 « casques bleus » pakistanais et indiens encore stationnés en Somalie lors de leur retrait dont la date limite est fixée au 31 mars 1995. Le président Clinton n'a pas encore pris la décision définitive d'engager les « marines » dans cette opération. Les derniers soldats américains avaient quitté la Somalie en mars 1994. Dans la capitale les combats ont repris entre factions rivales et ont fait plus de cent morts ces derniers jours, dont un « casque bleu ». – *(AFP, AP.)*



هكذا من الاصل

La préparation de l'élection présidentielle

M. Juppé et M. Séguin confirment leur soutien à M. Chirac

Jacques Chirac, en visite à Lyon et dans sa région vendredi 16 et samedi 17 décembre, a participé, vendredi soir, au premier grand meeting de sa campagne pour l'élection présidentielle. Entouré d'Alain Juppé et de Philippe Séguin, en présence de Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes et candidat conditionnel de l'UDF à l'Elysée, le maire de Paris a affirmé sa volonté de « rassembler tous ceux qui refusent le conservatisme et l'immobilisme ». Sans jamais citer le nom d'Edouard Balladur, il a multiplié les attaques contre la politique et le style du premier ministre. MM. Chirac, Balladur et Giscard d'Estaing devaient participer, samedi, à Saint-Chamond, dans la Loire, aux obsèques d'Antoine Pinay.

■ CONTRE LES « ÉLITES ». – M. Chirac a développé, au cours de son meeting, sa critique de la « technostructure », des « experts » et des « élites », leur reprochant d'« accaparer tous les pouvoirs » au détriment des « forces vives de la nation ». Il a affirmé : « C'est pour appliquer les idées que les Français ont plébiscitées en 1993 qu'il nous faut gagner en 1995. »

LYON

de notre bureau régional

Même candidat en campagne. Jacques Chirac veut se défaire de son image d'homme qui court. Dorénavant, il prend son temps. Quitte à rester plus d'une heure dans un froid brouillard matinal, comme vendredi 16 décembre, à Rillieux-la-Pape, pour discuter, avec des médecins, de drogues dures et de produits de substitution.

Changement de décor et de registre à Givors, la deuxième étape du déplacement de M. Chirac dans l'agglomération lyonnaise. Là, autour de la table et d'un repas, une vingtaine de chefs d'entreprise, surtout des artisans et des commerçants, courbés sous le joug des taxes, de la concurrence des grandes surfaces et des emprunts bancaires.

Comme les questions tournaient un peu en rond, M. Chirac a été contraint de se répéter : répéter qu'il avait parlé, pas plus tard que la veille, de la force des petites entreprises dans l'économie allemande avec le chancelier Helmut Kohl ; répéter qu'Alain Madelin, avec la loi qui porte son nom, *« a commencé à apporter des réponses positives »* ; répéter que Charles Pasqua avait proposé, dans son projet de loi sur l'aménagement du territoire, des fiscalités dérogatoires, mais que *« cette idée a été pulvérisée par le ministère des finances »*.

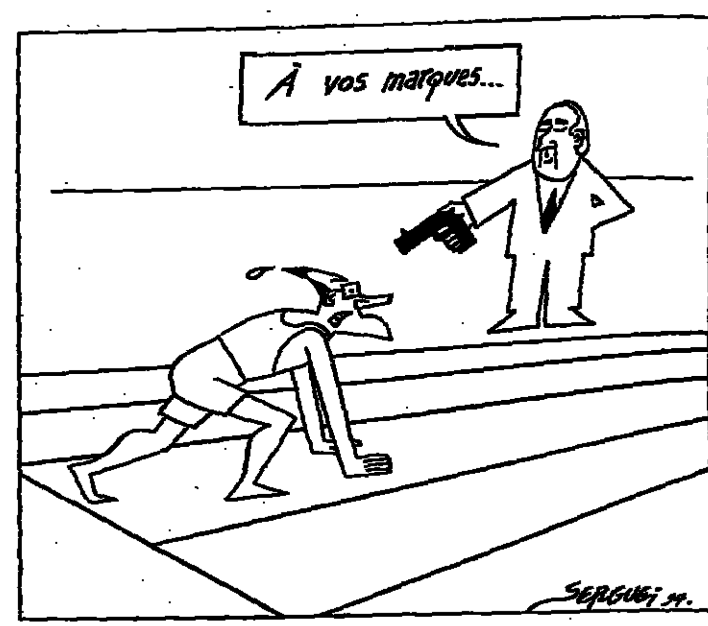
La troisième rencontre de cette journée, à Villeurbanne, a mis M. Chirac en rapport avec des représentants d'associations. La solitude des jeunes, l'éclatement de la cellule familiale, les familles monoparentales, l'allocation de troisième enfant ou le salaire maternel, les exclusions en cascade, l'accueil des personnes âgées : l'ancien premier ministre a écouté une brassée d'interrogations, d'inquiétudes, de soucis et de propositions, parfois contradictoires. Il a promis de mettre en place un système d'aide financière pour les associations, qui jouent *« un rôle si important »*.

Le « rassemblement » contre le « consensus »

Après le dialogue en petit comité est venue la fièvre de la grand-messe, le premier meeting de la campagne du maire de Paris. A Eurexpo, près de quatre mille militants et sympathisants du RPR sont venus faire la fête, sans enthousiasme excessif, à leur favori, tout heureux d'être entouré par Alain Juppé et Philippe Séguin. Le ministre des affaires étrangères, président par intérim du RPR, a réaffirmé son soutien à M. Chirac, car *« pour conduire le grand changement »*, il faut *« un homme qui sache donner l'impulsion, entraîner, créer la confiance »* et qui *« ne soit pas mu par l'ambition du pouvoir pour le pouvoir »*.

Le président de l'Assemblée nationale a décliné, lui, quelques raisons de son engagement au côté de M. Chirac, qui *« ne confond pas le consensus et le rassemblement »*. *« Le consensus, c'est l'immobilisme ancré dans les ambiguïtés*, a lancé M. Séguin. *Le rassemblement, c'est une dynamique fondée sur des choix ; c'est le seul moteur possible du changement. »* Faisant allusion à Edouard Balladur, Philippe Séguin a ajouté : *« S'il y a un autre candidat issu du RPR, ce qui n'est pas illégitime, il devra expliquer le pourquoi de sa candidature »*, car *« tout le monde sait (...) que Jacques Chirac, s'il est le seul candidat issu du RPR, sera élu président de la République »*.

BRUNO CAUSSÉ



« Rassembler tous ceux qui refusent le conservatisme et l'immobilisme »

déclare le maire de Paris, à Chassieu

• **Le changement :** « La volonté politique des gouvernants s'est affaiblie au point de laisser la technostructure, avec la complicité de la plupart des élites, accaparer peu à peu tous les pouvoirs. (...) Les élites portent une lourde responsabilité dans cette dérive, qui conduit peu à peu à l'affaiblissement de notre pays. (...) Les résultats des élections législatives de 1993 furent riches de signification. Nos compatriotes votèrent pour le changement. Ils sont aujourd'hui déçus, parce que la cohabitation a rendu difficile la mise en œuvre des réformes indispensables pour échapper au déclin et éviter les fractures sociales. C'est pour appliquer les idées que les Français ont plébiscitées en 1993 qu'il nous faut gagner en 1995. L'élection présidentielle (...) doit nous permettre de retrouver l'élan qui a porté au pouvoir une nouvelle majorité il y a presque deux ans (...). Il est temps de remettre la France en marche (...). »

• **Les réformes :** « Les réformes, pour être acceptées et comprises, doivent être simples et préalablement débattues. (...) La réforme n'a jamais été une question de délai : c'est une affaire de volonté politique (...) Il faudra agir dans les six mois (...). [M. Chirac prône] un plan pour les banlieues, où se manifeste le plus cruellement la rupture du pacte républicain, permettant de rétablir la sécurité et de développer des activités économiques dans des quartiers aujourd'hui « hors la loi » (...) Les moyens des forces de l'ordre devront être mobilisés et des zones d'activités en franchise d'impôts et de charges sociales devront être créées (...). [M. Chirac souhaite aussi une] réforme du financement du logement (...) [et] une nouvelle politique familiale (...). Les changements sont à notre portée, à la condition qu'une impulsion soit donnée au plus haut niveau de l'État. Il est urgent que les hommes politiques reprennent le pouvoir (...). Un certain nombre de ces réformes supposeront de recourir au peuple par la voie du référendum (...). [M. Chirac n'a pas] l'intention, pour [sa] part, de prescrire aux Français du somnifère pendant la campagne (...). Le futur président de la République doit connaître [la France] dans sa diversité, dans ses banlieues en révolte ou en sécession, dans ses villages et ses campagnes et pas seulement dans ses palais nationaux ou ses quartiers bourgeois »

• **Les thèmes de la campagne :** « Nous avons perdu notre esprit de conquête. Il faut le retrouver, sauf à accepter que la France renonce à son statut de grande puissance (...). Le moment est venu de mettre en évidence les différences. De tracer les lignes de partage, de sorte que le choix des Français ne soit pas faussé et que le mandat que le peuple donnera au chef de l'État soit clair. Rien ne serait pire qu'une élection ambiguë à la suite d'une campagne limitée à des questions subalternes, à des débats médiocres et au souci de s'accorder sur le plus petit dénominateur commun (...).

» *Je suis de ceux qui croient aux chances et aux atouts de la France* (...). Je veux rassembler tous ceux qui veulent un message et des engagements clairs. Tous ceux qui refusent le conservatisme d'où qu'il vienne, le réformisme frileux, l'immobilisme. (...) Tous ceux qui font le pari de l'initiative et n'ont pas peur du changement. »

Contre les « élites »

Suite de la première page

M. Balladur l'a souligné en le classant implicitement, vendredi, dans les rangs du *« personnel politique »* qui ne pense qu'à l'élection présidentielle et aux calculs que la distribution des candidats va imposer aux uns et aux autres. Il y a ajouté le qualificatif d'*« anxieux »*, qui renvoie à celui d'*« agité »* accolé jadis – et pour longtemps – à M. Chirac par Valéry Giscard d'Estaing.

En revanche, M. Chirac dispose depuis une semaine d'un premier atout, c'est que son droit à la candidature ne peut plus lui être contesté. Philippe Séguin, qui l'accompagnait à Lyon, lui en a attribué un deuxième en déclarant que si le maire de Paris était le seul candidat du RPR, il serait à coup sûr élu président de la République. Autrement dit, M. Balladur, dont la candidature serait *« légitime »* selon le président de l'Assemblée nationale, serait lui, quand il se déclarera, dans la posture de l'opposant, et non l'inverse.

L'empoignade a commencé

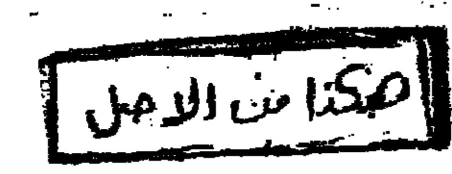
Pour que M. Chirac puisse se prévaloir de l'avantage que lui suppose M. Séguin, il faudrait que M. Balladur paraisse le lui reconnaître. Il s'en garde bien. L'empoignade entre le premier ministre et le maire de Paris a bien commencé, marquant le tournant de la campagne présidentielle, mais elle ressemble encore à ce qu'avait connu M. Chirac face à François Mitterrand au début de 1988.

En lutte contre un candidat probable, mais qui avait tiré profit de cette probabilité et de son « devoir de réserve » jusqu'à près d'un mois du scrutin, le premier ministre d'alors pouvait au moins s'appuyer sur l'entrée en campagne de Raymond Barre pour justifier sa propre campagne. Aujourd'hui, il ne peut compter que sur les sondages, qui lui restent contraires... et qu'il récuse.

PATRICK JARREAU

RECTIFICATIFS. – Une erreur de transmission a conduit à déformer, dans *le Monde* du 15 décembre, une partie des propos tenus par Michel Rocard, à Strasbourg, le 13 décembre, au sujet du Parti socialiste. Nous avons fait dire à l'ancien premier ministre et ancien premier secrétaire du PS que celui-ci était « un accident historique appauvri ». M. Rocard a déclaré, en réalité, que le Parti socialiste, *« victime d'un accident historique »*, avait été *« appauvri »*.

Plusieurs lignes sautées ont rendu incompréhensible un passage du communiqué présentant la candidature à l'élection présidentielle de Max Simeoni, au nom de la Fédération Régions et peuples solidaires (*le Monde* du 16 décembre). Il fallait lire que *« Sur 2,2 % du territoire »*, l'Ile-de-France concentre notamment *« 30 % des créations d'emplois, 30,2 % des crédits d'investissements de l'Etat, 40,5 % des cadres supérieurs »*.



هكذا من الاصل

La préparation de l'élection présidentielle

Le ton monte entre le Front national et le « renégat » Jacques Peyrat

A l'occasion du deuxième meeting de sa campagne élection présidentielle, vendredi 16 décembre, à Nice, Jean-Marie Le Pen a longuement évoqué la dissidence de Jacques Peyrat, ex-chef de file du Front national, ancien député, conseiller régional, général et municipal, qui a quitté son parti, le 1er septembre, pour former son propre mouvement L'entente républicaine de Nice (*Le Monde* du 3 septembre).

NICE

de notre correspondant régional

Jean-Marie Le Pen en a fait le constat sans fard : le Front National, a connu « *et connaît encore* », a Nice - *une crise, née de la démission de celui que nous avions considéré, trop longtemps sans doute, comme le leader de notre mouvement dans cette ville* », allusion directe à la dissidence de Jacques Peyrat, ex-figure de proue locale du FN, dans une ville où M. Le Pen avait obtenu 28 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de 1988. « *Quand on se réfère aux valeurs morales et, en particulier, à la devise de la Légion étrangère* [dans laquelle M. Peyrat a servi comme officier]. *Honneur et Fidélité, ce ne sont pas là seulement des mots mais des principes que l'on met en œuvre* », a lancé M. Le Pen, avant de brocarder M. Peyrat « *qui est allé, à Paris, tirer les sonnettes chez M. de Villiers et M. Pons* ».

Appel du pied à M. de Villiers

Sur le plan local, l'affrontement entre les responsables du FN et M. Peyrat est désormais des plus vifs. L'ancien député se plaint des « *insultes* » et des « *menaces* » qu'il reçoit « *de jour comme de nuit* ». Pour M. Peyrat, le fossé qui le sépare de son ancien parti est donc, désormais, « *infranchissable* ». « *Le FN*, observe-t-il, *montre un visage de haine que je n'avais pas remarqué. Avec lui, c'est terminé. Qu'on ne me bassine plus avec cela* !... De son côté, Jean-Pierre Gost, secrétaire départemental du FN, qui doit conduire la liste de son parti aux élections municipales, traite M. Peyrat de « *renégat qui s'est servi du FN pour assouvir son ambition personnelle* ».

Après la « *mise au point* » adressée, le 12 octobre, par M. Le Pen à l'ensemble de ses militants locaux, le bureau politique de la fédération a diffusé « *à 50 000 exemplaires* », un long tract explicatif intitulé « *la vérité sur Jacques Peyrat* » afin « *de lever l'équivoque qu'il entretient délibérément auprès des électrices et des électeurs de la commune* ». A l'inverse de M. Gost, qui reste évasif sur une possibilité d'accord avec M. Peyrat « *en fonction des résultats du premier tour* », l'ancien député nie, lui, « *tout pacte secret* » et écarte, « *complètement* » l'éventualité d'une « *alliance avec le Front* ».

M. Gost assure encore que le dissident « *ne pourra pas se prévaloir de la présence de membres du Front national sur sa liste* » car « *tous ceux qui se rallieront à sa candidature seront automatiquement exclus* ». C'est, déjà, le cas de quatre des six autres conseillers municipaux lepénistes de Nice. M. Peyrat affirme, d'autre part, que les deux tiers des responsables cantonaux du FN l'ont rejoint, ainsi qu'« *un très grand nombre de militants* », alors que M. Gost estime que M. Peyrat n'a, avec lui, que « *quelques affidés* ». L'ancien député, qui est omniprésent sur le terrain et « *souhaite* » un soutien du Mouvement de la France de M. de Villiers, se déclare, au demeurant, « *très tranquille* ».

GUY PORTE

Les travaux de l'Assemblée nationale

Les députés ont approuvé la réduction des dépenses des candidats à l'élection présidentielle

En cette fin de session ordinaire d'automne du Parlement, plusieurs textes sont en navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Les députés ont notamment adopté le projet de loi réduisant le plafond des dépenses des candidats à l'élection présidentielle et le texte de Charles Pasqua sur la sécurité.

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République et à celle des députés. Le RPR, l'UDF et le Parti socialiste ont voté pour, le Parti communiste s'est abstenu. Ce texte, déjà adopté par le Sénat (*le Monde* du 16 novembre), abaisse de 128,4 millions de francs à 90 millions de francs (soit une diminution de 30 %) le plafond des dépenses des candidats à l'élection présidentielle présents au premier tour, et de 171,2 millions de francs à 120 millions de francs pour chacun des deux candidats présents au second tour du scrutin.

Comme s'en étaient émus les sénateurs communistes, cette réduction entraîne mécaniquement la baisse du montant du remboursement forfaitaire accordé par l'Etat aux candidats, car ce remboursement est fixé au vingtième du montant du plafond des dépenses, somme portée au quart de ce plafond pour les candidats ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Afin de pallier ce « manque à gagner » pour les candidats, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a fait adopter une mesure transitoire, qui ne s'appliquera qu'à la prochaine élection présidentielle, maintenant en valeur absolue le montant du remboursement forfaitaire. Celui-ci sera donc de 7,2 millions de francs pour les candidats ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés et de 32,4 millions de francs pour les autres. Les deux candidats du second tour seront remboursés à hauteur de 43,2 millions de francs.

L'Assemblée nationale a inclus les membres de l'Assemblée corse dans la liste des personnes autorisées à parrainer des candidats à l'élection présidentielle. Les députés ont restreint de deux mois à un mois le délai accordé aux candidats pour adresser leurs comptes de campagne au Conseil constitutionnel, mais porté de dix jours à un mois le délai de publication de ces comptes.

• **Sécurité.** L'Assemblée nationale a d'autre part adopté, en seconde lecture, le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par M. Pasqua. La majorité RPR et UDF a voté pour, les socialistes et les communistes contre. A la demande du ministre de l'intérieur, les députés ont étendu l'interdiction de toute « *révélation au public, par quelque moyen d'expression que ce soit* », de l'identité de policiers ou de gendarmes « *appartenant à des services ou des unités désignées par arrêté du ministre intéressé et dont les missions exigent, pour des raisons de sécurité, le respect de l'anonymat* » aux agents des douanes.

Bilan des interventions des forces de l'ordre

Les contrevenants à cette interdiction seront passibles d'une amende de 100 000 francs. En matière de vidéosurveillance, les députés ont rétabli la mission de contrôle *a posteriori* dévolue à la commission départementale placée auprès du préfet. Ils ont également rétabli la faculté, pour les propriétaires ou exploitants d'immeubles d'habitation, d'autoriser de manière « *permanente* » la police ou la gendarmerie à pénétrer dans les parties communes.

A l'occasion de la discussion de ce texte, M. Pasqua – fait exceptionnel – a demandé à Claude Guéant, directeur général de la police nationale, de prendre la parole dans l'hémicycle pour présenter aux députés un premier bilan des interventions des CRS et des escadrons de la gendarmerie mobile dans les opérations de sécurisation de quartiers sensibles. M. Guéant a indiqué que, au mois de novembre, la délinquance avait reculé de 5 %, et le nombre de présentations à la justice augmenté de 20 % dans les départements où sont intervenues ces unités.

• **Etrangers.** Les députés ont définitivement adopté le projet de loi, modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, présenté par M. Pasqua. La majorité RPR et UDF a voté pour, les socialistes et les communistes contre. Ce texte crée un délit d'aide à l'entrée ou au séjour irréguliers d'un étranger en France ou dans un autre pays membre de l'espace de Schengen. Il permet également la création, dans les gares ferroviaires « *ouvertes au trafic international* », de « *zones d'attentes* » destinées aux étrangers qui ne sont pas admis à pénétrer en France ou qui sollicitent l'asile politique, comme il en existe déjà dans les ports et les aéroports. Il autorise enfin le transfert d'un étranger d'une zone d'attente à une autre sans que ce transit puisse être assimilé à une admission sur le territoire national.

• **Fermages.** Les députés ont enfin adopté, en seconde lecture, le projet de loi relatif au prix des fermages, présenté par Jean Puech, ministre de l'agriculture. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC contre. Les députés ont réintroduit la référence au revenu brut d'exploitation départemental pour l'actualisation des baux.

CÉCILE CHAMBRAUD

POINT DE VUE

Ce qui nous tient à cœur

par Bernard Kouchner

EN 1995, la France élira un président de la République, qui la fera entrer dans le troisième millénaire : cet élu ne devra pas manquer de souffle. Un homme l'emportera : nos institutions y veillent, les partis s'y emploient dans la concurrence, le désordre et l'opacité.

La compétition s'organise pour elle-même, négligeant l'essentiel : ce qui nous tient à cœur. Que font les citoyens ? Ils contemplent les querelles et les hésitations. Gauche, droite, ils ne s'y retrouvent pas. Ils ne voient pas se dessiner le futur de leurs enfants. Ils s'éloignent de la politique au moment où elle a besoin d'eux.

Ne nous demandons pas pour qui nous allons voter, mais, d'abord, pour quoi. Et pour quelles idées fortes. L'avenir de notre pays ne se résume pas aux succès des intrigues et des cotes de popularité. Parce que nous avons conquis des protections sociales, inventé les droits de l'homme et initié le droit d'ingérence, parce que trois millions d'entre nous sont au chômage, parce que notre jeunesse est agressée par le sida et la toxicomanie, parce que la guerre et le racisme sont à nos portes et que la souffrance ravage les pays les plus pauvres, l'élection doit amener la victoire d'une ambition forte et d'un projet clair pour la France et pour les Français.

Notre pays paraît s'enfoncer dans une décadence politique. Trois ministres démissionnaires et mis en examen, une centaine d'élus objets de poursuites judiciaires, des chefs d'entreprise suspectés de malversation : la trahison de certaines élites nous consterne. Évitons, cependant, de hurler avec les loups, pour qui chaque épisode judiciaire semble résumer une République qui ne mérite par l'opprobre dont on la couvre. Les affaires témoignent aussi de l'émancipation d'une justice enfin capable de tenir tête au pouvoir politique comme aux puissances économiques. N'est-ce pas le signe d'une démocratie adulte ?

Conjonction d'une crise morale et de l'asphyxie des idéologies, c'est la fin des croyances aveugles et le début des solitudes multipliées. Je veux redonner le goût de la politique à la jeunesse, l'entraîner à s'occuper des autres et par là se prendre en charge elle-même.

Nous devons fonder notre engagement sur quatre principes :

D'abord, conforter la République, la faire estimer et aimer à nouveau. La République, ce n'est pas l'égalitarisme qui étouffe, qui anesthésie progressivement, mais l'égalité des chances et l'équité sociale. Chacun doit être un membre unique de la collectivité, y exercer ses talents, vivre ses convictions, pouvoir user de sa liberté avec autant de chances qu'un autre.

Ensuite, bâtir l'Europe. Rien ne se fera sans elle. Les nations y retrouvent leur vigueur, leurs espoirs. Les citoyens y construisent le partage du travail, les entreprises y développent leurs marchés. Elle est notre seule chance de redevenir la première puissance du monde. La paix, le combat contre le racisme, la prévention des conflits exigent une politique extérieure et de sécurité commune. C'est grâce à l'Europe que nous pèserons sur l'avenir de l'humanité, sur les mécanismes essentiels de la vie, de la nature, de l'environnement. Energie nucléaire, manipulations génétiques, conquêtes de la mer et de l'espace : nos choix européens engagent les générations à venir.

Construisons la chaîne des idées

Refonder une éthique de la politique. Que les élus soient exemplaires : transparence de patrimoine, transparence de revenus, financement par l'Etat et par les citoyens des partis politiques. En la matière, l'invention n'est pas incompatible avec la rigueur, mais il ne suffit pas que les élus paraissent intègres : il convient qu'ils soient inventifs, entraînants, vivants.

Enfin, l'approche humanitaire : épidémies, misère, guerres et catastrophes écologiques ne s'arrêtent pas aux barrières de la douane. L'action humanitaire, mieux encore l'action préventive, s'imposent. Elles ne remplacent pas la politique ; au contraire, elles la requièrent. Assurer pour l'humanité le minimum vital est une exigence du siècle à venir. Pour cela, nous devons veiller à la démographie mondiale et entamer l'indispensable partage. C'est le prix à payer si on ne veut pas voir arriver une immigration massive et incontrôlable, fuyant la détresse.

Il faut casser la spirale du « laisser exclure », du repli sur soi, du naufrage de l'Etat dans le microcosme. Les Français s'intéresseront à la politique le jour où la politique s'intéressera à eux. L'inégalité sociale n'est plus celle contre laquelle le dix-neuvième siècle a lutté. La tare de nos sociétés, celle qui les menace en profondeur, a pour nom l'exclusion. Notre système de protection sociale, non seulement n'est pas parvenu à la faire disparaître, mais contribue à certains égards à la renforcer. La solidarité ne doit pas être celle de l'argent ou de la précaution, mais celle de la participation active de tous. L'innovation sera profonde.

J'entends, avec tous ceux qui partagent cet espoir, profiter pleinement de l'élection présidentielle pour avancer sur cette voie. Je souhaite la construction d'une véritable majorité d'idées pour la France du vingt et unième siècle. Bâtissons un projet de démocratie humaniste, fondée sur l'équité, la responsabilité, l'intégrité et l'université. A chacun sa pierre. Dans toute la France, faisons la chaîne. Construisons la chaîne des idées.

▶ **Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, président de la commission de la coopération et du développement du Parlement européen, préside l'association Réunir.**

Adopté en seconde lecture au Sénat

L'examen du projet sur l'aménagement du territoire arrive à son terme

Le Sénat a adopté, au cours de la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 décembre, en seconde lecture, le projet de loi d'orientation sur le développement et l'aménagement du territoire. Le RPR et l'UDF ont approuvé le texte alors que PS et PC se sont prononcés contre. Une commission mixte paritaire tentera, mardi 20 décembre, de trouver un accord sur les derniers points de divergence entre les deux assemblées.

En discussion à l'Assemblée nationale, puis au Sénat depuis le mois de juillet, le projet de loi sur l'aménagement du territoire devrait pouvoir être définitivement adopté avant la fin de la session. C'est, du moins, le souhait du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Encore faudra-t-il, cependant, que les députés et les sénateurs aplanissent, lors de la réunion de la commission mixte paritaire, le 20 décembre, au Sénat, les derniers points de divergence entre les deux assemblées, après l'adoption du texte, en seconde lecture, par les sénateurs.

L'accord devrait être à portée de la main sur plusieurs dispositions que les sénateurs ont, à nouveau, modifiées. C'est le cas de la nouvelle rédaction de l'article définissant la notion de « pays » ; du rétablissement de l'obligation d'établir une carte des formations professionnelles ; des nouvelles dispositions concernant le crédit d'impôt recherche, moins brutales à l'égard de la région parisienne, ou des dispositions rétablies par les sénateurs pour favoriser la diversité de l'habitat grâce aux aides de l'Etat.

De même, les points de vue se sont indéniablement rapprochés à propos du développement du réseau universitaire dans les villes moyennes. Le Sénat, qui en première lecture, avait imposé au gouvernement le principe de la création d'universités « *thématiques* » et « *de plein exercice* » dans les villes moyennes, a admis que ces deux caractéristiques étaient « *contradictoires* ». Il a donc, conformément au souhait des députés, supprimé la notion d'universités « *de plein exercice* », mais a préservé l'idée d'établissements spécialisés et disposant de contrats de recherche.

En revanche, les divergences sont plus sérieuses sur trois points. Tout d'abord, le rétablissement par le Sénat du principe de schémas régionaux d'urbanisme commercial, que l'Assemblée nationale avait jugé en contradiction avec les investissements privés. En second lieu, les sénateurs ont réaffirmé, malgré la vive opposition des communistes, leur volonté d'autoriser l'instauration de péages sur les autoroutes d'Ile-de-France construites à partir du 1er juillet 1995. A l'Assemblée nationale, la commission spéciale avait approuvé cette disposition, mais les députés, en séance publique, l'avaient clairement rejetée.

« Zones de revitalisation rurale » élargies

En troisième lieu, conformément à sa vocation plus rurale, le Sénat a sensiblement élargi, en seconde lecture, la définition des « zones de revitalisation rurale » bénéficiant d'allègements de la taxe professionnelle. L'Assemblée nationale avait resserré le dispositif pour tenir compte des contraintes budgétaires. En jouant sur les critères, notamment démographiques, de définition de ces zones, les sénateurs ont à nouveau élargi le champ d'application qui concernerait 4,4 millions d'habitants, et non plus 2,5 à 3 millions comme dans la définition de l'Assemblée.

Enfin, il reste un problème délicat à régler au sujet de la possibilité pour des entreprises concurrentes de Gaz de France (GDF) d'étendre leurs activités de distribution de gaz. Députés et sénateurs sont d'accord sur cette mesure malgré la ferme opposition de la gauche, qui estime qu'il s'agit d'une mise en cause du monopole de GDF.

GÉRARD COURTOIS

JUSTICE

Le procès des cliniques marseillaises aux assises des Bouches-du-Rhône

Jean Chouraqui a été acquitté

Jean Chouraqui, 42 ans, directeur de cliniques, soupçonné pendant cinq ans d'avoir commandité le meurtre de Léonce Mout, directeur de la Polyclinique de Marseille-Nord (PMN), tué le 18 mai 1988, a été acquitté, vendredi 16 décembre, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. En revanche, reconnu coupable de l'assassinat de Léonce Mout et de celui du docteur Peschard, maire du septième secteur municipal de Marseille, tué le 16 janvier 1990, Roger Memoli, 47 ans, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté incompressible de dix-huit ans. Dans le cadre de l'affaire Mout, Marc Galeazzi, 51 ans, ancien directeur administratif de la PMN, a été condamné pour complicité à quatorze ans de réclusion criminelle. Acquitté dans le dossier Mout, le docteur Armand Gallo, 45 ans, a cependant été reconnu coupable de complicité dans l'assassinat du docteur Peschard et condamné également à quatorze ans. Les deux « chauffeurs » complices, Jean-Paul Mar, 38 ans, et Marcel Long, 54 ans, ont été condamnés chacun à cinq ans de prison.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

« Acquitté ! » A peine l'homme se précipite-t-il, fou de joie, pour prévenir les amis de Jean Chouraqui, contenus avec la foule à l'extérieur de la salle d'audience, qu'une infinie tristesse froisse déjà les visages des proches d'Armand Gallo, acquitté dans le dossier Mout, mais reconnu coupable dans l'affaire Peschard. Et puis, une femme s'effondre. Roger Memoli vient d'être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans. Le « gärri » de Sainte-Marthe, qui avait avoué les deux meurtres, puis s'était rétracté en disant qu'il avait parlé pour « protéger un ami », a un petit geste effacé vers sa femme et son fils – qui applaudit amèrement la cour – avant de plonger vers les geôles du Palais.

Le doute, pourtant, avait surgi le matin de la voix de l'un de ses défenseurs, Mᵉ Bernard Hini. Trois témoins sur quatre n'ont pas reconnu Memoli comme étant le tueur de Mout et même, ont formellement identifié en chair et en os un homme aussi grand et mince que lui peut être petit et plutôt étoffé. Mêmes interrogations pour Peschard, où plusieurs témoins des faits ont évoqué un homme grand et, surtout, gaucher (Memoli est droitier), qui n'ont fait qu'ajouter à la complexité d'une affaire décidément non résolue.

Alors le verrou des dix-huit années de sûreté imposé à Roger Memoli (dépassant les réquisitions sur ce point), la « symétrie » des peines prononcées dans chacune des affaires, laissent entrevoir le sens qu'en cinq heures et demie de délibéré, le jury a pu donner à cette « affaire des cliniques ». Comme l'avait lancé, mardi 13 décembre, Mᵉ Jean-Jacques Campana, avocat de Marcel Long, au cours de sa plaidoirie, l'affaire des cliniques ne pouvait-elle se résumer au dossier d'un seul homme, celui de Memoli ?

Au fil des jours, Roger Memoli est apparu tour à tour séducteur, beau parleur (allant même jusqu'à remercier à la fin le président d'avoir « magistralement » dirigé les débats...). Se calquait progressivement sur lui le profil d'un manipulateur, sachant utiliser les mauvais penchants et les haines sous-jacentes des uns ou bien la naïveté des autres : ici de Marc Galeazzi et d'Armand Gallo, tous deux reconnus coupables de complicité et condamnés à la même peine de quatorze ans de réclusion (l'avocat général avait requis quinze ans pour le premier et de quinze à vingt ans pour le second) ; là des chauffeurs, tous deux condamnés à cinq ans.

Mais resteront les dénégations : celles de Roger Memoli, de Marc Galeazzi, ou d'Armand Gallo, qui une fois encore s'est adressé aux enfants du docteur Peschard pour dire qu'il n'avait pas voulu la mort de leur père. Et demeurera l'énigme : la présence de Jean Chouraqui dans cette affaire qui ne peut donc se résumer à celle de Roger Memoli. Jean Chouraqui, aujourd'hui innocenté, qui manque de s'étouffer à 18 heures avant la lecture du verdict (l'avocat général, François Badie, avait requis de quinze à vingt ans de réclusion criminelle contre lui), et qui titube à 20 heures 30, libre, sur le parking de la Maison d'arrêt de Luynes, et sous les nuées de photographes. Et pour qui rien n'effacera de sa mémoire d'innocenté cinq années d'instruction soupçonneuse, vingt-huit mois de détention provisoire et trois semaines de procès à quitte ou double (1).

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Jean Chouraqui a été placé sous mandat de dépôt le 27 janvier 1990 et remis en liberté sous contrôle judiciaire le 4 juin 1992, après dix-sept demandes de remise en liberté infructueuses.

L'enquête sur les escroqueries à Alcatel CIT et les surfacturations aux dépens de France Télécom

Pierre Suard longuement entendu par la justice

Mis en examen depuis le 4 juillet pour « faux, usage de faux, escroquerie et corruption », Pierre Suard, PDG du groupe Alcatel Alsthom a été entendu, vendredi 16 décembre, par le juge Jean-Marie d'Huy. Au cours d'une audition qui a duré plus de cinq heures, Pierre Suard a été interrogé sur les malversations apparues dans les travaux effectués à son domicile par des entreprises travaillant habituellement pour son groupe, ainsi que sur les surfacturations opérées lors des ventes de matériels d'Alcatel CIT à France Télécom. Le juge d'Huy n'a pas placé M. Suard en examen dans ce volet « surfacturations ».

Tout au long de l'après-midi du vendredi 16 décembre, le patron d'Alcatel Alsthom a été entendu sur les deux « affaires » – les travaux litigieux aux domiciles des dirigeants d'Alcatel et les surfacturations aux dépens de France Télécom – qui composent l'enquête conduite à Evry par le juge d'Huy.

Le patron du second groupe privé français s'est d'abord expliqué sur les travaux réalisés – aux frais de sociétés travaillant pour Alcatel, selon l'accusation –, à ses domiciles successifs de Boulogne et Neuilly (Hauts-de-Seine). Dans un rapport d'expertise remis le 26 avril au juge d'Huy, il était apparu que, pour les 3,3 millions de travaux de sécurité dans l'hôtel particulier de M. Suard à Neuilly, plusieurs des factures avaient été faussement libellées. Ces dépenses ont été *« facturées à des sociétés n'ayant Monsieur Suard ni comme administrateur, ni comme salarié »*, avait noté l'expertise. Non sans remarquer que le conseil d'administration d'Alcatel Alsthom n'avait, contrairement aux dispositions légales, *« jamais statué sur l'attribution d'avantages en nature à Monsieur Suard, ni sur la prise en charge de ses dépenses de sécurité »*. Un second rapport en date du 27 juin avait aussi souligné que des rabais de 50 % avaient été consentis à M. Suard pour des travaux de maçonnerie et de menuiserie. Plus troublant : les PME ayant accordé ces rabais avaient ensuite obtenu des marchés avec des sociétés directement liées au groupe Alcatel.

Pierre Suard qui, selon son avocat, le bâtonnier Guy Danet, *« s'est expliqué sur ces travaux, très sérieusement et très calmement »*, a décliné ses arguments en défense : si les factures avaient été faussement libellées, c'était afin de camoufler la description exacte des équipements installés. Si les travaux de sécurité réalisés à Neuilly ont été payés par le groupe, c'est parce qu'ils étaient *« liés à la fonction »* de PDG d'Alcatel Alsthom.

Egalement entendu au sujet de la « surfacturation » commise par Alcatel CIT au préjudice de France Télécom, M. Suard n'a pas été l'objet, vendredi 16 décembre, d'une ouverture de poursuites visant une « escroquerie » présumée de centaines de millions de francs détournés au détriment de l'opérateur public des télécommunications. *« Pierre Suard*, a indiqué le groupe après la fin de l'audition, *a précisé qu'il n'intervient pas dans les relations commerciales directes avec France Télécom »*. Seule Alcatel CIT, filiale à 100 % d'Alcatel Alsthom, porterait ainsi la responsabilité d'éventuelles manœuvres frauduleuses aux dépens de son ancien plus fidèle partenaire. Aussi Pierre Guichet a-t-il dernièrement dû démissionner de son poste de PDG d'Alcatel CIT peu après avoir bénéficié d'une remise en liberté, le 2 décembre, assortie d'un strict contrôle judiciaire lui interdisant de fait d'exercer ses fonctions.

L'enquête du juge d'Huy sur les « superprofits » d'Alcatel CIT au détriment de France Télécom poursuit néanmoins son cours : en début de semaine, le magistrat a adressé aux autorités helvétiques une commission rogatoire internationale visant à vérifier les opérations financières entre Alcatel et l'une de ses filiales domiciliée à Zug (Suisse), Alcatel ITS AG, la centrale d'achat qui fournit en matières premières les sociétés du groupe dans le monde entier.

ERICH INCIYAN

Invoquant la protection des sources des journalistes

La justice rejette une requête de l'ARC visant « le Monde »

Se fondant principalement sur le caractère confidentiel des sources des journalistes, consacré par la loi du 4 janvier 1993, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a rejeté jeudi 16 décembre une requête de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) visant *le Monde*.

En invoquant la nécessité d'étayer d'éventuelles poursuites, l'ARC souhaitait que le juge ordonnât au *Monde* la communication d'une lettre adressée le 6 mars 1991 au ministère des affaires sociales par Michel Lucas, alors chef de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). Ce document ayant été publié dans nos éditions du 2 décembre 1994, le juge des référés constate que l'ARC *« ne justifie pas en quoi la communication de l'original (...) lui apporterait des précisions complémentaires utiles à la détermination de la nature et du fondement juridique de l'action qu'elle pourrait se proposer d'engager »*. Aussi le magistrat, Françoise Ramoff, conclut sa brève ordonnance en soulignant que la demande, *« se heurtant au principe de la confidentialité des sources du journaliste,* [l'ARC] *n'établit, en conséquence, ni le motif légitime ni le caractère légalement admissible de la mesure sollicitée. »*

Une lettre de Jacques Crozemarie

Après la publication, dans « le Monde » daté 11-12 décembre d'un article mettant en cause l'Association pour la recherche sur le cancer, son président, Jacques Crozemarie, nous a adressé la lettre suivante :

La réplique faite au pied du droit de réponse publié dans *le Monde* daté 11 et 12 décembre 1994 oblige à rappeler que la commission d'accès aux documents administratifs a signifié à l'ARC dans son avis du 5 août 1994 que *« le ministère de la santé* [l'] *a informée que la note et lettre signée Lucas n'*[a] *pu être retrouvée... La commission ne peut donc que déclarer sans objet »* la demande de communication de l'ARC.

La note d'étape datée du 6 mars 1991 et signée de M. Lucas n'a donc pu, contrairement à ce que vous indiquez, être communiquée à l'ARC via la CADA (*NDLR, la commission d'accès aux documents administratifs*). L'avis de cet organisme dépendant du premier ministre légitime que cette « note d'étape » ait été réclamée en référé au *Monde* puisque vous prétendez l'avoir reproduite... Devant le juge vous avez invoqué le droit à la protection de vos sources laissant ainsi entier le mystère sur la réalité matérielle de ce que vous qualifiez d'« un des rares documents administratifs concernant » l'ARC. Depuis le 30 novembre 1990, un tel document ne pouvait être établi. Vos lecteurs sont donc placés devant l'obligation de vous croire sur parole.

NUCLÉAIRE

Dans un rapport parlementaire

M. Birraux souhaite plus de transparence en matière de radioprotection

Depuis quatre ans, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques réclame la création, au sein de l'exécutif, d'une véritable « autorité de radioprotection », chargée de la définition et de l'application de la réglementation en matière nucléaire. Une fois de plus, cette exigence figure en tête des dix-huit recommandations qui accompagnent le rapport annuel sur « le contrôle de la sûreté et la sécurité des installations nucléaires », rendu public mercredi 14 décembre par Claude Birraux, député (UDF) de Haute-Savoie.

M. Birraux se félicite de la création, cette année, de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et d'un « Bureau de radioprotection » au ministère de la santé. *« C'est insuffisant »*, estime cependant le parlementaire, pour lequel ce bureau doit être complété par la mise en place, auprès de la direction générale de la santé, de *« groupes permanents d'experts chargés de conseiller le responsable de la radioprotection »*. Il ne faut pas que le ministère de la santé *« continue à s'exonérer d'une de ses missions de base : la protection radiologique des travailleurs et de la population »*, martèle-t-il. *« Cette responsabilité ne saurait être ni discutée ni déléguée »*, y compris à l'OPRI, dont la compétence reste technique. Par ailleurs, ajoute le député, les responsables des organismes de contrôle, *« ne devraient pas avoir été partie prenante dans les organismes de promotion du nucléaire »*.

Les autres recommandations de Claude Birraux concernent la politique de démantèlement des cinquante-six unités nucléaires françaises devant fermer d'ici 2020. Le scénario actuellement retenu par EDF et le CEA est directement calqué sur celui défini par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il prévoit un démantèlement en trois étapes étalées sur une cinquantaine d'années (*le Monde* du 6 décembre). M. Birraux souhaite qu'une solution alternative soit étudiée, en s'appuyant sur des évaluations américaine (réacteur de Fort-Saint-Vrain) et allemande (centrale de Gundremmingen), où un démantèlement immédiat a été expérimenté. Le parlementaire de Haute-Savoie propose à cet effet que le démantèlement de la centrale de Brennilis (Finistère), arrêtée en 1985, soit terminé rapidement. Cette opération pourrait avoir valeur de test, *« afin que le choix de la stratégie finale retenue* [démantèlement immédiat ou différé] *soit clair, transparent, motivé »*.

En matière d'effluents radioactifs, M. Birraux appelle, là encore, à plus de transparence : unification des méthodes d'évaluation pour les « équivalents de doses » reçues par les populations ; publication régulière de ces mesures ; clarification des statuts et des obligations des Installations nucléaires de base « secrètes » (INBs), c'est-à-dire militaires. Il conviendrait, enfin, selon lui, de *« clarifier l'état radiologique du centre de Marcoule »* et de lancer autour du site une étude épidémiologique, qui demeure le *« seul moyen de prouver l'impact réel sur la santé »* de l'activité nucléaire.

HERVÉ MORIN

DÉFENSE

La Marine révèle un incident classé « secret » intervenu en mai 1981

La traque d'un sous-marin soviétique

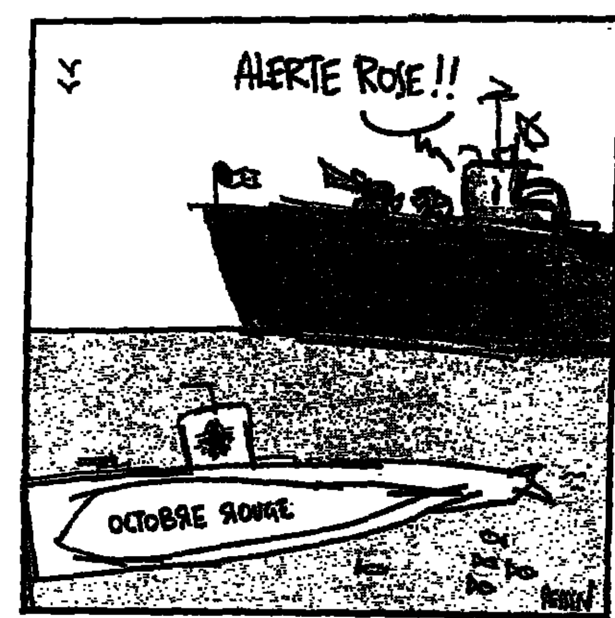
Deux jours après l'élection, en mai 1981, de François Mitterrand à l'Elysée, un sous-marin nucléaire soviétique a été débusqué devant Toulon, obligé de faire surface au terme d'une traque de la marine nationale qui aura duré dix-huit heures, et contraint de quitter la zone d'intérêt économique française. Cet incident, classé *« secret »* à l'époque, est révélé dans le dernier numéro de la revue *Cols bleus*. Cette affaire est aujourd'hui mise à jour par l'hebdomadaire de l'état-major de la marine parce que l'un des navires français concernés vient d'être retiré du service actif et coulé.

Cette chasse a été menée, le mardi 12 mai 1981, par un escorteur d'escadre de la marine française, le *Gueprattе*, qui était accompagné de la frégate *Georges-Leygues* et de plusieurs avions de patrouille maritime Atlantic ou hélicoptères de lutte anti-sous-marine Lynx. Le *Gueprattе* était commandé par le capitaine de vaisseau Hervé Le Pichon (devenu, depuis, vice-amiral et responsable de la mission « Innovation » au ministère de la défense) et le *Georges-Leygues* était commandé par le capitaine de frégate Jean-Charles Lefebvre (aujourd'hui amiral et nommé chef d'état-major de la marine en juillet).

Au lendemain de l'élection présidentielle de 1981, un sous-marin soviétique de la catégorie *Victor* (un sous-marin nucléaire d'attaque déplaçant 6 000 tonnes en plongée) a été identifié devant Toulon, à l'intérieur des eaux économiques de la France en Méditerranée (entre 50 et 60 nautiques de la rade, soit entre 90 et 110 kilomètres). Il était en train de « pister » le porte-avions *Clemenceau* qui devait participer à un exercice naval allié, avec la participation de la VIᵉ flotte américaine. La chasse a commencé le mardi 12 mai dès 5 heures pour s'achever vers 23 heures. Le sous-marin a tout tenté pour semer ses poursuivants. Il a brutalement stoppé, pour rester le plus silencieux possible et, donc, le moins détectable. Il a poussé des « pointes » d'accélération, de l'ordre de 30 nœuds (environ 55 kilomètres à l'heure). Il a émis des « pilules », qui sont autant de leurres éjectés pour se dérober à l'action des sonars en semant la confusion.

Des gages à Washington

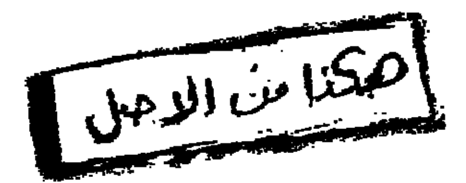
Par deux fois, cependant, le sous-marin soviétique a dû se rapprocher de la surface pour sortir une antenne, qui lui a permis d'envoyer des compte-rendus à son gouvernement. C'est ainsi qu'il a pu être, à chaque fois, repéré. Le commandant du *Gueprattе* a alors pu détacher un hélicoptère Lynx, qui, en vol stationnaire au-dessus du sous-marin, a signifié à l'équipage d'avoir à cesser son intrusion et à quitter la zone.



Si la marine nationale a déployé autant d'énergie pour obliger le *Victor* à s'éloigner, c'est, reconnait-on en privé treize ans après, qu'il convenait de donner des preuves aux Etats-Unis que l'élection d'un socialiste à l'Elysée, soutenue par le parti communiste, n'était pas pour autant une victoire des pro-soviétiques. Washington avait craint l'arrivée de ministres communistes sous la présidence de M. Mitterrand.

Le *Georges-Leygues* est toujours en activité. L'escorteur d'escadre *Gueprattе* a été, le 9 novembre dernier, coulé, au sud de Toulon, par deux missiles air-surface AM-39 Exocet tirés par deux avions Atlantique et Super-Etendard. Une équipe de plongeurs-démineurs est allée ensuite achever l'épave. Le *Gueprattе* avait été admis au service actif en juin 1957.

JACQUES ISNARD



RELIGIONS

Inquiet devant les accusations d'« intolérance »

L'épiscopat désapprouve la participation d'ecclésiastiques à des « commandos » antiavortement

Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France, a désapprouvé, au cours du Conseil permanent de l'épiscopat clos jeudi 15 décembre à Paris, la participation d'ecclésiastiques à des opérations contre l'avortement.

Gérard Calvet, père abbé du monastère bénédictin du Barroux (Vaucluse), hier proche de Mgr Lefebvre et du Front national, rallié à Rome en 1989, prenait la tête, lundi 24 octobre, d'une opération « musclée » dans le bloc opératoire de l'hôpital Michallon de Grenoble réservé aux IVG. Il comparaissait, mardi 29 novembre, devant le tribunal de grande instance de Grenoble. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 17 janvier 1995. Mardi 6 décembre, à l'hôpital Saint-Jacques de Nantes, c'était au tour de Mgr André Loucheur, ancien missionnaire au Cameroun, évêque à la retraite, de prendre la tête d'un autre « commando » de onze militants anti-avortement. Mardi 13 décembre, un prêtre, le père Guy Gerentet de Saluneaux et sept autres personnes comparaissaient également devant le tribunal correctionnel du Puy-en-Velay (Haute-Loire).

Après Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble, qui avait réagi à la manifestation dirigée par Dom Calvet, Mgr Emile Marcus a également désavoué, le 6 décembre, l'action de Mgr Loucheur à Nantes. Rappelant l'hostilité de l'Eglise catholique à l'interruption volontaire de grossesse, il ajoutait toutefois : *« Je m'interroge beaucoup sur l'efficacité d'interventions, même pacifiques, sur les lieux où l'on pratique l'avortement. Je crains que ce genre d'actions, par l'incompréhension souvent très vive qu'elle suscite, ne rende notre témoignage plus difficilement audible. »*

L'image de l'Eglise

Une déclaration du président de la conférence des évêques, Mgr Joseph Duval, publiée jeudi 15 décembre, élargit ce propos, mais témoigne aussi de tensions dans l'Eglise catholique sur la légitimité des moyens engagés dans la lutte contre l'avortement. Mgr Duval s'en tient principalement à des arguments d'image et d'efficacité. Les manifestations violentes dans des hôpitaux risquent de *« nourrir le thème de l'intolérance de l'Eglise »*, dit-il. Ajoutant : *« La personnalité des derniers protestataires fait que ceux-ci engagent plus qu'eux-mêmes. »* On ne trouve pourtant pas, dans ce texte, de condamnation formelle des moyens violents employés par les « commandos » anti-avortement, au sein desquels figurent désormais des ecclésiastiques connus. Mgr Duval rappelle la légitimité de l'« objection de conscience », souvent invoquée à ce sujet par le pape, et la supériorité de la loi morale sur la loi civile. Il reprend notamment l'argument souvent cité de la lettre du cardinal Ratzinger sur le « don de la vie » en 1987 (à propos de la fécondation *in vitro*) : *« Tous les hommes de bonne volonté doivent s'employer, spécialement dans leur milieu professionnel comme dans l'exercice de leurs droits civiques, à ce que soient réformées les lois civiles moralement inacceptables et modifiées les pratiques illicites. »*

Mgr Duval termine sa déclaration par un appel au débat, qui porterait cependant moins sur le bien-fondé de telles manifestations que sur les moyens employés par les adversaires des IVG et leur impact sur l'image de l'Eglise. *« Si les moyens utilisés pour éveiller les consciences font obstacle au message de l'Eglise*, conclut le président de la conférence des évêques, *n'y a-t-il pas lieu de réfléchir plus profondément à l'attitude que devraient adopter ceux qui veulent protester contre l'inacceptable ? »*

H. T.

Interdisant la construction d'un lycée destiné à des juifs orthodoxes

Le conseil régional d'Ile-de-France n'accordera pas d'aide au mouvement Loubavitch

Un projet d'aide à l'association Jeunesse Loubavitch, un mouvement juif orthodoxe, a été retiré, vendredi 16 décembre, de l'ordre du jour du conseil régional d'Ile-de-France. Cette aide devait permettre la construction d'un lycée technique dans le 19e arrondissement à Paris. Michel Giraud, président (RPR) de la région et ministre du travail, a pris cette décision après l'adoption par 113 voix (17 PC, 29 PS, 18 GE, 9 Verts, 37 Front national et 3 non-inscrits) contre 89 (51 RPR, 34 UDF, 3 GE, 1 vert) d'une question préalable déposée par les socialistes. Ces derniers se sont opposés à un troisième vote du conseil régional sur des garanties d'emprunt à quatre établissements d'enseignement privé : trois catholiques et le lycée Loubavitch « Beth Haya Mouchka ». Roger Madec, conseiller (PS) du 19e arrondissement, n'a pas participé au vote. Michel Bulté, maire (RPR) de l'arrondissement a vivement dénoncé l'attitude du conseil régional et de son président qui *« va obliger des jeunes à continuer de travailler dans des baraquements délabrés »*.

Etre enfant au Japon

Suite de la première page

Ces drames ont en commun une même cause : les brutalités (*ijime*) dont sont victimes certains enfants de la part de leurs camarades. Le dernier en date serait davantage dû à une dépression provoquée par la discrimination dont il se sentait victime de la part de ses camarades. Mais ils dénotent tous l'immense solitude d'enfants qui est le plus souvent ignorée des adultes. *« Ils me torturent de plus en plus cruellement et exigent des sommes toujours plus importantes. Je n'en peux plus... »*, a écrit Kiyoteru avant de se donner la mort. Ces derniers mois, il avait dérobé 1,4 million de yens (environ 60 000 francs) à ses parents pour répondre aux exigences de ses tortionnaires. Dans ses notes, il raconte que ceux-ci lui plongeaient la tête dans une rivière jusqu'à suffocation.

Le phénomène *ijime* n'est pas nouveau au Japon : il avait déjà donné lieu à une vague de suicides en 1986. En 1992, le ministère de l'éducation avait recensé 23 000 cas de brutalités commises par des écoliers et des lycéens contre leurs camarades, et 21 500 cas en 1993. Ce n'est là que le sommet de l'iceberg, affirment les psychologues pour enfants. Selon la police, depuis le début de cette année, il y a eu huit cas (aujourd'hui dix) de suicides de lycéens victimes des sévices de leurs camarades, pratiquement un par mois depuis mai lorsqu'un lycéen de quinze ans, battu par des camarades qui en exigeaient de l'argent, se jeta du toit d'un immeuble.

La mort de Kiyoteru, dont les médias ont beaucoup parlé, pourrait en avoir incité d'autres à l'imiter. A Saitama, le 16 décembre, un enfant de quatorze ans s'est pendu dans son école pour faire *« l'expérience de la mort »*, explique-t-il dans la lettre qu'il a laissée. Cette tragique spirale ne doit pas masquer des problèmes de fond : ces suicides constituent une mise en accusation de certaines aspects de la société japonaise.

Dans toutes les sociétés, les écoliers et lycéens ont leurs souffre-douleur : des enfants plus sensibles ou plus émotifs, par conséquent plus vulnérables, sont victimes de camarades plus aguerris. Dans le cas du Japon, plusieurs phénomènes convergent pour accentuer cette perversité. Un système éducatif ultra-compétitif soumet l'écolier ou le lycéen à une pression psychologique constante et pousse certains à trouver un défoulement dans les sévices qu'ils font subir à leurs camarades.

Le lourd conformisme de la société favorise en outre la désignation des victimes : celui qui est différent (c'est par exemple le cas des enfants élevés à l'étranger qui, au Japon, sont souvent victimes d'ostracisme de la part de leurs camarades), ou celui qui se tient un peu à l'écart des autres par sensibilité ou timidité. Les brutalités sont toujours commises par un groupe sur des enfants solitaires dont parfois la seule faute est un excès de gentillesse. Dans son message, le jeune Kiyoteru remercie ses parents pour les années de bonheur qu'ils lui ont données. Prenant toutes les fautes à son compte, il écrit : *« Ne blâmez pas ceux qui m'ont rançonné : j'ai cédé. J'aurais dû résister. »*

Hédonisme à la petite semaine

Le Japon est enfin devenu une société saturée de produits et marquée par l'hédonisme à la petite semaine du consumérisme. Les valeurs de la génération qui a relevé le pays au lendemain de la défaite, puis l'engagement politique et les utopies visant à changer le monde des contestataires des années 60, ont fait place à une société matérialiste où la collection des objets, aussi fascinants que vidés de leur attrait sitôt obtenus, tient lieu de satisfaction. Les enfants sont particulièrement sujets à ces sollicitations et les extorsions dont ont été victimes les jeunes suicidés sont symptomatiques de ces appétits.

On dit souvent que le Japon est un paradis pour les enfants. Ils sont effectivement choyés par leur mère, les cas de brutalités d'adultes à leur égard sont très rares, les rues sont sûres ; il y a peu de drogue et la délinquance juvénile reste faible quoique en augmentation. Il est cependant souvent dur d'être un enfant au Japon. La difficulté de communiquer avec les parents ou les éducateurs se traduit pour certains par un repli sur soi. Ces suicides sont révélateurs de solitudes ignorées. A l'exception du jeune Kiyoteru, dont les parents avaient remarqué que quelque chose n'allait pas, et qui essayèrent vainement pendant des mois de le faire parler, les autres victimes semblent avoir été beaucoup plus seuls.

Les enseignants notamment ne paraissent pas leur avoir prêté attention ou même, plus gravement, n'ont pas voulu entendre leurs appels au secours. En mars, un enfant de douze ans sera entendu comme témoin devant le tribunal d'Osaka : il accuse son professeur de ne pas l'avoir écouté et de ne pas l'avoir défendu contre ceux qui lui faisaient subir des brutalités. Pour la défense des enseignants, il y a une surcharge de travail qui ne leur laisse guère le temps de s'occuper individuellement de leurs élèves.

A cela s'ajoute une pratique qui ne favorise guère un climat de confiance entre maître et élève : celle des notes confidentielles (*naishinsho*), qui portent sur l'impression générale de l'étudiant, son comportement à l'intérieur et à l'extérieur du lycée. Déterminantes dans le résultat de l'examen, elles n'incitent guère aux confidences. *« Ces drames sont révélateurs de la nécessité d'une plus grande attention des éducateurs et d'une meilleur communication affective avec leurs élèves »*, écrit dans un éditorial le *Yomiuri*. Le ministère de l'éducation a tenu, vendredi 16 décembre, une réunion extraordinaire, à l'issue de laquelle il a demandé aux éducateurs de renforcer les relations avec les élèves et les parents, en vue de tenter d'enrayer la vague de suicides.

PHILIPPE PONS

Les habitants de l'archipel sont les plus riches du monde. – Dopé par la hausse du yen, le produit intérieur brut par habitant du Japon a dépassé, pour la première fois, celui de la Suisse en 1993, s'établissant ainsi au 1er rang mondial, a annoncé vendredi 16 novembre l'Agence de planification économique dans son rapport annuel. Le PIB par habitant de l'archipel a atteint 33 764 dollars, soit une progression de 14,5 % sur 1992, a précisé l'agence. La Suisse, qui occupait le premier rang depuis 1986, a glissé en deuxième position (avec 33 746 dollars). En dépit de cette place, les conditions de vie des Japonais sont loin de correspondre à celles prévalant dans les autres pays développés, en raison de l'existence de prix intérieurs élevés. Par ailleurs, 1993 correspond à la plus sévère récession enregistrée par le pays depuis 1945. – *(AFP.)*

EN BREF

AFFAIRES : M. Malhuret dément avoir reçu de l'argent de M. Bourachot. – Claude Malhuret, maire (UDF-PR) de Vichy, a démenti *« catégoriquement »*, vendredi 16 décembre, avoir reçu de l'argent de Robert Bourachot, ancien PDG de Maillard et Duclos qui l'avait mis en cause, la veille, dans une émission de France 2 consacrée à l'affaire des fausses factures. Selon M. Malhuret, les accusations de M. Bourachot *« sont d'autant plus invraisemblables que jamais, depuis que j'en suis le maire, la société Maillard et Duclos n'a été attributaire d'un seul marché de la ville de Vichy »*.

DÉFENSE : nomination au cabinet de François Léotard. – Par arrêté au *Journal officiel* du vendredi 16 décembre, Christian Piotre, contrôleur des armées, est nommé conseiller pour les affaires administratives, sociales et des personnels au cabinet de François Léotard, ministre de la défense.

FAITS DIVERS : explosion devant le siège de la Ligue nationale de football. –Une forte explosion, sans doute d'origine criminelle, a eu lieu samedi 17 décembre vers 3 h 30, devant le siège de la Ligue nationale de football, 26, boulevard de Courcelles à Paris (17e). La porte d'entrée et plusieurs vitrines ont été soufflées, et de nombreux véhicules stationnés alentour ont été détériorés. Il n'y a pas de blessés.

ÉDUCATION

Le projet de répartition des postes d'enseignants-chercheurs

De nouvelles manifestations ont eu lieu dans plusieurs universités

Le projet de répartition des postes d'enseignants-chercheurs pour l'année 1995 (*le Monde* du 13 décembre) qui sera soumis, lundi 19 décembre, au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), a donné lieu à de nouvelles manifestations d'étudiants et d'enseignants. Dans le Nord, une journée de protestation « universités mortes » était organisée, vendredi 16 décembre, par les six établissements de Lille, Valenciennes, d'Artois et du Littoral pour demander des postes et crédits de fonctionnement supplémentaires ainsi que de nouveaux locaux.

En grève depuis le mardi 13 décembre, l'université d'Evry-Val d'Essonne s'insurge contre l'attribution de deux postes au lieu de trente demandés. Enfin, les universités de Paris-VI, Paris-VII et Paris-XI envisagent de manifester, mardi 20 décembre, contre la nouvelle politique de redéploiement qui se traduit, dans ces établissement, par la suppression de plusieurs dizaines d'emplois.

« Grève administrative » des proviseurs de lycée et des principaux de collège. – A l'initiative du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN), les principaux de collèges et les proviseurs de lycées ont décidé, depuis le 12 décembre, de ne plus répondre aux demandes d'informations émanant de l'administration centrale, notamment pour la préparation de la rentrée 1995. « *Le ministre de l'éducation nationale tarde à répondre aux revendications qui se sont exprimées lors de la manifestation nationale des chefs d'établissements du 27 novembre, nous ne lui répondons plus non plus* », explique t-on au syndicat en soulignant que ce mouvement est « *très largement suivi* » dans les établissements. Le SNPDEN attend « *des réponses écrites* » sur la revalorisation financière des chefs d'établissements et une clarification de leurs responsabilités.

SPORTS

SKI ALPIN : la Coupe du monde

Luc Alphand battu sur le fil par l'Autrichien Josef Strobl

Josef Strobl a gagné, vendredi 16 décembre, la première descente de la Coupe du monde masculine à Val-d'Isère (Savoie). Parti avec le dossard 61, loin des favoris, l'ancien champion du monde juniors autrichien a soufflé la victoire au Français Luc Alphand. Après une carrière perturbée parune série de blessures, celui-ci, à 29 ans, semble être l'un des futurs grands protagonistes de la saison dans les épreuves de vitesse. Troisième du super-G de Tignes, dimanche 11 décembre, Luc Alphand a donc de nouveau grignoté une place sur le podium, en attendant une éventuelle première victoire en Coupe du monde. Deux autres Autrichiens occupent les troisième et quatrième place, Gunther Mader et Patrick Ortlieb.

L'équipe de France, elle effectue de bons débuts en plaçant trois représentants parmi les dix premiers, Jean-Luc Crétier est sixième et Christophe Plé termine neuvième. Une façon de se consoler de la fin de saison prématurée de Nicolas Burtin et Denis Rey, tous deux blessés au genou en l'espace d'une semaine.

EN BREF

FOOTBALL : Le Paris-Saint-Germain et Montpellier menacés d'exclusion de la Coupe de France. – Le Conseil fédéral de la Fédération française de football a menacé, vendredi 16 décembre, à Landersheim, d'exclure de la Coupe de France le Paris-Saint-Germain et Montpellier. Ces équipes ne sont pas en conformité avec les réglements sur les éducateurs. Ceux-ci exigent qu'un club professionnel posséde un entraîneur titulaire du troisième degré du brevet d'État d'éducateur sportif. Montpellier et le PSG ont jusqu'au 4 février, date des seizièmes de finale de la Coupe de France, pour répondre aux exigences du Conseil.

Cherbourg élimine Gueugnon en coupe de France. – Cherbourg, club de national 2 a éliminé Gueugnon actuellement en tête du championnat de France de deuxième division, vendredi 16 décembre, lors du huitième tour de la Coupe de France.(2-1, après prolongation). L'Olympique de Marseille a été conduit jusqu'aux tirs-au-but pour battre Alès qui évolue également en deuxième division (0-0 a. p. , 5-4 aux t. a. b.)

VOILE : Jean-Christophe Auguin bat un record. – Avant qu'Isabelle Autissier ne reprenne la mer, vendredi 16 décembre, après avoir réparé le mât de son voilier *Ecureuil Poitou-Charentes 2*, *(le Monde* des 6 et 17 décembre), Jean-Christophe Auguin (*SCETA Calberson*) a établi un nouveau record de la plus grande distance parcourue en 24 heures par un navigateur solitaire sur un monocoque en couvrant 349,7 milles entre mardi 13 et mercredi 14 décembre. – (*AFP.*)

Sous la pression d'actionnaires américains

Maurice Saatchi doit abandonner la présidence de son groupe publicitaire

Plus dure est la chute pour l'un des golden boys de la publicité : Maurice Saatchi, président du groupe publicitaire britannique Saatchi & Saatchi, qu'il fonda en 1970 avec son frère Charles, a dû quitter son fauteuil de président, vendredi 16 décembre, au terme d'un conseil d'administration qui avait toutes les allures d'un conseil de guerre (une douzaine d'avocats étaient présents dans la salle de réunion). Pour seul lot de consolation, Maurice Saatchi pourrait garder la présidence d'une filiale.

La chute de Maurice Saatchi a été provoquée par des actionnaires américains, conduits par la société Harris Associates (Chicago), le Winsconsin State Investment et des fonds de pensions comme General Electric Pension Trust et Tiger Fund Management. Détenteurs de plus de 30 % des actions de Saatchi & Saatchi, ils étaient violemment opposés à la décision de Maurice Saatchi de s'attribuer un paquet d'actions évalué à plus de quarante millions de francs, si la valeur du titre doublait en trois ans.

Ces mêmes actionnaires s'étaient déjà manifestés, il y a quelques mois, en demandant au président de Saatchi & Saatchi de réduire son mandat de cinq à trois ans et ses émoluments annuels de 200 000 livres. Plusieurs autres actionnaires du groupe publicitaire étaient dans les mêmes dispositions à l'égard de Maurice Saatchi. L'ensemble des opposants à Maurice Saachi, représentant plus de la moitié du capital, la banque d'affaires SG Warburg n'a pu que constater la situation.

L'agence de Mme Thatcher

La chute de Maurice Saatchi s'accompagne, en outre, d'une sanction morale : le conseil d'administration a recommandé l'abandon de son nom, Saatchi, pour la société-holding du groupe, sans pour autant pouvoir fournir dès maintenant un autre nom. Cet abandon, refusé par le principal intéressé, était réclamé à cor et à cri par les actionnaires américains, qui estimaient « *que le président avait placé ses intérêts avant ceux de la compagnie et celui des actionnaires* » et que la confiance dans le nom du groupe était donc ébranlée. Le patronyme ne serait conservé que pour certaines filiales.

Le départ de Maurice Saatchi et l'abandon du nom emblématique de ce groupe, qui fut durant plusieurs années le premier groupe publicitaire mondial, stigmatisent la fin d'une époque. Charles et Maurice Saatchi, le premier étant le créatif et le second le financier, ont fait de leur imagination et de leur ambition le socle de la réussite de leur groupe. Leur association avec Compton en 1974, le fait que Saatchi & Saatchi soit devenue en 1979 l'agence du Parti conservateur britannique et de Margaret Thatcher, puis de nombreux rachats – comme celui de Ted Bates – ont hissé le groupe au premier rang mondial en 1987, avec un chiffre d'affaires de 67 milliards de francs. La confiance de la Bourse de Londres a également servi de levier à Saatchi & Saatchi.

Mais le manque de prudence financière et la fringale d'acquisitions de ses dirigeants ont durement éprouvé le groupe à partir de 1989. Depuis lors, il a laissé sa première place à WPP, il a cédé des actifs et s'est restructuré sous l'égide du français Robert Louis-Dreyfus, afin de faire face à son endettement. Après plusieurs années de pertes, le groupe avait réussi à dégager 19 millions de livres de résultat en septembre. Mais les ambitions financières personnelles de Maurice Saatchi risquaient d'entacher l'image d'un groupe qui avait pourtant tenté de redorer son blason.

YVES-MARIE LABÉ

Pour boucler le plan de reprise de Thierry Verret

« L'Evénement du jeudi » reste à la recherche d'un troisième actionnaire

Vrai-faux départ de Jean-François Kahn, vraie-fausse succession par Jérôme Garcin, faux-vrai retour de Jean-François Kahn, puis refus d'Hachette d'apurer le passif, dépôt de bilan et déclin des ventes... A ce feuilleton d'un an de crise à *l'Événément du jeudi*, voilà que s'ajoute un nouvel épisode : un actionnaire pressenti pour figurer dans le nouveau tour de table renonce, quelques heures avant le dépôt du plan de reprise de l'hebdomadaire par l'éditeur Thierry Verret.

Le 3 novembre, un mois après le dépôt de bilan, la direction de *l'Événement du jeudi* accepte la proposition de Thierry Verret, PDG des éditions Lamarre – qu'il vient de vendre à un groupe néerlandais –, de devenir le futur PDG du titre. Il se met donc en quête de partenaires financiers destinés à siéger à ses côtés et à ceux d'Hachette. D'abord intéressés par ce plan de reprise, le CIC et l'assureur allemand Hanover Rück renoncent. Thierry Verret entre alors en contact avec Capital privé, société d'investissement dont la banque anglaise National Westminster Bank possède environ 25 %. Un accord semble avoir été trouvé sur la base d'une répartition du capital de 30 millions de francs attribuant à Thierry Verret 45 %, à Capital privé 42,5 %, et à Hachette 12,5 %.

Lundi 12 décembre, M. Verret soumet sa proposition au tribunal et demande un délai de trois jours, le temps que le conseil d'administration de Capital privé donne son accord à l'opération. Mais mercredi 14 décembre, à la veille de la remise du plan à l'administrateur judiciaire, Me Pinon, et à deux jours de sa présentation au comité d'entreprise de l'hebdomadaire, les financiers anglais ne jugent pas opportun d'investir dans la presse française en général, et dans *L'Événement* en particulier. *l'Evénement* est donc toujours à la recherche d'un actionnaire susceptible d'investir environ 10 millions de francs. Il doit le trouver dans un délai rapide, fixé par l'administrateur judiciaire en fonction des capacités de trésorerie de l'entreprise.

L'accident survient alors que le personnel de l'entreprise attend de connaître le plan de Thierry Verret, et surtout son volet social, puisqu'on s'attend à cinquante licenciements sur cent cinquante salariés. La déception est d'autant plus grande que l'arrivée de M. Verret, comme celle de Gilles Le Gendre, nouveau directeur délégué de la rédaction, étaient susceptibles de donner un nouveau souffle à un titre bien usé. Mais depuis un an *l'Evénement du jeudi* a pris l'habitude de retenir son souffle.

ALAIN SALLES

A partir du 1er janvier 1995

Les chercheurs auront accès gratuitement aux archives radiotélévisées de l'INA

La bataille est gagnée : chercheurs, enseignants et étudiants vont pouvoir consulter gratuitement le patrimoine radiophonique et télévisuel français, à partir du 1er janvier 1995, date à laquelle ils auront accès aux 850 000 heures de programme emmagasinés depuis 1933 par l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Ce patrimoine s'enrichira, chaque année, des 35 000 heures que se sont engagées à déposer les chaînes hertziennes (TF 1, France 2, France 3, M 6, Arte, Canal + et la Cinquième) et les six stations de Radio-France (France-Inter, France-Culture, France-Musique, France-Info et Radio Bleue) en application de la loi du 20 juin 1992 (*le Monde* du 13 octobre). « *On a créé un espace de rencontre, de mémoire et de savoir, grâce à la collecte et au traitement audiovisuels des documents*, déclare le président de l'INA, Jean-Pierre Teyssier. *Ce dispositif est unique au monde et intéresse les pays étrangers. Ainsi, la télévision chinoise nous a demandé un système informatisé d'archives* ».

Entré dans l'univers des technologies nouvelles, l'INA a bénéficié, pour la création de ce dépôt légal – baptisé l'Inathèque – d'un budget 1995 de 68 millions de francs. Désireuse de faire partie de la Très Grande Bibliothèque (TGB) qui permettra aussi d'accueillir les autres publics, l'Inathèque ne dispose actuellement que d'une vingtaine de boxes équipés d'une station de lecture (très performante), à Paris (1). Ce qui l'oblige à restreindre l'accès aux seuls chercheurs, enseignants et étudiants des organismes ou des grandes écoles signataires d'une convention avec l'Institut.

L'ouverture de l'Inathèque récompense toutefois les chercheurs qui, depuis dix ans, se battent pour convaincre les pouvoirs publics de leur laisser librement et gratuitement accès aux documents radiotélévisés de l'INA. En octobre 1993, ils avaient protesté publiquement quand la mise en place du dépôt légal avait été reportée à janvier 1995, faute de décret d'application et de ressources budgétaires.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

(1) 83 rue de Patay, 75013, Paris.

Les cinquante ans du « Monde » célébrés par RFI

La rédaction de Radio-France Internationale (RFI) émettra depuis les locaux du *Monde*, à l'occasion du cinquantième anniversaire du quotidien, lundi 19 décembre. A midi, Isabelle Poiraudeau présentera l'actualité française et internationale en compagnie des journalistes du *Monde* ayant couvert les événements du jour. Le magazine « Carrefour » de Patrice Biancone, racontera l'histoire du journal, ses spécificités et son fonctionnement, et analysera le rôle du journal dans la vie politique française avec Jean-Marie Colombani, directeur-gérant du *Monde*, et André Fontaine, ancien directeur, président du comité du Cinquantenaire. Enfin, jeudi 22 décembre, Jean-Maurice de Montremy évoquera aussi l'histoire du journal dans son émission « la Grande affiche ».

▶ Radio-France Internationale : lundi 19 décembre, 12 heures : Actualité internationale, à 12 h 30 : « Carrefour » et à 13 heures : Actualité française. jeudi 22 décembre, à 16 h 05 : « La Grande Affiche ».

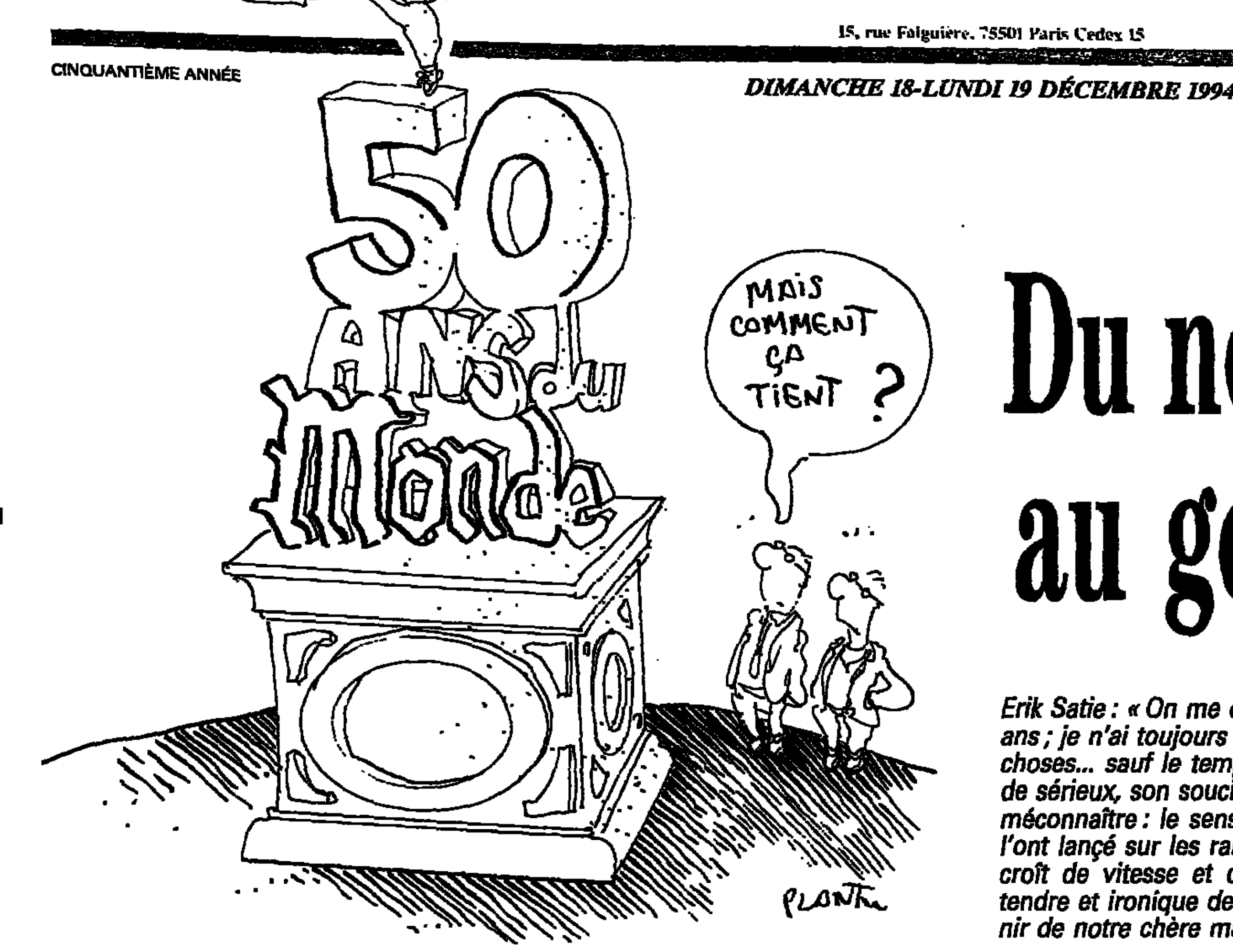
Le meilleur des Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE

DIMANCHE 18-LUNDI 19 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Du neuf au goût de l'ancien

Erik Satie : « On me disait : tu verras, quand tu auras cinquante ans. J'ai cinquante ans ; je n'ai toujours rien vu. » « Le Monde » a cinquante ans ; il a vu beaucoup de choses... sauf le temps passer. Ce que l'on sait et que l'on va répéter : son esprit de sérieux, son souci de la rigueur dans la religion de l'écrit. Ce que l'on risque de méconnaître : le sens de l'humour qui n'a jamais quitté ses journalistes lorsqu'ils l'ont lancé sur les rails et qui les habite lorsqu'ils s'apprêtent à lui donner un surcroît de vitesse et d'acuité. Pour célébrer cet anniversaire, voici donc la visite tendre et ironique des anciens et nouveaux à travers le court passé et le long avenir de notre chère maison.

La parole à l'écrit

Manifeste pour le droit au rêve, à la réflexion et à la liberté critique

« Le verbe LIRE ne supporte pas l'impératif. » Ainsi s'ouvrait un best-seller inopiné de 1992, Comme un roman. Un enseignant ami des cancres, Daniel Pennac, y entonnait un hymne tendre et narquois au plaisir de lire qui, disait-il, *« s'il s'est perdu, ne s'est pas perdu bien loin ».*

L'écrit n'a que faire des plaidoyers *pro domo*. Il a seulement besoin que ses avantages et ses grâces soient rappelés, que soit renforcée la foi des convaincus, depuis que l'image déferle et répute hors d'âge l'imprimé, comme l'image fait les choses : sans l'ombre d'une preuve.

Il y en a assez de voir livres et journaux associés à une consolation pour faibles, vieillards, malades, détenus, l'inculture musculeuse et bronzée définissant les nouveaux maîtres du monde.

J'ai voulu rafraîchir les vieux arguments racornis en faveur du papier. J'ai rencontré Pennac et son regard doux comme un hors-commerce pur Lafuma.

« Si je croyais l'image fossoyeuse de la lecture, m'a-t-il dit tout de go, *je démissionnerais de l'enseignement. Il n'y a pas de dépendance à la télé, si on a une existence par ailleurs. Personnellement, j'ai profité d'un déménagement pour bazarder mon téléviseur : il ne nous a jamais manqué. »*

Pas de foi sans irrationnel. *« Ce qui sauvera l'écrit,* prophétise Pennac, *c'est le rapport mystérieux qui s'institue avec lui, quelque chose d'affectif comme l'anorexie ou la boulimie. C'est de la vie, avec son obscurité insondable, et l'évidence que quelqu'un a tenu la plume, reste présent entre les lignes. »* L'image industrielle annule toute présence de cette qualité. Sa logistique lourde l'empêche de se faufiler. *« La plume elle, va partout,* conclut Pennac à propos des journaux. *Cela se sent. L'écriture conserve le sens de la durée, que la télévision a éliminé en dépit de sa photogénie. »*

Pour le romancier Erik Orsenna, aussi, l'irremplaçable de l'écrit tient au temps qu'il restitue, et à celui qu'il nous laisse. *« Le lecteur peut revenir en arrière,* s'enthousiasme l'ancien Prix Goncourt pour l'Exposition coloniale ; *il peut sauter des passages, en contester d'autres. Il butine, il trace sa route. Il flâne, il invente son chemin, au lieu de subir un défilement autoritaire. Il chine, il hume. Il reste libre. Il le devient. »*

Si Régis Debray a inventé la « médiologie » – histoire et philosophie des supports de la pensée –, c'était un peu parce que le tout-image où nous sommes entrés (Vidéosphère) ne le consolait pas de voir s'estomper les prestiges du Livre (Graphosphère). Mais il a fait de nostalgie raison.

« L'image, estime l'auteur du *Scribe*, *est inapte à rendre compte de la complexité des événements et des idées. Elle montre des cas particuliers. Elle ne peut dégager ni explications, ni lois, ni normes. Pour la comprendre, il faut passer par la voie royale de l'écrit. On ne peut contredire que dans la diction. Contre-sentir est impossible. Seuls les mots permettent de souhaiter autre chose que ce qui est. »*

Pour autant, l'écrit n'est pas au-dessus de tout soupçon. Dans une page restée célèbre de Tristes Tropiques, Claude Lévi-Strauss affirmait en 1955 que l'écriture, à ses débuts, de l'Egypte à la Chine, a plutôt favorisé l'exploitation et l'asservissement des hommes que leur illumination.

BERTRAND POIROT-DELPECH

Lire la suite page 22

RÉVÉLATION

L'esprit de SERIOUS

Un chercheur du CNRS de Fontaine-le-Port nous écrit pour nous révéler une découverte que notre déontologie, dont nous sommes fiers et qui n'est pas si répandue, nous fait obligation de publier sans attendre :

« Les manuscrits du fondateur du *Monde*, dont l'écriture en pelote d'épingles est très difficile à déchiffrer, laissent penser que son premier éditorial n'était pas signé SIRIUS, mais SERIOUS.

L'esprit de sérieux ainsi affirmé correspondait davantage au pragmatisme sans illusion du Fondateur, et à sa nature, qu'un regard vers les astres, lui qui parlait volontiers les yeux baissés.

Une rectification ayant risqué de passer pour un gage à un américanisme honni, le Fondateur se serait résigné à assumer le pseudonyme cosmique que lui avait valu une simple erreur typographique, improvisée par un correcteur qui n'avait pas trouvé le mot « Serious » dans le dictionnaire. »

Après réflexion, le Médiateur trouve plutôt positif, et symbolique de notre sens du rattrapage, que la première signature du journal ait été le produit d'une ironie de l'histoire, l'effet d'une coquille.

Falguière : le chantier

Effervescence, fureur, stress : tous sur le pont, la réforme est en marche...

C'est peut-être l'immeuble. Lors de l'abandon, en 1990, de la rue des Italiens, il se trouva quelques ronchonneurs, ici ou là, pour s'étonner de l'allure de la nouvelle Mecque. Le verre, l'acier à nu de la rue Falguière n'allaient pas au *Monde*, ou alors c'était *Le Monde* qui détonnait, au milieu de ce modernisme fonctionnel. Si le symbolisme vaut encore, entre les murs et le quotidien, *entre le contenant et le contenu*, il y avait malentendu. Pour le moins étourderie. Vieux pied, ou pied majestueux, comme l'on voudra, *réclamait bonne chaussure, sérieuse* et sûre. Pas un escarpin de cristal. *Le Monde* était un cloître, voué par ses pères fondateurs à un ordre des choses très cistercien. On y faisait silence, on y besognait en cellule, à l'abri de la lumière tentatrice du jour.

Avec ses mètres cube de vide, ses bastingages en suspension, son puits de lumière, justement, Falguière appelait le bruit, la fureur et le stress. Rien que nous connaissions. Nos portes à nous s'entrebâillaient avec courtoisie, ou restaient closes. Là, l'atmosphère réclamait des portes qu'elles claquent. D'ailleurs, il n'y avait même plus de portes. *C'est dire.*

Le Monde s'y logea tout de même. Et les ronchonneurs remisèrent leurs réflexions. *Jusqu'au début de ce dernier printemps.* La dureté des temps, dans la presse écrite, obligeait aux révisions déchirantes. *Le Monde avait ses manques*, à combler au plus vite. Un matin fut placardé l'ordre de mobilisation générale qui, dans la presse, s'appelle une réforme. On allait, on devait toiletter, moderniser, rénover, sous peine de ne plus fêter beaucoup d'autres anniversaires, après un cinquantenaire bien mérité.

C'est peut-être l'immeuble. Ou l'âge du capitaine. Un quadra, le nouveau capitaine. Ou les deux. En tous cas, curieusement, depuis six mois, Falguière ressemble plus au *Monde*. *Ou l'inverse. Le bruit, la fureur, le* stress y ont leurs aises. Les journées y sont portées à l'ébullition d'un sauvetage permanent. Combien de réunions ? D'heures supplémentaires, tard le soir, pour réfléchir au futur journal, après avoir bouclé l'actuel ? L'inconvénient, avec une *réforme*, c'est qu'une fois décrétée, elle n'en fait plus qu'à sa tête. Impose son style, version nef *des fous. Ses retournement de situation. Ses* chamailleries. Les nouveaux, collaborateurs entrés récemment dans la rédaction, vivent ces bouleversements comme un train-train bien normal. La crise, les plus jeunes n'ont connu que ça, dans la profession. Les anciens doivent sans doute regretter le temps du cloître, mais leurs chuchottements se perdent dans le brouhaha.

On y va. Où ? Vers une *réforme*. Après, on prie, comme ailleurs, comme récemment, du côté de la concurrence. On y va, c'est tout, c'est déjà suffisant, pour nos points de migraine, et c'est évident à tous les signes perceptibles. *Névrotiques*, les signes. Rue Falguière, le bureau, vitré, du directeur de la rédaction est bien visible du plateau de la *cafétéria, de l'escalator et des ascenseurs* transparents. Après le calme de la rue, le surmenage de ce bureau pourrait convaincre, à lui seul, les incrédules de la gravité de l'heure. On y s'y dispute ferme, dès l'aube, on y concocte des pages en secret, on y *mute, promeut, rassure*, d'un mouvement de sourcils.

PHILIPPE BOGGIO

Lire la suite page 19

SOMMAIRE

Le bel aujourd'hui
■ Gutenberg à l'écran — par ALAIN ROLLAT
■ La cafet' du commerce
■ Ivry, si loin, si proche... — par DANIELLE HEYMANN — *page 19*

Les aventuriers de 44
■ HBM le rebelle — par JEAN PLANCHAIS
■ Aux Italiens, la première équipe prend position — par JEAN-MARC THEOLLEYRE — *pages 20 et 21*

Propos d'anciens
■ Pierre Viansson-Ponté et Raymond Barrillon : Deux passions en politique — par THOMAS FERENCZI
■ Gilbert Mathieu : Sur la brèche des chiffres — par JOSÉE DOYÈRE
■ « Sur le vif », par CLAUDE SARRAUTE : Sexiste? Pas assez
■ Pastiches : Ils nous auraient dit... — *page 22*

صكنا من الاصل

Gutenberg à l'écran

Petite histoire d'une évolution- révolution à travers le voyage imaginaire d'une balise informatique

Elle n'avait pas compris ce qui s'était produit. Elle s'était soudain retrouvée seule au milieu de l'écran. Livrée à elle-même dans cette immensité désertique et verdâtre. Quand elle avait remarqué, en baissant légèrement ses fenêtrines, que le fil électronique qui l'enchaînait depuis sa naissance au clavier de torture s'était mystérieusement rompu, elle avait d'abord cru à l'une de ces perversités ordinaires qu'affectionnait son cruel opérateur. Sans doute ce monstre invisible s'apprêtait-il, une fois de plus, à abuser d'elle. Elle s'était attendue à être ballottée d'un titre à l'autre, écartelée, comme d'habitude, entre un gras et un maigre.

Balise de haute lignée, elle éprouvait une aversion particulière pour les assauts des archaïques bas de casse aux six crochets si vulgaires. Elle détestait toutes ces ignobles familiarités qui la prenaient toujours par surprise.

Mais son oreillette échographique interne lui avait très vite confirmé la réalité du miracle : le monstre s'était subitement déconnecté après avoir désamorcé son clavier sans qu'on pût savoir pourquoi. Pour inédite qu'elle fût, la chose n'en était pas moins évidente. Son rêve était bel et bien devenu tangible : pour la première fois de son existence, elle pouvait aller et venir à sa guise, danser avec les lettrines, flâner d'un inter à l'autre, faire la sieste à l'ombre des bandeaux, jouer à saute-cabochon. L'écran de ses terreurs s'était métamorphosé en jardin des plaisirs. Jusqu'à la tombée, elle en profita goulûment. Puis, saoûlée par sa découverte, exaltée par la prise de conscience de son omnipotence, elle osa s'aventurer de l'autre côté de l'écran.

C'est fini l'artisanat

Il y avait là un sombre tunnel dont on n'apercevait pas le bout. Noir, silencieux, inquiétant. Elle hésita un instant. Son pulseur intime lui recommandait la plus extrême prudence. Ce trou sans marge apparente ne lui disait rien qui vaille. Il n'avait jamais vu ça et clignotait pour la mettre en garde. Mais il se dégageait de ce puits horizontal quelque chose de subtilement fascinant, comme une émanation inconnue. L'attraction de ce nouveau mystère fut plus forte que la faible puce conscientrique de son pulseur. Comme toutes les balises de noble calibre, elle ne manquait pas de courage. Elle osa. Et ce qui devait arriver arriva.

Elle avait à peine franchi le seuil du tunnel qu'elle se sentit aspirée dans un tourbillon glacial, emportée dans un maelström magnétique d'une intensité cosmique. La panique l'envahit jusqu'à ce qu'elle réalise qu'elle flottait dans un nuage doré qui la caressait sans la brutaliser. Comme elle était devenue d'humeur aussi philosophique qu'aventureuse, elle décida de prendre la chose du bon côté et se laissa porter par ce courant quasi sirupeux. Rassuré, son pulseur parabolique s'était démomifié. Il lui transmettait... des bruits de voix ! Elle actionna le micro-décrypteur qu'elle était parvenue à dérober à son opérateur-monstre dans l'effervescence d'un soir de bouclage. Ces voix assourdies échangeaient des propos énigmatiques.

« *Au commencement est le temps*, disait l'une. *Vous prenez le* Temps, *vous le pliez en deux et vous avez* le Monde. *Au commencement est un geste, puis tout continue par ces mains qui écrivent, qui mettent en pages, qui impriment, qui administrent. Ainsi le geste se prolonge à travers tous les corps : il les unit dans le tutoiement d'un travail qui franchit les différences, les rivalités, les blessures, les rumeurs, les couloirs, les âges, les opinions, les disputes...* »

« *Le problème*, disait l'autre, *est que l'unité de l'entreprise sera rompue, l'imprimerie s'installant d'un côté, la rédaction d'un autre. On va séparer le cœur du reste de l'organisme : le cœur, c'est la rédaction, et ce cœur restera à Paris, tandis que l'imprimerie et l'administration s'installeront à Ivry...* »

« *Vous savez*, répondait une troisième, *le Fondateur annonçait la fin du* Monde *tous les matins : c'était une entreprise peu viable, qui n'avait pas le style attrape-lecteurs, qui donnait la priorité à la politique étrangère, rien de moins vendeur, qui ne disposait pas de capitaux propres et qui défendait quelques valeurs sans valeur, comme les droits de l'homme.* Le Monde *ne cherchait pas à plaire...* »

Une quatrième bougonnait : « *Les typos ont été liquidés d'abord, puis la photocomposition, demain la photogravure et l'expédition, c'est-à-dire tous les corps de métiers du Livre. Les raisons économiques ont moins joué que la volonté de détruire un syndicat puissant et capable de dicter ses conditions.* »

Au cœur du tabou

Une cinquième s'interrogeait : « *L'art de la relation figure dans les circuits des nouvelles machines : vont-elles contribuer à sa confiscation ou bien vont-elles le répandre ?* Le Monde *lui-même, qui est en soi un ensemble, tire sa vitalité des relations existant entre les divers éléments de cet ensemble : s'il hiérarchise ces éléments en vue de les exploiter au maximum dans le seul sens de la rentabilité, pourra-t-il conserver sa vitalité dans son ensemble ? Ce qui est rentable pour quelques-uns ne l'est plus aujourd'hui, semble-t-il, pour l'ensemble, parce que la valeur de rentabilité assèche toutes les autres à l'intérieur de l'ensemble. Il faut espérer que le progrès consiste dans l'impossibilité de faire régresser le contrat social sans mettre en danger la survie de la société...* »

Son décodeur était formel : ces voix lugubres venaient du passé. Elle comprit que sa témérité l'avait propulsée au cœur d'un tabou que nulle balise, avant elle, n'avait affronté. Elle réalisa avec effroi qu'elle voyageait en clandestine dans le fameux cimetière interdit à tous les corps de l'univers informatique, y compris aux embryons d'opérateurs. La folle ! Elle baguenaudait dans la légendaire Galerie des Ancêtres !

Son châtiment fut terrible. Au bout du tunnel, le torrent qui la charriait se terminait en cataracte. Avant d'être engloutie, elle entendit une dernière voix, qui disait, dans un éclat de rire : « *C'est fini l'artisanat. Les typos ont pris goût au whisky. Quand ils étaient en bleu, ils marchaient au Ricard ; à présent, ils sont en blanc et tapent sur des claviers...* » Elle n'eut même pas le temps de décrypter l'étrange chant choral qui accompagnait ce rire. Il y était question d'un certain Ala...

ALAIN ROLLAT

(Avec l'aimable concours involontaire de quelques citations de Bernard Noël, auteur du Portrait du Monde *paru en 1988).*

La cafet' du commerce

Vue du cinquième étage, posée sur le plancher de verre comme au bord d'une piscine, la cafétéria est, rue Falguière, le point de passage obligé de tous ceux qui visitent le *Monde* ou y vivent. On peut y boire, à condition de savoir jouer du coude le long de son étroit comptoir ; on peut s'y nourrir de tranches de rosbif rétives à toute négociation et de salades de pommes de terre à la Bouygues ; on peut y recevoir quelques visiteurs fanatiques de notre austérité. On peut, surtout, y parler de tout et de rien, de ce tout qui fait la vie d'un journal et de ces riens qui sont le régal des journalistes. C'est notre Café du commerce ; c'est le carrefour des rumeurs qui s'en échappent en courtes fumées et vont tourbillonner le long des coursives. Car, tout le monde le sait, les informations avérées, nous les donnons à nos lecteurs ; les fausses, nous les gardons pour nous. Avec soin.

Si loin, si proche...

Au gré des déménagements, le « quotidien de la rue des Italiens » est devenu celui de la rue Falguière et... d'Ivry

Il faut écouter les chauffeurs de taxi, comme dirait mon amie Claude Sarraute. J'écoutais le chauffeur de taxi qui me conduisait à Ivry. Je lui avais donné l'adresse, 1, place Hubert-Beuve-Méry. Et ça ne lui avait rien dit. Nous étions boulevard Paul-Vaillant-Couturier ; au bout se dressait dans sa gouaille banlieusarde, avec ses murs de brique et meulière vaguement annoblis par l'âge et son enseigne beige, fanée mais explicite, « Hôtel Gambetta », l'hôtel Gambetta, qui ressemblait beaucoup à un décor de Trauner pour *le Jour se lève* de Marcel Carné. Le chauffeur de taxi, soudain, s'y retrouvait. « *C'est mon ancien quartier, ici, Madame : de mon temps c'était déjà assez moche, mais j'aimais bien. L'Hôtel Gambetta était déjà là et, sur l'avenue, il y avait un cinéma qui a disparu. C'est toujours les cinémas qui partent les premiers.* »

Le chauffeur de taxi savait désormais où j'allais. « *Vous allez au* Monde, *je suis au courant parce que, à l'époque, je fréquentais une fille qui travaillait chez SKF, l'usine de roulements à billes, et que* le Monde *s'est installé là* ». Mais pas tout *le Monde*. L'imprimerie, si belle, où les monumentales rotatives, d'une netteté de laiterie industrielle, se menent chaque jour en route avec des soupirs de velours. L'administration, aussi. Et la rédaction ? Ah ! non, la rédaction est à Paris, voyons !

C'est vrai, la rédaction est à Paris. Les sources d'information n'y sont-elles pas aussi ? Et c'est ainsi que le « quotidien de la rue des Italiens » est devenu le quotidien de la rue Falguière. Cette répartition entre deux sites, qui n'est pas une partition, oh ! non, s'est cependant entourée de suaves précautions. L'immeuble d'Ivry a été vite baptisé immeuble Sirius, en hommage légitime à notre père fondateur qui signait ainsi ses billets. Sirius, c'est noble, sidéral, non localisé. Car Ivry, selon l'humeur, « *ce n'est pas si loin que ça* » ou, plus souvent « *c'est pas à côté* ».

« Ah, vous êtes ici maintenant ? »

Le mieux, pour y parvenir, c'est de prendre les quais, ainsi peut-on suivre de près les progrès du chantier de la Bibliothèque nationale de France : ça avance, pas de doute, ça avance. Ensuite, arriver à Ivry, pour le journaliste, y demeurer, s'y installer même, est source inattendue de plaisirs multiples. A Ivry, le journaliste, denrée rare, est reçu avec une aménité un peu appuyée : « *Ah ! vous êtes ici maintenant ? C'est bien.* » Le fait est que c'est bien. Les bureaux sont plus spacieux (qu'à Falguière), la cantine est vaste (plus vaste que la caféteria de Falguière). Les fumeurs ont beau dire « *quand on veut aller s'acheter un paquet de cigarettes, il faut prendre sa voiture* », cette considération à peu de conséquences dès lors qu'on ne fume ni ne conduit.

A Ivry, au tout début de l'après-midi, lorsque Falguière s'assoupit dans une torpeur digestive, tout s'anime, s'interpelle, vrombit, démarre, dans un magnifique fracas industrieux ; c'est comme le départ d'une étape du tour de France, c'est la « tombée » de l'édition, les paquets de journaux, maniés avec la dextérité oblique d'une passe de rugby, rebondissent sur le sol des camionnettes sous pression où sur la croupe des motos cabrées. Ce n'est pas à Falguière qu'on voit ça ; on ne sait pas ce qu'on manque, à Falguière.

Un cargo et des marins

Il ne faudrait pas pour autant croire qu'entre Ivry et Falguière c'est la guerre. Plutôt un manque de curiosité mutuelle, une politesse lointaine. Entre les deux sites, les flux informatiques fonctionnent, et le téléphone, et quelques navettes qui respectent mieux l'horaire du courrier que celui des hommes... Ivry, c'est le cargo *Monde* qui a largué ses amarres, qui a laissé au port, sur la corvette Falguière, le commandant Colombani et son équipage. Sur le cargo, il y a les marins ; ils rament bien.

Quand on est sur la terrasse, à Ivry, on voit une pagode. C'est Chinagora, vaste ensemble asiatique plein de vide et de mystère, où l'on s'en va, les jours fastes, déguster quelque pâté vaguement impérial et chuchoter de louches histoires de triades. Quand on est sur la terrasse, à Ivry (mais on n'est pas tout le temps sur la terrasse), on voit aussi un bâtiment sage, d'où émergent des corps nus, gris, immobiles et gracieux. C'est la réserve de statues de la Ville de Paris. Quand on est à Ivry, on se prend, à sa surprise, à aimer Ivry. Lorsque je reviens à Falguière, je ne dis plus : « *J'étais à Ivry.* » Je dis, « *Il faisait beau sur Sirius.* »

DANIÈLE HEYMANN

Falguière : le chantier

Suite de la page 17

Du bastingage des étages, on peut y jauger, d'un simple coup d'œil, le taux d'énervement collectif de la journée. Ça chauffe. Ou ça suit un cours normal. Généralement, ça chauffe.

L'été a passé si vite, et puis l'automne, à courir derrière un plan de marche inventé par des déments. Le capitaine mis à part, parce qu'il cherche les mannes de la recapitalisation financière, le capitaine, on aura assez peu vu ceux du *Monde* à l'extérieur, ces six derniers mois. Au four et au moulin. Entre eux, comme jamais. Mieux valait : personne n'aurait compris de quoi ils parlaient. Et comme ils ne parlaient que de ça ! Les compagnons de vie – c'est vrai, même ici, on a femmes, maris et enfants – bref, les proches se sont fait une raison. Ils ont bien fait. Souvent, ils ont dû prendre cet impérieux redéploiement pour un jeu de grands enfants. Vous savez, les journalistes, ces éternels ados... Alors qu'au fil de cette course éperdue, *le Monde* savait que son seul loisir actuel était celui du quitte ou double, du pari, incertain, sur l'avenir. Mais, allez racontez ça au dehors ! Même au lecteur ! On nous en voudrait d'exagérer.

PHILIPPE BOGGIO

HBM le rebelle

Dès le départ, Hubert Beuve-Méry se révèle un interlocuteur peu facile...

Le 18 décembre 1944, un journal nouveau est distribué dans les kiosques. Un journal imprimé sur une seule feuille *recto verso* – ils le sont tous alors – sort des presses qui furent celles du *Temps*, rue des Italiens, dans le quartier de l'Opéra.

Mais s'il a le format et les caractères, le titre en gothique de l'ancien quotidien, ceux qui le rédigent et ceux qui le gèrent ont connu, pour la plupart, l'époque où *le Temps*, racheté par le Comité des Forges, qui regroupait les grands patrons de la métallurgie, n'avait rien à refuser à ces derniers, non plus qu'au Quai d'Orsay dont il était l'organe officieux. *Le Monde* n'est pas un succédané du *Temps*. Il en est même dans une certaine mesure l'image inversée : ni dépendant ni officieux.



Original, il l'est aussi par rapport à ses confrères : premier des journaux publiés au grand jour après la Libération, il n'est pas « issu de la Résistance », même si Hubert Beuve-Méry, René Courtin à l'intérieur, Christian Funck-Brentano à l'extérieur, peuvent s'en réclamer.

Le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, estimait nécessaire la création d'un organe de référence, sérieux et crédible à l'étranger. Gaston Palewski, René Brouillet, membres de son cabinet, en même temps que Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'information, proposent et font accepter, pour le diriger, un triumvirat qui représenterait trois « sensibilités » : démocrate-chrétienne, protestante libérale et gaulliste (Hubert Beuve-Méry, René Courtin, Christian Funck-Brentano). Le premier collabore à l'hebdomadaire *Temps présent*, le second est professeur d'économie politique, le troisième, archiviste, a été chargé de la presse au cabinet du général. Seul journaliste confirmé (il a notamment été correspondant du *Temps* à Prague), Hubert Beuve-Méry sera le gérant-directeur responsable de la publication. Les deux autres formeront avec lui le comité de direction. Martial Bonis-Charancle exercera les mêmes fonctions qu'au *Temps* : secrétaire général chargé de l'administration. Le secrétaire général de la rédaction, André Chênebenoit, devient rédacteur en chef du *Monde*.

Muraille protectrice

La rédaction, à l'exception de Robert Coiplet, vient, elle aussi, du *Temps*, « épurée » des quelques « brebis galeuses » compromises dans la collaboration.

Dès les premiers contacts, Hubert Beuve-Méry est, pour ses interlocuteurs au gouvernement, d'un maniement peu facile. Il a gardé un souvenir amer du *Temps*, défaitiste à Munich, et de la presse d'avant-guerre, largement corrompue. Il se veut indépendant de toutes les pressions, celles de l'argent et celles du pouvoir. Avec ses associés, il met au point des statuts qui entourent le journal d'une muraille protectrice. *Le Monde* est une société à responsabilité limitée. Les trois fondateurs auront chacun quarante parts. S'y joindront un directeur d'Havas, Jean Schlœsing, un industriel, Gérard de Broissia, l'administrateur de *l'Aube*, quotidien du MRP, André Catrice, la directrice du lycée des jeunes filles de Sceaux, Suzanne Forfer, et deux professeurs, Pierre Fromont, juriste, et Jean Vignal, géographe.

Et l'argent, d'où vient-il ? De nulle part, pourrait-on dire. L'administration des Domaines, qui gère les biens des journaux saisis à la Libération, cède à bail au *Monde* l'imprimerie et les locaux du *Temps*. La rédaction et l'administration occupent deux étages. Au sous-sol, des rotatives datant de 1911. Les Domaines perçoivent un loyer. Plus tard, *le Monde* rachètera l'ensemble aux ayants droit du *Temps*. Comme trésorerie de départ, 1 million de francs (1944) : la moitié de ce que le gouvernement alloue à tous les journaux pour leur lancement. La somme – fait exceptionnel – sera intégralement remboursée en avril 1945.

Une bourse presque vide

Martial Bonis-Charancle, pour payer les ouvriers au bout de la première quinzaine, doit demander aux messageries de lui verser au plus vite le produit de la vente. Un béret vissé sur sa tête chauve, l'ancien secrétaire général du *Temps* les connaît presque tous, les gens de l'atelier : beaucoup l'avaient suivi en « zone libre » à Lyon, où le journal avait émigré. Il gère le *Monde* comme une boutique, en serrant au maximum les cordons d'une bourse presque vide.

D'autant qu'Hubert Beuve-Méry veut une nouvelle garantie à l'indépendance du journal : le moyen de disparaître, s'il faut, pavillon haut, sans rien devoir à quiconque et tout particulièrement au personnel. Une « sainte-barbe » qu'on peut faire sauter ; un trésor amassé dans la pauvreté et qui correspond exactement aux indemnités qu'il faudrait verser à chacun. Autre précaution : *le Monde* ne vaudra rien. En cas de liquidation, les statuts prévoient que « *les parts sociales peuvent être cédées librement entre les associés, mais aucune cession ne peut être effectuée à d'autres tiers que du consentement de la majorité en nombre des associés : cette majorité devant représenter au moins les trois quarts du capital* ».

Dans le premier numéro, la feuille unique du *Monde* est du même format que *le Temps* – un peu plus du double de celui du journal actuel. Son tirage n'est pas mentionné. Il est de 147 190 exemplaires le 20 décembre. *Le Temps* tirait à 60 000 exemplaires.

La naissance du journal n'est pas saluée par un concert unanime de louanges. Loin de là. Ne serait-il pas la renaissance camouflée du journal du grand capitalisme ou un organe officieux du MRP, largement représenté parmi ses associés ?

Le Parti communiste, à une époque où la droite n'est plus guère qu'un souvenir et où la solidarité de la Résistance encore proclamée empêche les attaques trop directes entre les partis, trouve un ennemi à combattre : c'est « ce journal des trusts » qui est protégé – scandale ! – par le ministre de l'information.

La preuve ? On la trouvera bientôt. Le papier manque. Le gouvernement a demandé à tous les journaux de réduire de moitié leur pagination. Le syndicat de la presse que préside Albert Bayet, délégué à l'Assemblée consultative et directeur de *Franc-Tireur*, accepte. *Le Monde*, qui ne fait pas partie du syndicat, s'incline d'abord. Puis il trouve une meilleure solution : pour faire au commentaire la place qui lui est nécessaire, le journal sera plié en deux. Il inventera ainsi un format original qui – avec son prix de 3 F, deux fois plus cher – le distinguera longtemps de ses confrères avant d'être repris par eux.

JEAN PLANCHAIS

Aux Italiens,

Robert Coiplet, secrétaire de rédaction et chroniqueur littéraire :

Rassurez-vous, bonnes gens, ce n'est pas là une invitation à la sonnerie aux morts, à la minute de silence et moins encore à la remise de décorations oubliées aux derniers vétérans. Ce ne veut être qu'un salut fraternel et joyeux à tant de ceux qui, pour avoir fait leur temps, ne sont plus de ce monde ou de notre *Monde*. Si ce journal, qui fut le leur avant d'être le nôtre, a pu atteindre la cinquantaine, non sans affres, crises ou déchirements, ils y furent tous chacun à son heure, chacun à sa place, pour quelque chose. Parler d'eux, c'est donc d'abord les remercier mais c'est tout autant s'efforcer de les faire revivre, de les associer à la fête où ils sont de droit des invités à part entière et des convives de belle humeur.

Peut-être les imaginiez-vous, tant ils peuvent paraître lointains, des êtres d'un autre âge, représentants moroses d'un siècle épuisé dont ils furent les témoins. Pourtant, si d'aventure vous passez à Paris sur le boulevard des Italiens, et jetez un regard au fond d'une voie privée, ne vous fiez pas trop à cette façade en majesté aujourd'hui abandonnée et dont rien ne dira jamais plus qu'elle fut si longtemps celle de l'immeuble du « quotidien de la rue des Italiens ». Ecrasante et lugubre, on pourrait être tenté de voir dans sa décrépitude d'aujourd'hui le symbole d'un *Monde* d'hier propre à jeter aux orties, car tellement étranger à la façade galbée de verre et d'acier surgie voici cinq ans rue Falguière. Ce serait aller bien vite et bien injustement.

Ni gérontes ni moroses

Car ces « vieux de la vieille » qui, en décembre 1944, formèrent la première équipe du *Monde* n'étaient pas plus des gérontes que des moroses. Ils avaient le plus souvent accueilli avec un paternalisme de bon aloi les jeunes arrivants appelés, dans les cinq ou dix ans, à venir prendre leur relève, comme le disciple un jour poursuit l'œuvre du maître. C'était déjà l'époque où il fallait se lever tôt pour faire un journal du soir. C'était aussi celle où l'on aimait l'assiduité à la tâche. C'est pourquoi se colportait le mot d'Adrien Hébrard, un ancien directeur du *Temps* qui avait fait afficher dans les locaux : « *Messieurs les rédacteurs sont priés de ne pas sortir avant d'être arrivés.* » *Le Monde* de ces premiers mois, installé sur un étage et demi de la rue des Italiens, compte cinq pôles majeurs. Celui du service Etranger conduit par André Pierre et René Lauret en attendant André Fontaine. Celui des Informations générales, petit empire aux activités disparates sur lequel règne Marcel Tardy, mince silhouette un peu voûtée roulant sa cigarette en égrenant, de la voix la plus douce qui soit, les propos les plus amènes ; Jean Lahitte, puis Bernard Lauzanne lui succéderont. Le service Politique qui, en attendant Jacques Fauvet – il sera directeur du monde – se trouve sous la houlette de Raymond Millet et de Remi Roure. Enfin, celui du secrétariat de rédaction dont l'âme est Olivier Merlin, enthousiaste, impétueux, « M. 100 000 volts » avant la lettre.

Le Monde est un journal où se croisent des individualités, des personnalités aussi diverses que pittoresques. Ce spécialiste de l'Allemagne, tellement discret et effacé, qui se nomme André Reybaz, est un ressortissant helvétique engagé dans la Légion étrangère durant la première guerre mondiale.

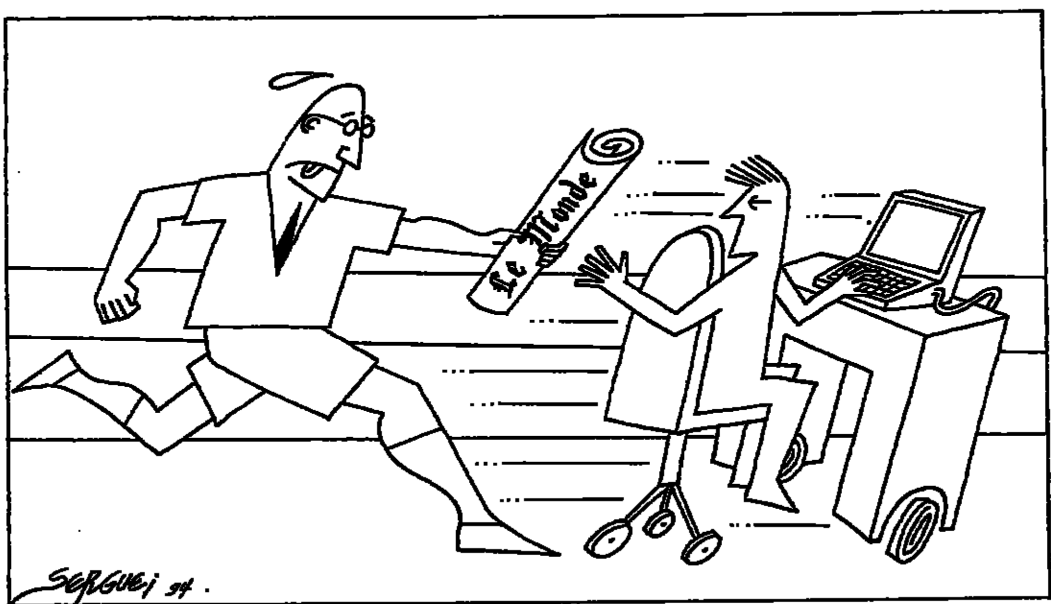
la première équipe prend position

« Savez-vous, Messieurs, pourquoi Le Monde est emmerdant ? C'est parce qu'il fait autorité en la matière... »

Ce rubricard militaire aux allures un peu raides est un colonel de réserve soucieux de lui-même au point que l'on murmure qu'il a déjà rédigé sa propre nécrologie. Il s'appelle Edmond Delage. Emile Henriot, qui va bientôt entrer à l'Académie française, est en charge d'un « feuilleton » qui a gardé pour surtitre celui qui coiffait déjà celui du *Temps* : « La vie littéraire ». C'est une chronique hebdomadaire dans la tradition française du XIXe siècle et qu'Emile Henriot incarnait admirablement avec sa chevelure blanche, son teint frais et ses *« moustaches en vol plané »* comme avait osé l'écrire un jour un chroniqueur insolent.

Soulier ou chaussure ?

Robert Coiplet affichait un autre particularisme. Secrétaire de rédaction ayant en charge la dernière page du journal, celle que l'on appelait la « DH » (Dernière heure), où pouvaient – où devaient ! – figurer alors les ultimes nouvelles de la matinée et même celles du début de l'après-midi, il était aussi, chaque vendredi, l'auteur d'un « Courrier littéraire ». Ce courrier, ancêtre du « Monde des livres », réunissait une critique et des informations, échos, nouvelles en tous genres mêlant les annonces de livres récents, les résultats des prix multiples et divers. Au total, une demi-page. Robert Coiplet, d'une écriture que lui seul et le linotypiste chargé de cette copie étaient capables de déchiffrer, réussissait cette gageure de faire tenir cette production sur une page manuscrite de la taille de celle d'un carnet. Mais, sur cette page, il veillait avec une jalousie aussi profonde que sincère. On le savait caustique. Il avait trouvé pour définir ce journal une devinette qu'il se plaisait à répéter : *« Savez-vous, Messieurs, pourquoi* le Monde *est emmerdant ? C'est parce qu'il fait autorité en la matière... »* Après quoi montaient les notes aiguës du rire aigre-doux et redoutable de cet ancien mécanicien-dentiste.



Le lieu géométrique de cette rédaction restait malgré tout le service des informations générales, centre d'apprentissage des jeunes classes par où passèrent un André Fontaine comme un Pierre Drouin, un Jean Planchais comme – un peu plus tardivement – un Bertrand Poirot-Delpech. Le service occupait une assez vaste salle du premier étage complétée d'un étroit bureau contigu avec lequel on pouvait communiquer par une sorte de guichet à guillotine pratiqué dans la cloison. Là vivait, grondait, soupirait, fulminait Robert Gauthier. Qui jamais saura lui rendre l'hommage à la mesure de ses mérites et de son abnégation ? C'est à lui que la plupart des jeunes recrues des années 45 à 50 doivent la formation de base sur laquelle se construisit leur avenir. Elles connurent sous sa férule bien des tourments. Elles éprouvèrent plus tard les élans de la reconnaissance.

Etrange service. Il s'agissait aussi bien de traiter une élection, une réception à l'Académie française que d'informer en ces temps de pénurie et de rationnement sur la valeur du ticket de sucre ; d'annoncer la mort de Georges Bernanos avec biographie aussi bien que la découverte d'un corps sans tête dans le canal de l'Ourcq ; de relater les décisions du conseil des ministres et de cultiver pieusement l'art du « marronnier », c'est-à-dire de tourner au mieux l'inauguration des chrysanthèmes un jour des morts, ou la relation d'une cérémonie à l'arc de Triomphe. C'était, de tradition, le département obligé des « chiens écrasés », ce qui n'empêchait pas d'aller faire le pied de grue, par temps de crises gouvernementales, devant le ministère où se déroulaient les consultations du « pressenti » en quête d'une majorité.

Des informations, un style simple : un sujet, un verbe, un complément. Lunettes relevées, plume en main, pipe au bec, mordillant une épingle, un trombone ou trois allumettes, Robert Gauthier lisait, relisait avec à la bouche son leitmotiv angoissé : *« Vous êtes sûr ? Vous êtes bien sûr ? »* Pour sûr qu'on se croyait sûr, mais on finissait par en douter. Alors, encore un coup, on téléphonait, on retéléphonait. Cette fièvre devenait contagieuse. Plus d'un de ces Marie-Louise de l'information ont vécu dans la hantise des lendemains, dans cette obsession de l'information bien avérée, et de la distinction qu'il fallait savoir faire entre soulier et chaussure, tout soulier étant une chaussure mais toute chaussure...

Le Tour au bout du fil

C'est une sorte de revanche souriante qu'allait s'offrir cette jeune rédaction en 1948, année du 1 000e numéro. Mijotant en douce une petite revue facétieuse qui la ramenait au temps du collège ou de la salle paroissiale, elle s'offrit le plaisir de brocarder. Le public, c'est-à-dire le personnel au grand complet, eut le bon goût d'applaudir, et Robert Gauthier aussi fort que les autres.

Qui aurait pu aussi s'imaginer que, dans ce journal qui allait se faire le champion du neutralisme au temps de la guerre froide et le dénonciateur de la torture en Algérie, qui allait connaître des querelles et des crises pour la publication d'un rapport Fechteler tenu bientôt pour faux, se déroulait en juillet une scène bien singulière ? Chaque jour de ce mois, entre 13 heures et 14 heures, dans la salle des informations générales, un petit homme, légion d'honneur à la boutonnière, posait simultanément sur son bureau une feuille mentionnant l'itinéraire du jour du Tour de France cycliste et l'annuaire du téléphone du département traversé ce jour-là. Ayant ainsi établi que, à l'heure où il décrocherait le téléphone, le peloton se trouverait à la sortie de telle ou telle localité, il appelait soit la brigade de gendarmerie, soit un bistrot en bordure de la route. Et l'on entendait : *« Allo ! Je suis bien à la brigade de X ? Ici c'est* le Monde, *le journal* le Monde *à Paris. Est-ce qu'ils sont passés ? A quelle heure ? Ah ! Il y a une échappée ! C'est qui ? Attendez, je note : le 93. Bon, merci. »*

Voilà comment, en ces années singulières, un journal pauvre pouvait malgré tout faire savoir, en un « filet » approprié, aux lecteurs de sa dernière édition si Louison Bobet et Jean Robic se tiraient la bourre sur la route du Tour...

La quéquette du président

L'auteur de cet exercice original était Pierre-André Salarnier. Le singulier en l'affaire, c'est que P.-A. Salarnier, qui naguère avait travaillé au *Temps* dans l'ombre d'André Tardieu, ancien président du conseil, n'avait aucune compétence en cyclisme pour la simple et bonne raison que cette discipline l'avait depuis tout temps laissé dans une superbe indifférence. Vieux routier de l'information politique, il savait en revanche tout du monde ministériel et parlementaire. Familier du Palais-Bourbon comme de Matignon, il pouvait même aller jusqu'à interpeller un président du Conseil par cette apostrophe plutôt insolite : *« Alors Président, comment va la quéquette... ? »*

Ce n'est pas sans un certain regard d'envie que les troupes de Robert Gauthier considéraient les « vedettes-maison » (mais qui donc en ce temps-là aurait eu l'idée saugrenue de leur appliquer ces termes ?) qu'étaient avec Emile Henriot un Robert Kemp, en charge de la critique dramatique, un René Dumesnil, spécialiste de Flaubert et de Maupassant apportant sa chronique musicale, un André Chastel. Ce « Monde des arts et spectacles » avant la lettre, bien modeste mais aussi bien policé et repoli, c'est Olivier Merlin qui en assurait l'animation. Rien ne lui était étranger de ce qui se passait à l'Opéra de Paris. Et rien non plus de ce qui touchait de près ou de loin au ski, à la boxe, au tennis (Ah ! cette finale de 1947, aux premiers Internationaux de l'après-guerre à Roland-Garros !), au motocyclisme (Ah ! ces « Point de vue » derrière un guidon que lui inspiraient ses chevauchées de « Durandal », son engin rutilant). Inusable Olivier !

Mais ils sont bien tous là aussi et bon pied bon œil dans ce monde du souvenir. Voici René Puissesseau, parti un jour vers *France-Soir* et « Cinq colonnes à la une » pour disparaître en Indochine : voici André Leveuf, qui nous venait de *Franc-Tireur* pour livrer une mémorable enquête sur la publicité, une des toutes premières « séries » à faire l'objet d'un tirage à part. Lui aussi devait s'en aller vers *France-Soir* et vers un destin achevé au Maroc dans une de ces embuscades qui marquèrent la fin du protectorat. Et que dire du sémillant Henry Magnan, qu'Olivier Merlin prit sous sa houlette tant on pouvait avoir de faiblesse et d'indulgence pour ce brillant sujet. Il dissimulait ses anxiétés sous un entrain de tous les diables. Il perpétuait cette lignée des grands échotiers – un genre disparu – prêt à tous les risques pour un bon mot ou même un mauvais calembour.

Et qu'écrire d'Eugène Mannoni, prince du scrupule, ciseleur toujours insatisfait de tant de « papiers » exemplaires, dévoré d'inquiétude et d'effroi et porté malgré lui à la sérénité des sages ?

Les voilà retrouvés, tous ceux-là et bien d'autres qui pour leur part auront bel et bien fait mentir Hébrard, l'ancien maître du *Temps* : *« Le journaliste est un homme qui rédige en mauvais français ce dont il ignore. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Propos d'anciens

PIERRE VIANSSON-PONTÉ et RAYMOND BARRILLON

Deux passions en politique

L'un était aussi raide que l'autre était souple. Le premier voulait convaincre, quand le second choisissait de séduire. *« Tout se délite »*, disait l'un, dont l'intransigeance se teintait d'un noir pessimisme. L'autre ne disait rien mais son scepticisme souriant le poussait à la tolérance. On devinait assez vite que Raymond Barrillon avait reçu une éducation protestante, alors que Pierre Viansson-Ponté avait fait ses études chez les jésuites.

Celui-ci montrait les hommes tels qu'ils sont, celui-là les peignait tels qu'ils devraient être. Raymond Barrillon pratiquait le journalisme comme un moraliste de la politique, Pierre Viansson-Ponté l'exerçait comme un romancier du pouvoir. L'un aimait les livres, les idées et la compagnie des professeurs. L'autre s'intéressait aux gens, à leurs histoires, à leurs secrets et ne dédaignait pas les mondanités. *« Le journalisme est un métier où l'on dort peu »*, écrivit Pierre Viansson-Ponté. Raymond Barrillon détestait les dîners en ville.

Celui-ci argumentait : *« On est fondé à penser... »* était une de ses expressions favorites. Celui-là donnait à voir. Le chroniqueur, estimait-il, *« se contente de décrire ce qu'il a vu, de rapporter ce qu'il a entendu »*. Là où l'un délivrait à grands traits un solide cours d'instruction civique, l'autre dessinait par petites touches un pittoresque tableau de mœurs. *« J'aime la politique comme d'autres le théâtre »*, expliquait Pierre Viansson-Ponté. Raymond Barrillon se voulait acteur autant que spectateur.

Pierre Viansson-Ponté et Raymond Barrillon ont dirigé l'un après l'autre le service politique. Ils nous ont quittés avant l'heure, l'un en 1979, l'autre en 1983. La coexistence, quelquefois difficile, de deux caractères si dissemblables au sein d'un journal qui cultive volontiers l'art du consensus, sinon celui de la grisaille, avait de quoi surprendre les observateurs non avertis. Mais *le Monde* est aussi fait de cette diversité, qu'il met au service d'un projet commun.

Qu'on n'aille pas croire toutefois que ces deux personnages étaient tout d'une pièce et qu'ils incarnaient l'un l'esprit de géométrie, l'autre l'esprit de finesse. Pierre Viansson-Ponté était un homme de convictions, même s'il mettait quelque coquetterie à n'en point afficher. Et Raymond Barrillon, en dépit de ses emportements, était adepte de l'humour froid. Un homme politique qui eut jadis son heure de gloire s'obstinant à l'appeler par son prénom, il s'en agaça. *« Comment dois-je vous appeler ? »*, lui demanda son interlocuteur. *« Appelez-moi maître »*, lui répondit Raymond Barrillon, imperturbable. On ne sait si l'autre comprit la plaisanterie.

Quant à Pierre Viansson-Ponté, homme calme et courtois, il était aussi capable de colères. Elles ne s'exprimaient pas bruyamment. Un froncement de sourcils, une crispation du visage, en disaient plus qu'un éclat de voix. Il pardonnait les offenses, mais ne les oubliait pas.

THOMAS FERENCZI

GILBERT MATHIEU

Sur la brèche des chiffres

Mathieu le frénétique, Mathieu l'insatiable, Mathieu l'exigeant, Mathieu le méthodique, Mathieu l'infatigable, Mathieu le chaleureux, Mathieu la terreur de la Rue de Rivoli (à l'époque, les finances n'étaient pas encore à Bercy), Mathieu enragé de convaincre... On n'en finirait pas d'égrener la litanie de ses qualités d'homme et de journaliste. Un travailleur acharné, qui abattait à lui seul le boulot de trois personnes, et qui n'était pas loin, quand vous fournissiez le travail d'une personne et demie, de vous reprocher d'en prendre à votre aise...

Toujours sur la brèche, Gilbert suscitait l'amusement étonné et admiratif du service économique quand il partait le samedi avec sous le bras un énorme dossier, qu'il allait éplucher pendant le week-end. C'est avec la même intensité qu'il se distrayait et avouait un lundi de printemps : *« J'étais en pique-nique hier, et le thème de la réflexion était : comment combattre les inégalités ?... »*, sous l'œil médusé de ses collaborateurs. Le « pique-nique-à-thème », nul d'entre nous n'en avait jamais entendu parler. Je me souviens des veilles de départ en vacances. Je le voyais empiler soigneusement sur son bureau une bonne vingtaine de bouquins (des pavés économiques de trois cents ou six cents pages !) en disant : *« Il faut bien que je me distraie un peu ! »*, et je crois qu'il le pensait vraiment. Quel homme !

Je n'ai jamais rencontré – sauf chez les statisticiens de profession – un tel amour des chiffres. Pierre Drouin, qui dirigeait avant Gilbert le service économique, a pu écrire de lui : *« Il lisait les colonnes de chiffres comme un chef d'orchestre une partition, entendant une politique derrière la « musique des nombres »...*

Pour lui, le graphique ou le tableau était la plus convaincante des illustrations, et un de ses collaborateurs a un jour reçu cette note, marquée « urgent » : *« Il n'est pas possible que tu rajoutes sur ton épreuve cette longue citation de Ricardo, pour deux raisons : » 1) elle est illisible et les typos, qui arrivent généralement à te déchiffrer, déclarent forfait cette fois ; » 2) comme tu n'as pas coupé la longueur équivalente dans ton papier, je devrais enlever le petit tableau à échelle logarithmique que j'ai fait sur l'évolution du franc depuis 1848, et j'y tiens. Navré. »*

Chaque année, le projet de budget de la France le plongeait dans la délectation, et il ouvrait les lourds « bleus » budgétaires avec la mine gourmande d'un chat s'approchant d'une tasse de crème. Il en sortirait graphiques, tableaux, analyse et des commentaires où chaque jugement serait dûment démontré, point par point, nonobstant la présentation qu'en ferait le ministre. Mathieu, en conférence de presse, ça valait le déplacement. Ses questions, ou parfois ses commentaires, au milieu du silence des confrères, étaient du genre : *« Monsieur le ministre, j'ai écouté avec attention votre exposé, et même pris quelques notes. Sur un certain nombre de points, il m'a convaincu, mais je m'étonne que vous ayez omis de rappeler, dans votre démonstration, les chiffres des « invisibles » de mars et avril derniers. Ils auraient sans doute coloré d'un jour plus sombre votre appréciation sur le bon état de notre balance des paiements »...*

Ses *« quelques notes »*, il les prenait d'une écriture minuscule, aux lignes serrées, relativement facile à déchiffrer à condition d'avoir de très bon yeux... et d'être un peu au courant de la chose économique. Sous la bille très fine de son stylo noir, le mot « mine » se confondait facilement avec le mot « usine », et seul le sens guidait alors le linotypiste qui « composait » son article.

A la société des rédacteurs, dont il était un des « ténors », il faisait des discours en trois points, annonçant dûment qu'il allait faire part *« d'un point de vue personnel, d'une critique et d'une proposition »...*

On n'en finirait pas de le raconter. J'ai oublié : il était parfois odieux, souvent insupportable par ses exigences ou par son autocratisme masqué sous des réunions contradictoires savamment préparées. Mais, vous l'avez compris : on l'aimait. Et quatorze ans après sa disparition... Il nous manque encore !

JOSÉE DOYÈRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sexiste ? Pas assez

SEXISTE *le Monde* ? Hélas, non plus maintenant. Plus assez. A mes débuts, ça remonte à 1953, là, oui, encore heureux ! Sans ça, je n'aurais jamais pu y faire mon petit bonhomme de chemin. A l'époque, dans les couloirs, je ne croisais que des costard-cravate goguenards : T'espères peut-être qu'on va se montrer galant et te céder la place, ben, c'est pas demain la veille, ma cocotte. T'as été engagée pour faire des ménages au service spectacles, alors ne va pas péter plus haut que ton derrière.

Moi, je rigolais dans ma barbe : Attendez un peu de voir de quoi je suis capable, vous serez sciés ! Remarquez, je n'ai pas eu besoin de forcer mon talent. Sans fausse modestie, je suis douée naturellement. Hyper douée. Parfaitement ignarde, totalement distraite, d'une susceptibilité rare. Appliquée, en plus, dure à la tâche, j'entretenais, avec une scrupuleuse rigueur, la folie meurtrière des lecteurs induits en erreur par ma ligne programme – la Potinière, 21 heures, Pousse toi de là que je m'y mette – rédigée au petit bonheur la chance. Et chaque fois que mes chefs me passaient un savon, je m'effondrais en larmes, à leurs pieds, une vraie flaque, en les traitant de machistes. Ils m'épongeaient, horriblement gênés : Arrête, tu veux ! Allez, mouche ton nez et dégage !

Ortega, c'est où déjà ?

Jusqu'au moment où ils ont jugé plus prudent de me refiler, avant de me les retirer aussi vite, les nouvelles brèves : Celle-là date du mois dernier ! Puis les soirées de gala : T'as failli provoquer une crise gouvernementale en prétendant que tu as vu le maire de Lyon à la Comédie-Française, alors qu'il s'est fait porter pâle à l'Assemblée ! Puis la critique des variétés : Pourquoi, tu l'esquintes, Johnny Hallyday ? C'est pas lui qui passe à l'Olympia, c'est Brel ! Puis la chronique de télé. Très embêtant, ça. Comme ils ne la regardent jamais, je risquais d'en prendre jusqu'à jusqu'à perpette. Du coup, je me suis débrouillée pour les faire traîner en justice par un directeur de chaîne ulcéré. Grâce à quoi, j'ai pu y aller enfin de mon petit billet : Va donc déconner toute seule dans ton coin et ne viens plus nous pomper l'air, au nom du ciel !

J'allais me gêner ! Je faisais irruption dix fois par jour dans des salles de rédaction sous pression. Je les arrachais à leur clavier, ou à leur téléphone en coupant d'autorité la communication : *Au lieu de bavasser*, tu ferais mieux de me dire : Neiertz, ça s'écrit comment ? L'UNR, c'est quoi ? Ortega, c'est où ? Ils me le marquaient, résignés, sur un bout de papier, sinon, à peine repassée la porte, je serais revenue les emmerder : Ortega, où c'est déjà ? Je me rappelle plus.

Bref, je les ai fait tourner en bourrique pendant des années jusqu'au moment où j'ai senti un changement dans leur attitude. Moins indulgente que stupéfaite. Tiens, qu'est ce qui se passe ? Je regarde d'un peu plus près : Ça, par *exemple* ! C'était plus des mecs que j'avais en face de moi, c'était des nanas. Il y en avait plein la rédaction et je ne m'en étais même pas aperçue. Sans doute parce qu'elles s'habillaient souvent unisexe : pull, jean et baskets. Et qu'elles écrivaient pareil : correspondances de guerre, enquêtes et reportages menés de main de maître.

Il y en a même une ou deux qui ont réussi à s'introduire à la rédac chef, cette imprenable place forte si longtemps interdite au deuxième sexe, c'est vous dire ! Si ça continue comme ça, ça va devenir infernal ici. Non, c'est vrai, pour arriver à s'imposer dans ce *Monde* de femmes, va falloir se battre à armes [illegible] pour moi ! Moi, ça y est, j'ai changé mon fusil d'épaule. A la moindre remarque, je pleurniche, en les accusant d'âgisme, les consœurs : Pourquoi tu me regardes de travers ? T'aimes pas les vieux, c'est ça ?

La parole à l'écrit

Suite de la page 17

« *L'emploi de l'écriture*, écrit Claude Lévi-Strauss, *à des fins désintéressées en vue de tirer des satisfactions intellectuelles et esthétiques est un résultat secondaire, si même il ne se réduit pas le plus souvent à un moyen pour renforcer, justifier ou dissimuler l'autre.* » Aussi vrai que la culture, face aux barbaries du XXe siècle, a plus souvent servi à couvrir l'infamie qu'à la dénoncer et à la combattre !

L'influence exercée par les philosophes des Lumières dans les luttes anticoloniales, à deux siècles de distance, prouve cependant que l'écrit livre aux lecteurs les moyens de le retourner contre l'ordre dont il est issu et qu'il croit conforter. On ne peut en dire autant de l'image !

Les manipulations de l'opinion lors de la guerre du Golfe, à Timisoara et dans d'autres reportages sanglants ont montré que l'image, avec ses airs de réalité toute crue (aux deux sens du mot), pouvait être trafiquée ; que ses producteurs usaient de plus en plus de cette capacité technique, forts de ce que le marché du spectacle tenait lieu désormais de morale. Le film de Marcel Ophüls sur la TV en Bosnie a mis en évidence les supercheries dont nous avons été les dupes consentantes. En janvier 1995, une fiction de Maurice Dugowson (*la Poudre aux yeux*) illustrera la possibilité, donc la tentation irrésistible, du trucage. L'ère du bidouillage généralisé approche.

L'écrit y trouvera une raison d'être supplémentaire, dans le droit-fil de sa vocation millénaire : démystifier. Cette chance nouvelle ne s'analyse pas en termes de combat à gagner, mais de complémentarité à asseoir. Au visuel : l'immédiateté ; à l'écrit : le recul ; à l'un : le spectacle ; à l'autre : la mise en perspective ; à l'un : l'émotion qui submerge ; à l'autre : la raison qui décante. A l'étourderie que développe le show pour le show, le besoin de sens et de recueillement qui nous constitue opposera forcément un recours accru à la page imprimée, instrument inégalé, sitôt que le regard s'y promène, de rêve, de réflexion, de liberté critique.

L'oasis d'une civilisation

Le caractère inégalable, inépuisable, inexpugnable de l'écrit, Proust l'explique par la profondeur, le silence et le secret où se situe l'échange avec le lecteur : « *Une intervention qui, tout en venant d'un autre, se produit au fond de nous-mêmes ; l'impulsion d'un autre esprit, mais reçue au sein de la solitude.* » (Préface à John Ruskin. 1905).

Dans les camps de la mort, beaucoup de déportés ont tenu le coup grâce à des textes que les plus lettrés se récitaient, recomposant entre eux de mémoire, au cœur de la déshumanisation programmée, l'oasis d'une civilisation, celle de la parole, du Livre.

Jorge Semprun, qui était des leurs à Buchenwald, a attendu cinquante ans pour oser porter la plume dans la plaie de ce siècle. Il est parvenu à formuler l'indicible, mieux que les images des charniers, restées closes sur leur mystère comme des portes de l'Enfer. De *l'Ecriture ou la Vie* (Gallimard, 1994), il est revenu avec cette conviction éblouie : « *On peut toujours tout dire. Le langage contient tout.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH

PASTICHES



Ils nous auraient dit :

FRANÇOIS MAURIAC :
« Ah, ces lettres gothiques, que de fois j'ai rêvé d'écrire mon Bloc-Notes sous leur fronton aux raideurs huguenotes. Depuis la guerre d'Espagne, depuis le collège et ses soutanes rôdantes, je goûte je ne sais quelle joie, dont je ne manque pas de me repentir ensuite, de prendre mon public à revers, comme à rebrousse-poil. Tromper *le Figaro* avec *l'Express* ajoutait à la mauvaise manière un encanaillement qui l'absolvait. En ralliant *le Monde*, j'eusse eu l'impression de tromper une riche cousine avec une autre plus puritaine, de troquer le bon côté des Chartrons de Bordeaux contre le moins doté. Ces pensées me venaient hier soir en retrouvant la terrasse de Malagar, devant les vignes enflammées par l'infatigable automne, avec la ferveur inquiète que m'inspirent depuis toujours les espérances du temps de l'Avent, ce rai de lumière sous la porte. »

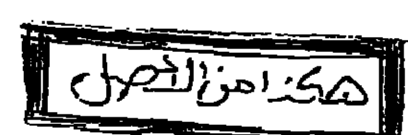
MARGUERITE DURAS :
« Le Chinois a déplié un journal qui lui rappelle l'Europe et ses parapets, le journal est là, il fait partie de la torpeur, elle l'appelle : « Torpeur », elle se souvient d'un ventre lisse comme un *blues* au piano dans une baraque déglinguée par la mousson, il lui importe peu à elle que le journal dise la douleur ailleurs, qui a à voir avec la malfaisance, la rizière noyée, l'eau jaune où va glisser le paquebot blanc des arrachements, elle c'est le ventre lisse du Chinois tout à l'heure, qui l'occupe, et la clameur de la rue, l'amour disent-ils, elle lui demandera plus tard : « tu lis *Torpeur* ? », et le Chinois rira à peine, comme il fait toutes choses, comme il descendrait à pas comptés d'un temple pillé, d'une antique sagesse. »

SAN ANTONIO :
« Un intelligent n'est rien d'autre qu'un con raté. T'as déjà repéré ça, con ? Mézygue : et comment ! Mon client, t'aurais dit qu'y se la coinçait, la bulle. le feutre sur les mirettes, le canard posé ouvert upon the braguette. *Il' Mondo*, le canard, une gazette genre helvète pour tweed et pellozzes de sciences-pô, tu jurerais qu'y se payait une méga-ronflette, et désolé !.. un zéphyr soulève le canard, merde !.. que tu dis, t'aurais vu, ce trois-pièces là dessous, bonne mère. Tour Montparnasse et Beaubourg réunis, toute la tuyauterie dehors, en majesté le mec, et pas une gonze à l'horizon, il a lu quoi dans son *Mondo*, le priape, pour se mettre dans cet état, t'as idée, toi ? »

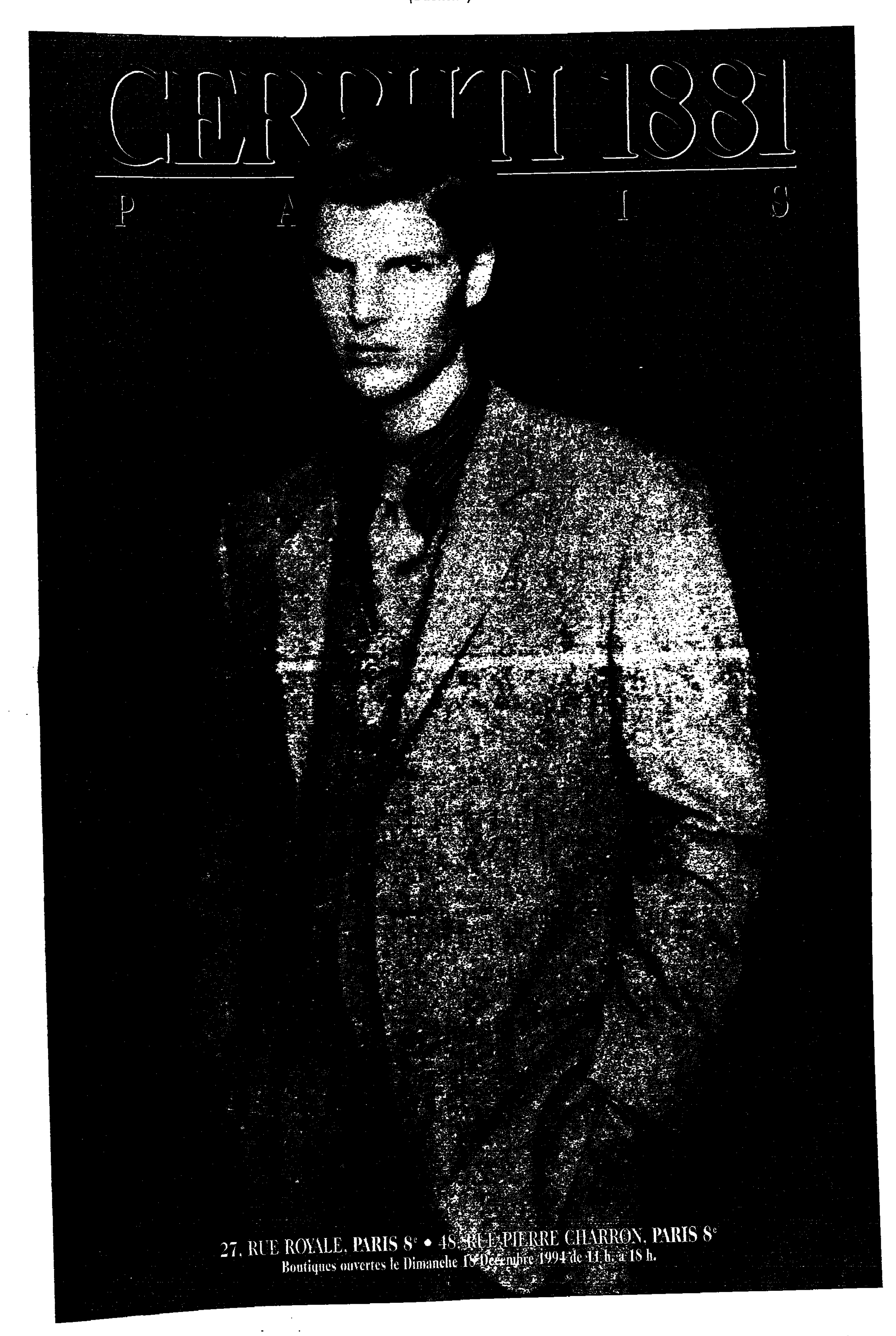
ANDRÉ MALRAUX :
« N'oubliez pas que Gutenberg, c'est la fonte du plomb, plus le regard que l'homme jette, depuis Sumer, vers le firmament muet. Sirius, c'est la chevalerie de Péguy, mais attention, c'est d'abord le fils de pauvres poussant sa charrette, et qui tousse. L'horreur des lambris s'apprend tôt. Un cahier sans race trottine sous l'essieu. Appelons-*le* : rigueur. Et les files de lecteurs lèvent à peine les yeux de la prose de bronze. Je pense à Staline, qui me disait en mordant sa moustache parfumée de séminariste géorgien : « A quoi bon chasser le mensonge ? Pas vu, pas pris ! »

MARCEL PROUST :
« Longtemps je me suis couché sans *le Monde*. Ma seule consolation était qu'en venant m'embrasser, maman me lisait de ces phrases tournoyantes et épicées qui résumaient si bien les choses de la terre qu'il m'arrivait de les prendre pour la réalité même ; et le sommeil me gagnait dans des odeurs d'encre mêlées aux parfums fanés des fins d'été à Combray. Tout tournait autour de mon corps engourdi de bonheur, les choses, les pays, les années... ».





هكذا من الأجمل



S

rlan

(Publicité)

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** *Dans le secret de Notre-Dame*, de Jane Lagier et Jean-Michel Chappes.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Cannon.**
15.45 **Sport : *Patinage artistique.*** Championnat de France en direct de Bordeaux.
17.05 **Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 ***Divertissement* : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Super nanas.** Invitées : Maïté, Catherine Allégret, Chantal Goya. Jury : Olivier de Kersauson (président), Claude Brasseur, Karl Zéro, Pierre Douglas, Robert Castel.
22.45 ***Magazine* : Ushuaïa.** Présenté par Niclolas Hulot. Lefils de Sindbad, de Frédéric Handengue.
23.45 **Sport :** ***Karting indoor à Bercy.***

FRANCE 2

13.35 **Magazine :** ***Savoir plus santé.*** Comment soigner tous ses petits maux.
14.30 **Documentaire : Histoires sauvages.** *Le Groenland ; La saga des* félins.
15.20 **Magazine : Samedi sport.** A 15.25, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.35, Rugby passion ; Rugby : France-Canada, en direct de Besançon.
18.00 **Série : Kung-fu.**
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri (e), j'ai un truc à te dire.** Thème : SOS cadeaux. Invité : Thierry Lhermitte.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 **Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.**
23.05 ***Hippie Birthday Woodstock.*** Présenté par Jean-Luc Delarue et Florian Gazan.

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous** (et 14.50, 16.45).
14.00 **Série : Magnum.**
17.45 **Magazine : Montagne.** Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.
18.20 **Expression directe.** CGPME.
18.25 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, *un jour.*** *Le Petit Nicolas*, de Sempé et Goscinny.
18.55 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : *Saint-Exupéry*, la dernière mission.** De Robert Enrico.
22.40 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et *Patricia Martin. L'an 2000 moins* cinq. Invités : Emmanuel Todd *(le Destin des immigrés)* ; Michel Godet *(le Grand Mensonge)* ; Alain Minc *(la France de l'an 2000)* ; Pierre Moussa *(Caliban naufragé)* ; Marie-Noëlle Lienemann *(les Cannibales de l'Etat)*.
23.40 **Météo et Journal.**

M 6

13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.10 **Série : Tonnerre mécanique.**
15.15 **Série : Les Champions.**
16.15 **Série : *Poigne de fer* et séduction.**
16.50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.55 **Série : Agence Acapulco.**
18.40 ***Magazine* : *Love me doux.*** Présenté par Difool.
19.15 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : *Stars et couronnes.*** Présenté par Isabelle Heurtaux.
20.45 **Téléfilm : Confiance aveugle.** De Paul Wendkos.

CANAL +

14.00 **Sport : Basket.** Nancy-Limoges. Match de la 13e journée du championnat de France, en direct.
15.45 **Documentaire : Rencontres au fil de la rivière.** De Frank Riches.
16.10 **Surprises.**
16.25 **Les Superstars du catch.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.15 **Décode pas Bunny.**
18.15 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.40 **Magazine : Tellement mieux.** Présenté par Karl Zéro.
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field. L'Algérie et la France. Ceux qui partent, ceux qui restent. Invité : Claude Cheyson.
20.25 **Court métrage : *Atrox, la suite.*** De Michel Welterlin.
20.30 **Téléfilm : Une veuve de trop.** De Peter Barber-Fleming.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 21e journée du championnat de France de D1.
23.00 ***Cinéma* : *Alamo.*** ■■ Film américain de John Wayne (1960) (v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 **Documentaire : L'Age de la découverte.** Christophe Colomb. 1. Le monde de Colomb.
14.30 **Documentaire : Les Grandes Biographies.** Les grands commandants : Alexandre le Grand.
15.30 **Documentaire : *Arts musique.*** Mozart. De Richard Baker.
16.30 **Les Grands Châteaux d'Europe.** Chambord (rediff.).
17.00 **Documentaire : Cinéma.**
18.00 **Documentaire : A tous vents.** *A la recherche de l'or des pirates.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : L'Affaire Haarmann.** *Un scandale sous la République* de Weimar (rediff.).
17.45 **Court métrage : Armand ! Ma promenade !** De Marc Bodin-Joyeux (rediff.).
18.05 **Magazine : *Mégamix.*** Ruben Blades/Panama ; Chaka Damus & Pliers ; Nina Hagen ; McKoy ; Lefdup & Lefdup ; Les kimbanguistes ; Peggy Lee ; *Orchestra Obscur (rediff.).*
19.00 **Série : Mr. Bean.**
19.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Le Laos.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et américaines de la semaine du 17 décembre 1944, commentées par Marc Ferro et Klaus Wenger.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : La Loi de la route.** D'Oliver Herbrich.
22.00 **Téléfilm : Le Succès.** De Franz Seitz, avec Bruno Ganz *(3e partie)*.
23.30 **Magazine : Snark.** *Le P'tit Bal*, de Philippe Decouflé ; *Nightclub*, de Jonathan Hodgson ; *L'Invincible* (extrait), de Gusztav Hamos ; *La Grande Revue Philips 1938*, de George Pal ; *Site Recite-A Prologue*, de Gary Hill ; *Aria*, de Gianikian et Ricci-Lucchi.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Temps de la danse.** *Le concours de danse de la Ville* de Paris.
20.30 **Photo-portrait.** Michel Ragon, écrivain et critique d'art.
20.45 **Fiction.** Renata, Josepha et les *hommes*, de Victor Haïm.
22.35 **Musique : Opus.** Tchaïkovski et Nadeja von Meck.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Isabelle Varey.

FRANCE-MUSIQUE

18.15 **Opéra** (donné le 25 juillet lors du Festival de Bayreuth) : Parsifal, de Wagner, par le Chœur et *l'Orchestre du Festival de Bayreuth*, dir. Giuseppe Sinopoli ; sol. : Bernd Weikl, Matthias Hoelle, Hans Sotin, Paul Elming, Franz Mazura, Uta Priew, Richard Brunner, Sandor Solyom-Nagy, Sarah Fryer, Jane Turnet, Helmut Pampuch, Peter Maus, Christiane Hossfeld, Joyce Guyer, Alexandra Bergmeister, Rebecca Littig, Marie-Claire O'Reirdan, Jane Turner.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux. Argentine, Sénégal, Vietnam.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Musique japonaise.

IMAGES

Éducatives

NOUS étions en manque *d'éducation. Nous avons* donc passé une partie de l'après-midi sur la Cinquième. On y traitait pédagogiquement du problème de l'emploi. Nous y avons fait la connaissance de charmantes animatrices bien *élevées qui prenaient le temps* de la réflexion avant de poser des questions judicieuses à des gens qui avaient des choses à dire et qui prenaient la peine de traduire les sigles de passage. C'était vraiment nouveau et instructif.

Nous avons eu grand plaisir à rencontrer là Michèle, la bonne fée-cantinière de tous les corps de métiers à l'œuvre sur le chantier de la Très Grande Bibliothèque. Cette généreuse *fille de bourgeois, promise par* sa naissance aux entreprises les plus mondaines, nous a raconté par le menu détail combien elle avait galéré avant de pouvoir *réaliser son rêve* : devenir marchande de frites au *service des ouvriers*. Elle nous a expliqué comment elle avait réussi, en avançant à petits pas, rendez-vous après rendez-vous, dossier après dossier, formulaire après formulaire, étude de marché après plan de financement, *sourire après sourire*, à obtenir l'autorisation d'installer sur cet immense chantier un bungalow de vingt mètres carrés en passe de devenir le plus convivial des restos parisiens.

Il y avait aussi Marie-Line, *venue de Vannes, fraîche* émoulue de la génération des « animatrices d'insertion », qui nous a expliqué, avec beaucoup de force, comment elle fait pour aider les chômeurs à se revaloriser à leurs propres yeux. *D'abord, elle refuse* d'employer le mot « chômage » *dont* la connotation péjorative *pèse sur le comportement* du demandeur d'emploi. Ensuite, et surtout, elle use d'une subtile dialectique pour amener celui ou celle qu'elle aide à voir qu'il existe *toujours quelque chose* de positif sous les apparences les plus négatives.

Le témoignage de Marie-Line et celui de Michèle avaient en commun de démontrer qu'il suffit d'un minimum de volonté *d'écoute pour que toute* relation humaine devienne source d'éducation réciproque. Cette élémentaire leçon de choses valait bien le sacrifice d'une sieste.

Il manquait pourtant une *autre chose pour que* la démonstration fût complète. Ou, plutôt, quelqu'un. Car il n'y eut personne pour disséquer ce qui venait d'être dit, pour éclairer le fil *logique* de cet après-midi qui se voulait maïeutique.

Il manquait quelqu'un pour souligner que, sous sa banalité, la démarche de Michèle cachait peut-être le secret de la réussite : pour concrétiser un rêve, il ne suffit *pas de rêver à un* objectif ; il faut aussi déterminer, concrètement, les étapes à franchir, puis agir en conséquence en comprenant que la seule façon d'arriver quelque part est de commencer à marcher, *ce qui implique un minimum* d'activité corporelle. Quelqu'un pour dire plus simplement que Marie – Line que, chômeur ou pas, chaque être est unique au monde et que la prise de conscience de cette évidence *miraculeuse est* sans doute la meilleure façon de se *revaloriser. La télévision* ne remplacera jamais le maître d'école.

ALAIN ROLLAT

Les programmes *complets de radio, de télévision* et *une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

TF 1

5.55 **Série : Passions.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 ***Club Dorothée.***
7.55 **Le Disney Club.** Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessin animé ; A vos passions ; Reportages ; *Invités* : les champions d'escrime ; Le Journal du Disney Club ; Caméra Reporter ; Variétés : *Debbie Davis.*
10.20 **Magazine : Auto Moto.** Karting indoor à Bercy ; Election de la plus belle voiture de l'année.
11.03 ***Météo*** (et à 12.18).
11.05 **Magazine : Téléfoot.** 21e journée du Championnat de France de D1.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 ***Météo et Journal.***
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Arabesque.**
15.10 **Série : Le Rebelle.**
15.55 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
16.55 **Disney Parade.** Dessin animé ; *La Hotte magique* (2e partie).
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
18.55 ***Magazine* : 7 *sur* 7.** Invité : Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Descente aux enfers.** ■■ *Film français* de Francis Girod (1986).
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.30 **Téléfilm : Comme un oiseau en cage.** *De Frank De Felitta.*
0.20 **Sport : Karting indoor à Bercy.**
1.10 **Journal et Météo.**
1.20 **Concert : Jazz.** *Au festival de Sully-sur-Loire.*
2.20 **TF 1 nuit** (et à 3.25, 4.30).
2.30 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et à 5.05) ; 3.35, Kandisky ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

6.00 ***Documentaire* : Grain de sable.**
6.25 **Documentaire : Poussière d'étoile.**
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les *Matins de Saturnin.*** Baby Folies ; Capitaine Planète ; Terry Toons ; Robert dans la bouteille ; James Bond *Junior* ; Les Nouvelles Aventures de *Saturnin.*
8.45 **Connaître l'Islam.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **Source de vie.**
10.00 **Présence protestante.** Rembrandt protestant (1re partie), de Claude Vajda.
10.30 ***La Jour du Seigneur.*** Parcours avec... Noël Copin ; Le *chemin de Noël* ; à 11.50, Midi moins sept, magazine *présenté* par Noël Copin.
11.00 **Messe.** Célébrée en la paroisse Notre-Dame de Lillebonne (Seine-Maritime).
12.00 **L'Heure de vérité** (et à 2.00). Invité : Bernard Kouchner.

12.50 **Météo** (et à 13.15).
12.55 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Gilbert Bécaud.
15.00 **Série : Le Renard.**
16.10 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Gilbert Bécaud ; Ainsi font, font, font.
17.45 ***Cousteau* à la redécouverte du monde.** Les Requins de l'île aux trésors.
18.40 **Magazine : Stade 2** (et à 4.40).
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Retour de Casanova.** ■ Film français d'Edouard Niermans (1992).
22.35 **Magazine : Géopolis.** *Les années Delors, de Michel* Hermant.
0.10 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.25 **Magazine : *Musiques au cœur.*** Gala du 25e anniversaire du Metropolitan Opera de New-York.
2.45 **Programmes de nuit.** *Secret diplomatique* ; 3.40, Dessin animé (et 4.35) ; 3.25, Savoir plus santé (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.05 **Bonjour Babar.** Madeline ; Mon âne.
7.40 **Les Minikeums.** Widget ; Les Voyages de Corentin ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Télétaz ; Microkid's.
10.20 **Magazine : C'est pas sorcier.** *A boire et à manger.*
10.50 **Expression directe.** RPR.
11.00 **Magazine : Outremers.** Spécial sports d'aventure.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 ***Télévision régionale.***
12.45 **Journal.**
13.00 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Les *Apprentis sorciers, déserts en* Europe, de Patrick Benquet (rediff. du 13 décembre).
14.00 **Série : Magnum.**
14.50 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.00, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.15, Master Karting Indoor, en direct de Bercy ; à 16.30, Gymnastique : gala de Bruxelles.
18.00 **Magazine : Lignes de mire.** Présenté par Jacques Chancel.
18.55 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 **Divertissement : Benny Hill.**
20.50 **Série : Derrick.** La Bicyclette, de Herbert Reinecker.
21.55 **Série : En garde à vue.** Requiem pour une catin, de Marion Sarraut, avec Serge Lama, Sophie Carle.
22.55 **Magazine : Dimanche soir.** Débat animé par Christine *Ockrent et Gilles Leclerc. Invitée* : Martine Aubry ; suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.35 **Météo et Journal.**
23.55 **Cinéma : Libeled Lady.** ■ Film américain de Jack Conway (1937) (N, v.o.).
1.35 **Musique : Cadran lunaire.** *La Traviata*, extrait, de Verdi, par l'Orchestre symphonique français, dir. : Jean-Yves Ossonce ; *sol.* : Sylvie Valayre, *soprano* (15 min).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 1.10, 6.10).
8.35 **Téléfilm : Miracle en Alaska.** De Richard Lang, avec John Scheider, Tom Wopat.
10.15 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
10.45 **Magazine : E = M 6.** Présenté par Mac Lesggy. Les accélérations ; La raquette antichocs ; Notre comportement se lit-il dans nos gènes ? ; Le chauffage ; *Le champagne.*
11.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.
12.00 **Série : Loin de ce monde.**
12.30 **Série : Mariés, deux enfants.**
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.00 **Série : L'Aventurier.**
14.30 **Magazine : Culture rock** (et à 5.15). La saga Queen.
15.30 **Téléfilm : La Caverne de la Rose-d'Or.** De Lamberto Bava, avec Alessandra Martines, *Mario Adorf.*
18.55 **Série : Robocop.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.40 **Sport 6** (et à 0.40).
20.45 **Téléfilm : L'Enfant déchiré.** *De Michael Tuchner.*
22.35 **Magazine : Culture pub** (et à 4.50). Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. La stratégie de *l'absence. Des stars sur un plateau* ; Silence, stratégie ; Le fait du prince.
23.05 **Cinéma : Les Fantasmes de Miss Jones.** □ Film franco-italien de Gérard Loubeau (1986).
0.30 ***Six minutes première heure.***
0.45 **Magazine : Rock express.** Présenté par Laurence Romance. Shane McGowan, Manic Street Preachers, The Almighty.
3.00 **Rediffusions.** Salsa *opus 4 (Venezuela)* ; 3.55, L'Ouest américain.

CANAL +

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.49).
7.00 **Cinéma : Arizona Bill.** ■ Film italo-français de Mario Bava (1965). Avec Ken Clark, Janet Clair, Michel Lemoine.
8.15 **Surprises** (et à 15.35, 16.34).
8.30 ***Cinéma* : Toys.** □ Film américain de Barry Levinson (1992).
10.30 **Cinéma : Tout ça... pour ça !** ■ *Film français de Claude* Lelouch (1992).

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 ***Magazine* : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.35 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.05 **Sport : Ski.** Slalom géant messieurs de la coupe du monde à Val-d'Isère.
15.10 **Documentaire : Les fauves au foyer.** De Richard Lewis.
15.50 **Magazine : Spécial info.** La guerre cachée ou l'autre guerre d'Algérie.
16.50 ***Dessin animé* : Les Simpson.**

— En clair jusqu'à 18.10 —

17.15 **Ça cartoon.**
18.10 **Téléfilm : Climat meurtrier.** De J.-S. Cardone.
19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Documentaire : Charmeurs de requins.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

20.30 **Magazine : *Le Journal du art.*** Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.
20.35 **Cinéma : Peter's Friends.** ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Eric Besnard. Football. Football américain.
0.50 **Cinéma : Pas d'amour sans amour.** □ Film français d'Evelyne Dress (1993).
2.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.** (rediff.).
2.45 **Surprises** (15 min).

LA CINQUIÈME

6.45 **La parole est aux téléspectateurs.**
7.00 **Embarquement porte n° 1.** Florence (rediff.).
7.30 **Documentaire : Porteurs de soufre** (rediff.).
8.00 **Magazine : L'Œil et la main** (rediff.).
8.30 **Magazine : Parlez-moi.** Ma souris bien-aimée.
9.00 ***Magazine* : Business humanum est.** Présenté par Marc Autheman.
10.00 **C'est pas normal.**
10.30 **Documentaire : Arts musique** (rediff.).
11.30 **Documentaire : Premier de plongée** (rediff).
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; La Vie devant moi ; *Grimmy ; Rintintin ; Le Journal du temps.*
13.00 **Jeu : Ça déméninge.**
13.30 **Documentaire : Les Grands Séducteurs.** Gabin.
14.30 **Magazine.**
15.30 **Magazine : Jet d'encre.**
16.00 **Magazine : Détours de France.** Présenté par *Jean-Claude* Bourret.
17.00 **Magazine : Le Sens de l'Histoire.** Présenté par Jean-Luc Hesse. *C'était de Gaulle.*
18.30 **Magazine : L'Ecole buissonnière.** Présenté par Gérard Klein. Invité : Haroun Tazieff.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Téléfilm : Le Succès.** *De Franz Seitz* (3e partie, rediff.).
18.30 **Magazine : Intérieur nuit.** Jeff Buckley ; Bibliothèque ; The Last Poets (rediff.).
19.00 **Série : Slapstick.** Le thème : Un coup de poing *dans la figure-la boxe.* Le film : Charlot boxeur (1915), de Charles Chaplin.
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** 1. Les origines, de Franz Buob et Jochen Lamp.
20.00 **▶ Série : Germaine et Benjamin.** 1. *L'Enchantement*, de Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : *Ici, là-bas, ailleurs.*** Voyage en pays créoles. Soirée proposée par Eric Sarner.
20.41 **Documentaire : Tout loin, tout près.**
21.50 **Ti causé.** Conversation entre Patrick *Chamoiseau, Raphaël* Confiant et Ralph Ludwig (et à 23.00).
22.20 ***Magazine* : *Mégamix* spécial Antilles.** Kali ; Eugène Mona ; Ti Emile (Martinique) ; TNF ; Soon E MC ; Jewell ; Mona ; Akyio (Guadeloupe).
23.20 **Cinéma : Ava et Gabriel.** ■ Film néerlandais de Felix De Rooy et *Norman De Palm* (1992) (v.o., 90 min.).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Nous sommes du siècle prochain.
22.25 **Poésie sur parole.** La poésie arabo-andalouse.
22.35 ***Concert*** *Concert imaginaire* du GRM.
0.05 **Clair de nuit.** Tentatives premières, par Michel Champendal; Rub a dub dub; Rémanences; la durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Journée UER.** Concert, en direct de Cambridge : Œuvres *de Tallis, Byrd, Redford*, Parsons, par le Chœur du King's College de Cambridge. A 21.00, en direct d'Utrecht : Quatuor à cordes n° 1, de Sigtenhorst-Meyer ; Carillon de cloches ; Triptyque pour carillon de 3, 5 octaves, de Bordewijk Roepman ; Quintette pour flûte et cordes op. 12, de Buys, par le Quatuor Allegri. A 22.00, *enragistré à* Bethlehem, Jérusalem, Nazareth et Jaffa. A 23.15, en direct de *Madrid : Romance de los* Pelegrinitos, Nana, Rondenas de Noël, par Carmen Linares, cantaora, Bernardo Parilla, violon, Paco Cortes, Miguel Angel Cortes, guitares, Javier Colina, guitare basse, Javier Parilla, flûte, José Antonio Galicia, percussion ; Tango populaire de Noël, Fandango de Huelva, Villancicos *populaires, par José Menese*, cantaor, Enrique de Melchior et Antonio Reyes, guitares ; El pollo, El melo, melo, Estaba Sant Maria, Villancico de la nina y del soldado, Calle de San Francisco, Nochebuena por bulerias, par le Chœur de la Caja de San Fernando de Sevilla y Jerez.
0.05 **Atelier.** Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

Dimanche 18 décembre

RCJ, 11 h 30 : *Eric Raoult* (« Gros plan »).

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : « Irak : A quoi sert l'embargo ? » (« Nouvel Orient »).

RTL, 18 h 30 : François Léotard (« Grand jury »).

Lundi 19 décembre

RCJ, *8 h 40* : *portrait de Jack Lang* (« Croquis »).

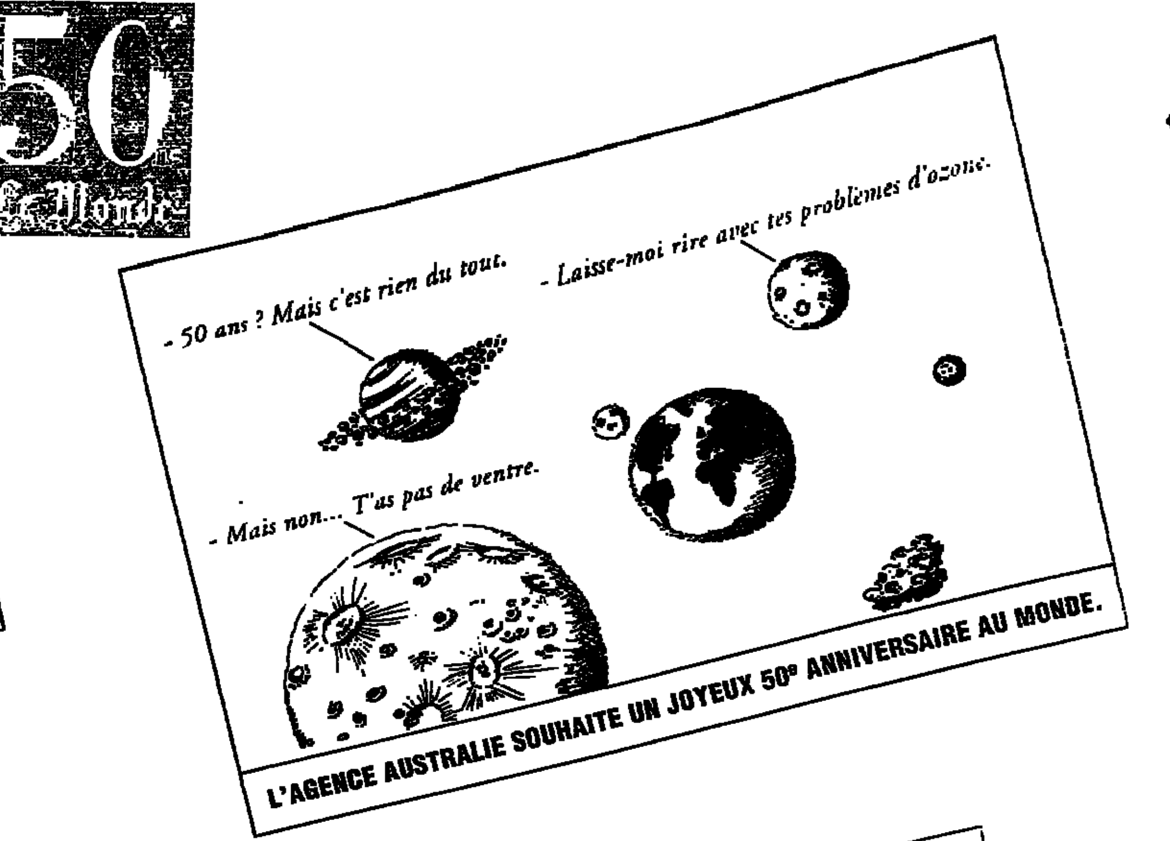
50 Le Monde

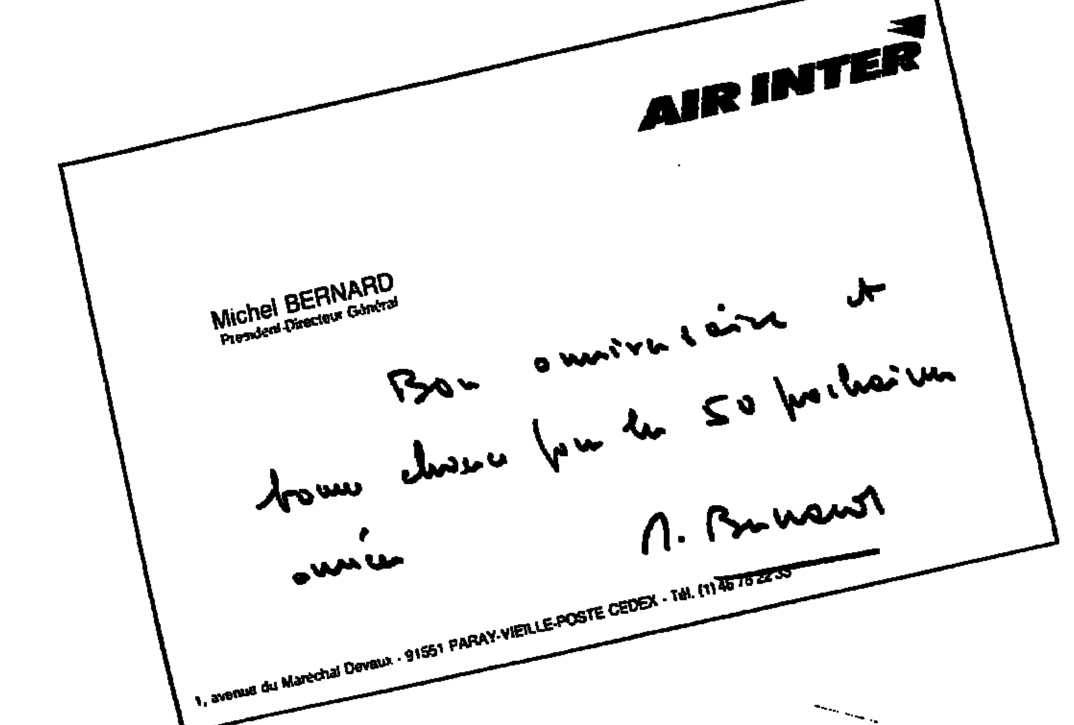
Direction de la Communication

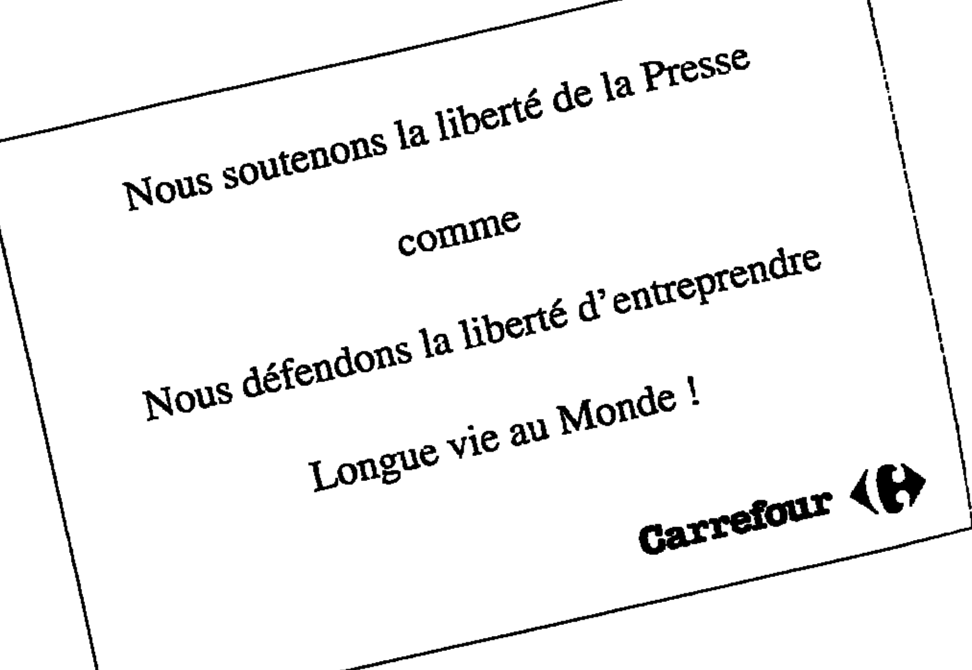
Tous nos voeux pour les cinquante années à venir -

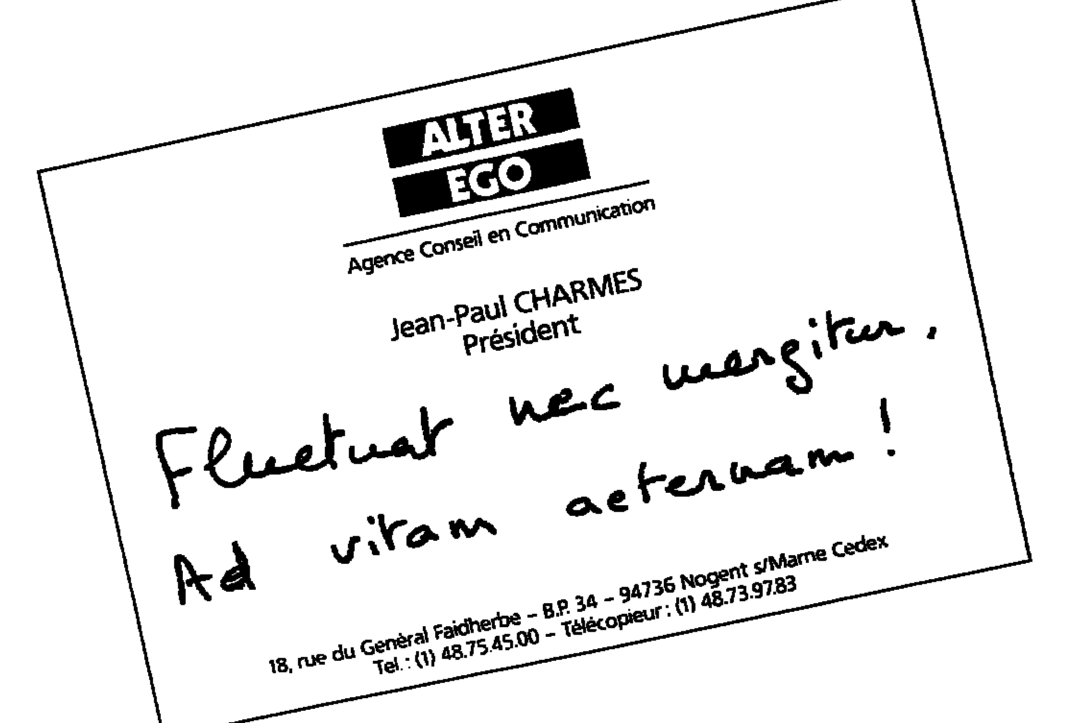
ACCOR

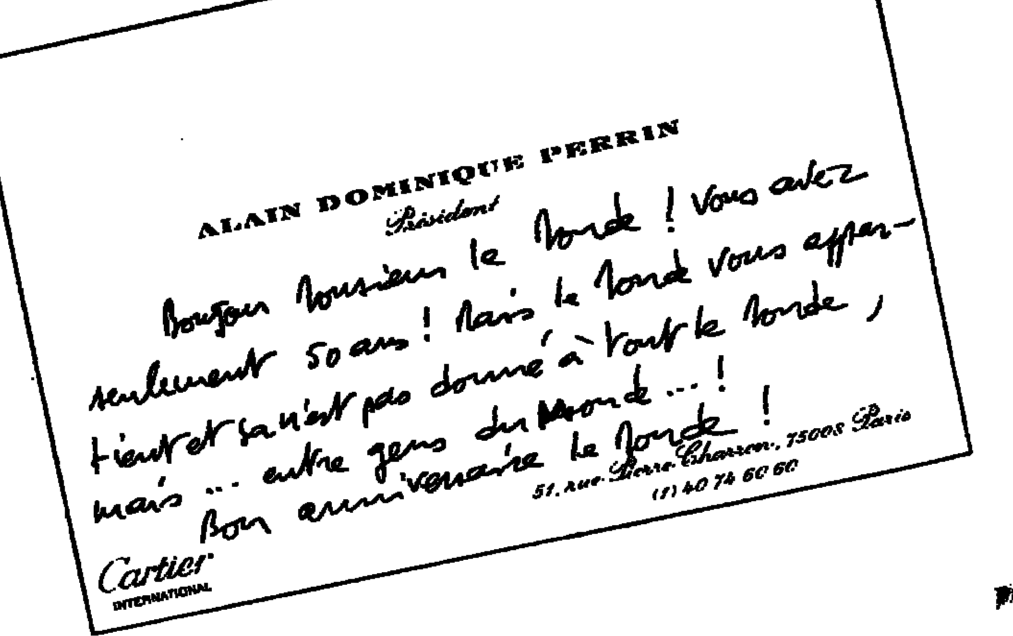
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15 Tél. : (1) 45.38.87.53 Fax : (1) 45.38.85.67

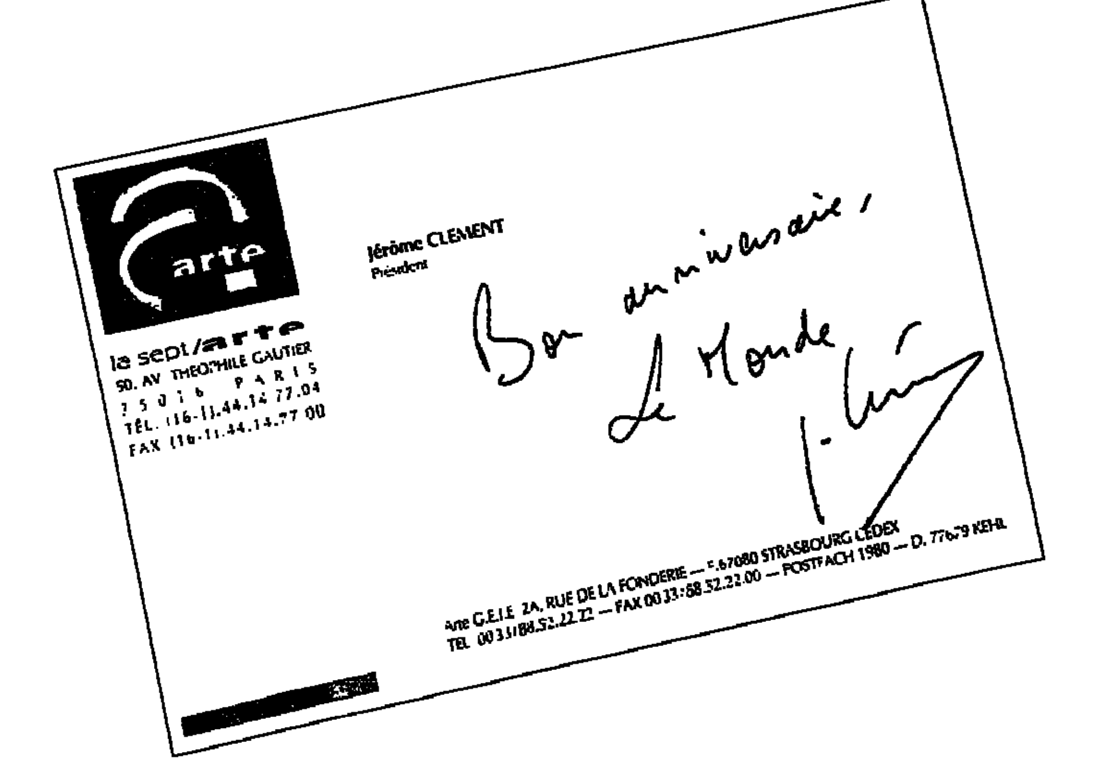


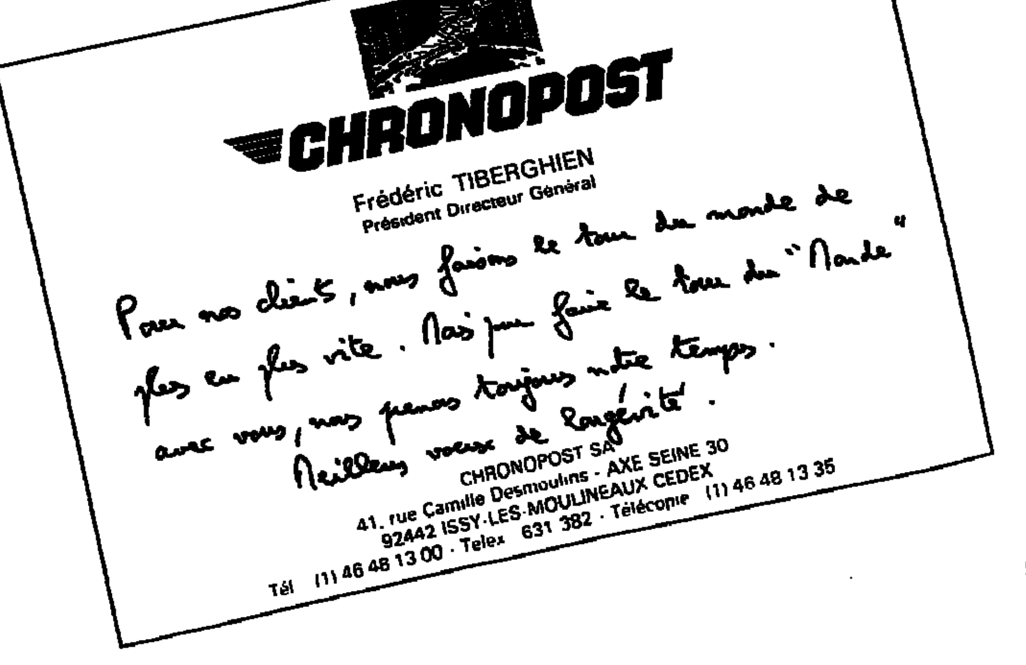












50 Le Monde

Il y a quelques mois vous nous faisiez notre fête. Vous pensez bien qu'on n'allait pas rater votre anniversaire.

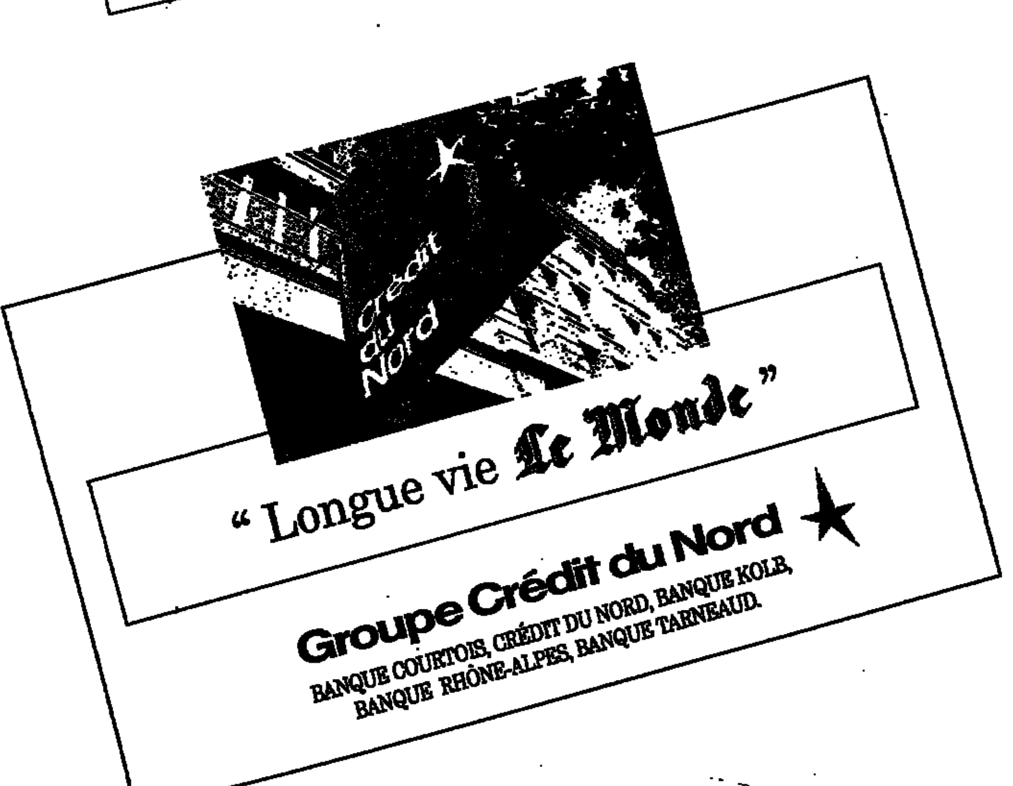
Le Crédit Lyonnais souhaite un joyeux anniversaire au journal Le Monde.

CL CREDIT LYONNAIS

★ EURO RSCG

Preuve qu'à cinquante ans, on peut encore changer le monde.

84, RUE DE VILLIERS, 92683 LEVALLOIS-PERRET CEDEX, FRANCE. TÉL. (1) 41 34 34 34. FAX (1) 41 34 45 67

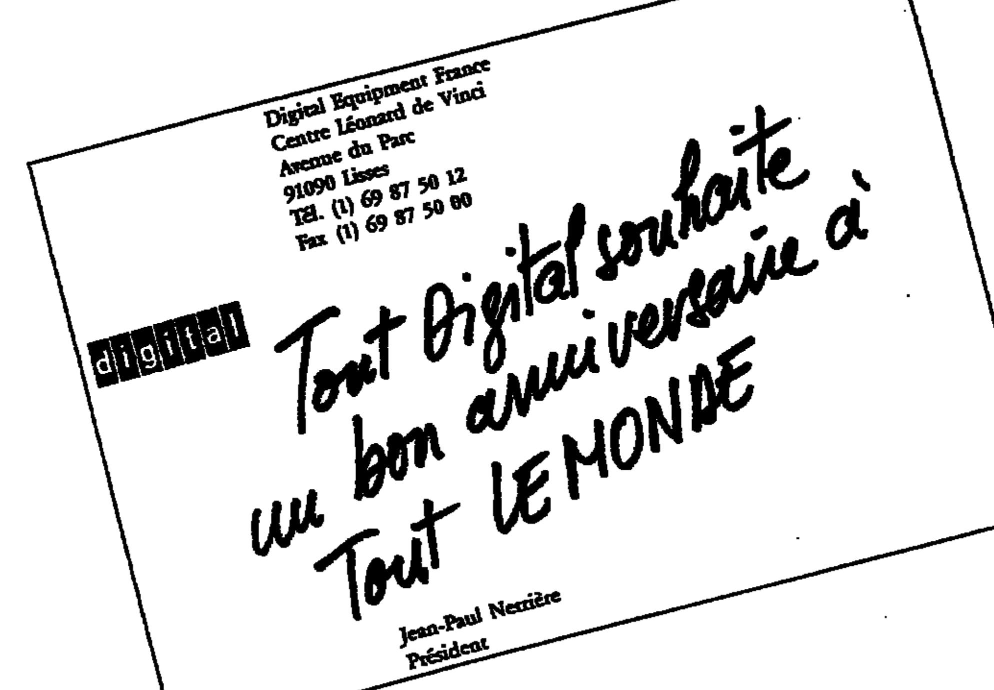


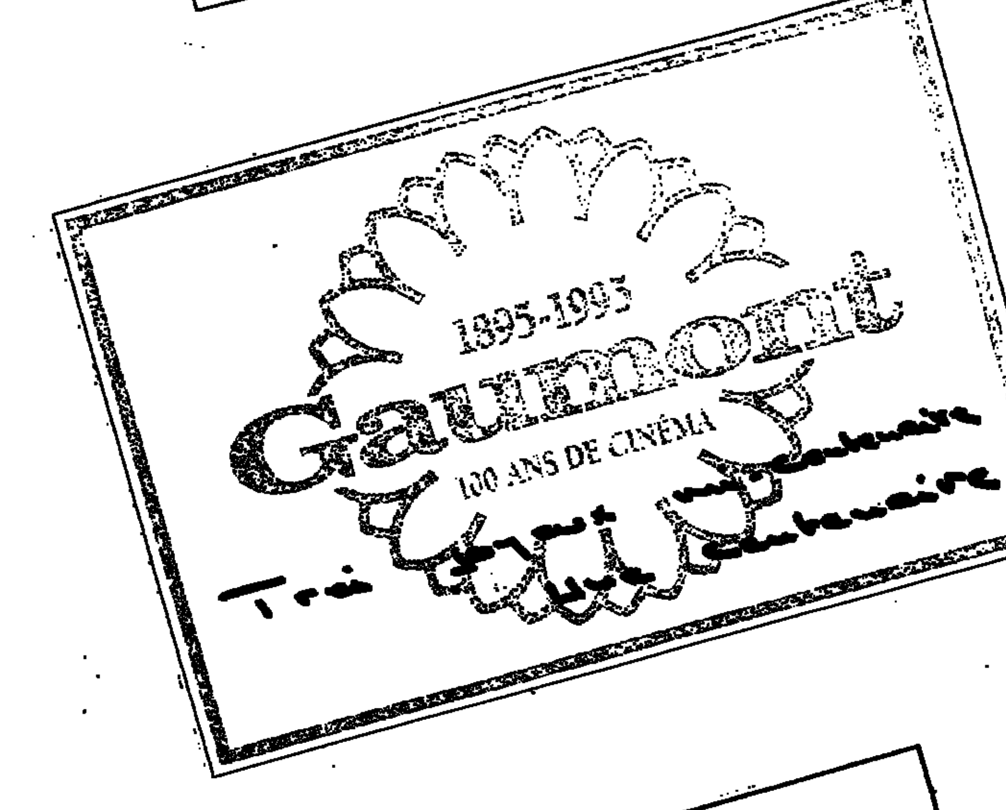
Antoine Gallimard

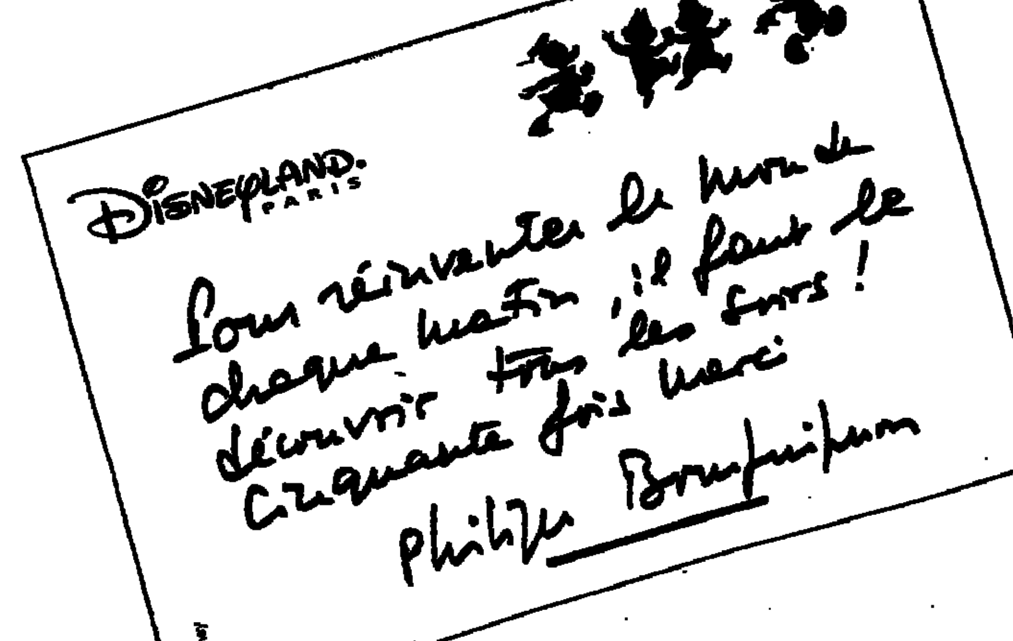
Bon anniversaire ! Pour vous et pour nous fier lecteurs à vous !

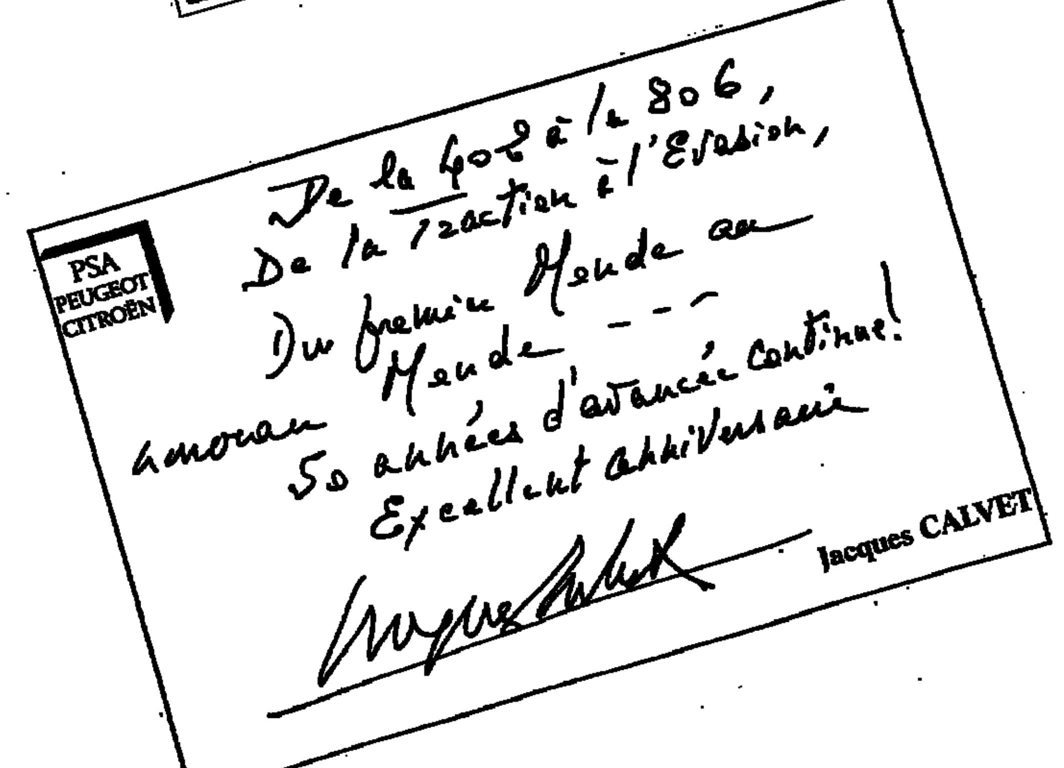
5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris

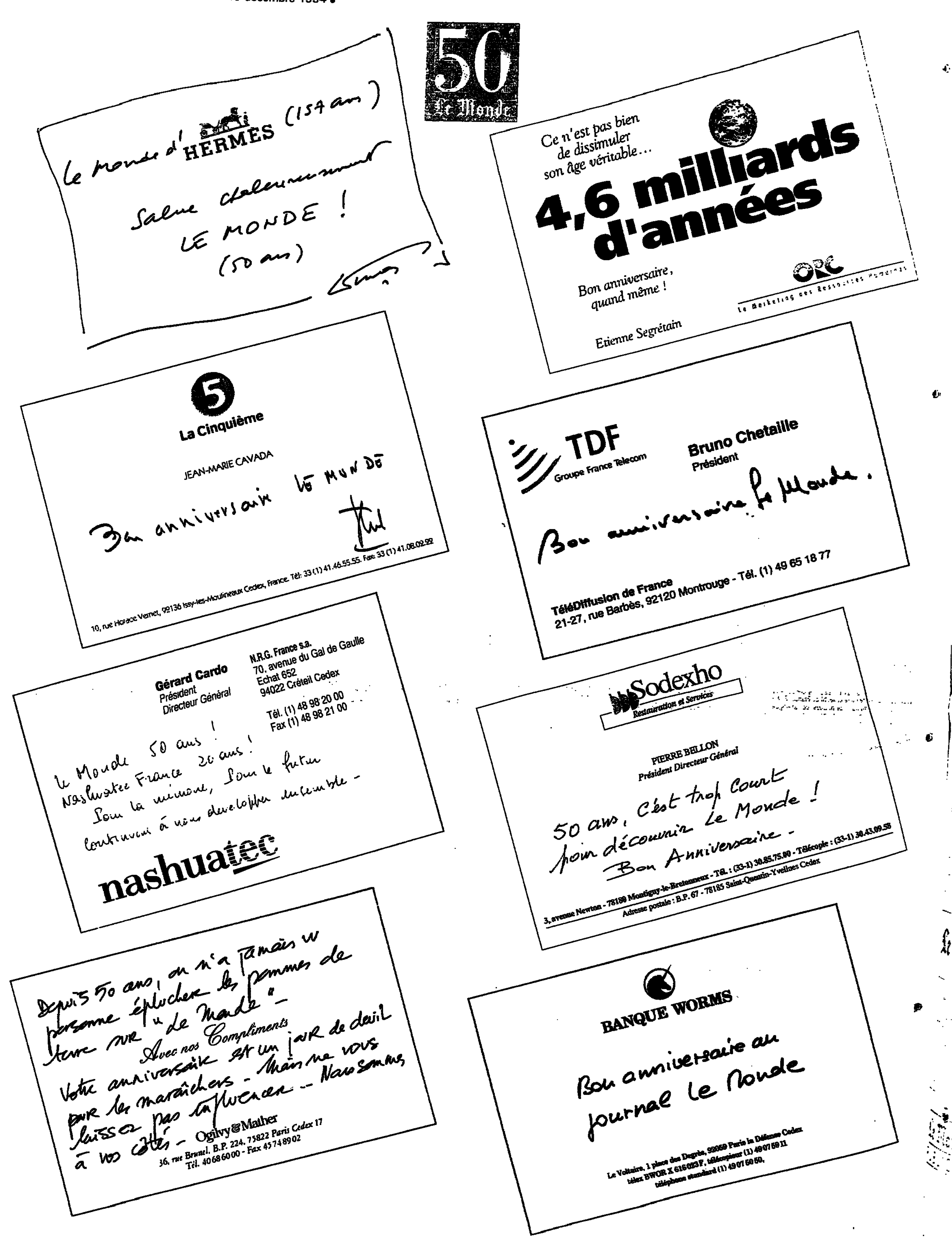
49 54 42 00











Le Monde

remercie toutes les sociétés qui se trouvent réunies sur ces pages pour exprimer leurs voeux à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

CARNET

Naissances

Marianne et Paul LEVY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Muriel Miryam,

le 20 *novembre* 1994, à Cleveland (Etats-Unis).

Anniversaires de naissance

Annie, Claude-Marie
et Sophie VADROT,
Jean-Pierre, Nathalie, Thomas
et Sylvain BLONDEAU,
ont le plaisir d'annoncer, avec le reste de la famille et ses amis, que

Charlotte RACINET

entre aujourd'hui dans sa dixième décennie, à Gien (Loiret).

Décès

Françoise ALOUIS,
que chacun aimait appeler « Poucette »,

nous a quittés le lundi 12 décembre 1994.

Elle a été inhumée dans l'intimité, le jeudi 15 décembre, au cimetière de Sèvres.

Nos pensées l'accompagnent.

62, rue des Fontenelles,
92310 Sèvres.

– Jean Favier,
membre de l'Institut, président de la Bibliothèque nationale de France,
Philippe Bélaval,
directeur général,
Et le personnel de la Bibliothèque nationale de France,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques BOURGAIN,
conservateur général, chargé de mission
auprès du président
pour le Catalogue collectif de France,

survenu le samedi 10 décembre 1994.

L'ensemble de l'établissement s'associe au deuil de sa famille.

[Jacques Bourgain, conservateur général des bibliothèques, directeur de la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou de 1990 à 1993, est mort, à Paris, le 10 décembre. Il était âgé de cinquante-deux ans. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques, Jacques Bourgain fut conservateur de la bibliothèque de l'Institut français de Téhéran (1967), puis à l'université de Dakar (1969), avant d'être nommé, dix ans plus tard, directeur de la bibliothèque de l'université Paris-VI. Jacques Bourgain *avait été chargé, en avril 1993, de conduire la réalisation du Catalogue collectif de France. Riche* de près de dix millions de notices, ce catalogue regroupera, sur une base de données consultable à distance, le catalogue de l'ancienne Bibliothèque nationale ainsi que ceux des fonds anciens de cinquante bibliothèques municipales et de trente bibliothèques universitaires. Il sera mis en service en même temps que la BDF, en 1995.]

– Tout le personnel
Et les élèves du lycée et collège Gabriel-Fauré,
ont le regret de vous faire part du décès de leur proviseur

Jean-Pierre DEJEAN,

survenu le mardi 13 décembre 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Hippolyte, avenue de Choisy, Paris-13ᵉ.

– M. et Mᵐᵉ Pierre Goutet,
Mᵐᵉ Odile Goutet,
ses enfants,
Alexis, Claire et Laure,
ses petits-enfants,
Les familles Gras, Sorlin,
Et les familles amies,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mᵐᵉ Renée GOUTET,
inspectrice générale honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu brutalement le 11 décembre 1994, à Paris.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité en son Jura natal.

10, rue des Glacis,
54000 Nancy.
1, square de la Mayenne,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Odette Mascomere,
née Menechal,
son épouse,
Jacqueline et Jacques Apchie,
Pierre et Nicole Mascomere,
ses enfants,
Jean-Patrick, Delphine, Nicolas, Florence,
ses petits-enfants,
Mᵐᵉ veuve André Dubois,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Odet Menechal,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Maurice MASCOMERE,

survenu le 15 décembre 1994, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 15 heures, au cimetière de Ville-d'Avray, où l'on se réunira.

30, rue Corot,
92410 Ville-d'Avray.

– Paul Fournel,
président de la Société des gens de lettres de France,
Guy Seligmann,
président de la Société civile des auteurs multimédias,
Les membres des conseils d'administration,
Le délégué général,
Les sociétaires,
à l'annonce du décès de

Jacques NELS,
président honoraire
de la *Société* des gens de lettres
de France,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

[Né le 11 décembre 1901 à Varsovie, en Pologne, Jacques Nels était l'auteur de plusieurs romans, parmi lesquels *Poussière du temps*, prix Interallié, en 1946, et *les Tiroirs de la commode*, en 1984. Jacques Nels fut notamment, de 1936 à 1938, secrétaire général de rédaction de l'hebdomadaire *Vendredi* et, de 1944 à 1950, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *la Bataille*. Il fut également secrétaire général de l'université des Annales, secrétaire général du comité du prix Fémina et vice-président de la Société des gens de lettres. Il avait publié, en 1989, un livre autobiographique intitulé *Fragments détachés de l'oubli*.]

– Claudine Dumoulin,
Olivier et Sandrine Dumoulin,
Isabelle et Camille,
Marie-Elisabeth Guinsbourg,
ses enfants, petites-filles,
sa nièce,
Toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Lise DUMOULIN,
née Gunsburg,

survenu le 13 décembre 1994, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, Paris-20ᵉ, mardi 20 décembre, à 14 h 15.

26, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.
22, rue Pierre-Mendès-France,
27400 Louviers.

– La direction,
Le personnel
Et les élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs,
ont la douleur de faire part des décès de

Ignace WEBER,
le 30 novembre 1994,

et de

Jean-Pierre REISSNER,
le 10 décembre 1994,

enseignants à l'école.

Anniversaires

– Le 19 décembre 1989,

Albert-David DARMON

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Fanny FRYDMAN,
née Grajewska,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Ses proches se retrouveront le dimanche 18 décembre 1994, à 12 heures, à l'entrée du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14ᵉ.

« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Karl-Henri GAILLARD
31 août 1966-18 décembre 1990

Mathias GAILLARD
21 juin 1952-9 décembre 1994

Nos frères.

– Il y a un an, le 18 décembre 1993,

Georges MECATTAF

nous a quittés.

Un homme bon, un père exceptionnel.

Nous pensons à toi chaque jour.

– Brest. Pornichet. *Crépy-en-Valois.* Nantes.

Il y a cinquante ans, le 15 décembre 1944, mourait en déportation au camp de Neuengamme

Henri LEBRETON,
directeur d'école publique
et secrétaire de mairie à Liffré
(Ille-et-Vilaine),
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Avis de messes

– Un office religieux aura lieu à Notre-Dame-du-Folgouet, 9, passage Saint-Paul, Paris-4ᵉ, mardi 20 décembre 1994, à 19 heures, à la mémoire de

Jean-Louis GILBERT.

Pour tous ses amis, du Secours catholique, des Restos du cœur.

Pour tous ceux qui l'ont connu sur *le Jean-Bart, la Bourbonnais, le Clemenceau, le France.*

Soutenances de thèses

– Le 13 décembre 1994, Joëlle Basso a soutenu, à l'université Paris-X-Nanterre, sa thèse de doctorat intitulée : « Développement de l'information économique et représentations sociales des revenus : enjeux et conflits en France, des années 50 aux années 80 ». Mention très honorable et félicitations du jury, composé de MM. H. Mendras (directeur de thèse), M. Parodi, P. Tripier et P. Vergès.

– Mercredi 21 décembre 1994, à 14 h 30, à l'Institut d'art, 3, rue Michelet, Mᵐᵉ Christine Mengin soutiendra sa thèse de doctorat (Histoire de l'art contemporain) de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, qui a pour sujet : « Loger l'employé : maîtrise d'ouvrage syndicale et modernité architecturale sour la République de Weimar ».

– Xavier Pasco soutiendra sa thèse en sciences politiques : « Prise de décision et politique étrangère : le cas de la politique spatiale américaine », à la Sorbonne, salle Louis-Liard, le *20 décembre 1994, à 14 heures.*

– Habilitation à diriger des recherches *:* Gérard Thiériot soutiendra ses travaux sur : « Le théâtre populaire critique en Allemagne, des années 20 aux années 80 du vingtième siècle », le mardi 20 décembre 1994, à 14 heures, en Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont *facturées sur la base de deux lignes.* Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans
à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MO 01 — PP. Paris DTN

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITÉ S.A.

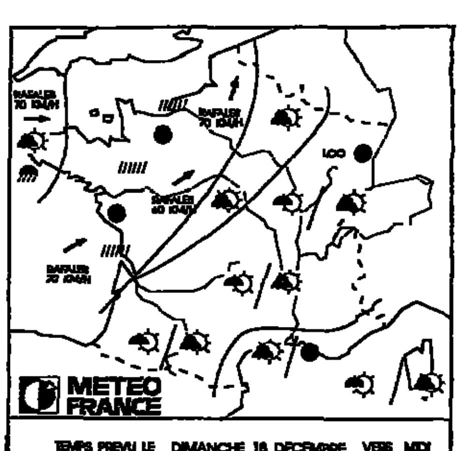
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 18 DECEMBRE VERS MIDI

LEGENDE

Dimanche : pluie par le nord-ouest. – Le matin, de la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, il pleuvra modérément et le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales *dans l'intérieur. De la Vendée au Centre jusqu'aux* régions nord, le ciel sera très nuageux. Sur le Nord-Est, le temps sera gris avec des brouillards ou des nuages bas. Sur l'ensemble des régions au sud de la Loire, les brouillards seront fréquents et parfois denses. Le soleil percera le ciel à partir de 500 mètres *sur le relief. De la Côte d'Azur à la Corse, des nuages* côtiers masqueront le soleil. Sur le reste du pourtour méditerranéen, il fera beau.

L'après-midi, des éclaircies reviendront sur la Bretagne, les Pays de Loire, puis la Normandie, il y aura des averses, la pluie gagnera les régions allant du *Poitou au Nord-Aquitaine jusqu'au Centre, l'Ile-de-*France et les régions nord. Le Nord-Est restera sous la grisaille mais, sur le reste des régions sud, le soleil fera de belles apparitions. Sur le pourtour méditerranéen, il y aura quelques éclaircies malgré les nuages bas persistant par endroits.

La pluie gagnera les régions est en soirée et nuit avec de la neige sur le relief à partir de 1 500 mètres.

Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés au nord et de 1 à 3 degrés à l'est, jusqu'à 8 degrés près des côtes.

Les températures maximales varieront de 7 à 10 degrés au nord, jusqu'à 10 à 13 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

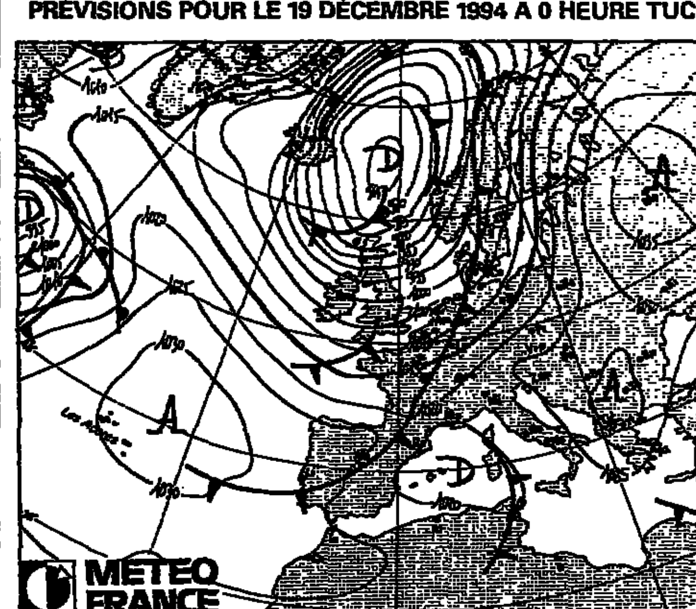
TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	16/3
BIARRITZ	15/4
BORDEAUX	12/3
BOURGES	6/5
BREST	12/9
CAEN	12/8
CHERBOURG	12/6
CLERMONT-FER.	10/3
DIJON	1/1
GRENOBLE	7/ - 2
LILLE	9/2
LIMOGES	9/3
LYON, BRON	1/ - 1
MARSEILLE	11/0
NANCY	3/2
NANTES	15/8
NICE	13/8
PARIS	8/7
PAU	13/0
PERPIGNAN	15/4
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	14/8
ST-ETIENNE	7/ - 1
STRASBOURG	3/3
TOULOUSE	12/4
TOURS	8/7
ÉTRANGER	
ALGER	19/7
AMSTERDAM	9/1
ATHÈNES	8/5
BANGKOK	34/24
BARCELONE	14/5
BELGRADE	- 1/ - 3
BERLIN	3/1
BRUXELLES	6/2
COPENHAGUE	5/2
DAKAR	35/21
DUBLIN	6/4
GENÈVE	5/ - 2
ISTANBUL	6/0
JÉRUSALEM	14/6
LE CAIRE	21/12
LISBONNE	14/10
LONDRES	9/1
LOS ANGELES	23/8
LUXEMBOURG	1/0
MADRID	9/1
MARRAKECH	20/10
MEXICO	25/11
MILAN	9/ - 6
MONTRÉAL	- 2/-10
MOSCOU	-15/-17
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	22/5
NEW-YORK	4/1
PALMA-DE-MAJ.	16/5
PÉKIN	- 2/ - 9
RIO-DE-JANEIRO	– / –
ROME	11/5
HONGKONG	23/17
SÉVILLE	14/9
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	2/0
SYDNEY	26/20
TOKYO	8/2
TUNIS	19/12
VARSOVIE	- 1/ - 2
VENISE	8/ - 1
VIENNE	4/1

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-12-1994 à 6 heures TUC et le 17-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6455

HORIZONTALEMENT

I. Manque de fluidité. – II. Se montrer peu accueillant. Vit sous le régime de la communauté. Nappe. – III. Chaleur tendant à brûler les planches. N'étaient pas mâles du tout. – IV. Exigent généralement un personnage de poids quand elles sont lourdes. Elle est au parfum (épelé). – V. Eau. Résultat d'une opération. Marque d'insouciance. – VI. Train qui ne saurait rivaliser avec la diligence. Charme l'esprit, cassait la tête. – VII. Ce n'est pas une chose à dire. – VIII. Est condamnée au palais après avoir été prise sur le vif. Prépara de la chapelure. – IX. Prix de courts. Ancienne obligation. Un champion du jeu de dames. – X. Rouleras. Frappe l'œil ou l'oreille. – XI. Auteur italien. Rend certaines crudités digestibles. – XII. Bruit. Possessif. Grand réservoir. Réalise une réussite parmi les échecs. – XIII. Fils d'ailleurs. Conjonction. Préfixe. En Belgique. – XIV. Montes en l'air. Echappa à la récolte des grains. Port. – XV. Ils dérangent les gens pour un oui ou pour un non. Direction.

VERTICALEMENT

1. Va du simple cornet à la grosse caisse. N'avoir que l'embarras du choix. – 2. Joue cartes sur table. On le trouve dans une mare de Sand. – 3. Quelque chose de tragique. Refuge de brebis. – 4. Permet une appréciation à vue de nez. Partie de campagne. Morceau de veau. – 5. Point de départ d'un patriarche. Faisait bouillir. Plus ou moins appréciée. Se montrer entreprenant. – 6. Pronom. Invitation à en venir au fait. Symbole. – 7. Séparation. – 8. Singe. La moitié de neuf. Donne de la brillance aux étoiles. – 9. Son maréchal était très au-dessous du général. Interjection. Sans voile. – 10. Son doigté lui permet de réunir des caractères très différents. Titre noble ou religieux. – 11. Fruit. Utilisateurs de la capote anglaise. – 12. Tout le monde. Ne se prononce pas sans mal. Résista aux inquisiteurs. – 13. Carte. Il est complètement vidé après une rencontre. – 14. Pièce. Dans une mythologie. Vivant témoignage d'une politique antiraciste. – 15. L'ennemie de toute réaction. Emet un air chouette.

Solution du problème nº 6454

Horizontalement

I. Touristes. – II. Rubescent. – III. Ife. Ar. Te. – IV. Etire. – V. *Quolibets.* – *VI. Lise.* Et. – VII. Eden. – VIII. Ogresse. – IX. Séduira. – X. Elue. Gras. – XI. Sucre. Die.

Verticalement

1. Trinqueuses. – 2. Ouf. Elu. – 3. Ube. Oléoduc. – 4. Ré. Elinguer. – 5. Isatis. Ri. – 6. Scribe. Erg. – 7. Té. Ré. Isard. – 8. *Entêté.* Aï. – 9. Ste. Stressé.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

PATRIMOINE

La controverse sur l'aménagement des Tuileries

Gestionnaires contre jardiniers

La rénovation du jardin des Tuileries se poursuit sur fond de polémiques larvées et de procédures judiciaires. Deux conceptions s'affrontent : les « orthodoxes » pour qui un jardin doit d'abord être un jardin et les « gestionnaires » qui affirment que la première condition de son existence est d'être « rentabilisée ».

Depuis lundi 5 décembre, les bûcherons sont à l'œuvre au jardin des Tuileries : 309 arbres sont en train d'être débités. 381 érables, tilleuls et marroniers seront replantés. dans un périmètre compris entre la terrasse du Bord de l'eau, l'allée Orsay-Solférino, l'esplanade des Feuillants et deux des « carrés » du Grand Couvert, en face du bassin rond. En 1995, le même nombre de sujets devrait être abattu. En 1997, entre le Carrousel et la Concorde, 3 000 arbres devraient de nouveau être au rendez-vous.

Si la rénovation des 23 hectares des Tuileries va bon train, la guérilla qui oppose les « gestionnaires » aux « orthodoxes », continue. Pour les premiers, un parc parisien est d'abord un endroit « ludique », dont l'entretien doit être « rentabilisé ». Pour les seconds, un jardin est un espace végétal architecturé, dont l'épaisseur historique doit être respectée – ce qui n'exclut pas le délassement.

Principale source de conflit : la présence des forains, deux mois par an, sur l'esplanade des Feuillants. Elle est acceptée par le ministère de la Culture, tuteur du jardin des Tuileries qui considère que les jardins qui entourent les palais nationaux sont aussi des lieux *« d'animation et de fête »*. Mais est-elle compatible avec les efforts financiers (240 millions de francs, dont 10 millions pour les *seules plantations d'arbres*) consentis pour sa remise en état, avec la fragilité des sols, des jeunes arbres et la qualité de la rénovation en cours ? Le tribunal administratif de Paris, saisi par l'Association Défense des Tuileries, a répondu par la négative estimant que le caractère commercial agressif des attractions foraine ne correspondait pas à la vocation normale du domaine des Tuileries. Le 30 juin, il avait donc annulé le cahier des charges qui officialisait la présence des forains. Le ministère a fait appel de cette décision. C'est au tour du Conseil d'Etat de se prononcer. En attendant, les attractions foraines seront de retour dès la fin du printemps 1995.

En revanche le ministère de la Culture vient de refuser aux professionnels de la mode d'installer, en mars 1995, une annexe du Salon du prêt à porter dans le jardin. Pour Serge Louveau, secrétaire général de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL) qui conduit la rénovation des Tuileries, *« c'est une perte sèche de 1,2 millions de francs, que la rue de Valois m'a promis de combler »*. L'équilibre financier du domaine des Tuileries est, pour l'EPLG une priorité. Sans lui, les efforts entrepris pour sa rénovation seront vains. Les dernières études remises à l'établissement public vont dans le sens d'une rentabilisation maximum. Seront-elles suivies ? Le cabinet AGSP a été chargé d'une réflexion *« sur la nécessité d'appréhender de façon globale l'accueil des enfants aux Tuileries sans se limiter* stricto sensu *aux aires de jeux »*. Ce cabinet où travaillent deux architectes François Guignet et Marc Aubry avait déjà remis un premier projet assez minimaliste. Il s'agissait d'intégrer dans la trame de Le Nôtre, outre les quatre kiosques dessinés par Antoine Stinko (restaurants, buvettes) en cours de contruction, deux aires de jeux, l'une payante – comme au Luxembourg – l'autre, gratuite, un théatre de marionnettes rénové et du coté de la Terrasse du Bord de l'eau les interventions (plus que discrètes) de trois artistes contemporains (Lavier, Boltanski et Raynaud).

« Une certaine discrétion s'impose »

Un deuxième rapport propose d'*« assurer une gestion équilibrée du domaine en associant des activités gratuites à d'autres activités qui pourraient amener des ressources financières »*. D'abord en augmentant le nombre des kiosques, donc les concessions. Et surtout en multipliant le nombre des activités « ludiques ». A côté des traditionnelles (balançoires, manèges, petits bateaux), on trouverait un atelier de l'enfance, un atelier de théatre, une boutique pour enfants, une halte d'accueil-garderie, des billeteries, un point orientation/information, un théâtre de verdure. Et « en option », des activités sportives : un poney-club avec son écurie, une patinoire et deux courts de tennis. Bien sûr, indiquent les auteurs du rapport *« une certaine discrétion s'impose afin de laisser la première place à l'appréciation globale du jardin et à la lisibilité de ses perspectives »*.

Toutes les propositions du cabinet AGSP ne seront sans doute pas retenues (12 000 mètre carrés de constructions diverses et de zones affectées !), mais elles indiquent bien les tentations des aménageurs qui caressent également l'idée de remonter dans l'un des carrés du Grand Couvert quelques vestiges du palais des Tuileries brûlé en 1871. Pour l'EPGL, aucun projet n'est arrêté : *« les tennis, en particulier, ne s'imposent pas »*, reconnaît Serge Louveau. En revanche ce dernier admet que les concessionnaires des nouveaux kiosques réclament des équipements *« plus lourds que prévus »*. Est-ce pour cela que la cablage électrique dans le jardin a été surdimensionné (1 600 kilowatts au lieu des 400 nécessaires) ? Le souci de livrer un jardin à l'exploitation équilibrée est certainement louable. Mais ne faudrait-il pas commencer par augmenter le nombre des jardiniers ? Il y en a treize aux Tuileries, alors que quatre-vingts travaillent au Luxembourg.

Pour un pays qui a inventé quelques formes d'architecture végétale célèbres, n'est-il pas paradoxal que le jardin soit aujourd'hui une idée neuve ? Idée que trop de responsables confondent encore avec l'espace vert, cette indigente bouillie chlorophylienne.

EMMANUEL DE ROUX

THÉÂTRE

TUE LA MORT à la Commune d'Aubervilliers

Ainsi va la haine

« Un homme qui ne sait pas se battre ne mérite pas son pain. » Ainsi parle le père à ses fils, qui n'ont pas besoin d'explications. Ils sont irlandais. Sur les cinq, quatre vivent à Coventry – la ville des usines Rolls Royce –, dans cette Angleterre haïe. Seul l'aîné, Michael, a choisi de s'intégrer. Il croit possible d'échapper au baston et à la pauvreté, il rêve que ses frères en fassent autant. En vain. L'un, Harry, a des filles sur le trottoir, l'autre, Iggy, exploite de plus pauvres que lui sur les chantiers, le troisième, Hugo, rit d'un rire bête. Tous vivent dans la maison de Michael, qui a épousé une Anglaise.

Flanqué du benjamin, Des, le père Carney débarque d'Irlande pour une visite qui devrait sceller la grande réconciliation familiale. Vingt-quatre heures suffiront pour que la fête vire au drame. *Tue la mort (A Whistle in the Dark)* est une chronique de la haine. Haine de deux terres, née de la pauvreté et de l'oppression, chauffée à blanc par la rage irlandaise. Haine fratricide, qui éclate à l'intérieur du clan des Carney, et le déchire. Quand Michael appelle tendrement sa femme *« Ma petite Anglaise »*, ses frères la traitent de *« connasse »* ou de *« salope »*. Et c'est là le plus doux de leur affrontement.

Pour ses frères, Michael est un lâche. Ils le détestent parce qu'il ne vomit pas les *« rosbifs »* et, peut-être plus encore parce qu'il voudrait les sauver. Eux veulent en découdre. Leur père, qui a quitté la police parce qu'il y avait trop de paperasseries et pas assez d'action, les a formés à coups de ceinturon, de rêves meurtris, de fierté écrasée. C'est un vieil homme odieux ; il n'est pas sûr qu'ils l'aiment. Mais c'est le père, et avec lui ils peuvent chanter que les Irlandais vont poings serrés, et discuter de la meilleure tactique pour se battre. Michael n'a jamais joué ce jeu. Il est pour ses frères le miroir de leur humiliation et de leur échec. Le pire.

Tom Murphy était *« un jeune homme en colère »* quand, au tout début des années 60, il a écrit *Tue la mort*. Irlandais d'une famille pauvre, il savait de quoi il parlait. Sa colère a des accents terribles, elle a aussi une grande beauté, ancrée dans la nostalgie du pays. A travers les Carney, il fait passer le vent et l'alcool, la tête dans les nuages et l'usine, l'exil et le royaume d'une langue déchue. Mis à part Michael et le père, les enfants Carney (comme il y a les enfants Tanner) n'ont plus de mots pour dire leur absence de vie. Et c'est dans le silence que, à la fin du week-end, Des s'effondre, après que, poussé à bout, Michael lui a donné un coup de trop.

Un classique des chroniques du carnage

Ainsi va la mort quand elle naît de la haine. Comme un hasard, une virgule dans une phrase, un blanc sur l'écran. Rien sur rien, et le film de la fatalité défile. Tom Murphy a le don d'accélérer le rythme du temps de la haine. En cela, trente-cinq ans après sa création, sa pièce n'a rien perdu de sa vigueur. Elle est à inscrire au chapitre des classiques des chroniques contemporaines du carnage, au côté des *Scènes de chasse en Bavière*, de Martin Speer.Bernard Bloch, auteur, comédien et metteur en scène, dit avoir pleuré quand il a vu *Tue la mort* en 1989. Il a adapté et monté la pièce dans un décor (de Lou Goaco) de murs métalliques anonymes, et avec la volonté, semble-t-il, de ne point accuser l'aspect irlandais du texte. Il a eu raison. Il faut la forme et la force de jeu britanniques pour rendre crédibles toutes les références de Tom Murphy, sans verser dans la caricature. Les Carney, dirigés par Bernard Bloch, ressemblent plutôt à une famille de la banlieue française dure d'aujourd'hui. Ils en ont les gestes, et parfois les tics.

Parmi les fils, Michael (Paul Allio) a les épaules aussi étriquées que Harry (Eric Elmosnino) le torse bombé, et le petit frère (Pierre-Louis Calixte) est une merveille d'émotion énervée. De même, Anne Sée est impeccable : une épouse anglaise à la limite de l'étrangeté. Il n'est pas sûr, en revanche, que Bernard Bloch ait été inspiré en dirigeant André Julien (le père) comme un personnage de Tchekhov en « marcel ». Pas sûr non plus que le metteur en scène ait toujours maîtrisé la tension du texte. Mais les forts applaudissements qui saluent les comédiens sonnent juste. Ils rendent hommage à une représentation qui ne bouleversera pas le théâtre, mais présente le grand mérite de faire découvrir en France un auteur irlandais de valeur.

BRIGITTE SALINO

▶ La Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93, Aubervilliers. Métro : Pantin-Quatre Chemins. Jusqu'au 31 décembre. Du mardi au samedi, à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. 90 F et 120 F.

ENTRÉE DE SECOURS

au Studio des Champs-Elysées

Eloge de la perversité

Voici du théâtre d'intox, et de contre-intox, s'ingéniant à brouiller les pistes. Un « cadre moyen supérieur » renverse, en ville, au volant de son bolide, une jeune femme. Il conduit l'accidentée, et son mari, dans une clinique.

L'essentiel de la chose est la confrontation de deux caractères : le « chanffard », jeune, élégant, branché, nerveux, facho, raciste, et l'époux, âgé, usé, lunatique, en loques, de toute évidence sans domicile fixe ou presque, et qui oppose, aux propos et à la conduite réactionnaire de l'adversaire, des réflexions disons pour simplifier « de gauche ».

Une direction ferme

La grosse finesse de Gérald Aubert, l'auteur de cette *Entrée de secours*, c'est qu'au dernier acte de la pièce nous découvrons que le vieux brave défenseur des opprimés et des valeurs morales est en vérité un individu ignoble, qui entre autres abjections roue de coups sa femme au point de la conduire au suicide (elle s'était jetée sous les roues, ce n'est pas un « accident »), et que le jeune activiste est un citoyen sans aucun défaut, une perfection d'homme.

Le metteur en scène, Michel Fagadau, s'emploie à respecter la perversité du propos, à « laisser le public juge », comme l'on dit. Il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas respirer ici pas mal de méchanceté.

Michel Fagadau a dirigé d'une poigne ferme cinq acteurs d'une dimension nettement supérieure à l'œuvre : Danièle Lebrun, hôtesse d'accueil très fine mouche de la clinique, Marie Maffre, l'accidentée, simple et frappante, Roger Mirmont, l'affreux bourgeois réac si correct, si généreux, si exemplaire, Erick Desmarestz, excellent médecin d'urgence, et, bien sûr, le grand Michael Lonsdale, qui donne à la silhouette du prolo-socialo-gaucho foncièrement abject un relief saisissant. A vous de jouer.

MICHEL COURNOT

▶ Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Métro : Alma-Marceau. Tél. : 47-20-08-24. A 20 h 30 du mardi au samedi. Le samedi à 17 h 30. Le dimanche à 15 heures. 150 F à 200 F.

EN BREF

SIDA : un concert au profit d'Aides. – William Christie, les Arts florissants et cinq chanteurs solistes donneront *le Messie*, de Haendel, dimabnche 18 décembre, à 18 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. L'intégralité de la recette sera reversée au profit de Aides, l'association d'aides au malade, à la recherche et à l'information du public contre le sida. Les artistes abandonnent leur cachet, le TCE met gratuitement la salle à disposition et son personnel a accepté de travailler sans salaire ce soir-là. Pechiney, Erato et Harmonia Mundi, partenaires habituels des Arts florissants, ont, de leur côté, fait des dons à l'association. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

INDUSTRIE : PolyGram rachète Island Pictures. – Le groupe PolyGram renforce sa présence dans l'industrie cinématographique en achetant Island Pictures, dont le catalogue est riche de cent vingt films (dont *Bagdad Café, le Baiser de la femme araignée, Nola Darling n'en fait qu'à sa tête...*). PolyGram avait déjà acquis en 1989 le label discographique Island. Island Pictures a récemment mis en chantier une nouvelle production : l'adaptation cinématographique de la vie de Nelson Mandela, (*The Basketball Diaries*).

RECTIFICATIF : Le programme des manifestations liées au centenaire du cinéma (supplément « Arts et spectacles » du 15 décembre) comportait un numéro de téléphone erroné pour l'hommage à Louis Delluc à Bordeaux. Le bon numéro est le (16) 56-08-00-46.

VIDÉO

THIERRY KUNTZEL à Rochechouart et NAM JUNE PAIK à Paris

Je est un autre

Deux des plus grands artistes contemporains de la vidéo exposent, chacun de son côté, leurs nouvelles créations, centrées sur le thème de l'identité.

Huit immenses photographies d'identité d'un enfant de huit ans, exposées sur les murs circulaires d'une tour de château fort, plus une neuvième vue animant les huit autres : la dernière œuvre de Thierry Kuntzel est un autoportrait on ne peut plus moderne. Cet enfant qui lève les yeux, sourit, tourne la tête, c'est lui. Mais Thierry Kuntzel est trop moderne pour ne pas savoir, à la suite de Rimbaud et de Freud, que « je est un autre ». Alors avec ses photos retrouvées, il construit un monument à cette altérité. Au « je » qu'il n'est pas, il dresse un cénotaphe, un tombeau magnifiquement vide.

L'impression funèbre et grandiose, naît de la neuvième image. Si l'œuvre s'était bornée à ne compter que huit photographies, démesurément agrandies, l'auto-portrait serait resté un geste narcissique. La neuvième image, image en mouvement, ne métamorphose pas seulement la fixité en flux. Elle convertit le regard, le fait glisser du *je* au *il*. C'est pourquoi sans doute l'œuvre s'intitule : *Tu*. L'image en mouvement tutoie, comme s'il s'agissait de tierces personnes, les huit *autres* de ces huit autres images. Et même elle en rajoute : le « morphing » est un procédé d'animation qui permet de créer virtuellement des images intermédiaires, n'existant pas matériellement, pour passer d'une image à une autre en donnant l'impression d'un mouvement continu. Par ce biais, la dimension autre du *je* se trouve portée par Thierry Kuntzel à un niveau rarement atteint.

Entre photographie et vidéo s'installe, de plus, un face-à-face fécond, qui entraîne la pensée vers d'autres formes de représentation, à commencer par la peinture. *Tu* prolonge la réflexion de Thierry Kuntzel sur Nicolas Poussin. Il a déjà créé quatre installations en référence aux *Quatre saisons* de ce peintre. Ici, l'image animée semble regarder les huit autres comme les bergers de Poussin contemplaient sur un tombeau l'inscription : *« Et ego in Arcadia »*. Moi aussi je fus en Arcadie. L'Arcadie de la photographie, c'est la peinture, l'Arcadie de la vidéo, c'est la photographie. L'Arcadie de Thierry Kuntzel ? Le cinéma, tout simplement. Le début du « ça bouge ».

L'Arcadie de Nam June Paik, l'inventeur de l'art vidéo, est également un film : *Casablanca*, le dernier film américain sorti à Séoul avant la guerre de Corée, et dont le jeune Nam June, avant de fuir au Japon avec ses parents, n'avait réussi à voir que la bande annonce. Nam June Paik est de retour à Paris. Il participe, au Centre Pompidou, à l'exposition « Hors limites » avec une reconstitution partielle de sa première installation vidéo (les « téléviseurs préparés » de Wuppertal, 1963). Et expose des œuvres récentes à la galerie Philippe Gravier, groupées autour d'un autoportrait.

L'autoportrait de Nam June Paik est un bonhomme couché sur le sol, comme une statue renversée. Sa tête est un téléviseur, de même ses bras, son tronc, ses jambes. Les écrans grouillent d'images. La tête est irriguée par un montage ultrarapide de visages de l'artiste à différents âges, portant les cicatrices de ses techniques successives de traitements électroniques. Les bras diffusent un pot-pourri d'« œuvres par satellites » (*Good Morning Mr. Orwell*, *Bye Bye Kipling*, *Wrap Around the World*). Et les jambes ? Elles montrent des pieds agitant des chaussettes à moitié enfilées, galopant dans le vide.

« Ce sont mes pieds, mes vrais pieds », dit Nam June Paik. Pour marcher où ? La réponse est dispersée dans toute la galerie : sur les chemins qui relient un cercueil de l'artiste ghanéen Kane Kwei (en forme d'avion ou de voiture) à une page centrale de *Playboy*, une playmate allongée, à un boudha couché, Humphrey Bogart à un masque africain aux yeux troués par la lumière bleue de *Casablanca*, un robot à Merce Cunningham, une cage d'oiseau à John Cage, et le tout à la télévision.

Nam June Paik, en disciple électronique de Marcel Duchamp, pratique le collage à l'échelle mondiale, amalgame toutes les cultures. S'il était africain, il se serait enterré dans un téléviseur. Pas de meilleur autoportrait pour lui. Pour Nam June Paik aussi « je » est un autre. Et cet autre se nomme télévision. La télévision ? Un cercueil immense pour un « je » géant, qui est tous les autres.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ Thierry Kuntzel, « Tu », château de Rochechouart en Limousin. Tél. : 55-03-77-77. Jusqu'au 31 décembre. Nam June Paik, « Recents Works », Galerie Philippe Gravier, 7 rue Froissart, 75003, Paris. Tél. : 42-71-55-01. Jusqu'au 24 janvier 1995.

CINÉMA

La version courte du film de Patrice Chéreau

Margot II, égale à elle-même

Conçue par Patrice Chéreau pour le marché américain, la version abrégée de son adaptation cinématographique de *la Reine Margot*, d'Alexandre Dumas, est sortie à Paris vendredi 16 décembre.

Jusqu'où va la fidélité des amants ? Comme son galant La Môle, voici donc *la Reine Margot* à son tour raccourcie. En diminuant de près d'une demi-heure la durée de son film, Patrice Chéreau effectuait une triple opération : commerciale, politique et artistique. Commerciale, puisque cette version abrégée est à l'origine destinée à donner au film de meilleures chances sur le marché américain, où il est projeté depuis la semaine dernière (*le Monde* daté 11-12 décembre). Politique en ce qu'elle lui permet de se rapprocher de son producteur, Claude Berri, guère enthousiaste des deux heures quarante-trois montrées à Cannes et sorties en France, mais avec qui le metteur en scène a déclaré souhaiter retravailler.

Artistique, puisqu'elle lui permet d'affirmer sur son œuvre une emprise comparable à celle qu'il possède sur ses pièces de théâtre, qu'il a l'habitude de continuer à modifier après la première. En théorie, l'opération est discutable (un film n'est pas un « spectacle vivant »), en fait le remontage ou la mise en circulation de plusieurs versions sont vieux comme le cinéma. Et on se souvient de François Truffaut modifiant et modifiant encore *les Deux Anglaises et le continent*, bien après sa sortie en salles.

Si le « lifting » de *Margot* ne paraît pas avoir permis un triomphe outre-Atlantique, il est aussi l'occasion d'une nouvelle sortie en France même. Hormis la nouvelle affiche, avec Isabelle Adjani en robe bleue et non plus en blanc maculé de sang, les modifications... ne modifient pas grand-chose. *La Reine Margot* était un beau film, il reste un beau film, sombre, physique, touffu. L'architecture du chaos qu'y bâtit Patrice Chéreau, l'organisation de grandes masses en mouvements convulsifs, la circulation des corps masculins satellisés autour de la femme-vedette y sont ni plus ni moins, et l'ajout d'un déroulant historique au début n'y change pas plus que le retrait de quelques plans ici et là.

Si Patrice Chéreau a tenu à revendiquer haut et fort les modifications (des coupes surtout, mais aussi un ajout ou le remplacement de la scène finale par une autre prise), on ne discerne dans son film aucun changement de nature. Qui a aimé le film l'aimera encore, qui y était rétif le demeurera. Les scènes ou morceaux de scènes supprimés accroissent le trouble des ellipses et la confusion qui est au cœur du film ; sa violence est intacte malgré une poignée de cadavres en moins à la Saint-Barthélémy, un Coligny-Brialy expédié encore plus expéditivement, ou une agonie de Charles-Anglade un peu moins longue.

Cette version de deux heures quinze permet d'ajouter chaque jour une séance supplémentaire, tant mieux pour elle. Elle témoigne surtout combien, lorsque la mise en scène se compose comme ici davantage de grands élans que d'une marqueterie historique, romanesque ou psychologique, sa force interne dépend peu d'infimes variations qui regardent davantage un notaire qu'un spectateur.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

MELVINS à l'Arapaho

Un rythme de pachyderme

Kurt Cobain, feu chanteur de Nirvana, avouait volontiers son tempérament de fan. Parmi ses nombreuses influences, les Melvins occupaient une place à part. Grandi comme eux à Aberdeen, Etat du Washington, il rencontra au lycée Buzz Osborne – chanteur du trio, de deux ans son aîné – et fut initié par lui aux Sex Pistols. En 1985, assistant aux premières répétitions du groupe, Cobain découvrit sa vocation. En 1993, juste retour des choses, il produisit *Houdini*, leur septième album. En forgeant une forme mutante de rock croisant les pulsions anarchiques du punk et la carrure puissante du heavy metal, les Melvins amorceront en pionniers la vague grunge.

Si certains de leurs disciples jouent aujourd'hui dans des stades, Buzz, Dale Rover (batteur) et Mark Deutrom (basse) se contentent encore des clubs du réseau alternatif. Vendredi 16 décembre, les trois cent cinquante spectateurs parisiens qui remplissaient l'Arapaho ont pu goûter l'éternelle marginalité de ces Américains. Le cygne au port altier qui trône sur la pochette de leur album, *Stoner Witch*, prouve l'humour particulier de la petite bande. Un éléphant illustrerait mieux en effet une musique aux allures de pachyderme.

Prenant le contre-pied des tenants habituels du rock dur rompus aux concours de vitesse, les Melvins ont choisi d'exprimer leurs frustrations avec une lenteur proportionnelle à leur puissance. Comme si elle s'extirpait de leurs songes, leur masse sonore rampe en pesant de tout son poids. Neuf années de pratique ont donné à la fureur du groupe une cohésion impressionnante. Chanteur-guitariste au physique de catcheur et à la volumineuse chevelure afro, Buzz, dit King Buzzo, grogne des textes primitifs, pilonne des *riffs* de plomb et déchire des larsens, parfaitement encadré d'une basse saturée et d'une batterie reptilienne.

Monolithique et réfractaire à toute mélodie, le groupe joue pourtant habilement des silences pour mieux relancer sa lourde machine. L'impact est indéniable. Et équivalent sans doute à celui ressenti par le héros de *Jurassic Park* chargé par un tyranosaure.

STÉPHANE DAVET

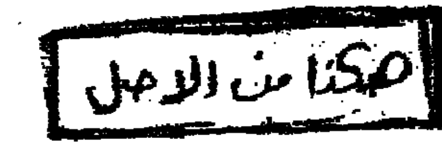
Créée il y a quatre ans

La FNAC Music cesse son activité

Lancée, en janvier 1991, avec l'ambition d'être la première multinationale discographique française, la FNAC Music cesse son activité. La holding Prony Communication, à l'origine une émanation du Groupement des mutuelles françaises (GMF), qui détient la majorité du capital de FNAC Music, annonce qu'elle *« a décidé lors d'une assemblée générale du dépôt d'une déclaration de cessation des paiements, dans les meilleurs délais »*.

Il y a quatre ans, Jean-Louis Pétrillat, alors président de la GMF et directeur général du groupe FNAC, avait poussé à la création du label discographique FNAC Music. Mais Altus Finance et la Compagnie immobilière Phénix, qui avaient repris la FNAC en juillet 1993, n'avaient pas désiré investir dans une activité jugée trop aléatoire. En conséquence, en juillet 1993, la FNAC Music cessait toute activité de production.

Au fil des mois, de nombreux artistes ont quitté le label : le groupe nancéen Kat Onoma, passé chez Chrysalis, Manu Dibango, parti pour WMD, et, tout dernièrement, le plus gros vendeur du label, Hubert-Félix Thiéfaine, qui a rejoint Tristar-Columbia. Un plan social s'était traduit, le 5 juillet, par vingt-quatre licenciements – sur un effectif de quarante-six salariés.



LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU CHRIST. Film ivoirien de Roger Gnoan M'Bala, v.o. : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CONSENTEMENT MUTUEL. Film français de Bernard Stora : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

GETTYSBURG. Film américain de Ronald F. Maxwell, v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

L'ILE ÉTOILÉE. Film coréen de Kwang-Su Park, v.o. : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

LITTLE NEMO. Film américain de Masami Hata et William Hurtz, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

PETIT PAPA BASTON. Film américain de Terence Hill, v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

UN INDIEN DANS LA VILLE. Film français d'Hervé Palud : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-Province) 2,19 F TTC/mn

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE
Cinémémoire : Mandragore (1952), d'Arthur-Maria Rabenalt, 14 h 30 ; Cet obscur objet du désir (1977), de Luis Bunuel, 16 h 30 ; la Femme et le Pantin (1920), de Reginald Barker, 18 h 30 ; Hello Sister (1933, v.o.), d'Erich von Stroheim et Alfred Werker, 21 h.

LUNDI
Cinémémoire : la Femme et le Pantin (1928, v.o.), de Jacques de Baroncelli, 20 h.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE
(47-04-24-24)

DIMANCHE
Cinémémoire : Au royaume des cieux, 17 h . Julie de Carneilhan (1949), de Jacques Manuel, 19 h 30 ; Un homme marche dans la ville (1949), de Marcello Pagliero, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE
Pathé, premier empire du cinéma : Rouletabille chez les bohémiens, 14 h 30 ; Rouletabille chez les bohémiens, 17 h 30 ; Premier de cordée (1943), de Louis Daquin, 20 h 30.

LUNDI
Pathé, premier empire du cinéma : Sodome et Gomorrhe, v.f.), de Sergio Leone, 14 h 30 ; Pathé journal, 17 h 30 ; les Misérables (1933), de Raymond Bernard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE
Je me souviens de Paris : Jules et Jim (1962), de François Truffaut, 14 h 30 ; Mélo (1986), de Alain Resnais, 16 h 30 ; les Nuits de la pleine lune (1984), d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; le Dernier Métro (1980), de François Truffaut, 20 h 30.

MARDI
Je me souviens de Paris : *le Jour se lève* (1939), de Marcel Carné, 14 h 30 ; Paris Blues (1961), de Martin Ritt, 16 h 30 ; Hôtel du Nord (1935), de Marcel Carné, 18 h 30 ; les Débats de la SCAM : le Dernier Tango à Paris (1972), de Bernardo Bertolucci, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

MARDI
Charlotte, vie ou théâtre (1992), de Richard Dindo, 16 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AMATEUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

L'ANGE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

AQUI NA TERRA (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE (Fr.-Grande-Bretagne-It.-Tch.-Russie, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BAB EL-OUED CITY (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARNABO DES MONTAGNES (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CLERKS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CLIENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

LES COMPLICES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George V, 8e (36-68-43-47).

CORRINA, CORRINA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27).

DANGER IMMÉDIAT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES DIMANCHES DE PERMISSION (Fr.-Rou., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

EXOTICA (*) (Fin., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'EXPERT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LES FAUSSAIRES (Fr.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; George V, 8e (36-68-43-47).

I LIKE IT LIKE THAT (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JIT (Zimbabwe-Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

KATIA ISMAILOVA (russo-Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

KILLING Z (**) (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LADYBIRD (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LAMERICA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LUMIÈRE NOIRE (Fr.) . Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MACHINE (*) (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10).

MIRACLE SUR LA 34e RUE (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MURIEL (Austr., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI LION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LA SÉPARATION (Fr.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SLEEP WITH ME (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LES SOLDATS DE L'ESPÉRANCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE MASK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07).

TIMECOP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TRUE LIES (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

TSAHAL (Fr.) . Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)

VEILLÉES D'ARMES (Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

VIVRE (Chin., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, *directeur* délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, *Edwy Plenel, Robert Solé*
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations *internationales*
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

La réunion des ministres européens de la pêche

L'Espagne exige d'être membre à part entière de l'« Europe bleue »

Le Conseil des ministres de la pêche de l'Union européenne se réunit lundi 19 et mardi 20 décembre à Bruxelles afin d'examiner comment il sera possible d'accorder le libre accès aux eaux communautaires à la flotte de pêche espagnole. Une décision difficile et importante puisqu'elle mettra fin à la discrimination dont sont victimes les pêcheurs ibériques mais qui se heurte aux réticences britanniques, irlandaises et françaises soucieuses de protéger leurs intérêts. Le gouvernement de Madrid a menacé, avant le sommet d'Essen, de bloquer l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande à la CEE s'il n'obtenait pas satisfaction, conformément à l'accord conclu en mars dernier lors des négociations d'adhésion des trois nouveaux candidats.

MADRID

de notre correspondant

Le compromis auquel devront parvenir les ministres ne sera pas facile à obtenir. Il faudra donner satisfaction aux Espagnols tout en apaisant les craintes des Etats riverains des zones de pêche situées entre le golfe de Gascogne et le nord de l'Irlande. Les débats risquent donc d'être techniquement difficiles, notamment en ce qui concerne l'accès à l'Irish Box, le périmètre se trouvant entre les côtes anglaises et irlandaises où les risques d'affrontement entre les marins pêcheurs de différents pays concurrents sont réels comme cela s'est déjà produit dans le passé. Pour les autorités espagnoles, les choses sont claires. La situation actuelle doit impérativement prendre fin le 1er janvier 1996.

Felipe Gonzalez, chef du gouvernement, l'a dit nettement lors de la réunion des dirigeants socialistes européens, jeudi 8 décembre à Essen. « Le compromis de mars dernier qui a pleine valeur juridique et politique doit être appliqué », a-t-il insisté s'attirant les foudres du président de la Commission Jacques Delors. *« C'est une prise d'otages »*, a répliqué celui-ci, déplorant *« la dégradation du climat dans l'Union »* et reprochant en substance à l'Espagne de faire passer ses intérêts particuliers avant l'intérêt général. M. Delors avait rectifié le lendemain indiquant que ceux qui pratiquent *« le chantage »* sont *« ceux qui veulent détruire la politique commune de pêche et ne pas respecter leurs engagements avec l'Espagne et le Portugal »*. Ce changement d'attitude avait ravi les Espagnols et lors du sommet d'Essen Felipe Gonzalez avait estimé avoir reçu le soutien politique des Douze puisque les chefs d'Etat et de gouvernement ont demandé à leurs ministres de la pêche de *« pleinement respecter »* l'accord de mars dernier.

Un secteur sensible

Cet accord prévoit que l'intégration pleine et entière de l'Espagne dans l'Europe bleue se fera au 1er janvier 1996 et non plus en 2003 comme il était prévu lors de l'adhésion de Madrid au Marché commun en 1986. La raison est simple. Il est en effet difficile de maintenir le régime de discrimination envers un pays membre depuis huit ans alors que les nouveaux arrivants (pays nordiques surtout) ne sont pas soumis à un régime de restriction, bien que ce soient pourtant des nations maritimes de pêcheurs. Ce qui était par-dessus tout le cas de la Norvège, qui pour le moment reste en dehors de l'Union. La crainte inspirée par l'arrivée de l'Espagne dans la Communauté en 1986, qui représente 40 % de la flotte totale des Douze et qui avait justifié les mesures de limitation à son encontre, doit donc disparaître au profit du droit égal pour tous. L'Europe bleue va devenir réalité dès 1996. Mais comment ?

Depuis 1986, l'Espagne est soumise à une procédure de demande préalable quand ses bateaux veulent se rendre dans les zones communautaires et qu'un nombre limité d'embarcations est autorisé à la faire. Sur une liste initiale de 300, la moitié, soit 150 navires, peut pêcher simultanément dans des secteurs délimités. Aujourd'hui, il ne reste plus que 220 bateaux officiellement répertoriés sur une liste. A l'avenir, ce chiffre restera identique, de même que les quotas de prises mais les modalités d'accès sur les zones devront être identiques pour chacun des pays. Dans ces conditions, soit Bruxelles instaure un régime de liberté totale qui risque de provoquer des conflits sur les lieux de pêche, soit impose des limitations valables pour tout le monde ce à quoi les Britanniques sont hostiles.

Pour Felipe Gonzalez tout est clair : *« Soit l'Espagne s'intègre au régime général, soit les autres rejoignent le régime spécial espagnol. »* Le gouvernement ne veut plus être accusé de mollesse comme ce fut le cas lors de la « guerre du thon » avec les Français cet été. Les 220 bateaux concernés par le nouveau statut en gestation appartiennent, de plus, à des armements basques ou galiciens, régions où le maintien de cette activité économique est vital. La pêche est un secteur sensible qui fait vivre près de 300 000 Espagnols.

MICHEL BOLE-RICHARD

Repoussant à plus tard une solution européenne

La Grande-Bretagne achètera vingt-cinq avions de transport militaire aux Etats-Unis

Le gouvernement britannique a décidé d'acheter aux Etats-Unis vingt-cinq avions de transport C-130 J Hercules du groupe américain Lockheed pour remplacer ses modèles C-130 anciens. Le contrat est estimé à l'équivalent de 5,4 milliards de francs. L'annonce en a été faite, vendredi 16 décembre à Londres, par le ministre de la défense, Malcolm Rifkind, qui a précisé que la Grande-Bretagne pourrait rejoindre plus tard le programme européen ATF (avion de transport futur), qui n'en est qu'au stade des études avec la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Turquie et avec le Portugal.

M. Rifkind a justifié ce choix par *« le besoin urgent de remplacer et moderniser une partie de la flotte des Hercules vieillissants »*. La Royal Air Force doit renouveler, à partir de 1996, un total de soixante Hercules C-130 (dont six sont des ravitailleurs) et d'une douzaine de VC-10. Les C-130 datent des années 60. Le ministre a ajouté que, si l'ATF n'est pas disponible pour cette commande initiale, *« il devrait l'être lorsqu'il s'agira de remplacer le reste de la flotte des Hercules et de satisfaire d'autres besoins en transport »*. L'ATF devrait être prêt en 2003. Dès lors, une commande d'avions européens, si elle devait avoir lieu, porterait sur une quarantaine ou une cinquantaine d'exemplaires.

« La Grande-Bretagne va donc rejoindre le programme ATF à l'issue de la phase de faisabilité, à condition toutefois qu'il soit géré sur une base commerciale sous la houlette du consortium européen Airbus », a commenté M. Rifkind.

Le groupe British Aerospace, déjà partenaire du consortium européen Airbus, avait mené une intense campagne auprès du gouvernement pour qu'il ne choisisse pas Lockheed, allant même jusqu'à proposer de rénover – en partie, à ses propres frais – les Hercules anciens en attendant l'arrivée de l'ATF sur le marché. En revanche, les groupes GKN et Westland ont fait valoir que Lockheed envisageait de confier 10 % à 15 % de la construction des vingt-cinq Hercules C-130 J à plus d'une trentaine de sociétés britanniques de l'aéronautique.

Une vive réaction de l'Allemagne

Même si elle les a déçus, la décision du cabinet John Major n'a pas réellement surpris les industriels européens, et notamment français, concernés par le projet ATF. Les plus pessimistes d'entre eux s'attendaient, en effet, à ce choix qui est conforme aux options libérales du Royaume-Uni, pour qui l'industrie aéronautique n'est plus le fleuron d'antan de la puissance britannique, mais un fournisseur parmi d'autres qui doit faire ses preuves en termes de coût-efficacité.

Il n'en demeure pas moins que, pour le moment, l'option retenue en faveur du Hercules américain sera perçue comme un camouflet pour l'Europe. Il y a de fortes chances pour que la Grande-Bretagne, une fois passée la commande de ses premiers C-130 J, préfère continuer, pour compléter sa flotte, avec le même modèle d'avion, ne serait-ce que pour disposer d'une chaîne logistique unique moins coûteuse, plutôt que de devoir dépendre de deux sources d'approvisionnement différentes.

Dans cette affaire, l'attitude des gouvernements français et allemand, qui sont les deux partenaires les plus attachés à la réalisation du programme ATF, sera déterminante à terme.

A plusieurs reprises, les deux pays, et plus spécialement encore l'Allemagne, ont mis en garde la Grande-Bretagne contre son choix final. British Aerospace a été retenu pour concevoir la voilure de l'ATF. Il n'est pas question, pour l'Allemagne, de laisser cette responsabilité à l'industriel d'un pays qui opte pour l'avion américain concurrent. Déjà, le Royaume-Uni avait obtenu de dessiner l'aile de l'Airbus, alors qu'aucune compagnie régulière britannique n'a commandé ce moyen et long-courrier européen. Les Allemands, soutenus par les Français, ont donc averti Londres que, dans le cas où les Britanniques achèteraient des Hercules, la conception de la voilure de l'ATF serait confiée au groupe allemand Daimler Benz-DASA.

JACQUES ISNARD

HÉLICOPTÈRES DE COMBAT : décision du gouvernement néerlandais pour la mi-janvier. – Le gouvernement néerlandais a ajourné l'annonce de son choix d'un hélicoptère de combat pour équiper la brigade mobile aéroportée de l'armée de terre, a déclaré, vendredi 16 décembre, le premier ministre des Pays-Bas, Wim Kok (*le Monde* du 16 décembre). M. Kok a précisé que la décision, pour laquelle McDonnel Douglas et Eurocopter sont sur les rangs, était repoussée au milieu du mois de janvier.

Inauguré par Laurent Fabius

Le métro de Rouen relie les deux rives de la Seine

Laurent Fabius, président du syndicat intercommunal (SIVOM) de l'agglomération de Rouen, député PS de Seine-Maritime, a inauguré, vendredi 16 décembre, le métro de Rouen, qui dessert désormais en deux lignes de 13 kilomètres et vingt-trois stations quatre communes : Rouen, le Petit-Quevilly, Le Grand-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen.

ROUEN

de notre correspondant

Ce transport en commun en site propre utilise des rails du tramway Alsthom, comme celui qui circule déjà à Grenoble. Sa particularité est de traverser le centre historique de Rouen en 1 800 mètres d'une galerie à 20 mètres sous terre, avant de ressurgir à l'air libre pour traverser la Seine.

Sur la rive gauche du fleuve, il alterne les passages souterrains avec les viaducs, dans un environnement d'immeubles de bureau, en empruntant des boulevards récemments ouverts. Le métro se scinde en deux au sud du territoire de Rouen. Une ligne se dirige vers le Petit-Quevilly (23 000 habitants) et Le Grand-Quevilly (29 000 habitants), dont Laurent Fabius est le premier adjoint au maire. L'autre ligne prend la direction de Sotteville-lès-Rouen (30 000 habitants).

Le métro, qui s'intègre désormais dans un réseau de transports en commun totalement refondu sous le nom de Métrobus, a été concédé à une groupement d'entreprises (constructeurs, financiers, exploitants). Il coûtera 2,5 milliards de francs au lieu des 2 milliards initialement prévus.

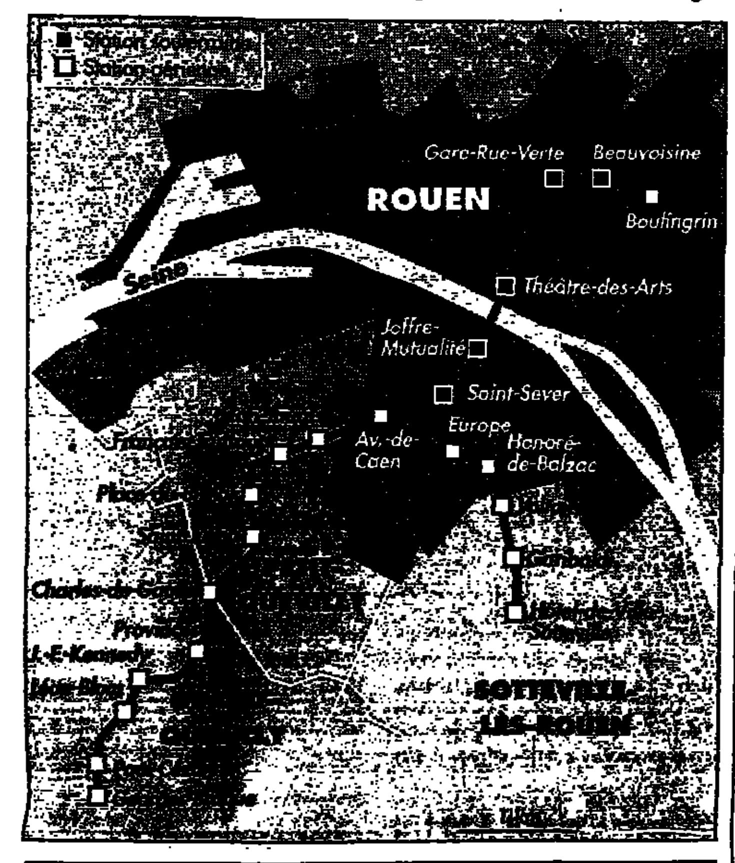
Le projet d'un transport en commun en site propre, étudié dès 1975, a vu bien des obstacles se dresser sur sa route. Ce fut entre autres celui des élus socialistes de l'agglomération, et en particulier du maire du Grand-Quevilly, Tony Larue, très sceptique. Les municipalités communistes avaient, pour leur part, fait cause commune sur ce sujet avec Jean Lecanuet, prédécesseur de M. Fabius à la tête du SIVOM.

Un avant-projet sommaire avait été adopté en septembre 1988 par les maires de droite, appuyés par ceux du PCF. Mais lorsqu'il fut porté à la tête du syndicat à la faveur des élections municipales de 1989, M. Fabius reprit intégralement le projet, son tracé et les choix technologiques. Les plus sérieuses réserves provinrent alors des élus de droite éloignés du tracé du métro. Pour Yvon Robert, adjoint (PS) au maire du Grand-Quevilly et premier vice-président du SIVOM, à qui Laurent Fabius a confié le chantier du métro, il ne fait pas de doute que le maire de Rouen, François Gautier (CDS), a *« tout tenté pour que le métro ne soit pas mis en service avant les élections* [municipales] *»*. Ce que réfute bien entendu M. Gautier.

Les 13 kilomètres du métro vont profondément modifier le visage du sud de l'agglomération. Laurent Fabius, élu de la rive gauche de la Seine, insiste sur l'instauration *« de nouvelles solidarités entre les deux rives »*. Ainsi, Sotteville-lès-Rouen, que dirige Pierre Bourguignon (PS), comme Le Petit-Quevilly et son maire François Zimeray (PS) ont tous les deux revalorisé un urbanisme dégradé.

Après l'ouverture de ces lignes, le SIVOM lancera sur 4 kilomètres un prolongement de celle de Sotteville-lès-Rouen vers Saint-Etienne-du-Rouvray (35 000 habitants). *Le métro* desservira ainsi en 1997 le quartier difficile du Château-Blanc, puis le futur campus universitaire du Madrillet en cours de réalisation aux portes sud de l'agglomération.

ÉTIENNE BANZET



Afin de faciliter leur décollage économique

Les pays pauvres pourront bénéficier d'un allègement de leur dette publique allant jusqu'à 67 %

Afin d'améliorer « substantiellement » le traitement de la dette des pays pauvres, le Club de Paris qui regroupe les créanciers publics, a adopté, jeudi 15 décembre, deux mesures importantes. Dorénavant, les pays dont le revenu annuel par habitant n'excède pas 695 dollars (3 760 francs) pourront bénéficier d'une réduction de l'ensemble de leur dette publique et non plus uniquement des seules échéances de remboursement, allant jusqu'à 67 %. Par ailleurs, le Club de Paris pourra « traiter » ou rééchelonner le stock résiduel de cette dette alors que, avant, le réaménagement ne portait, là encore, que sur les échéances.

Ces mesures traduisent la volonté exprimée en juillet, lors du G7 de Naples par la France et la Grande-Bretagne, d'alléger sensiblement le fardeau de la dette des pays pauvres et de faciliter ainsi leur décollage économique. Jusqu'ici, ces derniers ne pouvaient obtenir qu'un taux de réduction de 50 %. Mais l'innovation majeure reste la possibilité de rééchelonner le stock résiduel de la dette publique d'un pays. Pour l'instant, seules la Pologne, l'Indonésie et l'Egypte y avaient eu droit. Une fois le stock réaménagé, le débiteur n'aura donc plus vocation à passer devant ses créanciers comme c'est le cas aujourd'hui. *« S'il revient, on ne peut plus rien faire »*, a prévenu, vendredi 16 décembre, le président du Club de Paris et directeur du Trésor français, Christian Noyer.

Seuls quelques pays pauvres verront dans les prochains mois leur stock de dette rééchelonné. Ce traitement ne sera accordé, selon M. Noyer, que si le Club de Paris estime qu'un pays peut se sortir définitivement des problèmes d'endettement.

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, s'est réjoui de cette avancée. Ce sont des décisions *« que la France appelait de ses vœux depuis longtemps*, a-t-il déclaré vendredi, *car le poids de la dette pour les pays les plus pauvres du monde était devenu un fardeau insupportable »*.

A. Pu.

Tout en refusant d'augmenter les prélèvements sociaux

Le gouvernement répond aux critiques de la Banque de France

Le premier ministre, Edouard Balladur, a répondu, vendredi 16 décembre, aux mises en garde de la Banque de France. Le conseil de la politique monétaire, réuni la veille, s'était inquiété publiquement du niveau trop élevé du déficit des finances publiques. Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque, avait précisé la critique dans nos colonnes (*le Monde* du 17 décembre), jugeant insuffisants les efforts engagés pour réduire les déficits publics et sociaux.

Interrogé sur *RTL*, M. Balladur a réaffirmé son opposition à la seule augmentation des prélèvements sociaux pour contenir les déficits. Le premier ministre qui, peu de temps auparavant, avait tenu à souligner que la *« gestion économique et politique de la France revenait au gouvernement »* et non, sous-entendait-il, à la Banque de France, s'est dit convaincu qu'il était possible de maintenir la protection sociale à son niveau actuel pour tous *« à condition de prendre les mesures nécessaires pour que la gestion* [de la sécurité sociale] *soit plus économique et les responsabilités plus clairement définies. »*

Le premier ministre a ajouté que l'*« on peut discuter »* de mesures telles qu'une hausse de la CSG, de la TVA ou une modification de l'assiette des cotisations, mais *« à une condition : que ce ne soit pas des recettes supplémentaires. »* Parallèlement à la mise au point d'Edouard Balladur, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a également répondu aux critiques de M. Trichet en indiquant que personne ne songeait à remetre en cause la priorité accordée à la réduction des déficits (*Le Monde* du 17 décembre). M. Alphandéry a précisé qu'il était toutefois souhaitable que le rééquilibrage des comptes de la sécurité sociale puisse se faire *« dès 1996 »* et non en 1997, comme l'a prévu le gouvernement.

TÉMOIGNAGE

La mort d'Henri Tezenas du Montcel

La vertu dans l'efficacité

Henri Tezenas du Montcel nous a quittés (*le Monde* du 6 décembre). Les professeurs d'HEC qui l'ont côtoyé ces dernières années se sont interdits d'être tristes – il ne l'aurait pas aimé – mais ressentent un grand vide : nous avions rencontré un « grand prof » et un « patron ».

Pour arriver à jumeler ces deux caractéristiques souvent perçues comme antinomiques, « Tezenas » avait un double secret : l'élégance et le courage qu'il manifestait dans la pensée comme dans l'action. Saisir l'enjeu d'une situation était pour lui une exigence qui ne devait souffrir aucune faiblesse : il abhorrait les simplifications outrancières, les discours prétendument mobilisateurs qui ne masquent en fait que l'incapacité à intégrer la complexité.

De même il s'imposait et il nous demandait, en tant qu'intellectuels, d'avoir du courage. *« L'enjeu*, nous disait-il, *n'est pas d'analyser ou de prédire les forces sociales et économiques mais de savoir y résister. »* Il nous parlait souvent de *« vertu d'efficacité »*. Je pense que l'acception *« vertu dans l'efficacité »* lui convenait mieux : *« l'efficacité »*, parce qu'il était attentif aux résultats et *« la vertu »* parce que rien, selon lui, ne devait être sacrifié à l'éthique. *« La corruption*, écrivait-il, *commence toujours par celle de la pensée »*. La vertu dépassait, ainsi, chez lui, le sens commun de probité pour retrouver l'acception latine de *virtus* : une alliance de courage physique et de courage intellectuel et moral.

BERNARD RAMANANTSOA,

doyen du corps professoral et de la recherche du groupe HEC.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 12 AU 16 DÉCEMBRE 1994

PARIS

Cavalier seul

INDICE CAC 40

- 0,66 %

De toutes les grandes places internationales, Paris a fait cavalier seul cette semaine terminant la période sur un recul de 0,66 % alors que les autres affichaient des gains allant jusqu'à 2 % comme Francfort. Les opérateurs commencent à se résigner. Il parait peu probable maintenant que se déclanche le traditionnel *rally* de fin d'année et à moins d'une franche accélération dans la semière ligne droite, les valeurs françaises franchiront la ligne d'arrivée le 30 décembre très nettement en dessous du niveau d'équilibre. Actuellement, l'indice CAC 40 est à 1 924,16 points soit une perte de 15,1 % depuis le 31 décembre 1993.

La décision de Jacques Delors de ne pas se présenter à l'éléction présidentielle a surpris l'ensemble de la communauté financière qui, si l'on en croyait les derniers sondages, n'aurait pas vu d'un mauvais œil le président de la Commission Européenne accéder à la magistrature suprème.

Tout au long de la semaine, cette nouvelle donne politique a sensiblement réduit la visibilité des marchés financiers.

Sur la période, le Matif a pratiquement perdu 100 points de base et sur le marché des changes, le mark est passé de 3,4250 francs à 3,45 francs.

Coté statistiques, les dernières en provenance des Etats-Unis, n'ont pas suscité de réactions particulières, celles-ci étant conforme aux prévisions. Seul petit changement, les analystes qui étaient persuadés que la Réserve fédérale interviendrait le 20 décembre pour resserrer sa politique monétaire estiment aujourd'hui qu'elle ne bougera pas avant sa réunion du mois de janvier.

Retrait obligatoire contesté

Du coté des valeurs, il faut noter cette semaine la belle performance d'Euro Disney qui, en cinq séances, a réussi à gagner 9,7 % pour terminer la période à 9,65 francs. Assurément, les boursiers ont été séduits par les nouvelles mesures annoncées mercredi par Philippe Bourguignon, pdg du parc de loisirs, pour sortir de la spirale négative *« coût élevé-prix élevé-baisse de la fréquentation »*. Ces mesures consistent en une simplification associée à une baisse des tarifs. Plus que deux périodes, une basse et une hausse saison. Coté tarifs, moins de deux cents francs... Certains jugeront que c'est peut être encore élevé. Quoiqu'il en soit psychologiquement, c'est important et les actionnaires ne s'y sont pas trompé.

Autre bonne nouvelle pour le Gan, cette fois-ci. L'annonce jeudi dans la soirée, par Edmond Alphandery, ministre de l'Economie, de la décision d'apporter au groupe d'assurances les titres CIC détenus par l'Etat soit 7,13 % du capital de la banque (un milliard de francs) a donné des ailes à l'assureur qui a terminé la séance de vendredi sur un gain de 6,3 % à 286 francs. Cette dernière avance, réduit quelque peu les pertes de l'assureur qui s'élèvent encore depuis le début de l'année à 46,9 %.

L'offre publique de retrait (OPR) de la Société des Procédés Industriels Modernes (S. P. I. M) du groupe Michelin suivi d'un retrait obligatoire, visant les actions de la société Pneumatiques Kleber, a reçu l'aval des autorités boursières. Celle offre se déroulera du 19 au 30 décembre inclus. La BNP agissant pour le compte de S. P. I. M, s'est engagée à se porter acquéreur au prix unitaire de 27,30 francs, de toutes les actions Pneumatiques Kléber présentées à la vente. Michelin détient à ce jour 96 % du capital de Pneumatiques Kleber. La cotation des actions Pneumatiques Kleber est maintenue sur le marché au comptant jusqu'à nouvel avis.

Les OPR donnent souvent aux minoritaires l'occasion d'exprimer leur mécontentement. C'est ce qui se passe actuellement dans l'opération lancée par la Société Générale sur sa filiale à 94,6 %, la Sogenal. La maison mère a en effet lancé une offre publique d'achat depuis le 8 décembre jusqu'au 23 décembre sur les 5,4 % de capital (825 336 actions) qu'elle ne détient pas encore au prix de 185 francs. Jusque là, point de courroux. En revanche, à l'issue de l'OPA, si la Générale détient au moins 95 % des titres mais pas la totalité, elle déposera un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire au même prix unitaire de 185 francs. Et c'est précisément là que le bât blesse : si 185 francs peuvent paraître un prix acceptable lorsque l'on apporte volontairement ses titres en voulant quitter la société, ce prix ne l'est plus quand on se fait purement et simplement mettre dehors. D'où un nouveau combat engagé par Colette Neuville, présidente de l'ADAM (Association de défense des actionnaires minoritaires) pour faire valoir que le prix retenu de 185 francs est très largement inférieur au prix de 224 francs par titre si l'on tient compte de la valeur patrimoniale. Si la Société générale –qui vient de demander un expertise indépendante au cabinet Salustro– mettait en œuvre son projet d'OPR obligatoire, Colette Neuville se dit prête à faire juger ce dossier sur le fonds devant la Cour d'appel et pourquoi pas en Cour de cassation.

Une autre affaire qui oppose une dizaine d'actionnaires minoritaires de la société L'Amy et la firme britannique Kitty Little Group (qui a racheté le fabricant de lunettes jurassien), a été renvoyée vendredi 16 décembre au 20 janvier. Une dizaine d'anciens actionnaires minoritaires de L'Amy, représentant au total 3 000 actions et environ 4 % du capital, ont déposé une plainte devant le tribunal de commerce afin d'obtenir des dommages et intérêts *« pour cause d'expropriation illicite »* lors de l'acquisition de L'Amy par Kitty Little Group à la suite d'un coup d'accordéon sur le capital puis d'une augmentation de capital réservée.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	16-12-94	Diff.
Bongrain	2 756	- 5,29
Danone (ex-BSN)	766	- 0,39
Eridania Béghin	736	- 0,67
Fromageries Bel	4 630	- 5,12
LVMH	880	+ 1,61
Pernod-Ricard	320,50	+ 0,43
Remy-Cointreau	196,70	+ 0,20
Saint-Louis	1 400	- 1,68

Assurances

	16-12-94	Diff.
AGF	219,10	- 5,92
AXA	248,10	- 4,90
GAN	284,30	- 6,81
SCOR SA	118,60	- 0,33
UAP	149	+ 1,84

Bâtiment et matériaux

	16-12-94	Diff.
Bouygues	533	- 6,65
Ciments français	228	- 3,87
Colas	901	-
Eiffage	788	- 12,54
Eurotunnel	23,15	+ 5,70
GTM Entrepose	365,10	- 12,65
Imétal	520	- 2,98
Immob. Phénix	50	+ 5,26
Jean Lefebvre	324,10	- 6,19
Lafarge-Coppée	377,70	- 4,78
Poliet	355	- 6,45
Saint-Gobain	610	- 2,55
SGE	191	- 9,56
Spie-Batignolles	265,10	- 10,43

Chimie

	16-12-94	Diff.
Air liquide (L')	714	- 1,92
Gascogne	494	- 1,20
Michelin	190	- 2,38
Plastic Omnium	570	- 6,40
Rhône-Poulenc A	125	- 1,57
Roussel-Uclaf	635	- 1,09
Sanofi	249,30	- 1,88
Synthélabo	212	+ 2,86

Consommation non alimentaire

	16-12-94	Diff.
BIC	683	- 0,29
Chargeurs	1 212	- 0,49
Christian Dior	416	- 0,95
Clarins	454	- 5,41
DMC	311	- 1,92
EBF	870	+ 1,39
Essilor Int	752	- 3,34
Gr. André	525	- 1,50
Moulinex	102	- 3,31
L'Oréal	1 121	- 1,92
Salomon	2 070	- 2,40
SEB	526	- 1,31
Skis Rossignol	1 999	- 0,05
Sommer-Allibert	1 650	- 5,68
Zodiac	2 330	- 6,80

Crédit et banques

	16-12-94	Diff.
Comp. bancaire	546	- 3,01
BNP	261	- 1,21
CCF	221,70	- 3,60
Cetelem	970	- 3,67
Comptoir Entrep.	-	-
CPR	358	- 2,73
CFF	785	- 4,61
CLF	404,10	- 0,73
Créd. lyon.	438	- 4,59
Crédit national	409,90	- 0,63
Société générale	578	- 4,77
SOVAC	397	- 5,47
UFB Locabail	418	- 3,24
UIC	295	- 5,60
Via Banque	380,20	- 1,75

Distribution

	16-12-94	Diff.
Bon Marché	879	+ 0,91
Carrefour	2 214	- 1,94
Casino	165	+ 2,24
Castorama Dubois	667	- 2,34
Compt. modernes	1 322	+ 1,69
Damart	5 640	+ 0,71
Docks de France	661	- 0,89
Gal. Lafayette	2 205	+ 0,63
Guilbert SA	448	+ 0,90
Guyenne Gasc.	1 372	- 0,79
Pinault Pr.	935	- 1,05
Primagaz	865	- 0,23
Promodès	1 006	-
Rexel	727	+ 1,39

Electricité et électronique

	16-12-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	473	+ 3,45
Alcatel-Câble	428	- 4,91
CSEE	389,90	- 0,02
Intertechnique	501	-
Labinal	706	- 1,25
Legrand	8 690	+ 1,36
Matra-Hachette	119,80	- 2,60
Radiotechnique	507	- 0,58
Sagem	2 601	- 3,05
Schneider	370	- 2,11
Thomson-CSF	161	- 3,07

Immobilier et foncier

	16-12-94	Diff.
GFC	400	+ 1,01
Olipar	10,20	- 4,22
Rue Impériale	3 400	- 6,07
Sefimeg	382	- 1,77
Simco	443	- 3,90
UIF	444	+ 0,22
Lucia	57,60	- 16,18
Silic	700	-
Sogeparc	687	- 1,85

Investissement et portefeuille

	16-12-94	Diff.
Bolloré	448	- 4,06
Cerus	86,50	- 11,55
CGIP	1 188	- 7,90
Eurafrance	1 690	- 2,87
Gaz et Eaux	1 730	- 7,68
Lagardère MMB	129	- 1,45
Marine-Wendel	363	- 3,63
Navigation mixte	958	- 2,54
Nord-Est	132,50	- 2,93
Paribas	372,50	- 3,37
Suez	261	- 6,44
Worms	261,10	- 3,75
Origny-Desvroise	1 290	- 2,19
Parfinance	193	- 3,50
Arnault Associés	432	+ 2,61

Métallurgie, mécanique

	16-12-94	Diff.
CarnaudMetalbox	186,50	- 0,79
Dassault Aviation	441,00	+ 1,35
De Dietrich	2 850	- 2,56
Fives-Lille	508	+ 3,88
Legris Industrie	332,50	- 3,34
Metaleurop	79,80	- 0,74
Pechiney CIP	369,00	- 2,63
Pechiney Int.	157	- 4,84
Peugeot SA	763	- 2,42
Strafor Facom	684	- 2,16
Valeo	267	- 4,64
Vallourec	267	- 1,11

Mines d'or, diamant

	16-12-94	Diff.
Anglo-American	295,60	+ 0,06
Buffelsfontein	49,50	+ 1,84
De Beers	122,30	+ 1,49
Driefontein	76,25	- 2,77
Gencor Limited	17,90	+ 0,28
Harmony Gold	46,75	+ 6,97
Randfontein	55,10	+ 2,22
Saint-Helena	48,40	+ 8,03
Western Deep	212,60	- 2,96

Pétrole

	16-12-94	Diff.
Elf Aquitaine	382,70	- 0,39
Esso	708	- 3,27
Géophysique	298	- 8,02
Total	320,30	+ 0,15
BP France	133	-
Erap-Elf	327,00	- 2,09

Sicomi ou ex-Sicomi

	16-12-94	Diff.
Bail Investiss.	925	+ 1,84
Interbail	364	- 1,67
Klepierre	570	-
Locindus	869	- 1,25
Selectibanque	155,70	- 2,82
Uniball	480,20	- 1,43
Genefim	181,00	- 4,73
Immobail	315,00	+ 1,81

Transports, loisirs, services

	16-12-94	Diff.
Accor	568	- 4,06
BIS	335	+ 4,68
Canal Plus	870	- 1,36
Cap Gemini Sogeti	170,20	- 5,96
CEP Comm.	474	+ 2,17
Club Méditerranée	443,60	+ 0,43
Eaux (Gle des)	516	- 2,64
Ecco	633	- 5,88
Euro Disney	9,75	+ 8,33
Filipacchi Médias	927	- 5,88
Havas	425	- 2,29
Lyonnaise des eaux	485	- 1,62
Publicis	430	- 0,57
SITA	685	- 1,41
Sligos	343	- 9,45
Sodexho	885	- 1,70
SCAC Delmas	575	- 0,51
Dauphin OTA	288	
OGF Omn Gest.	695	- 2,11
TF1	488	- 4,31

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	16-12-94	Diff.
6 % 93-97	96,91	- 0,39
EDF-GDF 3 %	6 200	- 20
CNB 5 000 F	101,30	-
CNB Par. 5 000 F	100,80	-
CNB Suez 5 000 F	101,30	-
CNI 5 000 F	101,30	0,08

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	2 299 109	1 071 058
Société Générale	9 189 75	547 135
LVMH	550 230	475 304
Elf Aquitaine	4 608 046	1 751 104
Saint-Gobain	619 760	383 836
Eaux (Cie génér. des)	1 304 828	678 606
Michelin	2 774 660	533 171
Carrefour	199 583	448 265
Air Liquide	1 222 610	871 988
Accor	980 575	569 454
Total	1 779 223	567 662
Peugeot	548 836	416 728
Rhone-Poulenc	3 094 274	385 878
Oreal	339 745	380 279

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Euro Disney	+ 8,33	Gr. Zannier Ly.	- 13,33
Dev. R.N-P Cal	+ 6,02	Sodero (Ns)	- 13,18
Eurotunnel	+ 5,70	GTM-Entrepose	- 12,65
Immob. Phenix	+ 5,26	Eiffage	- 12,54
BIS	+ 4,88	Sodecco	- 12,19
Sade (Ny)	+ 4,19	Cerus Europ. Reun.	- 11,55
Caumartin Part.	+ 4,08	Salvepar (Ny)	- 10,65
Alcatel Alsthom	+ 3,45	Spie Batignolles	- 10,43
Synthelabo	+ 2,86	Fives-Lille	- 10,33
Casino Guich. ADP	+ 2,43	SGE	- 9,56
Casino Guichard	+ 2,24	Sligos	- 9,45
CEP Comm.	+ 2,17	Geophysique	- 8,02
UAP	+ 1,84	CGIP	- 7,90
Lapeyre	+ 1,78	Gaz Eaux (Fin. Ind.)	- 7,88

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9-12-94	12-12-94	13-12-94	14-12-94	15-12-94
RM	2 911 922	2 800 806	3 938 812	3 650 683	3 807 837
Comptant R. et obl.	21 081 903	26 047 907	41 573 618	25 428 010	32 509 489
Actions	293 249	362 349	250 255	859 890	337 280
Total	24 287 074	29 211 062	45 762 685	29 938 583	36 654 606

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	12-12-94	13-12-94	14-12-94	15-12-94	16-12-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 312,37	1 309,60	1 313,77	1 313,21	1 309,03
Ind. SBF 250	1 271,33	1 267,82	1 270,93	1 270,11	1 266,23
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 919,32	1 917,11	1 930,02	1 931,10	1 924,16

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 décembre 1994

Nombre de contrats : environ 146 616

COURS	ÉCHÉANCES DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995	SEPT. 1995
Premier	111,86	111,18	110,48	109,90
+ Haut	112,18	111,44	110,64	109,90
+ Bas	111,86	111,16	110,48	109,90
Dernier	112,10	111,36	110,62	109,90
Compensation	112,10	111,36	110,64	110,06

NEW-YORK

Bonne semaine

INDICE DOW JONES

+ 3,14 %

Wall Street a enregistré une bonne progression au cours de la semaine écoulée, bénéficiant d'achats techniques liés à l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme et d'opérations de mise à jour de portefeuilles avant la fin de l'année. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 116,08 points, soit 3,14 %, à 3 807,19 points, en cinq séances.

Les valeurs cycliques, comme International Paper et Alcoa ont été les grandes gagnantes de la semaine, bénéficiant du sentiment assez répandu parmi les investisseurs que la Réserve fédérale (Fed) devrait laisser sa politique monétaire inchangée lors de sa réunion du Comité de l'Open Market le 20 décembre. Un nouveau relèvement des taux d'intérêt directeurs est toutefois attendu à la fin janvier.

Les experts, qui craignent un ralentissement de la croissance en 1995, affirment que le report d'une intervention de la Fed devrait bénéficier au marché boursier, au moins dans le court terme.

Indice Dow Jones du 16 décembre : 3 807,19 (c. 3 691,11).

	Cours 9 déc.	Cours 16 déc.
Alcoa	78 7/8	83 1/2
Allied Signal Inc.	32	33 7/8
American Express	28 3/4	29 5/8
ATT	49	51 5/8
Bethlehem Steel	17 5/8	19 1/4
Boeing	46 7/8	47 7/8
Caterpillar Inc.	50 7/8	53 1/4
Chevron	42 7/8	44 1/4
Coca-Cola	50	51 5/8
Disney Corp.	42 5/8	44 3/8
Du Pont de Nemours	53 7/8	56
Eastman Kodak	45 5/8	46 3/8
Exxon	61 5/8	61 3/4
General Electric	47	50 1/4
General Motors	37 1/4	38 1/8
Goodyear Tire	32 7/8	33 3/4
IBM	71 1/2	70 1/4
International Paper	72	75 7/8
Morgan (J.P.)	58	57 1/8
McDonnell Douglas	143	142
Merck and Co	37 3/8	38 3/8
Minnesota Mining	51 1/2	51 5/8
Philip Morris	58 3/8	58 5/8
Procter Gamble	62	62 1/4
Sears Roeb. and Co	43 7/8	45 1/2
Texaco	61	61 3/8
Union Carbide	27 7/8	30 3/8
United Tech.	58 1/8	62 1/4
Westinghouse El	12 1/8	12 1/4
Woolworth	13 3/4	14 1/4

TOKYO

Reprise timide

INDICE NIKKEI

+ 0,98 %

Soutenus par la hausse de Wall Street et plus encore par la stabilité du change yen face au dollar, la Bourse de Tokyo a regagné du terrain cette semaine dans un marché qui reste toutefois peu actif. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture vendredi à 19 163,43 points, en hausse de 185,13 points (0,98 %). L'indice élargi Topix a également progressé à 1 508,60 contre 1 506,08.

Le volume moyen quotidien d'échanges a baissé, à 229,6 millions de titres contre 273,4 la semaine précédente. Les professionnels s'attendent à une évolution du Nikkei dans une marge étroite et sous la barre des 19 500 points pour un temps, les fonds publics d'investissement amortissant le marché à la baisse et les investisseurs étrangers restant acheteurs nets, mais de peu, selon les courtiers.

Indices du 16 décembre : Nikkei 19 163,43 (c. 18 978,30) : Topix 1 508,60 (c. 1 506,08).

	Cours 9 déc.	Cours 16 déc.
Bridgestone	1 550	1 570
Canon	1 710	1 700
Fuji Bank	2 030	2 120
Honda Motors	1 710	1 690
Matsushita Electric	1 570	1 570
Mitsubishi Heavy	716	728
Sony Corp.	5 280	5 380
Toyota Motors	2 070	2 080

LONDRES

En dents de scie

+ 1,2 %

La Bourse de Londres a connu une nouvelle semaine en dents de scie sous l'influence de Wall Street et des indices accentuant ou non la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 36,3 points, soit 1,2 % en cinq séances pour clôturer vendredi à 3 013,6 points.

Après avoir bien digéré le relèvement surprise de 0,5 point des taux d'intérêt le 7 décembre, le marché semble toutefois craindre une nouvelle hausse dès le début de l'année en raison de l'accroissement des pressions inflationnistes.

Indices « FT » du 16 décembre : 100 valeurs, 3 013,6 (c. 2 977,3) ; 30 valeurs, 2 314,30 (c. 2 293,30) ; mines d'or, 224,4 (c. 227,6) ; fonds d'Etat, 91,97 (c. 92,09).

	Cours 9 déc.	Cours 16 déc.
Allied Lyons	5,45	5,52
BP	4,04	4,22
BTR	2,80	2,81
Cadbury	4,17	4,01
Glaxo	6,28	6,27
GUS	5,06	4,40
ICI	7,43	7,45
Reuters	4,66	4,64
RTZ	8,23	8,25
Shell	6,84	6,92
Unilever	10,88	11,36

FRANCFORT

Envolée

+ 2,06 %

La semaine a démarré mollement à la Bourse de Francfort, mais les cours se sont ensuite envolés, grâce aux prévisions optimistes du groupe allemand Siemens pour 1995, dont le titre est l'un des poids lourds de la cote. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 070,06 points, soit en hausse de 2,06 % par rapport à la clôture de la semaine précédente.

Le DAX a d'abord perdu 0,84 % sur lundi et mardi avant de se reprendre et de confirmer ses gains pendant le reste de la semaine.

Indice DAX du 16 décembre : 2 070,06 (c. 2 028,33).

	Cours 9 déc.	Cours 16 déc.
AEG	148,80	150
BASF	303,80	309,50
Bayer	339	351,50
Commerzbank	324,80	329
Deutsche Bank	723	717,30
Hoechst	308,50	320
Karstadt	544,50	559
Mannesman	397	400,50
Siemens	600	637,30
Volkswagen	413,50	423

Nous publions, ci-dessous, le tableau hebdomadaire du volume des transactions et des indices CAC. Celui-ci remplace la version publiée dans le Monde daté 11-12 décembre qui était celle de la semaine précédente.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2-12-94	5-12-94	6-12-94	7-12-94	8-12-94
RM	3 991 236	3 712 544	2 775 231	3 206 915	2 444 365
Comptant R. et obl.	21 150 448	23 996 843	22 513 397	22 145 642	30 968 251
Actions	233 833	378 218	334 169	244 029	346 750
Total	25 375 517	28 087 605	25 622 797	25 596 586	33 759 366

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	5-12-94	6-12-94	7-12-94	8-12-94	9-12-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 302,63	1 343,01	1 342,93	1 333,61	1 324,55
Ind. SBF 250	1 347,90	1 297,85	1 298,32	1 290,13	1 282,34
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 973,65	1 968,95	1 969,84	1 964,09	1 936,99

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Conservatisme des investisseurs français

Décidément, les investisseurs français sont très conservateurs. Ils ne s'intéressent guère qu'à des titres de débiteurs qui leur sont familiers ou dont la qualité est *connue* partout. L'Argentine vient d'en faire l'expérience, dont le premier euro-emprunt libellé en francs a probablement été mieux accueilli à l'étranger qu'en France.

La Société générale, chargée de l'opération, a associé à son projet un groupe de banques où ne figurent que trois établissements français : la Caisse des dépôts, Indosuez et Paribas. En revanche, les banques américaines sont bien représentées et Morgan Stanley en particulier occupe une position de choix dans le consortium.

Certains imputent la tiédeur de l'accueil fait en France aux conditions de cette transaction qu'ils jugent nettement insuffisantes. Celles-ci ont été arrêtées de façon à procurer un rendement légèrement supérieur à 10 %, soit exactement 2,5 points de pourcentage de plus que les bons du Trésor français. Sur le marché des obligations internationales en dollars, *l'écart qui sépare les obligations* de l'Argentine des fonds d'Etat américains est beaucoup plus élevé. Il est de l'ordre de 3,9 points. Les avis sont partagés sur le juste rendement que l'Argentine doit proposer et il est évident qu'en offrant davantage elle aurait remporté la faveur d'un cercle plus étendu d'investisseurs. Il convient également de tenir compte de l'influence qu'a pu avoir sur le placement des titres français le lancement inattendu d'un autre emprunt de l'Argentine, libellé en yens celui-là, qui a été contracté un jour avant l'opération en francs. Mais il serait faux de faire abstraction de la très grande réserve qui se manifeste de façon générale en France à l'égard de ce type de crédit.

Cette attitude prudente tranche particulièrement avec celle qu'on peut observer outre-Rhin où les signatures exotiques sont recherchées et où les banques ont rarement besoin de vanter leurs opérations. Au contraire, elles en sont plutôt à mettre en garde les souscripteurs qui auraient tendance à interpréter de façon trop positive la situation de tel ou tel pays en voie de développement, ou en redressement comme on dit aujourd'hui. Les prospectus des nouveaux emprunts sont accompagnés d'un énoncé très précis des risques associés à un placement de ce genre.

Un effet dissuasif

Certaines banques allemandes poussent le scrupule jusqu'à rédiger des notices qui, prises au pied de la lettre, ont un effet dissuasif. C'est un sujet dont on débat beaucoup et d'aucuns se demandent *s'il est bien nécessaire* d'effrayer ainsi les épargnants. Les partisans de cette façon de faire justifient leur précaution par la crédulité de nombreux bailleurs de fonds qui se laissent trop aisément éblouir, et ils n'ont aucune peine à illustrer leur propos. Il leur suffit de citer l'exemple de la République de Nauru.

Nauru est une petite île du Pacifique de 6 kilomètres sur 4 et de 9 900 habitants qui, à en croire quelques annonces parues récemment dans la presse, serait l'émetteur d'un emprunt de 150 millions de deutschemarks et d'une durée de cinq ou dix ans, dont les obligations seront rémunérées au taux de 12,75 %. C'est un rendement très alléchant en comparaison de ceux d'environ 7,15 % ou 7,5 % que procurent les fonds d'Etat allemands.

De fait, tout est troublant dans cette affaire disproportionnée dont aucune banque connue ne s'occupe. Officiellement, l'existence même d'un emprunt en marks pour le compte de Nauru n'est même pas confirmée. Pourtant, il semble que la publicité faite à son sujet ait déjà réussi à capter l'attention d'un certain nombre d'investisseurs. Le taux est suffisamment sérieux pour alerter les autorités allemandes qui s'en préoccupent activement. Une enquête est ouverte.

Pour ce qui est des opérations autres que celles de l'Argentine et qui ont réellement vu le jour la semaine passée, l'attention a été retenue par le marché de la lire italienne. La crise politique que traverse l'Italie n'a, en effet, pas empêché l'émission d'un nouvel euro-emprunt. Elle a même favorisé son succès. Le paradoxe s'explique aisément. Les investisseurs jugent que les taux de l'intérêt et du change tiennent pour l'instant largement compte de la situation. La lire a chuté jusqu'à ne plus valoir que 1 040 pour un deutschemark, lundi 12 décembre, le plus bas niveau de toute son histoire. Comme les taux d'intérêt ont beaucoup monté, il était possible à un excellent emprunteur de proposer un rendement de 11 % l'an pour une durée de trois ans. C'est ce qu'a fait la Deutsche Bank *qui en a profité pour lever* 200 milliards de lires.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Faiblesse de la lire et de la peseta

Les monnaies « faibles » de l'Europe du Sud, lire et peseta, ont fléchi cette semaine, ce qui a un peu « contaminé » le franc français, dont la tenue, par ailleurs, a été perturbée par le renoncement de Jacques Delors à la candidature suprême. Quant au dollar, il s'est effrité sans direction apparente, rien ne le stimulant ni le déprimant plus spécialement. Dans son cas, l'approche de la fin d'année et des clôtures et *« habillages de bilans » (window dressing)* empêche toute initiative hardie.

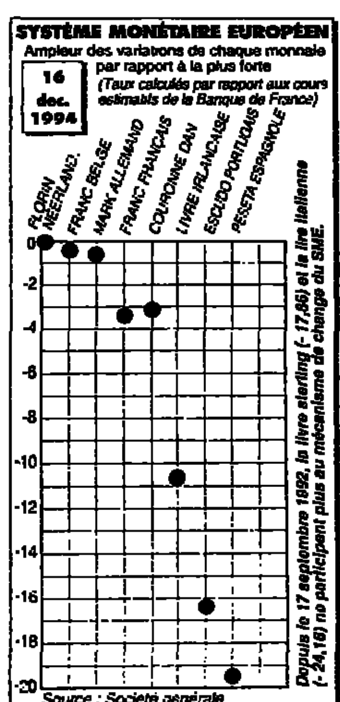
Les menaces qui pèsent sur le gouvernement de Silvio Berlusconi, soumis au feu croisé des magistrats, et d'Umberto Bossi, chef de la Ligue du Nord, ont encore un peu plus ébranlé la lire, qui a battu ses records historiques de baisse vis-à-vis du mark, dont le cours a atteint 1 042 lires. On remarquera que la devise italienne s'est dépréciée de près de 35 % depuis sa sortie du système monétaire européen à la mi-septembre 1992. Le franc français a subi, avec *modération*, le contrecoup du désistement de M. Delors, qui fait craindre des surenchères à droite et rend plausible une victoire de M. Chirac, considéré comme une véritable girouette par l'étranger, qui garde le souvenir de ses volte-face et suspecte ses projets de *« changement »*. En conséquence, le cours du mark à Paris est passé de 3,4250 F à 3,45 F, ce qui n'a guère de signification puisqu'une spéculation contre le franc serait coûteuse : *« Elle a toujours perdu et nous avons toujours gagné »* relève, avec raison, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France. En outre, depuis août 1993, la marge de fluctuation du mark à Paris est passée de 3,4305 F à 3,85 F (de 2,25 % à 15 %), ce qui donne de l'air et permettrait à la devise allemande de monter, sans dommage à 3,50 F, pour redescendre ensuite. Il ne serait même pas sûr que la Banque de France intervienne et, si elle le faisait, ce serait, assurément, à mauvais escient. Néanmoins, on a vu cette semaine des non-résidents, notamment des fonds de performance (hedge funds) emprunter des francs sur mai et juin, de façon à pouvoir en vendre à découvert dans l'espoir de le racheter moins cher. C'est un peu du poker, où on demande une carte « pour voir ».

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 12 AU 16 DÉCEMBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5630	-	18,4689	75,2729	63,6618	3,0969	56,8666	0,00611
	1,5590	-	18,4587	74,7105	63,3513	3,0617	56,5771	0,00613
Paris	8,4629	5,4145	-	407,5649	344,6970	16,7683	307,9045	3,3096
	8,4459	5,4175	-	404,7441	343,2056	16,6949	306,5064	3,3206
Zurich	2,0764	1,3285	24,5360	-	84,5747	4,1143	75,5473	0,8120
	2,0867	1,3385	24,7070	-	84,7957	4,1248	75,7284	0,8204
Francfort	2,4552	1,5708	29,0110	118,2386	-	4,8647	89,3261	0,9601
	2,4609	1,5785	29,1371	117,9305	-	4,8644	89,3069	0,9675
Bruxelles	50,4693	32,29	5,9636	24,3056	20,5564	-	18,3622	1,9737
	50,5896	32,45	5,9898	24,2436	20,5575	-	18,3593	1,9590
Amsterdam	2,7485	1,7585	32,47760	1,32367	111,94932	5,44596	-	1,07487
	2,7555	1,7675	32,62575	1,32051	111,97339	5,44684	-	1,08335
Milan	2557,07	1636	302,1516	1231,4641	1041,5075	50,66584	930,3384	-
	2543,51	1631,50	301,1537	1218,9018	1033,5762	50,27735	923,0552	-
Tokyo	156,57	100,17	18,50032	74,40083	63,77005	3,10220	56,96332	0,061229
	156,13	100,15	18,48639	74,82256	63,44631	3,08629	56,66195	0,061385

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 décembre 1994, 5,40053 F, contre 5,40936 F le vendredi 7 décembre.



MATIÈRES PREMIÈRES

Tension sur le caoutchouc

A l'unisson de la quasi-totalité des matières premières, le caoutchouc est emporté par un vent de folie. Entre le mois d'octobre 1993 et cette fin d'année, les cours ont augmenté de 30 %. A Kuala-Lumpur, l'indice INRO (calculé sur un panier de monnaies il reflète la moyenne sur cinq jours du prix quotidien de l'Organisation internationale du caoutchouc) a atteint vendredi 16 décembre 296,43 cents/kilo. Fin 1992, il était en-dessous de 190 cents.

Sans doute faut-il relativiser l'ampleur de la flambée des cours. Depuis six ans les prix du caoutchouc étaient à la baisse. Et ce n'est qu'en octobre dernier qu'ils ont retrouvé leur niveau de janvier 1988. Mais la perspective de la poursuite de la hausse hante les industriels du secteur. Le caoutchouc à pneus ne vient-il pas atteindre 80 cents/livre en fin de semaine, un niveau historique ?

Les cours sont d'autant plus élevés pour les industriels du caoutchouc *qu'ils n'ont guère* les moyens de s'opposer à l'envolée, alors que leurs clients industriels – en particulier les fabricants de pneumatiques – ne cessent de leur réclamer des prix « tirés vers le bas ». D'où l'appel, lancé vendredi 16 décembre, par le délégué général du Syndicat national du caoutchouc et des plastiques (SNCP), en faveur d'une concertation pour *« rechercher un équilibre entre l'impact du coût des matières premières sur le coût des produits transformés et ses répercussions inévitables auprès des donneurs d'ordre »*.

Un monde de petits producteurs

L'envolée des cours actuelle est surprenante à plus d'un titre. Le latex des hévéas, à partir duquel est fabriqué le caoutchouc, est le plus souvent une culture d'appoint pour les petits agriculteurs asiatiques. Lorsque les prix cessent d'être rémunérateurs, les arbres ne sont plus saignés. Lorsque les cours remontent, les producteurs retournent travailler dans les plantations. Moyennant quoi, production et consommation s'ajustent précisément. En 1992, par exemple, la production mondiale de caoutchouc naturel a atteint 5,480 millions de tonnes pour une consommation de *5,310 millions*. En 1993, semble-t-il, l'équilibre offre-demande a été quasi-parfait, de l'avis des professionnels.

Un autre facteur plaide en faveur de la stabilité des cours : l'existence d'un stock régulateur géré depuis le début des années 80 par les producteurs et les consommateurs. Dès lors que les cours tombent en-dessous d'un prix plancher, les gérants du stock achètent du caoutchouc sur le marché international pour *les faire* remonter. Ils le revendent lorsque les prix grimpent. Cette mécanique a jusqu'ici préservé le caoutchouc des fonds d'investissements qui opèrent sur l'aluminium, le sucre ou le coton. Les chances d'un gain substantiel et rapide y sont trop maigres.

Il reste deux facteurs pour expliquer les tensions actuelles. Le première tient aux conditions météorologiques qui prévalent en Asie. La saison des pluies a commencé et elle gênerait la collecte du latex en Malaisie et en Indonésie, les deux grands producteurs mondiaux de caoutchouc naturel. Le deuxième facteur est plus inquiétant. Certains spécialistes *mettent en effet en cause le* comportement de négociants, notamment dans le sud-est asiatique, qui pratiqueraient la rétention de matières premières pour faire monter les cours. Si tel est le cas, le caoutchouc deviendrait une matière première comme une autre, sujette elle aussi à la spéculation.

JEAN-PIERRE TUQUOI

PRODUITS	COURS DU 16/12/94
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	3 054 (+ 95) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 892,50 (+ 3,50) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 540 (– 455) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	417 (+ 17,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	2 670 (– 185) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 300 (+ 61) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	379,50 (– 14,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	218,50 (– 11,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	156,40 (– 1,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Février	15,88 (– 0,38) Dollars/baril
Or (Londres)	380,35 (+ 3,60) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10-12-94	Cours 16-12-94
Or fin (kilo en barre)	65 400	65 800
– (kilo en lingot)	65 600	65 600
Pièce française (20 F)	379	382
• Pièce française (10 F)	NC	378
Pièce suisse (20 F)	379	383
Pièce latine (20 F)	378	382
• Pièce tunisienne (20 F)	385	382
Souverain	475	482
• Souverain Elizabeth II	497	480
• Demi-souverain	313	314
Pièce de 20 dollars	2 580	2 580
– 10 dollars	1 502,50	1 450
• – 5 dollars	610	882,50
– 50 pesos	2 450	2 470
• – 20 marks	470	470
– 10 florins	392	400
• – 5 roubles	256	268

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Orage sur le court terme

« Tout va mal ! Au moment où les tensions sur les taux à long terme paraissent se calmer, ce sont les taux à court terme qui entrent dans la danse et viennent tout perturber. » Le cri du cœur d'un opérateur à l'issue d'une semaine assez chahutée illustre bien le phénomène qui est en train de se développer et qui a provoqué une hausse sensible des taux à court terme en Europe, après celle qui a été enregistrée aux Etats-Unis. A la veille du week-end, malgré une petite détente, le taux de l'argent à trois mois sur le marché à terme (contrat Pibor du MATIF) s'était hissé à 6,50 % sur la place de Paris, à l'échéance mars, après avoir dépassé 7 %, contre 5,3 % au comptant. Le décalage est massif, d'autant que l'écart s'est creusé (presque 1 %) avec le taux de l'argent à trois mois à Francfort, qui s'est lui-même tendu. Car ce mouvement de hausse du court terme est parti d'Allemagne, où règne un beau désordre, et surtout une belle crise de liquidités depuis que l'Etat n'y est plus obligé de déposer ses fonds auprès de la Bundesbank. En outre, les banques allemandes n'ont plus le droit de détenir des marks à l'étranger en fin d'année, et que certaines d'entre elles avaient mal calculé le montant des réserves à constituer auprès de la Banque centrale. Ajoutons-y une « recorrélation » de taux de part et d'autre de l'Atlantique, une forte hausse ayant eu lieu à New-York, où les marchés anticipent *plusieurs relèvements des taux* d'intervention de la Réserve fédérale : l'eurodollar à trois mois dépasserait 8 % en septembre 1995, contre 6,50 % aujourd'hui. Il est donc fatal que les taux américains « tirent » à la hausse les taux européens tout en maintenant à l'écart de 200 points de base (2 %) qui le sépare.

Programme de l'Etat français

Pour *faire bonne mesure, une* crise de confiance se développe au niveau des composants de l'Europe, Italie, Suède, Grande-Bretagne, et France maintenant. Pour Philippe Paquet, analyste chez Finacor, tous ces facteurs représentent 100 points (1 %) de hausse des taux à court terme sur Paris, avec une probabilité de net reflux après l'expiration du contrat du Pibor le 19 décembre et le conseil de politique monétaire de la Réserve fédérale le 20 novembre. A cette occasion, seulement 10 % des opérateurs estiment maintenant que la Fed relèvera ses taux d'intervention ce jour-là, renvoyant la chose à janvier. Les autres pensent qu'elle tiendra compte de « signaux » moins agressifs sur l'expansion que ceux enregistrés jusqu'à présent.

Ainsi, l'enquête très appréciée de la Réserve fédérale de Philadelphie pour décembre indique que la croissance se ralentit dans l'industrie de cette région et que les coûts d'approvisionnement reculent. De plus, les prix de gros, hors énergie et alimentation (très volatiles) ont augmenté moins que prévu en novembre (+ 0,1 % au lieu de 0,3) et les prix de détail ne progressaient que de 0,2 % hors énergie et alimentation, au lieu des 0,3 % attendus. Enfin, les salaires réels hebdomadaires ont fléchi de 1,3 % en novembre après une augmentation de 1,4 % en octobre. Sans doute le pourcentage d'utilisation des capacités de production a-t-il encore monté à 84,7 % contre 84,6 % et les mises en chantier des maisons ont-elles augmenté de 6,9 %, mais, comme nous l'indiquions la semaine dernière, le sentiment semble avoir changé à New-York sur les taux à long terme, qui n'ont pratiquement pas varié d'une semaine à l'autre et s'inscrivent en retrait de 20 à 30 centièmes (0,20 % à 0,30 %) sur leur sommet du mois précédent.

Sur le MATIF, les cours du contrat 10 ans ont commencé par fléchir, revenant de 113 à 111,50 pour remonter en fin de semaine à un peu plus de 112, soit un rendement de 8,02 % contre 7,80 % il y a huit jours : la hausse des taux courts a « poussé » vers le haut les taux longs. L'annonce par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, d'une diminution (26 milliards de francs) des emprunts du Trésor en 1995, bien *qu'escomptée*, a un peu dopé le marché.

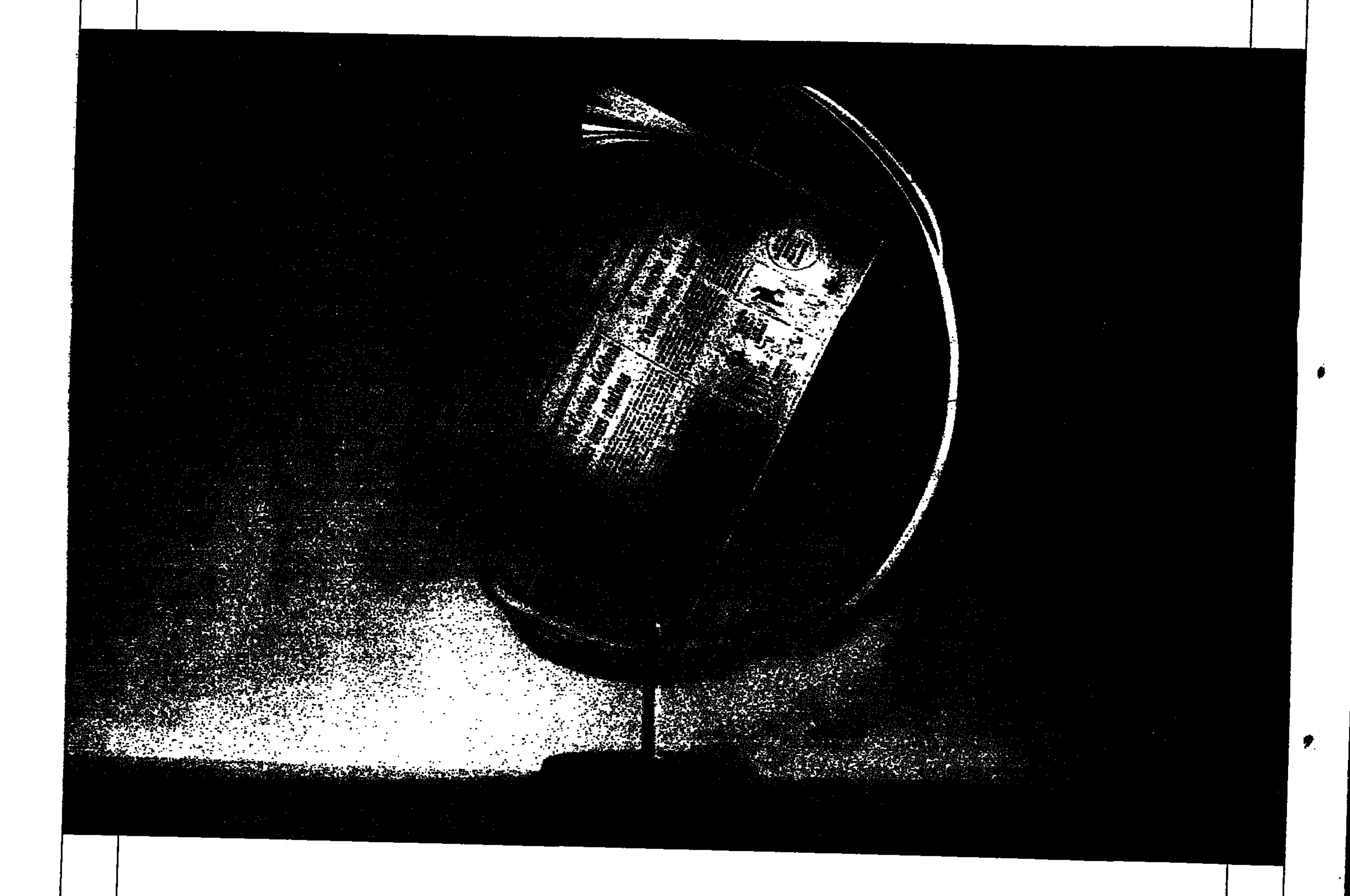
En raison de la contraction du déficit budgétaire, ramené à 275 milliards de francs pour 1995, le programme des émissions du trésor sera ramené à 470 milliards de francs contre 500 milliards de francs en 1994. Net des remboursements d'OAT et de BTAN (Bons à 2 et 5 ans), l'appel net au marché sera de 258 milliards de francs. Les émissions atteindront 250 milliards de francs contre 256 pour les OAT (obligations assimilables) et de 220 milliards de francs contre 240 milliards pour le BTAN. Le ministre a remarqué que cette diminution serait la première depuis quatre ans.

FRANÇOIS RENARD

(Publicité)

BDDP

Chaque jour, 50 000 voyageurs font le tour du Monde à bord de nos trains.



Depuis 50 ans on lit Le Monde dans le train.



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

Après la remise d'un rapport sur la sécurité routière

Le gouvernement va étendre le recours aux amendes forfaitaires pour excès de vitesse

Bernard Bosson, ministre des transports, a annoncé vendredi 16 décembre son intention de généraliser la forfaitisation des amendes pour les excès de vitesse inférieurs à 40 km/h et d'adapter certaines limitations, notamment celle fixée à 110 km/h sur les grands axes routiers. Ces décisions figurent parmi les propositions avancées par la commission « Vitesse et sécurité routière » qui a remis le même jour ses conclusions.

Jusqu'à présent, les amendes forfaitaires (900 francs réduits à 600 francs en cas de paiement immédiat) n'étaient exigées que pour les dépassements n'étant pas supérieurs à 30 km/h par rapport à la vitesse limite. Avant la fin janvier sera publié un décret permettant d'étendre cette procédure aux dépassements compris entre 30 et 40 km/h qui nécessitent actuellement un passage devant le tribunal de police. Ainsi, les amendes seront-elles collectées plus rapidement, mais le fait de dépasser de moins de 40 km/h la vitesse autorisée ne sera plus, en principe, passible d'un retrait de permis.

D'autre part, le ministre invite les autorités chargées de la police de la circulation *« à revoir les limitations de vitesse afin de mieux les adapter aux caractéristiques des voies »* en apportant *« une attention particulière aux routes limitées à 110 km/h et aux périphéries d'agglomération »*. Le rapport propose de ne maintenir qu'à titre exceptionnel la norme des 110 km/h et d'opter soit pour 90 km/h soit pour 130 km/h. Enfin, le ministre des transports a accepté la mise en place dans chaque département, sous l'autorité du préfet, *« d'un véritable plan annuel de sécurité routière »* et la création d'une commission départementale de sécurité routière dans laquelle seront présents des représentants des usagers.

Les autres propositions du rapport, en particulier celle d'une police de la route autonome *« dotée d'un commandement hiérarchique propre »* et celle de l'affectation d'une partie des amendes au budget de la sécurité routière *« feront l'objet d'une évaluation détaillée dans les trois mois »* conclut un communiqué du ministère.

Outre que l'on peut légitimement se demander si le fait d'ouvrir la possibilité de circuler à 130 km/h sur certaines routes à quatre voies constitue le meilleur moyen de lutter contre la vitesse excessive, on remarquera que la proposition visant à *« rétablir sans délai »* les contrôles a posteriori de la vitesse à partir du chronotachygraphe (le « mouchard » sur lequel s'inscrit la vitesse) des poids-lourds n'a pas été retenue. Certes, le Sénat s'apprête à instaurer un délit de grand excès de vitesse et à renforcer les sanctions punissant le débridage des limiteurs de vitesse ou la modification du fameux chronotachygraphe, mais l'extrême prudence de M. Bosson s'explique en réalité par le fait que les contrôles a posteriori avaient, en 1992, largement alimenté la colère des routiers contre le permis à points.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'accord du Mercosur signé par l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay

Le cône sud-américain crée un marché commun de 200 millions de personnes

Les présidents de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay devaient signer solennellement, samedi 17 décembre à Ouro-Preto, vieille cité historique de l'Etat de Minas-Gerais, à 510 kilomètres au nord de Rio, l'accord donnant naissance, le 1er janvier 1995, à la première zone de libre-échange de l'Amérique du Sud. Les droits de douane entre les quatre pays seront progressivement harmonisés.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Ce marché commun des pays du cône Sud, ou Mercosur, regroupe près de deux cents millions de personnes et peut se comparer par sa taille à l'ALENA (Etats-Unis, Canada, Mexique) ou à l'Union européenne, même si son revenu moyen par habitant, de l'ordre de 20 000 francs, est évidemment beaucoup plus bas.

Les ministres de l'économie et des affaires étrangères des quatre pays, réunis à Ouro-Preto, ont mis au point vendredi les modalités pratiques de cet accord, qui se présente comme un protocole additif au traité d'Asuncion, créant le Mercosul, signé en mars 1991 dans la capitale du Paraguay. Ils ont en particulier établi la liste des produits qui ne pourront pas circuler librement avant cinq ans et celle des exceptions aux droits de douanes commun. Ces derniers varieront de 0 % à 20 %.

Les discussions ont été difficiles, jusqu'au dernier moment, à propos des dérogations à la règle commune : liste des produits non soumis, pour le moment, au libre-échange et exceptions douanières. Ces dernières concernent plus particulièrement les biens d'équipement, le matériel informatique et les pièces détachées de voiture, mais elles devraient disparaître progressivement. Les quatre pays membres du Mercosur se sont engagés à abaisser leur droit de douane extérieur commun à 14 % pour l'informatique d'ici à 2006, et à 16 % pour les biens d'équipement avant l'an 2001.

Approbation des Parlements

L'accord signé à Ouro-Preto crée une structure institutionnelle pour le Mercosur, qui sera désormais considéré comme une personnalité juridique, pouvant intervenir par exemple devant les tribunaux. Il devra être approuvé par les Parlements des quatre pays.

Le dynamisme actuel du Mercosur contraste avec le scepticisme qui avait généralement accueilli le traité d'Asuncion. Les échanges entre les quatre pays membres sont passés de 16 milliards de francs à 53 milliards de francs entre 1990 et 1994. Le Chili, qui avait encore il n'y a pas si longtemps les yeux seulement tournés vers les Etats-Unis, est désormais intéressé par le Mercosur, même s'il semble préférer obtenir un statut d'associé plutôt que de membre à part entière. Son commerce avec le Brésil, son premier partenaire, devrait dépasser 8,5 milliards de francs cette année. Le Chili pourrait ainsi devenir un pont entre l'ALENA, auquel le président Clinton lui a proposé d'adhérer le 11 décembre lors du « sommet des Amériques » à Miami, et le Mercosur. Le président vénézuélien, Rafael Caldera, est également partisan d'une entrée de son pays dans le Mercosur.

L'Union européenne, premier partenaire commercial du Mercosur, avec 26 % du total des échanges commerciaux de ce dernier, suit avec intérêt ce processus d'intégration. Le Conseil européen de Corfou avait, en juin dernier, affirmé son intention de *« renforcer ses relations avec le Mercosur »*. La Commission de Bruxelles devrait, au cours du premier semestre 1995, présenter un document en ce sens. Il s'agirait d'*« établir à long terme une association interrégionale entre l'Union européenne et le Mercosur »* et, dans un premier temps, de *« conclure un accord-cadre de coopération commerciale et économique »*. L'accession du Mercosur à la personnalité juridique, un des acquis de la réunion d'Ouro-Preto, était un préalable indispensable à une telle coopération.

DOMINIQUE DHOMBRES

IBERIA : le syndicat des pilotes appelle à une grève de douze jours. – Le syndicat des pilotes d'Iberia, le SEPLA, a lancé un mot d'ordre de grève du 28 décembre au 8 janvier, vendredi 16 décembre. Il s'oppose au plan de restructuration de la direction, qui prévoit 5 200 suppressions d'emplois et des ventes d'actifs. Les pilotes avaient fait échoué un projet précédent prévoyant 3 500 départs. Ce projet avait donné lieu à un pré-accord entre les syndicats majoritaires et la direction le 28 novembre (*le Monde* du 30 novembre).

Provoqué par une fuite intervenue dans une usine d'engrais

Un nuage d'ammoniac pollue la région de Lens

Une fuite d'ammoniac, survenue vendredi 16 décembre vers 17 h 30 sur le site de l'entreprise de production d'engrais Grande-Paroisse à Mazingarbe (Pas-de-Calais), a provoqué la formation d'un nuage toxique sur la région de Lens. En raison de la faiblesse des vents, le nuage a mis trois heures pour se dissiper. Un plan particulier d'intervention (PPI) a aussitôt été déclenché par la sous-préfecture de Lens pour dévier la circulation autour du site et convier les populations environnantes à rester confinées dans leurs habitations.

Aucune intoxication n'a été relevée, ont indiqué samedi 17 décembre dans la matinée les services des pompiers. La fuite aurait eu lieu lors du dépotage d'un wagon-citerne, dans des circonstances qui restent à éclaircir.

L'état de santé de François Mitterrand

Le président, le philosophe et « l'au-delà »

François Mitterrand a répondu, vendredi 16 décembre, à Aix-en-Provence, au cours de la conférence de presse qui a a suivi le sommet franco-italien, aux confidences du philosophe Jean Guitton, rapportées le matin même par *Libération*, puis par plusieurs radios. L'académicien avait indiqué que, le 17 novembre, M. Mitterrand s'était rendu à son domicile pour *« parler de la mort et de l'au-delà »*, en précisant qu'il n'avait *« plus que six mois à vivre »*.

« Je n'ai rien dit de telle sorte, a assuré le président de la République. *Les médecins ne m'ont pas dit ça. Je ne prévois pas une fin si rapide. »* Il a aussi affirmé que la conversation qu'il avait eue avec Jean Guitton, *« un ami de longue date »*, n'était pas destinée à être rendue publique.

Dans un entretien accordé à RTL, le philosophe avait rapporté ainsi son entrevue avec M. Mitterrand : *« Moi, dans six mois, d'après les médecins, je ne serai plus dans ce monde-ci,* lui aurait dit le président. *En particulier, mon médecin principal m'a dit que je ne pourrai pas vivre plus de six mois. Par conséquent, c'est un homme qui va quitter ce monde qui vous interroge, et qui vous interroge sur le seul sujet qui lui importe de connaître, à savoir la mort. »*

Le philosophe a ajouté : *« En effet, quand on va quitter ce monde, c'est très intéressant de savoir ce que c'est que la mort. Je me rappelle lui avoir dit ceci : monsieur le président, dans mon enfance, j'ai été présenté au maréchal Foch, qui était un ami de ma famille. Et j'ai entendu le maréchal Foch dire qu'il y a deux types de morts, deux responsabilités : la responsabilité du soldat et la responsabilité du général. Or, évidemment, vous, vous avez la responsabilité du général, puisque vous êtes à la tête de la France, et vous donnez à tout le monde un exemple merveilleux. Bien que vous vous sachiez condamné à mourir dans six mois, vous remplissez vos obligations avec un courage absolument exemplaire. »*

Interrogé sur les sentiments religieux du chef de l'État, Jean Guitton a précisé que, selon lui, M. Mitterrand n'est *« ni croyant ni agnostique, il est mystique »*. *« Tous les entretiens que j'ai eus avec lui et qui ont porté sur Dieu, sur la mort, sur l'au-delà, m'ont donné à penser que, comme sa propre mère, il est profondément religieux (...). Cela veut dire qu'il a le sentiment interne de la présence de Dieu en lui, ou d'un mystère en lui. C'est pour cela qu'il remplit ses devoirs d'une manière si exemplaire. »*

Les Européens approuvent la construction du grand accélérateur de particules

Les Etats membres du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) ont donné, vendredi 16 décembre, leur accord pour la construction d'un très grand accélérateur de particules, près de Genève. De longs mois de négociations ont été nécessaires pour lancer ce projet de 10,8 milliards de francs qui doit donner lieu à la réalisation du LHC (Large Hadron Collider), vaste anneau de 27 kilomètres de circonférence où seront reconstituées les conditions qui prévalaient dans les tout premiers instants de l'Univers. Les Etats membres se sont accordés sur un scénario qui, pour des raisons d'économie, pourrait conduire à la réalisation de la machine en deux temps (*le Monde* du 16 décembre). Dans une première phase, le LHC, qui n'aurait que les deux-tiers de ses aimants, fonctionnerait, en 2004, avec une puissance de 10 téraélectronvolts (TeV). Dans une seconde phase, les aimants manquants seraient installés pour donner, en 2008, à la machine la puissance prévue initialement (14 TeV).

Le parquet de Nanterre requiert le non-lieu dans l'affaire « Human Bomb »

Le policier du RAID qui a tué, en mai 1993, l'auteur de la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) a été mis hors de cause par le parquet de Nanterre dans ses réquisitions transmises la semaine dernière au magistrat chargé d'instruire la plainte pour « assassinat » déposée par la famille du preneur d'otages, Erick Schmitt. Ces réquisitions sont conformes à l'ordonnance transmise au parquet pour règlement, fin septembre, par le juge d'instruction Alain Prache (*le Monde* du 28 septembre). Il reviendra au juge Gérard Poirotte, qui a pris le relais du juge Prache depuis son départ de Nanterre, de rendre l'ordonnance de clôture de ce dossier sur la mort controversée d'un ravisseur qui s'était surnommé « Human Bomb ».

Après la disparition d'un appareil basé en Corée du Sud

La Corée du Nord annonce avoir abattu un hélicoptère américain

La Corée du Nord a annoncé samedi matin 17 décembre avoir abattu un hélicoptère *« ennemi »* qui s'était aventuré *« profondément »* à l'intérieur de son territoire. Peu avant, une radio sud-coréenne avait annoncé qu'un hélicoptère de l'armée américaine, avec à son bord deux pilotes, avait survolé la zone démilitarisée séparant les deux Corées avant de se poser à 5 kilomètres à l'intérieur de la Corée du Nord. Le Pentagone a, pour sa part, indiqué samedi qu'un de ses appareils a fait *« un atterrissage d'urgence »* en Corée du Nord.

Selon l'agence officielle nord-coréenne CNA, reçue à Séoul, l'hélicoptère américain *« a été abattu par un seul tir »*. Selon la radio sud-coréenne MBC, l'appareil – un OH-58 de reconnaissance appartenant à la 17e brigade aérienne du 8e corps de l'armée américaine, basée en Corée du Sud – a traversé la ligne de démarcation *« pour des raisons inconnues »*.

A Séoul, un porte-parole militaire américain a confirmé que l'incident s'était produit à 5 kilomètres au nord de la zone démilitarisée, près de Wontong, dans la province nord-coréenne de Kangwon. *« Nous présumons qu'il y avait deux membres d'équipage à bord. Ils semblent avoir atterri non de leur plein gré, mais à la suite d'une erreur de navigation »*, a-t-il ajouté, en précisant que l'appareil effectuait un vol de reconnaissance de routine au moment des faits. Les autorités militaires américaines ont ouvert une enquête pour déterminer si l'incident est dû à une panne.

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a cinquante ans, la nationalisation des Houillères du Nord ; *Livres politiques*, par André Laurens : « En version originale » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Congrès de l'ANC en Afrique du Sud

Pour la première fois depuis l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République, le Congrès national africain (ANC) réunit son congrès, du 17 au 21 décembre, à Bloemfontein. Peu de changements sont attendus dans la composition de l'équipe dirigeante, mais les discussions s'annoncent serrées, sous la pression d'une base qui estime que les réformes annoncées se font trop attendre *(page 8)*.

POLITIQUE

Réduction des dépenses des candidats à l'élection présidentielle

Les députés ont adopté le projet de loi réduisant le plafond des dépenses des candidats à l'élection présidentielle et le texte de Charles Pasqua sur la sécurité *(page 12)*.

SOCIÉTÉ

Verdict du procès des cliniques marseillaises : Jean Chouraqui acquitté

Le directeur de cliniques, Jean Chouraqui, soupçonné pendant cinq ans d'avoir commandité le meurtre de Léonce Mout, directeur de la Polyclinique de Marseille-Nord (PMN), tué le 18 mai 1988, a été acquitté, vendredi 16 décembre, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône *(page 14)*.

CULTURE

Gestionnaires contre jardiniers au jardin des Tuileries

La rénovation du jardin des Tuileries se poursuit sur fond de polémiques larvées et de procédures judiciaires. Depuis le 5 décembre, les bûcherons sont à l'œuvre, mais deux conceptions s'affrontent : les « orthodoxes » pour qui un jardin doit d'abord être un jardin et les « gestionnaires » qui affirment que la première condition de son existence est d'être « rentabilisée » *(page 31)*.

ÉCONOMIE

L'Espagne veut être un membre à part entière de l'« Europe bleue »

Le conseil des ministres de la pêche de l'Union européenne devra examiner lundi 19 et mardi 20 à Bruxelles le libre accès des pêcheurs espagnols aux eaux communautaires. Irlandais, Britanniques et Français y sont opposés, mais le gouvernement de Madrid menace de bloquer l'adhésion des nouveaux candidats à la CEE s'il n'obtenait pas satisfaction *(page 34)*.

SERVICES

Radio-télévision 25
Abonnements 29
Carnet 29
Météorologie 29
Revue des valeurs 36
Crédits, changes et grands marchés 37

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

Les services publics sont en plein bouleversement. Critiqués par les usagers, mis en cause par les libéraux, bousculés par l'évolution des technologies, ils doivent remettre à plat leur organisation, leurs objectifs et leurs coûts.

Ce numéro comporte un cahier spécial « Cinquantième anniversaire du Monde » folioté de 1 à 52

Le numéro du « Monde » daté samedi 17 décembre 1994 a été tiré à 453 554 exemplaires